This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

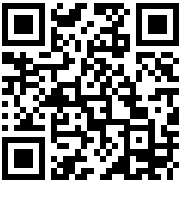

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

R

BAS-

Digitized by Google

REVUE

DU

BAS-POITOU

Digitized by Google

FONTENAY-LE-COMTE — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD

9, rue des Loges (près le nouveau Pont des Sardines)

Digitized by Google

REVUE

DU

BAS-POITOU

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

31e Année. — 1re Livraison.

Directeur : RENÉ VALLETTE

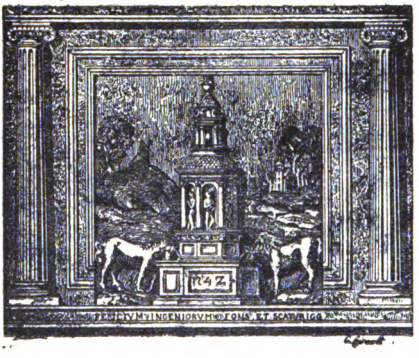

FONTENAY-LE-COMTE

BUREAUX : PLACE THIVERÇAY

PARIS
E. LECHEVALLIER
16, Rue de Savoie

NIORT
G. CLOUZOT
2, Rue des Halles

FONTENAY-LE-COMTE
HENRI LUSSAUD, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
9, Rue des Loges

1918

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

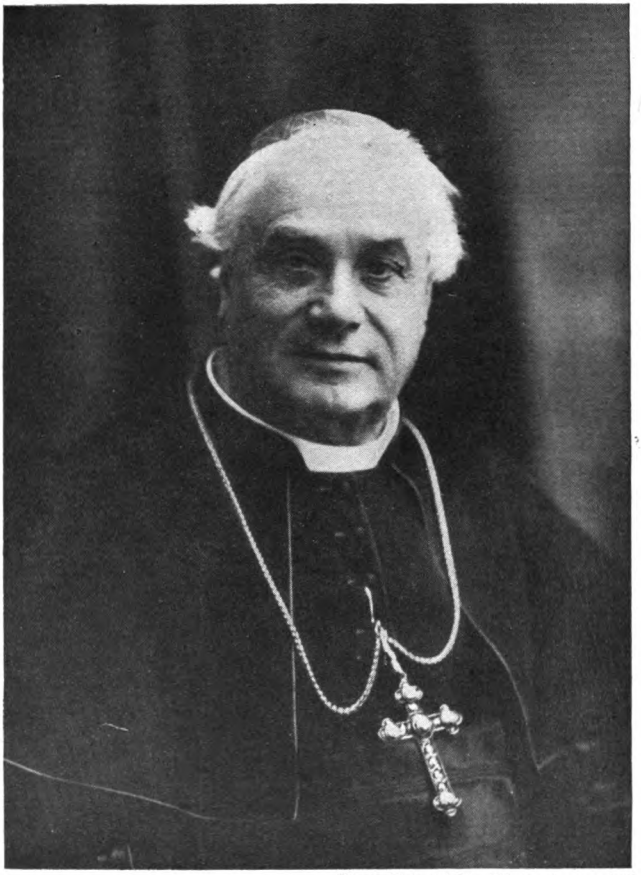

Photo Belval (Ch. Wentzell, succ.) Reims

SON ÉMINENCE LE CARDINAL LUÇON

ARCHEVÊQUE DE REIMS

CLICHÉ TYPOGRAPHIQUE
DE
REIMS ET LA MARNE 1914-1915
Obligeamment prêté par
M. Jules MATOT, édit. à Reims

Digitized by Google

UN GRAND VENDÉEN DU TEMPS PRÉSENT

S. E. LE CARDINAL LUÇON

ARCHEVÊQUE DE REIMS

(*Suite*) [1]

A relire les derniers mots de ce discours, en les temps d'épreuve que traverse notre patrie et, avec elle, le monde entier, on est véritablement tenté de croire à une sorte de prescience chez leur auteur, chez ce prélat qui, dix-huit années plus tard, parvenu presque aux limites ordinaires de la vie humaine, monté par ses seuls mérites et contre tous ses vœux, aux suprêmes degrés des honneurs de l'Eglise, devait souffrir mille morts au milieu de son peuple si affreusement éprouvé, parmi les ruines de sa ville métropolitaine, de sa cathédrale dévastée et donner avec un courage si tranquille, sans défaillance comme sans ostentation, les plus magnifiques exemples de dévouement chrétien et de courage civique. J'y reviendrai tout à l'heure. Je veux seulement noter ici que les Vendéens auxquels il s'adressait si éloquemment, le 13 Octo-

(1) Voir le 4e fascicule de 1917.

Digitized by Google

bre 1896, n'ont ni menti à leurs origines, ni fait défection au rendez-vous que nous donnait alors l'Evêque de Belley. Si la plupart de ceux qui l'entendaient alors se sont trouvés trop âgés ou trop faibles pour courir sus à l'envahisseur maudit de 1914, nos frères plus jeunes et plus ingambes, nos fils, nos parents, prêtres et laïques, ont tout quitté pour se dévouer sans compter, jusqu'à la mort, à leur pays et, j'ose ajouter, à leur foi. Il serait aisé, malheureusement, de démontrer ici, comme l'ont fait ailleurs, déjà, nombre d'écrivains, parmi lesquels des protestants et des athées, que la rage et la bestialité des Allemands contre nos prêtres et nos monuments est le fruit du luthéranisme germanique (1). Combien, hélas ! ont déjà succombé, depuis les

(1) Cf. Notamment : Paul ADAM. *L'Ivresse d'Ubu*, dans l'*Information*, du 25 Mars 1915. — A. DORCHAIN. *L'Idée fixe*, dans *Les Allemands destructeurs de cathédrales et de trésors du passé*, p. 61. — Ern. LAVISSE et Ch. ANDLER. *Pratique et doctrine allemandes de la guerre*, p. 17-18 et passim. — A. PILLET. *La Science allemande et le droit de la guerre*, dans la *Revue des Deux Mondes*, du 1er Avril 1915. — SAINT-YVES. *Les Responsabilités de la guerre*, passim. — DURCKHEIM et DENIS. *Qui a voulu la guerre*, passim. — A. WEISS. *La Violation de la neutralité Belge*, passim. — L.-H. GRONDIJS. *Les Allemands en Belgique*, passim. — Frédéric MASSON. *Guerre de Religion*, passim. — F. LAUDET. *Les Responsabilités de la guerre*, dans la *Revue Hebdomadaire* du 25 Février 1915, passim. — G. FONSEGRIVE. *Kultur et civilisation*, dans la *Revue Hebdomadaire* du 1er Mai 1915, passim. — Félicien PASCAL. *Une Haine séculaire*, dans le même numéro de la *Revue Hebdomadaire*, p. 90-104. — *Un catholique français aux catholiques espagnols et italiens*, passim. — *Réponse de l'Université catholique de Paris au Manifeste des représentants de la science et de l'art allemands.* — Mgr BATTIFOL. *Les Lois chrétiennes de la guerre*, dans le *Correspondant* du 25 Octobre 1914, passim. — A. MÉLIOT, *Le Martyre du Clergé*, passim. — Pierre NOTHOMB. *Les Barbares en Belgique*, passim. — R. P. Yves de la BRIÈRE. *La Guerre et la doctrine catholique*, dans les *Etudes* de la Cie de Jésus, des 5 Octobre et 5 Novembre 1914. — VINDEX. *L'Armée du crime*, passim. — Eug. GRISELLE. *Le Martyre du Clergé français*, passim. — Et les études, de MM. B. NAUDEAU, Georges GOYAU, François VEUILLOT, parues, avec d'autres, dans le remarquable Recueil publié par Mgr BAUDRILLART et le COMITÉ CATHOLIQUE DE PROPAGANDE FRANÇAISE A L'ÉTRANGER, sous le titre général de la *Guerre allemande et le Catholicisme*, p. 1-46, 81-140. Etc., etc. Il y a lieu également de rapprocher de toute cette littérature en langue française, les textes allemands plus nombreux encore et dont je ne puis citer que quelques-uns, par exemple, les adjurations de J.-J. GOERRES, dans son *Rheinische Merkm*, d'Avril 1814. CLAUSEWITZ, *Vom Kriege*, (1832), I, p. 4. — VON HARTMANN. *Militarische Nothvendigkeit, und Humanität*, (1877), p. 117 et (1878), p. 76-77, 94-96, 119-123. — *Kriegsbrauch im Lankriege*, passim. - *Berliner Tageblatt*, du 5 Septembre 1914. — *Gazette de la Croix.* — Texte cité par l'*Action Française* du 31 Octobre 1917, p. 2, col. 6.

Digitized by Google

trois ans et demi qui viennent de s'écouler ! Partout où il y a des Vendéens, ils se conduisent vaillamment en dignes fils de nos héros ; en héros eux aussi. Les drapeaux de nos régiments régionaux, sans parler des autres, portent les témoignages incontestables de leur valeur (1).

Loin de moi la pensée, qui serait souverainement ridicule, injuste et parfaitement odieuse, de prétendre réserver aux seuls petits-fils des Chouans le monopole du courage et des belles actions. A l'appel de la France, il n'y eut plus ni Blancs ni Bleus. D'un seul et même cri, tous les enfants de la Vendée Militaire ont répondu : présent ! Les livres d'or qui s'établissent de tous côtés, dans nos journaux, dans nos revues et notamment ici-même, dans notre chère *Revue du Bas-Poitou*, en sont une attestation perpétuelle et consolante. Certains d'entre eux sont tombés tués ou blessés aux abords même de Reims, et j'ai entre les mains la preuve que le grand cœur du Cardinal n'a pas été

(1) S'il m'était permis de donner des chiffres, je montrerais combien d'hommes de chez nous ont servi dignement, combien sont glorieusement morts, depuis le début de la guerre, dans les régiments se recrutant presque entièrement parmi nos populations, sans compter les autres corps de troupe, si nombreux, où nos admirables compatriotes figurent avec un égal honneur. Etant empêché de le faire, je me bornerai à noter, d'après les renseignements malheureusement bien incomplets que j'ai pu recueillir, les distinctions collectives accordées aux trois groupes régionaux d'Infanterie qui nous touchent de plus près. *Recrutement de Cholet :* 77e régiment, deux citations à l'ordre de l'armée, le drapeau porte la croix de guerre avec deux palmes, et la fourragère ; 277e, une citation à l'ordre de l'armée, croix de guerre avec palme au drapeau. Aux officiers et soldats des deux régiments, ont été déjà décernées plus de 90 croix de la Légion d'honneur et de 350 médailles militaire, sans compter d'innombrables croix de guerre avec palmes et étoiles. *Recrutement de la Roche-sur-Yon :* 93e régiment, une citation à l'ordre de l'armée, le drapeau porte la croix de la Légion d'honneur et la croix de guerre avec palmes ; 83e territorial, deux citations à l'ordre de l'armée, croix de guerre avec palmes et fourragère au drapeau. *Recrutement de Fontenay-le-Comte :* 137e régiment, deux citations à l'ordre de l'armée, sans compter les innombrables citations gagnées notamment par les compagnies nos 2, 7, 8. Ce sont deux soldats de ce corps : Broussard et Turcot, qui s'emparèrent du premier drapeau ennemi dans cette guerre. Le drapeau porte la croix de la Légion d'honneur, la croix de guerre avec palmes et la fourragère ; 337e, une citation à l'ordre de l'armée, sans compter les citations spéciales aux compagnies 17, 24, etc. ; 84e territorial s'est distingué au début de la guerre, puis, très dûrement éprouvé, a été fondu dans le 337e d'infanterie. C'est à la tête d'un bataillon du 84e, qu'a été tué l'héroïque commandant Héry, alors qu'il entraînait ses hommes au feu, disant : « Il n'y a pas de Prussiens qui tiennent, il faut passer. »

Digitized by Google

insensible aux sacrifices des fils de sa petite patrie défendant sa ville métropolitaine.

La vie de Mgr Luçon, à Belley, fut toute de travail et d'évangélisation par la parole et par l'exemple. Plusieurs, autrement experts et qualifiés que moi en ces matières, lui ont appliqué à la lettre le portrait que saint Ambroise a tracé de l'Evêque « Modération dans les affaires, sage économie, choix du temps, mesure dans les paroles ». M. l'abbé Crosnier, auquel j'ai tant emprunté déjà, ajoute que toujours il sut accomplir une œuvre très considérable et souvent ardue « avec un dévouement qui ne s'est pas amoindri et que le cours des ans, au contraire, n'a fait qu'activer ; avec ce soin scrupuleux qui est la forme la plus haute de la conscience ; avec cette suavité paternelle et souriante et cette douce obstination dont ses armoiries sont le parlant emblème (1) avec une foi ferme, très éclairée et en même temps bien informée des besoins de l'âme contemporaine » (2). Ces mots du distingué vice-Recteur des Facultés catholiques de l'Ouest ne confirment-ils pas en tout point le rapprochement que j'ai fait plus haut entre la peinture morale du Cardinal Richard par le Cardinal Luçon lui-même et le caractère de ce dernier ?

C'est à Belley, que Mgr Luçon eut à subir la loi du 1er Juillet 1901 supprimant les congrégations. Ce doux, ce timide sut reconstituer avec une rapidité surprenante et une énergie sans pareille, tous les organismes qui venaient d'être arrachés à son diocèse. C'est qu'il est avant tout et par dessus tout un laborieux, travaillant avec méthode, avec une constance opiniâtre, avec amour ; et le succès est venu. Ayant « l'esprit bon », selon la formule de Pascal, il a fait le principal qui « est de l'appliquer bien » (3). J'ai déjà fait allusion à la grande part qu'il prit à la béatification du curé d'Ars et dit comment il la solennisa. Mais

(1) Ces armoiries sont : *D'azur à l'agneau pascal d'argent, cantonné en sénestre du monogramme d'or de la Vierge.* Devise : *In Fide et Lenitate.*

(2) Abbé Crosnier. *Loc. cit.*, p. 454.

(3) Cf. *Ibid.*, p. 449.

Digitized by Google

on commettrait une singulière erreur si on pensait que son activité pastorale s'en est tenue aux divers modes d'action que je viens d'énumérer en passant. Je n'en veux pour témoins que ses nombreuses *Lettres pastorales* où il traite des sujets des plus divers, depuis les Encycliques pontificales jusqu'à un roman d'Edouard Rod ; depuis le baptême de Clovis et des Francs, dans cette ville de Reims qui devait plus tard être sienne, jusqu'à la prise de Tananarive, et ces *Institutions pastorales* et ce *Formulaire* (1) qui sont « deux monuments de science et de précision, d'une science très informée et d'une précision qui va jusqu'à la plus scrupuleuse minutie », sous lesquelles « on sent l'émotion qui circule partout et qui anime toutes les pages » (2). Certes, pas plus alors qu'aujourd'hui, il ne faut pas songer à trouver dans les œuvres du prélat une recherche de style qu'il n'a point voulu y mettre. Il écrit comme il parle, d'abondance, une abondance un peu diffuse parfois (3) et qui ignore les finesses littéraires auxquelles il ne s'attarda jamais. Nous avons vu déjà par les extraits de son *Discours* du Pin-en-Mauges et de son *Oraison funèbre* du cardinal Richard qu'il sait dire, en tous cas, tout ce qu'il veut énoncer, parce qu'il en a toujours la nette conception. Nous retrouverons tout à l'heure les mêmes qualités et les mêmes imperfections dans les emprunts que je serai encore amené à lui faire.

Le cardinal Langénieux, archevêque de Reims était décédé le 1er Janvier 1905. On se rappelle sa vaillance combative. Elle ne saurait être mieux comparée qu'à celle de Mgr Freppel. Sa succession était aussi difficile à assumer que l'avait été celle du courageux Evêque d'Angers. Après une enquête approfondie et qui se prolongea pendant une année presque entière, le Souverain-Pontife fit pressentir l'Evêque de Belley. Mais à Pie X, comme jadis, à Mgr Freppel, Mgr Luçon opposa toutes les objections

(1) Deux forts volumes in-8°, publiés en 1898.

(2) Abbé Crosnier. *Loc. cit.*, p. 456.

(3) *Ibid.*, p. 450.

Digitized by Google

possibles. Voyant que sa défense ne changeait en rien les intentions du Pape, le candidat malgré lui courut à Rome, exposer de vive voix sa détermination de décliner ce grand honneur et les raisons victorieuses, pensait-il qui militaient en faveur de son maintien à Belley (1).

Dans sa touchante et si profonde modestie, le fils de l'humble tisserand de Maulévrier ne parvenait pas à admettre qu'il fût capable de porter comme il convient la charge d'un si lourd et si considérable honneur. C'est, qu'indépendamment des difficultés énormes de l'heure, au lendemain de la séparation, le siège de Reims est par sa situation et sa longue histoire, sinon par l'étendue de son territoire, l'un des plus illustres de la Chrétienté. Dernièrement une voix autorisée le rappelait éloquemment :

« Reims a introduit la civilisation méditerranéenne dans les Gaules, c'est-à-dire dans l'Europe moderne : l'arc de triomphe de Constantin qui orne ses promenades est la porte sous laquelle le Christianisme passa. A Reims, Clovis fonda la France. Jeanne d'Arc y paraît, l'étendard au poing. Nos rois sont couronnés et oints de la Sainte-Ampoule dans la cathédrale. La cathédrale est le lieu sacré où nos peuples se réunissaient pour acclamer leurs chefs et offrir la nation à Dieu. Le mariage mystique de la France et de l'Eternel y était consacré à chaque renouvellement de règne et sanctionné par un miracle. La cathédrale de Reims était la plus noble comme elle était peut-être la plus belle des cathédrales. C'est à Reims que le vœu de la France s'exprimait dans un hymne de pierre, chantant, à tous les degrés de sa sculpture aérienne, les louanges du Seigneur. Là explosaient à la fois le cœur et l'esprit de la France » (2).

La résistance de Mgr Luçon n'eut aucun succès. Pie X savait trop bien les qualités et la haute valeur de l'élu de son choix, et

(1) Cf. *Semaine Religieuse de Paris*, 3 mars 1906, p. 352.

(2) G. HANOTAUX, de l'Académie Française. *Rapport sur les Prix de Vertu, 25 Novembre 1915*, dans la *Revue Hebdomadaire*, du 4 Décembre 1915, p. 132-133.

Digitized by Google

les services qu'il était appelé à rendre dans un poste aussi éminent, pour modifier sa propre résolution en se rendant aux objections de l'intéressé. Il *pria instamment* (1) celui-ci d'accepter. Et, sans plus tarder, il le préconisa dans le Consistoire du 21 Février 1906. Ce fut une fierté profondément douloureuse pour le troupeau que la volonté du Pape le contraignait à quitter. J'en trouve l'écho à Belley même, à peine affaibli par la déférence due aux décisions du Saint-Siège. « Cette élévation... est grandement justifiée par les mérites éminents du prélat qui en est l'objet, et toute l'Eglise de France y applaudira. Mais pour nous quelle perte ! Elle sera vivement et unanimement ressentie dans un diocèse ou notre Evêque si vénéré et si aimé a fait tant de bien » (2). L'un des derniers actes de Mgr Luçon, avant son départ de Belley avait été la publication de son célèbre Mandement sur la *Libre pensée*, pour le carême de 1906 (3).

Reims fit à son nouveau Pontife un accueil digne de celui-ci et de l'insigne métropole (4) où les Rois qui ont fait la France, les véritables Pères de la Patrie, vinrent se faire sacrer, en des cérémonies à la fois religieuses et nationales. De la gare au palais archiépiscopal ce ne furent qu'ovations le long des rues pavoisées et enguirlandées. L'évocation que le prélat fit, ce jour-là même, dans la cathédrale, du passé religieux de la ville de Saint-Rémi, promettant de continuer de si glorieuses traditions, lui valut immédiatement une véritable popularité (5).

(1) Lisez : *Ordonna*. L'euphémisme est délicieux. Je le trouve dans le communiqué envoyé de Rome à la *Semaine Religieuse de Paris*, (année 1906, I, p. 352), que j'ai déjà citée.

(2) *Semaine Religieuse de Belley*, 1906.

(3) *Semaine Religieuse de Paris* du 24 Février 1996, p. 310.

(4) Cf. *Bulletin Religieux de Reims*, 1906, passim.

(5) Cl.-J. Poirier. *Reims* (*1er Août-31 Décembre 1914*), p. 11, et *Semaine Religieuse de Paris*, du 21 Avril 1906, p. 630-631. C'est en raison de leurs fonctions de consécrateurs des Rois, que les Archevêques de Reims, seuls de tous les Evêques de France, ont droit au titre d'*Excellence*.

Digitized by Google

Cette popularité de bon aloi, n'a fait que se centupler, quand chacun a pu connaître ses allures toujours si simples et si dignes, son attitude pleine de courage sans aucune ostentation, son dévouement à toute épreuve à tous ceux dont il partage incessamment les dangers depuis le bombardement.

A peine installé, il venait à Paris prendre part, en compagnie de soixante-treize autres archevêques et évêques, à l'assemblée de l'Episcopat français tenue les 30 et 31 Mai 1906, à l'archevêché de Paris, sous la présidence du Cardinal Richard. La première depuis plus d'un siècle; car de 1802 à 1905 le n° 4 des *Articles Organiques* interdisait expressément tout Concile national ou métropolitain, tout synode diocésain, toute assemblée délibérante de l'Eglise de France (1). Il revint, de même, à la réunion tenue au château de la Muette, à Passy, du 15 au 19 Janvier 1907, qui comptait quatre-vingt deux archevêques et évêques (2).

Cependant, l'Anjou et la Vendée Angevine avaient appris, avec les transports d'une joie remplie d'amour et de légitime orgueil, la nouvelle élévation de leur illustre enfant. Fidèle aux habitudes de toute sa vie, Mgr Luçon revint, dès qu'il le put, au pays natal. L'éminent Evêque d'Angers, Mgr Rumeau, dont on ne saurait louer assez la haute intelligence, la délicatesse et le tact parfaits, s'était employé à lui ménager les satisfactions qu'il savait les plus chères à son cœur. Le 18 Octobre 1906, une messe solennelle réunissait à la cathédrale, autour de l'Archevêque de Reims, les anciens élèves du cours de celui-ci au Grand-Séminaire, avec les survivants de leurs anciens professeurs. La cérémonie religieuse terminée, Mgr d'Angers ouvrit son évêché à la réunion et prit part aux agapes traditionnelles

(1) Cardinal MATHIEU. *Le Concordat de 1801*, p. 329. A ceux de nos lecteurs qu'intéresserait cette question des Articles Organiques, je ne saurais trop recommander l'exposé et la discussion lumineuse qu'en donne l'auteur p. 326-333 de cet ouvrage.

(2) Cette assemblée, qui était la troisième, a été jusqu'ici la dernière de l'Episcopat français, S. S. Pie X ayant décidé qu'il n'y avait pas lieu d'en renouveler l'expérience, au moins sous son Pontificat. (Cf. Outre les diverses *Semaines religieuses*, passim., Comte de FRANQUEVILLE. *Le Château de la Muette*, p. 223-224, 244-245.)

Digitized by Google

organisées dans son palais même (1). Après le discours du chanoine Grimault, qui avait été le grand ordonnateur de cette réunion charmante, discours auquel j'ai déjà fait, plus haut, quelques emprunts, Mgr Luçon prit à son tour la parole et célébra dans un langage tout intime, imprégné de tendresse fraternelle, la joie qu'il éprouvait de se retrouver ainsi au milieu de ses plus vieux amis tant affectionnés. Enfin, Mgr Rumeau termina la série des toasts, en célébrant ses hôtes comme il convient et en leur donnant rendez-vous au même endroit, pour célébrer les noces d'or sacerdotales de l'Archevêque de Reims, dans neuf ans (2). Hélas ! ce jubilé qui tombait le 25 Décembre 1915, s'est passé dans la douleur et dans les larmes, pour celui qui devait être le héros d'une si belle fête. Sa ville métropolitaine, sa glorieuse cathédrale, une des plus merveilleuses de notre France, pourtant si riche en joyaux magnifiques, continuent à s'effondrer sous les obus allemands. Son peuple est dispersé, ceux qui sont demeurés courent à chaque instant, avec leur Pontife, le risque d'être tués dans le bombardement ; beaucoup déjà ont péri ou ont été blessés. La réunion projetée n'aurait pu, d'ailleurs, être tenue dans l'antique palais épiscopal d'Angers. Comme tous les Evêques français, Mgr Rumeau a été chassé de son domicile. Plus heureux cependant que le cardinal de Reims, réduit par les bombes à travailler et à dormir dans une cave, il a pu, du moins, se retirer dans cette maison de l'Esvière, où l'air et la lumière pénètrent à flots avec les effluves de la Maine et les senteurs des prairies la Baumette.

Trois jours après cette aimable fête du 18 Octobre 1906, toujours à la cathédrale d'Angers, l'Archevêque présidait la réunion de clôture de l'Assemblée des Catholiques de l'Anjou. Dans un

(1) Aux ecclésiastiques ayant fait partie du cours étaient venus se joindre quatre laïques, leurs anciens camarades de Mongazon : MM. Defois, docteur en médecine ; Désiré Denéchau, notaire honoraire ; Jeanneteau, receveur honoraire de l'enregistrement, et Pierre Bouic, ancien professeur de l'Université, qui ne s'étaient pas rencontrés depuis leur sortie du collège, il y avait 46 ans.

(2) *Une Réunion de Cours*, dans la *Semaine Religieuse d'Angers* du 28 Octobre 1906, p. 1308-1316.

Digitized by Google

discours d'une belle ordonnance et au début duquel il affirma à ses auditeurs sa fierté de pouvoir se dire leur « compatriote et d'être fils de la Vendée Angevine » (1), il synthétisa les devoirs des catholiques de ce temps et les raisons d'être de telles assises « où sont réunis, dans une parfaite communauté de sentiments, des Evêques, des Prêtres et des Fidèles, la réalisation de l'union tant désirée entre les trois Ordres de l'Eglise, sous l'autorité suprême du Vicaire de Jésus-Christ » (2). Les directions données dans cette belle page sont d'une très haute portée morale et sociale. Je regrette de ne pouvoir m'y arrêter davantage.

Les jours suivants, ce fut le voyage au pays natal : Cholet, Maulévrier, Boissière... J'ai déjà décrit ces habituelles randonnées. Aucun faste, aucune ostentation, la plus affable simplicité, chez le haut dignitaire de l'Eglise, la plus respectueuse affection chez ses amis et ses proches, des égards pleins de cordialité de la part des indifférents. Mgr Luçon n'a pas un ennemi en Vendée, tout le monde y est fier de lui. L'année suivante, il prend texte de l'anniversaire de la bataille de Sedan pour écrire une vibrante page d'histoire. On dirait que le contact récent de la terre de ses ancêtres, des nôtres, a donné à ce doux, qui ne fut jamais un belliqueux, toute l'inspiration guerrière dont nos pères furent embrasés. « Il reste encore la cavalerie massée autour du calvaire d'Illy qui fut bien vraiment, ce jour-là, le calvaire de la France ; c'est à elle que revient l'honneur d'avoir, au milieu même des ombres de la défaite, fait resplendir le drapeau d'un éclat immortel. Qui redira les charges héroïques de la division Margueritte, à laquelle se joignirent, par une noble émulation de bravoure, les lanciers de la division Fénelon et les cuirassiers de la division de Bonnemain, pour tenter de rompre le cercle de fer et de rouvrir le chemin de la retraite ? (3) »

(1) Mgr Luçon. *Discours prononcé dans l'église cathédrale d'Angers, le 21 Octobre 1906, à la clôture de l'Assemblée des Catholiques de l'Anjou. Semaine Religieuse d'Angers*, du 28 Octobre 1906, p. 1300.

(2) *Ibid.*, p. 1302.

(3) Mgr Luçon. *Discours prononcé à l'anniversaire de la bataille de Sedan*, p. 9.

Digitized by Google

Sans vouloir remonter jusqu'à Bossuet et à l'Oraison funèbre du Grand Condé, nous sommes en droit de penser que l'orateur avait encore à la mémoire les paroles de Mgr Freppel célébrant la Vendée, qui a eu cette gloire de « donner au monde le spectacle de ce que peut un peuple, quand l'honneur et la foi, la fidélité et le dévouement s'unissent chez lui pour la défense des trois choses qui tiennent le plus au cœur de l'homme : le foyer, la patrie, la religion (1). » Il y a vraiment, dans ce discours sur Sedan, une vigueur de touche admirable.

A la réunion de cours de l'évêché d'Angers, le bon abbé Ruchaud, fêtant son ancien pénitent, avait fait, à propos de celui-ci, parler le curé d'Ars : « Je vais même vous confier un secret tout céleste, lui aurait dit le Bienheureux, le pieux et ferme Pie X ajoutera bientôt à sa couronne archiépiscopale un nouveau et plus éclatant fleuron (2) ». L'Archevêque de Reims ne devait pas tarder, en effet, à recevoir la Pourpre cardinalice. Le 9 Décembre 1907, Mgr Luçon quittait sa métropole, appelé à Rome par le Pape. Le 16, dans un Consistoire secret, le Saint-Père annonçait officiellement qu'il créait quatre cardinaux parmi lesquels Mgr Luçon (3).

C'est à la Procure de Saint-Sulpice, où il était descendu, que, le même jour, fut apportée à notre compatriote, avec le cérémonial ordinaire, la lettre du Cardinal Secrétaire d'Etat (4), lui notifiant son élévation. Dans l'expression de sa reconnaissance au Souverain Pontife, l'élu ne put s'empêcher de dire, à son habitude, combien ce message lui causait plus de frayeur que de joie et quelle appréhension il éprouvait à la pensée de sa responsabilité. Ce n'est pas qu'il craignit le travail et la peine. Il était prêt à livrer sa vie pour le salut des

(1) Mgr Freppel. *Discours sur la Vendée.*

(2) *Une réunion de Cours*, dans la *Semaine Religieuse d'Angers*, du 28 Octobre 1908. p. 1315.

(3) Au nombre des nouveaux cardinaux créés en même temps, se trouvait Mgr Gasparry, ancien professeur à l'Institut catholique de Paris, aujourd'hui Secrétaire d'Etat de S. S. Benoit XV.

(4) *Semaine Religieuse d'Angers*, du 22 Décembre 1907, p. 1646.

Digitized by Google

âmes et l'honneur de l'Eglise. Toujours humble, il répéta que chaque fois que le Seigneur l'a fait monter en dignité, il a senti davantage la disproportion entre la grandeur de ses obligations et ses talents personnels, puis, reportant l'honneur qu'il recevait à son église métropolitaine, il tint à déclarer que c'était elle et son glorieux passé que le Pape avait ainsi voulu honorer (1).

Le surlendemain (2), Pie X, en remettant la barrette aux nouveaux cardinaux leur disait : « La Pourpre sacrée, récompense de la vertu et de la science, n'honore pas seulement les personnages qui, après avoir déjà rendu au Saint-Siège des services signalés, sont appelés à collaborer avec le Souverain-Pontife au gouvernement universel de l'Eglise. Elle honore aussi les lieux avec lesquels les nouveaux élus ont des rapports d'origine, de parenté et de gouvernement spirituel ». Assurément, Pie X a voulu surtout couronner les éminents services rendus à l'Eglise catholique par Mgr Luçon pendant toute sa vie, sa grande piété si simple, sa science, sa fermeté douce et son « talent qui est en grande partie le fruit de son travail ». Mais nous sommes aussi en droit de conclure de ces paroles, qu'en favorisant l'insigne Eglise de Saint-Rémi, le Pape a voulu également honorer la Vendée et l'Anjou en la personne de leur saint et admirable enfant (3).

Le chapeau fut imposé à Mgr Luçon par le Saint-Père dans le Consistoire public tenu le lendemain, 18 Décembre. L'Archevêque de Reims avait été nommé cardinal-prêtre au titre de Sainte-Françoise-Romaine. Il n'est pas inopportun de rappeler ici qu'avant lui, deux papes furent titulaires de cette même église, Clément VI et Grégoire XI, qui eurent des rapports avec l'Anjou (4), sinon avec la Vendée. Quelques jours après (5) la

(1) Cf. *Semaine Religieuse d'Angers* du 22 Décembre 1907, p. 1644-1647.

(2) 18 Décembre 1907.

(3) Abbé Crosnier, *Loc. cit.*, p. 464.

(4) Ce dernier surtout, Pierre Roger, fils d'un Turenne, comte de Beaufort-en-Vallée, s'il n'était pas angevin de naissance, avait reçu dès l'âge de neuf ans, en 1345, le prieuré de la Haie-aux-Bons-Hommes et le grand achidiaconé de Saint-Maurice d'Angers, il avait fait ses études en l'Université de cette ville.

(5) 27 Décembre 1907.

Digitized by Google

nouvelle Eminence prenait solenellement possession de son église presbytérale. Il rappelait que Sainte-Françoise-Romaine était, après Saint-Pierre, la première église qu'il avait visitée quand, en 1873, il était venu à Rome envoyé par Mgr Freppel pour terminer ses études, à Saint-Louis-des-Français (1).

En le recevant officiellement au seuil de la cathédrale de Reims, à son retour (2), Mgr Péchenard, évêque de Soissons, proclamait éloquemment les mérites qui motivaient la décision prise par le plus intègre et le plus indépendant des juges : une foi sans ombre ni défaillance, un amour ardent de l'Eglise, piété, modestie, simplicité, talent, charité, labeur incessant, zèle pastoral, esprit apostolique (3). On ne saurait mieux, ni plus justement dire.

Ce fut une explosion de joie dans toutes nos Marches communes et nos Mauges quand on y connut le choix du Pape. Les compliments et les félicitations enthousiastes volèrent jusqu'à Reims. Des remerciements émus y répondirent, dans lesquels le cardinal rappelait ses modestes origines. « Le bon Dieu me crucifie par les honneurs pour lesquels je n'ai ni goût ni aptitudes. Les clous sont d'or ; mais ils sont quand même des clous. » Les honneurs, disait-il encore, l'accablaient, bien supérieurs qu'ils étaient à ses forces. Et il demandait les prières de tous (4). Il n'oublie pas qu'il est fils d'un ouvrier, et quand, revêtu de la Pourpre, il paraît pour la première fois dans la chaire, c'est aux ouvriers qu'il s'adresse, les assurant qu'il est un des leurs par sa naissance et par ses prédilections (5).

Sur ces entrefaites, le vénérable cardinal Richard s'éteignit dans le Seigneur, après une existence chargée de mérites,

(1) Cf. *Semaine Religieuse d'Angers* du 5 janvier 1908, p. 29-30.

(2) 7 janvier 1908.

(3) *Bulletin du diocèse de Reims*, du 11 janvier 1908.

(4) Abbé Crosnier. *Loc. cit.* p. 448.

(5) *Ibid.* p. 448.

Digitized by Google

d'œuvres et d'années. C'est au cardinal Luçon que Mgr Amette demanda de prononcer le panégyrique de l'illustre défunt. Certes, il eût trouvé facilement des orateurs vraiment classés, au sens que l'esprit humain attribue d'ordinaire à ce mot, des voix réputées éloquentes, même sous les voûtes augustes de Notre-Dame de Paris. Il n'avait que l'embarras du choix. Mais, si le subtil et averti successeur de Mgr Richard voulut charger du fardeau de cet honneur le nouveau prince de l'Eglise, ce n'est pas seulement parce que Mgr Luçon avait été lui-même, à Belley, le successeur médiat du saint homme qu'il s'agissait de louer, ni, même, pour rendre hommage à la Pourpre qui témoignait de l'estime particulière en laquelle le Souverain-Pontife tenait le nouvel Archevêque de Reims « c'est surtout parce que le Cardinal Luçon est un prélat éminemment pieux, d'une piété qui ressemble à celle du défunt Archevêque de Paris et qu'il semble donc, à ce titre, qualifié pour montrer à quel point ce dernier fut vraiment l'homme de Dieu (1) ». J'ai tenu à reproduire ici cette appréciation d'un journal mondain qui traite ordinairement de choses moins austères, pour montrer combien ce choix fut jugé très heureux, même dans les milieux les plus divers. J'espère que les extraits donnés au début de cette notice, de l'oraison funèbre prononcée du haut de la chaire de Notre-Dame, par le cardinal Luçon, le 31 Mars 1908, montrent, plus qu'à suffire, combien Mgr Amette avait vu juste.

S'il fallait rappeler ici les actes et les œuvres de l'ancien élève de l'abbé Rousse, un gros volume n'y suffirait pas. J'ai signalé longuement, ce qui nous touche davantage : ses rapports avec la Vendée et l'Anjou. Mais, précisément parce qu'il est une de nos gloires présentes les plus pures, il nous importe à tous de savoir encore ce que cet homme de foi et de douceur — *in fide et lenitate* — a montré de bonté, de courage simple et grandiose, dans les tragiques péripéties de sa vie et de son ministère, depuis les débuts de la guerre, au milieu des constants

(1) *Le Figaro* du 1er Avril 1908.

Digitized by Google

et effroyables malheurs de sa ville métropolitaine et de son diocèse.

A Reims, comme dans nos provinces, les derniers jours de Juillet avaient passé dans l'attente et dans l'angoisse. Si près de la frontière, chacun sait ou pense savoir ce qu'est la guerre et l'invasion. Cependant on espérait encore. Le 1er Août on apprit, dans la matinée, que le décret de mobilisation était signé. A six heures du soir, les placards annonçant celle-ci étaient affichés. Une heure après, les tambours battaient la générale dans tous les carrefours de la ville. Le cardinal était préparé. Ce son n'en retentit pas moins douloureusement dans son cœur (1). Dès lors il se dévoue corps et âme et décide que, désormais, tous les jours, il dira sa messe à sept heures, non plus dans sa chapelle privée, mais à la cathédrale « en famille » au milieu de son peuple, pour la France, pour les soldats sous les drapeaux et pour les victimes de la guerre » (2), et, le soir même, il prescrit des prières publiques qui vont être dites sur l'heure « pour la France, l'armée, nos blessés et nos morts bientôt », et auxquelles il va présider. Sa voix, en les annonçant, vibre tellement, contre son habitude, que c'est à peine si ceux qui ont coutume de l'entendre, la peuvent reconnaître (3). Son premier soin est de s'occuper du sort des familles pauvres privées de leur chef par la mobilisation et auxquelles les allocations, accordées par le Gouvernement et par la ville, si généreuses qu'elles fussent, ne pouvaient pas suffire. Sous son inspiration et sous sa haute présidence, un comité est constitué d'urgence, chargé de recueillir des souscriptions et de répartir les subsides. Sur son initiative, on convertit en ambulance la maison des Œuvres (4).

Les jours qui suivirent furent partagés entre la prière, des

(1) Cf. *Le Martyre de Reims, notes de deux rémois*, I, p. 2-4. — Cl.-J. Rémy. *Reims sous les obus*, I, p. 5-6.

(2) 5 Août 1914.

(3) Cf. Cl.-J. Rémy. *Loc. cit.* p. 11. — J. Matot, *Reims et la Marne.* 1914-1915, p. 487.

(4) Cf. J Matot, *Retms et la Marne*, 1914-1915, p. 487.

Digitized by Google

visites aux premiers blessés arrivés déjà dans les hôpitaux et l'organisation des secours aux malheureux. Le Cardinal dirige souvent, lui-même, le Chemin de Croix, qui est récité tous les jours à la cathédrale, au milieu d'une affluence énorme de militaires et de civils. Les témoins remarquent son « profil d'aïeul attristé », quand il entonne le *Parce, Domine*. Passant dans la foule, un groupe de quatre soldats l'arrête. L'un d'eux s'incline devant lui : « Eminence, votre bénédiction pour nos armées, nos blessés », c'est un prêtre-infirmier ; les deux suivants baisent en silence l'anneau pastoral. Mais le quatrième n'a sûrement jamais vu d'aussi près un Evêque. Ignorant du cérémonial et voyant une main tendue vers lui, il la prend et la serre vigoureusement. Le Cardinal lui rend en souriant son étreinte et le brave garçon s'en va sans se douter de la beauté symbolique du geste qu'il vient de provoquer (1).

Le soir de l'Assomption, la procession du Vœu de Louis XIII se déroula dans la cathédrale selon le rite habituel. Mais au lieu du clergé coutumier, en surplis, le Cardinal était entouré d'une escorte unique : une centaine de soldats chantant de toute leur âme. C'étaient tous des prêtres bretons mobilisés (2).

Le surlendemain, Son Eminence apprenait la maladie du Saint-Père. Deux jours après, Elle recevait l'annonce de sa mort (3). La guerre abominable l'a tué. Les nouvelles de l'armée devenaient mauvaises. Le mouvement qui tendait à couper les Allemands en Belgique, avait échoué. On signalait l'approche de l'ennemi. Le cœur du Père spirituel se déchirait, pris en sa volonté de ne pas quitter ses enfants en un pareil moment, et son devoir de Cardinal français, électeur au Conclave, où sa voix pouvait être particulièrement utile à son pays tout entier et à l'Eglise de France si foncièrement patriote. L'hésitation n'était pas possible, Il savait d'ailleurs combien il pouvait compter sur

(1) Cf. Cl.-J. Rémy. *Loc. cit.*, I, p. 17-18.

(2) Cl.-J. Rémy. *Loc. cit.*, I,p. 20.

(3) S. S. Pie X succomba le 20 août, à 1 h. 20.

Digitized by Google

son clergé rémois et particulièrement sur son ancien secrétaire nommé déjà son auxiliaire, Mgr Neveux, que nous avons vu maintes fois avec lui en Anjou et en Vendée, sur son chapitre métropolitain et sur l'archiprêtre de sa cathédrale, M. l'abbé Landrieux.

Il partit donc, le 24, non sans avoir publié une Lettre pastorale à l'occasion de ce grave et tant douloureux événement (1). Le Conclave s'ouvrit le 31 Août, à cinq heures du soir. On sait ce qu'il advint. Le cardinal Rampolla, qui semblait désigné par les premiers votes, se trouva écarté par le *veto* de l'Autriche-Hongrie qui redoutait un Pape ami de la France. Le cardinal della Chiesa fut élu le 3 Septembre. Il prit le nom de Benoit XV.

(1) Cf. J. Matot. *Loc. cit.*, p. 487.

H. Baguenier Desormeaux.

(*A suivre*)

Digitized by Google

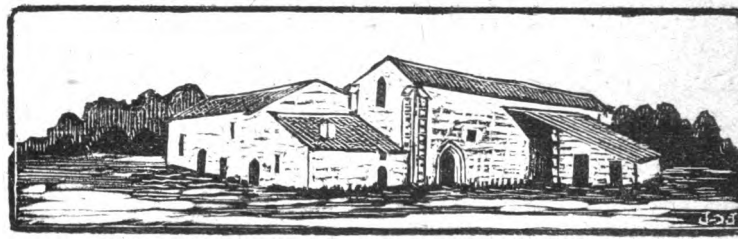

UN MONASTÈRE OUBLIÉ

Le Prieuré de Chassay-Grandmont, au diocèse de Luçon

D'après l'Inventaire du Prieuré du Bois-d'Allonnes, au diocèse de Poitiers (1) et le Cartulaire de l'abbaye limousine de Grandmont (2), le Prieuré de Chassay-Grandmont, aujourd'hui *Gramont*, en la paroisse de Saint-Prouant (Vendée), aurait été fondé vers 1200, par Richard Cœur-de-Lion, duc d'Aquitaine et roi d'Angleterre, « le plus poitevin des Plantagenets ». Il fut donné par lui à la grande abbaye bénédictine de Grandmont, au diocèse de Limoges, sous le nom déformé de laquelle il fut communément désigné dans la région qui l'avoisine, d'où *Gramont*.

Plus précis quant à la date de la fondation de cette maison, M. L. Guibert dans son étude sur *La Destruction de l'Ordre de Grandmont* (3), indique l'une des années 1195 ou 1196, et de préférence la dernière des deux.

Dans les anciennes chartes le vieux monastère du roi Richard porte le nom de Chassay-de-Grandmont, parce qu'il fut établi sur le territoire de l'ancienne paroisse de Chassay-l'Eglise,

(1) *Archives de la Haute-Vienne*, 51.

(2) *Id.* N° 1672.

(3) *Bull. Soc. Archéol. du Limousin*, t. XV. p. 237.

Digitized by Google

réunie aujourd'hui à celle de Sigournais. La « correctorie » non conventuelle de Chassay-l'Eglise releva du reste elle-même du prieuré grandmontain presque dès la fondation de ce dernier (1) qui posséda aussi la terre dite depuis de Chassay-l'Abbaye, en la paroisse de Saint-Germain-le-Prinçay, voisine de l'ancien territoire paroissial de Chassay-l'Eglise.

Situé aujourd'hui à l'écart de toute grande route, tout au bout d'un chemin charretier bordé de chênes et d'ormes, cachant derrière des murs d'aspect tout rustique les richesses de son architecture intérieure, transformé en ferme, Grandmont n'est guère connu que des paysans voisins. Aucun des nombreux auteurs qui ont étudié et représenté dans leurs ouvrages presque tous nos monuments vendéens ne lui ont fait l'honneur d'une description ou d'une gravure.

A peine Brochet (2) et Aillery (3) lui consacrent-ils quelques courtes lignes : un nom, une date... et c'est tout... Il présente pourtant un très grand intérêt, non seulement à cause de son mérite architectural, mais encore et surtout parce qu'il est resté assis sur l'intégralité de son plan primitif, demeurant ainsi pour nous un type rare et parfait de ces petits monastères ruraux, nombreux en Poitou à l'époque où le système ogival d'architecture commençait à remplacer, dans l'art de bâtir, l'ancienne méthode romane.

Cette maintenue du Prieuré dans son état premier nous est expliquée par le peu que nous savons de son histoire. Si nous considérons les dimensions du chœur de la chapelle prieurale, de la salle capitulaire, du réfectoire, nous pouvons penser que Chassay-Grandmont fut édifié en prévision d'abriter au plus dix ou douze moines de chœur et quelques convers.

Nous savons par le Recensement Général des 151 maisons de l'Observance bénédictine de Grandmont, fait en 1292, cent ans seulement après la fondation du monastère, qu'il n'abritait plus

(1) E. Aillery. *Pouillé de Luçon*, p. 91.
(2) L. Brochet : *Le canton de Chantonnay à travers l'histoire*, p. 112.
(3) Aillery, *ouv. cité*.

Digitized by Google

alors que cinq moines, nombre qui paraît s'être au moins maintenu jusqu'au xv[e] siècle durant lequel la salle capitulaire fut rebâtie sans modification du plan primitif. Pourtant, lorsqu'en 1317 le pape Jean XXII réforma la règle de la Congrégation de Grandmont et réduisit le nombre des prieurs claustraux, Chassay-Grandmont, placé sous l'autorité du Visiteur de Poitou, fut réuni conventuellement au prieuré du Bois-d'Allonne (1), au diocèse de Poitiers, filiale plus importante de l'abbaye de Grandmont. Dès lors il fut désigné dans les titres du Bois-d'Allonne sous le nom de Petit-Grandmont, par opposition à la grande abbaye-mère limousine.

Ce fait que les habitants n'y furent jamais plus nombreux qu'au moment de sa fondation, et l'absence de vie autonome pendant la plus grande partie de son existence nous donne à comprendre pourquoi, à l'encontre de presque tous les autres monastères datant de cette époque, aucun bâtiment nouveau n'est venu s'adjoindre aux constructions primitives et qu'aucune modification importante n'en a dérangé notablement la disposition intérieure.

Fig. I. — *Grande porte de la chapelle.*

Les bâtiments de Chassay-Grandmont sont élevés sur un tracé légèrement rectangulaire, à l'angle sud-oriental duquel le chœur de la chapelle s'avance en saillie comme une sorte d'éperon (*Pl. N° III*).

La seule ouverture monumentale qui donne entrée à l'intérieur du côté de l'arrivée est celle de la chapelle prieurale (*Fig. I, et bois d'en-tête*) ornée de trois voussures en retrait et faite en pointe d'ogive primordiale de bel appareil. Elle est ouverte, non à l'extrémité occidentale, mais dans le mur méridional, du côté de

(1) C[ne] d'Allonne (Deux-Sèvres).

Digitized by Google

l'épître. Un porche de bois (*Pl. N°* III-L) reposant sur une murette la surmontait, s'attachant à l'édifice par des corbelets de pierre en forme de crochets qui sortent en saillie du mur, à cinq mètres environ au-dessus du sol. Une autre porte percée dans le mur opposé donnait dans la cour intérieure (*Pl. N°* V).

Cette chapelle qui mesure environ vingt-cinq mètres de longueur était naturellement le principal édifice du monastère dont elle formait le côté méridional. Son chevet qui prolonge l'angle sud oriental se termine par une abside à pans coupés dont les angles de rencontre sont extérieurement renforcés par des contreforts sobres et robustes (*Fig.* II *et Pl. N°* III). Cette abside est percée de trois longues fenêtres ogivales.

FIG. II. — *Le chevet de la chapelle.*

A l'intérieur, la nef était sommée d'une longue voûte en simple berceau d'ogive formant carène, aujourd'hui effondrée ; les voûtes du chœur au contraire étaient partagées par des nervures qui s'abaissant de la clef de voûte venaient retomber sur de sveltes corbelets placés aux angles intérieurs de l'abside et à l'extrémité des murs latéraux (*Pl N°* II). Cette partie de la voûte, également tombée, se trouve coupée à l'endroit marqué d'un trait sur le dessin que nous donnons.

A droite de l'entrée du chœur une porte cintrée donne accès dans la partie des jardins où se trouvait sans doute le cimetière des moines, si du moins nous en jugeons par la disposition adoptée en d'autres petits monastères ruraux. Une arcature formant grand placard faisait face à cette porte dans le mur opposé.

La cour intérieure du Prieuré communiquait avec l'extérieur par un étroit couloir (*Pl. N°* III-*N*) ouvert par une porte en ogive au dedans et terminé au dehors par une simple baie rectiligne. Autour de la cour règnait un petit cloître de bois, disparu, dont la toiture s'accrochait à des crochets de pierre sortant en saillie

Digitized by Google

des murs et pareils à ceux du porche de la porte principale de la chapelle (*Pl. N°* V).

A droite du couloir d'entrée, la boulangerie (*Pl. N°* III-B) dont une petite porte extérieure — « la Porte de l'Aumône », comme on la désignait en certains monastères — est cintrée, en matériaux réemployés dont l'un porte une croix de consécration qui permet de penser qu'il pouvait exister en ce lieu un petit édifice religieux antérieurement au Prieuré du Roi Richard. (*Fig.* III *et bois terminal.*) A gauche du même couloir d'entrée, une vaste pièce voûtée en longue carène d'ogive devait servir d'écurie au bout de laquelle se trouvait une grange qui formait l'angle nord-ouest des bâtiments (*Pl. N°* III-C *et* D).

FIG. III. — *Porte de la boulangerie*

Le milieu du côté septentrional était occupé par la salle capitulaire qui faisait ainsi face à la chapelle (*Pl. N°* III-E). Reconstruite au xv^e^ siècle en ses dimensions premières, elle comprend deux nefs et six travées de voûtes reposant sur deux colonnes centrales prismatiques dépourvues de chapiteaux et dont les faces, se transformant en nervures, montent aux clefs de voûte et retombent sur des colonnes semblables accolées aux murs (*Pl. N°* I). Cette salle superbe, qui constituait la pièce d'honneur du monastère communiquait avec la cour par une porte ogivale sévère, ouverte entre deux contreforts plats et trapus. A l'opposé de cette porte, la salle du Chapitre était ajourée d'une autre porte et de cinq petites fenêtres géminées donnant gaiement sur la campagne.

Au bout de cette pièce magnifique le cellier, percé de deux petites baies en archères et voûté en simple carène ogivale, formait l'angle nord-oriental du rectangle bâti (*Pl. N°* III-F). En retour, du côté de l'Orient, il était séparé du reste des pièces habitables par un petit couloir qui logeait l'escalier d'accès au premier étage et faisait communiquer la cour du cloître avec les jardins (*Pl. N°* III-G).

Digitized by Google

A droite du couloir la cuisine, voûtée comme le cellier, avec sa grande cheminée et son évier (*Pl. N°* III-H); cette pièce communiquait avec le petit réfectoire des moines (*Pl. N°* III-I), dont la disposition architecturale est magnifique (*Pl. N°* IV). Une forte colonne centrale dont le fût octogonal repose sur une base ronde et moulurée porte un gros chapiteau à tailloir épais duquel s'échappe une gerbe d'arcs qui s'en vont partager la salle en quatre voûtes d'arêtes coupées chacune de quatre nervures. Ces nervures retombent toutes avec beaucoup de grâce sur huit faisceaux de colonnettes accolés aux murs et couronnés de petits chapiteaux fort élégants. Une porte dont l'intrados comprend deux voussures en retrait donnait sur le cloître, et en face d'elle une belle fenêtre s'ouvre sur le jardin. Un placard en ogive et la cheminée sont pris dans l'épaisseur des murs de façon qu'aucune saillie ne dérange la très noble ordonnance de cette pièce qui peut hardiment soutenir comparaison avec les plus belles de nos grandes abbayes régionales. C'est une des plus intéressantes productions de l'art médiéval monastique en Bas-Poitou.

Entre ce réfectoire et la chapelle se trouve une petite pièce qui ouvrait sous le cloître, au seuil même de la porte de la dite chapelle et qui a pu, croyons-nous, servir de sacristie (*Pl. N°* III-J).

Les pièces du premier étage correspondaient exactement à celles du rez-de-chaussée : De vastes greniers régnaient sur toute l'aile occidentale; le dortoir des moines se trouvait au-dessus de la salle capitulaire; il fut divisé au XVII^e^ siècle en compartiments par des cloisons de briques. La voûte du cellier supportait une salle percée de deux jolies fenêtres ogivales géminées bien que d'inégale hauteur et d'une baie rectiligne; là pouvait se trouver, supposons-nous, l'infirmerie. La cuisine et le réfectoire étaient surmontés de deux pièces dont l'une était sans doute l'appartement du Prieur, ou destinée peut-être aux hôtes de marque si le Prieur, comme il est probable au moins à l'origine, couchait dans le dortoir conventuel. La seconde

Digitized by Google

de ces chambres communiquait par une petite porte avec un réduit isolé, qui est la seule pièce voûtée de l'étage supérieur. Il ne reçoit le jour que par une fenestrelle longue et étroite comme une meurtrière ; ce devait être le chartrier et le dépôt des choses les plus précieuses du monastère.

Fig IV

A l'époque de sa fondation, le Prieuré de Chassay-Grandmont devait se trouver en lisière des grands bois qui couvrent encore une partie des paroisses voisines : Saint-Prouant, Rochetrejoux, Le Boupère. L'agriculture, dont les moines grandmontains se sont assurément occupés n'aurait pas toujours été, d'après la tradition locale, leur seule occupation et leur principale ressource ; elle veut qu'ils se soient livrés à l'art de la poterie (1), comme le firent certainement aussi les moines de Maillezais et ceux des Robinières de Vouvent. — L'occasion viendra de traiter plus amplement en cette Revue de « l'Art de Terre » chez les moines bas-poitevins. — Cette industrie nous est attestée à Chassay-Grandmont par la dénomination de deux lieux dits : *Le Champ de la Fosse*, dont le nom nous fixe sur le gisement d'argile exploité, comme le lieu dit : *La Fosse du Frère Joseph*, nous donne, pour les Robinières, la même indication. A Grandmont, le *Champ de la Verrerie*, nous apprend en même temps que les moines étaient également verriers. Les fours monastiques étaient situés à l'orient du monastère, où s'élève aujourd'hui une ferme qui fait partie du même domaine que le Prieuré. Là s'élevaient certainement alors des servitudes annexes, demeures des charretiers chargés d'aller quérir le bois dans les forêts voisines.

Les seuls produits céramiques de Grandmont qui aient été conservés dans son voisinage immédiat sont des carreaux de pavage vernissés ou sigillés. Le plus ancien, du XIII^e^ siècle ou du XIV^e^, est un élément de grand carrelage d'église. Recueilli

(1) Nous avons constaté plusieurs fois que les paysans des environs de Grandmont ont gardé le souvenir de cette industrie des moines.

Digitized by Google

par feu M. le vicomte de Bagneux et conservé par son fils, M. Pierre de Bagneux, au château de la Pellissonnière, voisin de Grandmont, il est décoré à plat d'une palmette en émail jaune sur fond vert avec bordure et encadrement brun foncé. Nous ne voyons pas sa place première ailleurs qu'au sanctuaire même de la chapelle du prieuré (*Fig.* IV).

Avec ce carreau ont été conservés à la Pellissonnière des pavés sigillés du xv[e] siècle qui décoraient cette seigneuriale demeure avant sa dernière restauration ; ils sont ornés de rosaces, de cercles, de feuilles d'érable ou d'autres feuillages fantaisistes (*Fig.* V).

Une autre série, du xvi[e] siècle, plus richement décorée, servait tout récemment encore, au vieux logis de la Baudonnière de Monsireigne, à trois kilomètres de Grandmont.

Provenant d'un édifice précédent, ils furent réemployés dans la reconstruction de la Baudonnière qui fut faite, ainsi que le dit l'inscription lapidaire de la porte principale, par « M[e] Jean Loyau et D[lle] C. Majou, en 1716 ». Ces carreaux sont aujourd'hui gardés, partie au château de la Pellissonnière, partie au château du Puy-belliard, chez M. Paul Querqui, propriétaire de la Baudonnière ; ils attestent qu'au xvi[e] siècle les fours de Grandmont fonctionnaient encore et qu'ils pouvaient satisfaire le luxe familial d'une clientèle civile et aristocratique. Ils sont ornés en relief, de divers sujets ; l'un d'eux (*Fig.* VI), nous montre un chevalier armé de l'épée, coiffé du casque à mézail et montant un cheval empanaché ; sur d'autres, une châtelaine semble filer, un homme d'armes passe, portant la grande vouge à l'épaule (*Fig.* VII) ; ailleurs un faucon de chasse fond sur sa proie, ou bien des animaux domestiques paissent au milieu

Fig. V

Fig. VI.

Digitized by Google

des fleurs pendant que derrière eux un canard prend son vol (*Fig.* VIII), enfin sur une autre un cerf traverse au galop et, autour de l'animal, une devise en caractères retournés que nous n'avons pu lire entièrement à cause de l'usure, porte entre autres les deux mots renversés : FORTVNE PASSE... (*Fig.* IX).

FIG. VII.

A l'abbaye de la Grainetière (12 kil.) de Grandmont à vol d'oiseau, dans une réparation ancienne qui fut faite au pavage du grenier furent employés deux carreaux qui proviennent certainement de Grandmont : l'un d'eux porte, comme sur un de ceux de la Baudonnière, un cercle dans un carré encadrant un oiseau de chasse — les deux sujets ont été faits dans le même moule, seule la bordure est plus petite ; — l'autre carreau est orné, dans un cadre semblable à celui du premier, d'un cerf dont il n'a pas été trouvé de similaire à la Baudonnière mais qui appartient certainement à la même fabrication (*Fig.* X). Nous ne pensons pas que les moines de la Grainetière, qui exploitaient des fours à chaux (1), se soient occupés de poterie. Peut-être le pavage de leur église abbatiale, composé de rosaces et de fleurs de lys gothiques, venait-il aussi des fours de Grandmont, comme les deux carreaux de réparation de leur grenier ?... C'est là pourtant une hypothèse qui ne repose que sur le voisinage des deux monastères.

FIG. VIII.

(1) Renseignement du propriétaire de la Grainetière, M. le lieutenant Pilastre. C'est à lui et aux siens que la Vendée doit l'heureuse conservation de ce vieux et si intéressant monastère roman qu'une autre main voulait acquérir pour exploiter commercialement les pierres de ses ruines si prestigieuses. Tous ceux qui s'intéressent à l'art religieux du passé poitevin doivent féliciter la famille Pilastre de son opportune intervention et l'en remercier.

Digitized by Google

Ainsi grâce aux aimables complaisances de M. Pierre de Bagneux, de M. Paul Querqui, de M Gustave Pilastre, et de M. François Giraud, fermier de Grandmont, il nous a été possible d'écarter un peu le voile d'oubli tombé sur le petit monastère que jadis un roi puissant voulut faire beau ; nous les en remercions vivement. Aujourd'hui, un toit à porcs encombre la cour claustrale de Grandmont, les bœufs ruminent dans sa chapelle et les vaches dorment sur leur fumier dans les deux nefs de sa belle salle capitulaire ; savons-nous si dans les temps à venir le caprice sacrilège d'un ignare ne le ruinera pas tout à fait ?... L'utilitarisme brutal a déjà tant dévasté chez nous !... alors ces lignes seront peut-être seules à garder mémoire de ce qui fut sur notre sol, au temps des Bénédictins, un sanctuaire de prière, un sanctuaire d'étude, un sanctuaire d'art.

FIG. IX.

FIG. X.

RENÉ VALLETTE et L. CHARBONNEAU-LASSAY.

Digitized by Google

Fac-Simile réduit d'un Diplôme
Aux Morts de la Grande Guerre
Par M. Marcel FLEURY.

IN MEMORIAM

A Madame Guynemer
mère du héros disparu.

Ne cherchez pas, Madame, où dort l'Enfant sublime,
Ne pleurez pas, surtout, d'ignorer son tombeau :
N'avez-vous pas gardé, bien à vous, tout intime,
La couche où, nouveau-né, il dormit : son berceau !

Berceau de Guynemer ! entouré par les Anges
Qui contemplaient, déjà, dans l'Enfant endormi
Leur frère... si petit, si frêle dans ses langes,
Pendant que vous berciez en chantant à demi.

Digitized by Google

Il était tout à vous, ô mère douloureuse !
Ignorant les espaces son œil lorsqu'il s'ouvrait,
Vous cherchait, souriait... Et vous êtiez heureuse.
Ne sachant pas qu'un jour l'Ange s'envolerait...

***

Hélas ! l'heure a sonné où notre Douce France
Par le Hun détesté vit son sol investi...
Chantant la Marseillaise et vibrants d'Espérance
Nos fils, pour la venger, un beau soir sont partis.

Les petits fantassins couraient à la frontière...
Sombres heures !. . Ce fut la Marne, puis Verdun,
Où la France debout, déchirée, grande, fière
Dit à l'envahisseur : « Tu n'iras pas plus loin ! »

Volant à plein ciel bleu, nos grands oiseaux de France
Protégeaient notre armée de leur vol triomphant :
A nos petits soldats, messagers d'Espérance ;
Abattant, sans pitié, l'aigle noir allemand !

Mais, au-dessus de tous, l'un d'eux toujours s'élève ;
Plus haut, toujours plus haut, monte son envol blanc.
Terrible et magnifique, incarnant notre rêve,
Il fond sur l'ennemi, l'abat : c'est votre enfant !

C'est votre enfant, Madame, et c'est aussi le nôtre,
Ce héros si français nous appartient un peu.
Sa gloire a rejailli sur tous ; et tous les autres
Etaient nos fils,.. et nous l'aimions comme l'un d'eux !

Quand les oiseaux de nuit s'écrasaient sur la terre
Les soldats accourus discutaient à l'entour :
« C'est notre Guynemer : l'alouette guerrière !
— Encor ! — Notre alouette a vaincu le vautour ! »

Digitized by Google

De son aile légère, il n'effleurait la terre
Que pour monter plus haut, là-bas, dans le ciel bleu
Que son œil explorait... Et l'ardente prière
De son cœur de croyant allait tout droit vers Dieu !

Guynemer a volé de victoire en victoire
Plus de cinquante avions sous ses coups ont péri
Pouvait-il ajouter encore à tant de gloire ?
Il vivait dans le ciel et le ciel nous l'a pris.

***

« L'Enfant est mort ! » dit-on. Jour de deuil et de larmes !
— Non ! Il vit glorieux, mais il s'est envolé
Vers les étoiles, loin de ses compagnons d'armes :
Il ne dort pas, là-bas, sous un tertre isolé...

En le voyant au seuil des portes éternelles
Les phalanges sacrées, frémissantes d'émoi,
S'ouvrent pour accueillir l'Enfant aux blanches ailes,
Au cœur tout constellé de palmes et de croix.

Un nouveau « Saint de France entre dans l'Epopée
Etoile qui s'allume en notre firmament :
Et Michel abaissant son glaive flamboyant
Fait à l'Enfant de France un salut de l'Epée !

Une palme manquait, la palme du martyre :
Dieu la lui a posée près de ses palmes d'or...

. . . . . .

Ne cherchons pas le tertre où avec un sourire,
Guynemer glorieux, notre héros s'endort !

L. DE KERGUY.

Novembre 1917.

Digitized by Google

UN VENDÉEN OUVRIER ET POÈTE

Pierre DUPONT, de Rocheservière,

MORT AU CHAMP D'HONNEUR, 1893-1916

A Nîmes, dans ce pittoresque jardin de La Fontaine qui fait, avec la Maison Carrée et les Arènes, l'orgueil de la cité ; au pied des terrasses qui s'étagent jusqu'à l'antique Tour-magne ; en face des ruines imposantes du temple de Diane et des Bains romains que baignent les eaux d'une rivière qui jaillit en bouillonnant, comme à Vaucluse, des profondeurs de la colline, ses compatriotes ont érigé une statue de marbre au boulanger-poète Reboul.

Le forgeron-poète, Pierre Dupont, qui vient de disparaître à vingt-trois ans, avant d'avoir donné la mesure d'un talent qui, sans atteindre à l'art si parfait du poète nimois, s'annonce puissant et fécond, recevra-t-il jamais, dans la petite cité vendéenne où il naquit, les honneurs décernés à Reboul ? Non, sans doute ; ou, si quelque monument rappelle son souvenir, ce sera parce qu'il fut, comme la plupart de ses camarades d'enfance, un des héros et une des victimes de la grande guerre. D'ailleurs, ses contemporains connurent et apprécièrent plus encore ses vertus que son talent littéraire : il fut, en effet, le modèle du bon fils et du parfait ouvrier.

C'est au foyer familial que son âme se façonna à l'amour du bien et s'ouvrit à l'amour du beau. Tant de nobles pensées qui enthousiasmèrent son âme, tant de généreux sentiments qui firent battre son cœur, s'épanouirent comme les fleurs naturelles d'une riche nature, préservée et écondée par une bonne éducation, une rare piété filiale et une fidélité inébranlable à des convictions éclairées.

Digitized by Google

*
* *

Pierre Dupont naquit à Rocheservière en 1893. Aîné d'une famille de cinq enfants, il apprit le métier de son père : celui de forgeron. Intelligent, curieux, méditatif, il ne recherche point la société turbulente de ses camarades et préfère se retirer dans la solitude pour étudier. Un défaut naturel de prononciation le rend timide et favorise son attrait pour la vie intérieure de l'esprit. « Cette infirmité, écrit-il un jour, a créé en moi un besoin d'isolement et une excessive timidité. Au lieu de me tourner vers mes semblables dont bien peu ont pénétré le mystère de mon âme, je me suis tourné vers les maîtres de l'art et de la pensée qui m'ont donné les jouissances spirituelles que me refusaient, ou à peu près, mes contemporains. De là m'est venu la vocation de m'élever, moi aussi, vers ces sommets superbes de l'idéal, et peu à peu je continue mon ascension. »

Dès sa sortie de l'école, aux heures de loisir que lui laisse le travail de la forge, il cultive le dessin et la musique et bientôt il s'essaie aux travaux artistiques du fer. On comprit de bonne heure, dans la famille, que le jeune Pierre ne pourrait passer sa vie à fabriquer des socs de charrue. A dix-sept ans, il partait pour son tour de France. Ce ne fut point pour lui, comme pour tant d'autres, un tour, en liberté, à travers la France, loin de toute autorité et de tout contrôle. Il n'eut qu'un but : s'instruire.

Nantes fut sa première étape. La serrurerie, c'était pour l'heure tout son rêve. Mais à Nantes, il trouve des Maîtres qui l'initient au dessin d'ornement, et chaque soir, ses bras fatigués de faire résonner l'enclume, s'arment du crayon des artistes pour retracer, aux cours des Beaux Arts, qu'il fréquente assidûment, les divers styles de la ferronnerie.

Ce travail ne suffit point à son âme où chantent déjà tant d'harmonies... Sous la direction de l'Organiste de la Cathédrale, il perfectionne ses études de musique et dans sa chambrette, sur un modeste harmonium, fruit de ses premières économies, il passe délicieusement ses récréations d'ouvrier à travailler les œuvres des maîtres de l'orgue qu'il fera entendre le dimanche à

Digitized by Google

Rocheservière, car, chaque samedi soir, il fuit la grande ville.

On est aussi avide de le revoir dans la famille qu'il est heureux lui-même de réchauffer son âme aux chaudes affections du foyer.

A Nantes, la serrurerie lui révèle la ferronnerie ; et dès lors il ne rêve plus que de Paris où les ferronniers gardent les secrets de leur art.

Il réussit à entrer, en 1912, aux ateliers Robert, les premiers de France.

Dans ce Paris qui a faussé tant d'esprits et corrompu tant de cœurs parmi le monde du travail, il reste ce qu'il fut à Nantes, un ouvrier simple, laborieux et probe. Il se donne tout entier à son art ; il en visite les musées et en étudie les chefs-d'œuvre. Ses progrès sont rapides. Dès la seconde année, un de ses travaux, exposé au salon, y est couronné... Ce que cette âme si élevée et si religieuse eut à souffrir de camarades, victimes pour la plupart des errreurs et des vices trop justement reprochés à la classe ouvrière, on le devine aisément. Certain lundi matin, il y eut une belle aubade à l'atelier en l'honneur du nouveau venu : ne l'avait-on pas vu, la veille, entrer à l'église de Clignancourt à l'heure des vêpres ! Devant sa crânerie les attaques cessèrent vite. A quelque temps de là, à son tour, il entraînait l'un de ses détracteurs dans cette église où il se rendait chaque dimanche, d'ordinaire, pour tenir l'orgue d'accompagnement au chœur. L'ignorance et la sottise, la grossièreté et l'avilissement, faisaient souvent saigner son âme. Le « prolétariat conscient » dont il voyait chaque jour les beaux gestes ne lui inspiraient que dégoût et pitié. A ce contact, lui si parfaitement éclairé de ses droits et si scrupuleusement observateur de ses devoirs, s'affermissait de plus en plus inébranlablement dans ses convictions religieuses et patriotiques, ainsi que dans son amour du beau et du bien. « Ah ! que je comprends bien aujourd'hui, écrit-il, les bienfaits de la bonne éducation que j'ai reçue de vous, bien chers parents ; il faut vivre ailleurs, dans un autre milieu, pour la bien apprécier. Les liens d'affection qui l'atta-

Digitized by Google

chaient aux siens, loin de s'affaiblir, se fortifiaient par l'éloignement. Il vit en communion étroite avec sa famille dont le souvenir l'accompagne comme une apparition bienfaisante et tutélaire. « Je pense toujours à Vous ; même dans les quelques instants de plaisir que je me permets. Je me dis : Ah ! si toute la famille était là !... Comme ils seraient contents ! »

D'ailleurs, dès son arrivée à Paris, il a cherché et trouvé une nouvelle famille où il rencontrera un guide, des amis dignes de son grand cœur et les distractions qu'il préfère : la Maîtrise de Clignancourt, fondée par un vicaire de la paroisse, l'abbé Théodas, sur le modèle de la célèbre « Manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de bois ». C'était bien le milieu providentiel qui convenait à son âme d'artiste.

C'est à ce moment qu'il découvre ce qui va le passionner désormais : la Poésie. Sans doute, il goûte la littérature et les poètes depuis longtemps ; mais il ne s'est pas essayé encore à la composition.

Une ouvreuse de l'Opéra, dont le fils fréquente la Maîtrise lui facilite, ainsi qu'à un ami, l'entrée du Temple de la musique pour la répétion générale de Parsifal. Ce fut un enchantement et une révélation ...! L'audition de quelques autres chefs-d'œuvre, la représentation de Cyrano de Rostand en particulier, achevèrent de le pousser à rimer.

Ses premiers essais lui causèrent une surprise en même temps qu'un enivrement : les mots, les images, les rimes tombaient « en cascades ». Il se mit à étudier la prosodie. Il lut avec avidité les classiques, les romantiques et les modernes. Durant un an et demi, il déploya une activité intellectuelle intense.

Sa première composition est un drame en vers : « Glas et carillons », œuvre jeune et touffue qui exalte l'âme vendéenne au temps de la guerre des Géants. Puis, en même temps qu'il travaille sur son harmonium, — un vieil ami qui le suit partout, — la partition de Parsifal, il écrit une version nouvelle du roman de Chrétien de Troyes. La guerre, qui va l'arracher à son atelier, va lui ouvrir aussi de nouvelles sources d'émotions et d'inspiration.

Digitized by Google

*
* *

Exempté avant la guerre, il souffre de n'être point parti des premiers. « A l'heure où tous, jeunes et vieux, courent contribuer à la défense de la France, croyez-vous que l'on puisse vivre, sans remords, tranquillement au sein de la famille, même lorsqu'on en a légalement le droit. » Et son âme tressaille de tous les frissons et de toutes les espérances qui agitent la France durant les grands jours d'Août et de Septembre 1914. Il chante, au jour le jour, ses émotions patriotiques en des strophes d'une belle envolée et parfois d'un souffle puissant dans un premier recueil de vers qu'il intitule : « Visions d'Epopée ». Puis, en forme de sonnets, il écrit une autre collection de pièces sur les fleuves célèbres de l'histoire : « Dans les miroirs de l'onde »

Le neuf Novembre il est incorporé au 57e d'Infanterie. Il part, fier et confiant. «Fais ce que dois, advienne que pourra, écrit-il à ses parents ; c'est ma devise, que ce soit aussi la vôtre. »

Depuis son départ, les siens n'entendirent jamais l'écho d'une plainte. Il dut souffrir cependant puisqu'il tint, près d'une année et demie, les tranchées dans un secteur, fameux depuis, celui de Craonne. Sa plus grande souffrance fut toujours de penser aux inquiétudes de sa famille. Avec une insistance touchante, ses lettres apportent des paroles de réconfort. « Je vous sais l'âme assez haute pour accepter comme moi les plus durs sacrifices... Sachez que je trouverai ma tâche moins pénible si je vous sais courageux dans l'épreuve... Je suis sûr qu'à travers vos larmes un sentiment de fierté vous redresse de me savoir, moi aussi, au poste d'honneur, à la frontière... Je suis sûr que vous n'êtes pas de ceux et de celles dont les lamentations emplissent vainement nos cités. »

Cette force d'âme, il la puise dans une foi religieuse profonde et simple. « Dès mon arrivée sur la terre de feu, dit-il, j'ai pu me nourrir du pain qui fait les forts. » Aux jours les plus durs, il fait sienne une parole de saint qui exalte son courage. « Il faudrait me payer bien cher pour mener de plein gré une exis-

Digitized by Google

tence pareille ; je ne le ferais pas pour un million, mais je le fais pour l'amour de Jésus-Christ. »

Il se prépare en parfait chrétien à affronter les dangers de l'offensive. « Demain matin je me préparerai au combat par la sainte Communion et avec Dieu dans mon cœur je serai fort dans la mêlée. Et si Dieu me demande comme à tant d'autres le sacrifice de ma vie, je serai prêt à le faire pour ces deux idéals : *Dieu et la France.* »

Cette âme généreuse souffle l'énergie à ceux qui l'entourent par ses chants et ses compositions de circonstance. Nombreuses sont les poésies qui ont vu le jour dans « l'ombre des tranchées ». C'est sous ce titre qu'il demande à sa famille de les collectionner. On y trouve l'écho, parfois des souffrances, mais surtout des plus nobles aspirations des Poilus. Et lui qui pense si souvent aux joies de ce « Retour » après la victoire qu'il a chanté avec une émotion prenante, il ne cesse de répéter autour de lui comme aux siens : « Qu'il faut tenir, qu'il ne faut pas s'attendrir, ni s'attrister sur la séparation. » Et les vers suivants sonnent comme l'écho le plus profond de son âme et comme les derniers mots d'un testament, puisqu'en effet l'heure suprême approche.

« Nous n'avons pas encore terminé notre tâche
Et songer au retour serait perfide et lâche,
Avant d'avoir livré le combat rédempteur
Qui nous rendra la paix, la victoire et l'honneur. »

Le canon de Verdun tonne depuis plus de deux mois. Depuis longtemps notre héros a fait son sacrifice. Il écrit encore : « Pendant les jours graves qui vont s'écouler, je vous confie, mon cher Papa, pour la réconforter toute la chère famille, et surtout ma pauvre Maman dont je souffre de loin le martyre... Ah ! pendant ces tristes jours, vous saurez trouver les paroles qui réconfortent. Vous puiserez tous la patience et le courage d'abord dans la prière et aussi dans la lecture de mes poèmes où j'ai mis le meilleur de mon âme. Relisez-les souvent et dites-vous bien que celui qui les a écrits saura mettre en action les sentiments qu'il exprime. Et maintenant, trêve de larmes et de

Digitized by Google

sensiblerie ; nous devons nous faire un cœur de pierre dans la tâche à accomplir. »

Le 7 Mai 1916, ce jeune homme, orgueil et espoir de sa famille, modèle du parfait artisan et du soldat qui tombe en héros, gloire peut-être un jour de notre Vendée, disparaissait à Verdun sous les décombres du fort de Tavannes, et, dans la sublimité de son holocauste, réalisait le plus noble de ses rêves poétiques :

« Et si tu dois tomber dans l'horrible carnage
Du moins tu laisseras en suprême héritage
Ce livre inachevé que ton doigt languissant
Dans un suprême effort signera de ton sang. »

***

Que vaut l'œuvre poétique de cet enfant du peuple qui s'est initié tout seul à l'art difficile que les anciens réservaient aux favoris de la divinité, aux disciples des Muses ?

C'est assurément une œuvre au moins curieuse, qui surprend le lecteur, lorsque celui-ci apprend que cet ouvrier a été lui-même son propre maître, qu'il n'a jamais fréquenté d'autre école que celle de son village, jamais préparé d'autre grade que son certificat d'études et que, s'il eut des professeurs pour le dessin, la musique et la ferronnerie, il n'eut même pas un guide pour la littérature. Il s'est formé uniquement par la lecture et la réflexion. Voilà ce qui explique les lacunes de ses compositions et fait en même temps mieux ressortir les riches qualités de son esprit.

Son œuvre, qui représente plusieurs milliers de vers, dénote une vraie fécondité, puisque, ouvrier gagnant son pain à la sueur de son front, il ne rime qu'à ses rares heures de loisir ou au milieu des tracas des camps et des dangers de la guerre. Car, ce jeune poète ne cède pas à l'exaltation d'une imagination en mal de rêves et de chimères. « La poésie ne saurait être pour moi qu'un passe-temps ; ce serait folie de songer à autre chose ». Il ne « lâche pas la proie pour l'ombre ». Toujours assidu aux heures de travail de l'atelier, il n'oublie pas, à l'époque de la paie, « de mettre un bon billet à la Caisse d'épargne ».

Digitized by Google

Il brille manifestement aussi par la facilité, on pourrait même dire, par trop de facilité du style et de la rime. « Les soirs écrit-il, où l'inspiration me tenait, j'écrivais de suite plusieurs pages sans rature ». Il goûte peu le conseil de Boileau que pourtant il n'ignore pas.

" Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,
Polissez-le sans cesse et le repolissez. "

« Dans quelle école le rossignol apprend-il à chanter ? s'écrit-il naïvement. Son chant est un don de Dieu ; il en est de même du poète.

Et l'on n'apprend pas plus l'art du vers en Sorbonne,
Que l'abeille n'apprend l'art du miel à Narbonne. »

Cette exagération, qui lui échappe dans l'enivrement du début, devait faire place bientôt à un regret. Il se rend compte de ce qui lui manque et accepte avec empressement l'offre d'un ami de le mettre en relation avec un professeur de l'Institut catholique de Paris.

La déclaration de guerre anéantit ce projet. Combien la direction d'un Maître eut contribué à développer sa culture générale, à affiner son esprit et à le pousser à rechercher le fini et l'originalité qui font le mérite de toute œuvre d'art !

Il reçut pourtant un jour des conseils et des encouragements qui venaient de haut : de M. de Pomairols. Le célèbre poète, très sympathique aux débutants, s'intéressa vivement à son cas, l'entretint longuement et le congédia en lui disant : « Continuez, vous arriverez à faire tout à fait bien. »

Cet esprit jeune, abandonné à lui-même, se trouvant en face des diverses formes du beau littéraire dont il a, dans son immense lecture, parcouru les œuvres principales, opte franchement pour l'art classique. Il en trouve bien les règles « un peu sévères » ; mais cette forme lui paraît la plus belle. Il a « horreur de la licence des modernes qui ont abandonné à la fois la rime et la mesure » ; il ne se laisse nullement influencer par l'engouement du jour et crie que c'est à désespérer de la littéra-

Digitized by Google

ture, quand on lui parle de ceux qui « écrivent des poèmes en prose ».

Ces vues qui ne sont point sans doute celles d'un esprit raffiné qui a suivi l'évolution des genres et subi les influences de ses contemporains dénotent assurément un bel équilibre des façultés dont le concert est dirigé par une saine raison.

Il fallait, en effet, un robuste bon sens pour se former, sous les impressions contradictoires de lectures les plus variées, un goût sévère et délicat, rarement en défaut, comme on pourrait s'attendre à le rencontrer chez un autodidacte.

Il fallait aussi une âme naturellement droite et orientée dès l'enfance vers le beau et le bien pour qu'elle fut si féconde en belles pensées, en sentiments nobles et délicats, car il possède, il me semble, ces qualités maîtresses du poète : le don du sentiment et de l'image. Cependant la raison, chez lui, ne perd jamais sérieusement ses droits ; s'il sacrifie parfois au rythme et à l'abondance des riches descriptions, il suit quand même le développement logique de l'idée, avec une rigueur faite pour surprendre chez un novice.

N'est-il pas intéressant de remarquer que cette âme neuve qui, seule, cherche sa voie à travers des sentiers si inextricablement entrelacés d'une culture raffinée et pénétrée d'influences exotiques les plus diverses, s'engage d'instinct et sans hésiter dans celle du classicisme vers laquelle « des essaims nouveaux » de jeunes esprits s'envolent aujourd'hui et que Maurice Barrès définissait ainsi naguère. « Devenir classique, c'est décidément détester toute surcharge, c'est atteindre à une délicatesse d'âme qui, rejetant tous les mensonges, si aimables qu'ils se fassent, ne peut goûter que le vrai ; c'est en un mot, devenir plus honnête ».

« Ne goûter que le vrai, devenir plus honnête », notre ami eut aimé ce programme : avant de le connaître, il l'a rempli naturellement.

Ce n'est qu'après sa mort qu'un premier rayon de gloire est venu récompenser ses efforts. Il avait envoyé une pièce : « In

Digitized by Google

memoriam » au concours de poésie, organisé par « les Rosati du Calaisis », dont le président est le distingué professeur du Lycée de Calais, M. Milléquant. Le Jury, présidé par Jean Aicard, de l'Académie Française, lui décerna le premier prix. Depuis lors, le *Glaneur*, organe de la Société, a continué de publier régulièrement ses œuvres.

Il était juste que la *Revue du Bas-Poitou* reçut un écho des honneurs décernés à un fils de la Vendée.

***

L'existence si courte et si pleine de Pierre Dupont évoque le souvenir de ces artisans d'autrefois, épris d'amour pour leur art et fervents de tout noble idéal, au fond, vrais poètes qui gardaient avec la pureté de leur âme la délicatesse d'une sensibilité exquise, qui fréquentaient la corporation et la confrérie et goûtaient un bonheur pur et profond, en pâlissant sur un chef-d'œuvre, au sein de leur famille et à l'ombre des cathédrales. Il n'y a pas mince mérite aujourd'hui à revenir à cette tradition pour le jeune ouvrier qui n'a d'autre défense que sa volonté et d'autre ressource que ses bras ; il est beau autant que rare de le voir vaincre toutes les difficultés, éviter tous les écueils et atteindre au point culminant de sa profession ; il y faut du talent, de l'héroïsme, presque de la sainteté. La poésie fut l'apparition de beauté qui souleva le plus puissamment l'âme de Pierre Dupont vers les sommets de l'idéal. Certes, on aurait grand tort de lui reprocher de se livrer à ses attraits :

« Non, tes mains d'ouvrier ne sont pas assez blanches
Pour feuilleter le livre auguste où tu te penches... »

N'eut-il pas réussi dans ses essais poétiques, qu'il y eut au moins goûté des joies réconfortantes,

« J'oublie en ces instants l'existence et ses maux, »

Et savouré la satisfaction très noble, la seule d'ailleurs qu'il ambitionne de voir, après la lecture de ses poèmes,

« Un peu d'émotion en des regards amis ».

Digitized by Google

Cette émotion, elle brillera longtemps dans certains regards, qui chercheront désormais le meilleur de lui-même dans les humbles vers où il s'est efforcé de retenir :

« ..... les brèves visions
Qui passent, radieux et frêles alcyons
Emportés par le vent ..... »

Puissent, ses strophes, conserver pour l'édification des artisans qui seront demain les ouvriers des restaurations attendues, le mystère d'une âme exquise et forte. Tous applaudiront à cette apologie, qui pour les siens devait être un adieu, puisque ce sont les derniers vers tombés de sa plume :

« ... Je redis à ma muse inquiète
Que le fier rossignol, ce nocturne poète,
Ne couvre point le cri de l'infime grillon,
Qui chante monotone au creux du noir sillon,
Que toutes les splendeurs du lis et de la rose
N'enlèvent point son charme à la fleurette éclose
A leurs pieds, dans la mousse, et que le cèdre altier,
Au roseau frissonnant sur le bord du sentier,
Ne ravit point sa part d'azur et de lumière ;
Que le palais, parfois, abrite la chaumière ;
Et que dans l'univers, chacun sous le ciel bleu,
Être ou chose, a sa place au grand soleil de Dieu ! (1) »

HENRI GRELIER.

(I) On eût aimé sans doute à lire de plus longs extraits des œuvres de Pierre Dupont. Plusieurs de ses meilleures pièces devaient en effet paraître à la suite de cette étude ; mais les circonstances ne l'ont pas permis.

Digitized by Google

ALORS, ILS LE RECONNURENT

(Conte de Pâques pour le temps de la guerre.)

C'est le soir de Pâques, d'une Pâque du temps de guerre, où il n'y a ni messe en musique, ni habits de fête, ni promenades à la campagne ; jour de Pâques qui ne se différencie pas du Vendredi-Saint, car les hommes qui sont là, ont fait la même besogne l'un et l'autre jour : même travail de défense, même travail de mort, le jour de pénitence et le jour de fête. C'est toujours pour eux le " crucificatus est " et ce n'est jamais le " Resurexit ! ".

Ils sont là une dizaine, à l'arrière des lignes, au repos dans une sorte de grange mal close. Ils viennent des tranchées et nonchalemment étendus, ils sont encore à demi-assourdis par l'éclatement continuel des obus, le tonnerre des canons et le crépitement des fusils, la perpétuelle surexcitation des nerfs et la perpétuelle tension d'esprit que provoque l'imminence du danger. Ils semblent songer ; leurs yeux ont la fixité que donne au regard l'absence de la pensée ; car leur pensée est loin ; ils songent à leur foyer qu'ils ont laissé depuis si longtemps ; ils songent à leur mère, à une épouse, aux têtes blondes qu'ils caressaient à tous ceux que le clairon de la mobilisation leur a fait abandonner, avec courage certes, mais non toutefois sans un plissement douloureux au cœur ni sans un pleur furtivement essuyé. Ils songent à leur chez eux ; ils méditent la dernière lettre reçue, ils en revoient les moindres détails et en savourent les caresses incluses.

... Le jour baisse, les ténèbres étendent leur voile sur la campagne la lune se lève, immense disque de sang à l'horizon, et par une fente à la clôture de la grange, un large pinceau de lumière troue l'obscurité qui, dans les angles de la pièce s'épaissit de plus en plus.

Un silence étrange règne sur ces lieux, qui contraste violemment avec le mouvement et le bruit auxquels ces soldats étaient, pour ainsi dire accoutumés il y a quelques heures à peine. Toutefois, de temps en temps, ce silence est rompu par la détonation plus proche de

Digitized by Google

quelqu'obus ; mais ces hommes sont à ce point habitués à de tels bruits qu'aucune contraction des muscles de leur visage ne trahit la surprise.

Soudain un endroit de la grange fut plus vivement éclairé ; une sorte de fantôme se formait, baigné par le rayon de lune ; insensiblement une forme humaine se précisait, et prenait peu à peu l'aspect d'un homme majestueux, vêtu d'une longue tunique blanche, les cheveux flottant sur les épaules.

Longtemps il resta immobile. Puis tout son corps fut comme phosphorescent, un halo illumina son front d'une auréole qui fit resplendir l'or de sa chevelure. Il redressa sa haute taille et sembla alors un être merveilleux dans le rayon argenté de lumière lunaire. Il agita son bras droit et le geste qu'il fit fut une bénédiction.

Alors ils le reconnurent ! C'était Jésus ressuscité qui venait, comme autrefois à Magdeleine et aux Saintes Femmes, leur apporter le réconfort de sa consolante présence.

C'était Jésus ressuscité qui venait les soutenir, par sa divine pensée dans leur effort quotidien et dans le perpétuel sacrifice d'eux-mêmes.

C'était Jésus ressuscité qui venait leur apporter la vision de sa résurrection, leur donnant ainsi l'assurance qu'eux aussi, s'il leur arrivait de verser leur sang sur ce Golgotha, ressusciteraient comme lui dans la gloire et dans l'immortalité.

C'était Jésus ressuscité, Celui qui avait dit aux apôtres dans le cénacle, " *Pax vobis* ", qui venait, dans ce nouveau cénacle, où on ne respirait que la poudre, que la souffrance, que la mort, où il n'était question que de lutte, que de guerre, qui venait apporter la branche d'olivier et redire le " *Pax vobis* ". Paix à vous, héroïques soldats, paix à vos âmes, en attendant la paix matérielle et morale que vos efforts attireront sur notre patrie.

... Alors, ils le reconnurent. C'était Jésus ressuscité.

GEORGES TATTEVIN.

Digitized by Google

UN PARC

La volupté du rêve en des décors illustres,
O ! Parc, enorgueilli de tes hauts catalpas,
Vers tes gazons, tes fleurs et tes nobles balustres
Attire bien souvent ma pensée et mes pas.

Tu répands dans l'air pur le parfum de tes roses.
La brise mollement fait onduler tes fleurs,
Entr'ouvre les boutons où l'abeille se pose
Et confond tes parfums, tes bruits et tes couleurs.

La corolle embaumée de toutes tes violettes
Exhale une senteur qu'emporte le zéphir ;
Et tes glycines bleues, en inclinant leurs têtes,
Semblent vouloir tomber, semblent vouloir mourir.

Puis tes jolis muguets aux grelots faits d'albâtre
Mêlent confusément leurs feuilles et leurs fleurs
Au pied de tes lilas dont le dôme rougeâtre
Dessine sur le sol et l'ombre et la fraîcheur.

Digitized by Google

Dans tes pins, ondoyant indolemment leur cime,
Les oiseaux discoureurs font entendre leurs chants ;
Et, sur ton lac, un cygne au port fier et sublime
Glisse sur l'onde calme en des tours nonchalants.

. . . . . .

..... Puis, quand le crépuscule aux tons divins et rouges
A teint le joli parc de ses reflets changeants,
La lune, au fond des cieux où rien d'autre ne bouge,
Recolore les fleurs de ses rayons d'argent.

MARCEL BERTRAND.

Digitized by Google

NOS MORTS

M. Ernest ROBERT du BOTNEAU

C'est avec un véritable sentiment de tristesse que nous avons appris la mort presque soudaine de M. Ernest Robert du Botneau, décédé à Fontenay-le-Comte, dans sa 85e année, le 1er Janvier 1918.

Avec M. Robert du Botneau, disparait toute une époque, époque dont il conta ici même plusieurs chapitres, sous le pseudonime *R. de la Vergne*, avec un charme que nos lecteurs n'ont pas oublié.

Les Fontenaisiens se souviendront longtemps de cet alerte, fin et beau vieillard, à l'accueillant sourire, à la main généreusement tendue, qui tenait tout à la fois du gentilhomme par la distinction de ses manières et de l'artiste par la culture de son esprit et sa maitrise musicale.

M. Robert du Botneau appartenait à l'une de ces vieilles familles fontenaisiennes qui, par leur parfaite honorabilité autant que par l'éminente qualité des services rendus, sont la parure d'un pays. Sa foi profonde, la droiture de son jugement et la délicatesse de son cœur le désignèrent partout et toujours pour le premier rang — le seul qui convint à la dignité de son caractère.

Président du Conseil de fabrique, puis du Conseil curial, président de la Société de l'Enseignement privé, Président du Cercle de l'Union, membre de toutes les Sociétés charitables de notre ville, on peut dire de lui qu'il était de toutes les bonnes œuvres, et que les déshérités de la fortune ne frappaient pas en vain à sa porte.

C'est ce qu'en termes d'une éloquence délicatement émue a si bien exprimé M. l'archiprêtre de Notre-Dame de Fontenay, à la cérémonie des obsèques.

Nous tenons à y ajouter, en retour de la précieuse sympathie que nous témoignait le regretté défunt, l'hommage personnel de nos respects, en nous associant au deuil cruel des siens, lequel est aussi celui de la cité fontenaisienne tout entière.

***

Digitized by Google

M. le comte RAOUL DE GRIMOUARD

Nous enregistrons avec un non moins vif regret la mort de M. le comte Raoul de Grimoüard, dont il nous avait été donné d'apprécier les éminentes qualités d'esprit et de cœur qui en faisaient une des plus hautes et plus sympathiques personnalités de notre région.

Descendant d'une des plus anciennes familles de noblesse poitevine qui s'illustra à toutes les époques de notre histoire, M. de Grimoüard était né en 1845 à Niort. Après avoir fait brillamment ses études chez les Pères Jésuites de Poitiers et à Paris, il servit dans l'Intendance de l'armée de l'Est pendant la guerre de 1870. Il avait épousé l'année précédente Mademoiselle Marie-Louise de la Bouillerie. Après la guerre, il devint successivement secrétaire général des préfectures de la Roche-sur-Yon et de Quimper, puis sous-préfet de Cholet en 1877. Peu après, il quitta l'Administration.

Resté de bonne heure orphelin, il s'occupa activement de son domaine des Places, commune de Faymoreau, qu'il améliora et agrandit. Très estimé de ses concitoyens, il fut jusqu'à la fin de sa vie membre du Conseil municipal de sa commune.

A partir de 1880, il passa ses hivers à Poitiers, où il dirigeait avec le plus grand soin l'éducation de ses fils, et les suivit à Paris, quand leurs études les y appelèrent. Doué d'une foi profonde, il s'intéressa toujours aux œuvres sociales, notamment aux Cercles Catholiques du comte de Mun, œuvre qu'il contribua dans une large part à fonder à Poitiers.

A Paris, la Société des Agriculteurs de France et la Société d'Economie Sociale le voyaient toujours assidu à leurs réunions.

Il finit ses jours auprès de son fils, au château de Brassioux, (Vienne), dans des sentiments de parfaite résignation chrétienne, après avoir vu sa vieillesse attristée par des pertes cruelles : les morts successives de sa femme, d'un fils, d'un petit-fils, et de sa regrettée belle-fille.

Nous saluons très respectueusement la mémoire de M. le comte de Grimoüard, comme celle d'un homme, dont l'existence fut entièrement consacrée à faire le bien, et adressons à son fils, digne héritier de ses vertus et de sa fidélité aux traditions de la foi vendéenne, l'expression de nos plus douloureuses sympathies.

RENÉ VALLETTE.

Digitized by Google

LIVRES NOUVEAUX

Manuel d'Archéologie Romaine, par MM. R. Cagnat, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France, et V. Chapot, Docteur ès-lettres, Ancien Membre de l'Ecole d'Athènes. — Tome I : *Les Monuments ; Décorations des Monuments ; Sculptures.* — (Paris, Auguste Picard, 82, rue Bonaparte, 1917, 1 vol. broché 15 fr.)

Poursuivant la publication de ses très remarquables Manuels d'Archéologie et d'Art Ancien, la librairie Auguste Picard vient de mettre en vente le Tome Ier du Manuel d'*Archéologie Romaine*, de MM. Cagnat et Chapot.

Cet ouvrage, auquel le nom de M. Cagnat suffirait à assurer la plus haute autorité scientifique, s'est donné pour programme, l'étude approfondie des monuments de tous les pays et de tous les peuples sur lesquels Rome a étendu sa domination. Ce programme, dont l'immense intérêt est de nature à solliciter l'attention de tous les érudits, MM. Cagnat et Chapot l'ont magistralement accompli, en étudiant successivement à la lumière des écrits et des inscriptions du temps, et avec l'aide des fouilles les plus récentes et les plus savamment conduites, les matériaux de construction et de décoration des édifices : les routes, les ponts et les ports ; les murailles et les villes ; les acqueducs et le Forum ; les monuments religieux et les théâtres ; les balnéaires et les monuments funèbres. C'est l'objet de la 1re partie.

La 2e partie est consacrée à la sculpture et notamment aux divinités, aux portraits d'empereurs et de particuliers ; aux bas-reliefs religieux militaires ou funèbres.

Le tout est accompagné de très nombreuses illustrations qui ajoutent encore au puissant intérêt du texte.

R. V.

Emile Baumann. — La Paix du Septième Jour. — Un

Digitized by Google

volume in-16. Prix : 3 fr. 50. — Librairie académique Perrin et Cie, 35, Quai des Grands-Augustins, Paris, VIe.

Ce remarquable livre répond à l'attente de tous les esprits sérieux qui, en face des événements formidables où les peuples sont engagés, essayent d'apercevoir le lien du présent avec le passé, et plus encore avec l'avenir.

L'auteur s'élève au-dessus des faits actuels pour suivre à travers les temps les vues de l'humanité sur la guerre et la paix. Il met en contraste la fausse paix des pacifistes et celle que l'Eglise apporta en ce monde. Il évoque la vision, formulée par beaucoup de Pères des premiers siècles, d'un retour possible au Paradis terrestre, et il expose en quel sens, selon l'orthodoxie catholique, la terre pourra redevenir un Paradis. Il montre comment *La Paix du septième jour* doit être désirée, espérée, *hâtée*. Mais, auparavant, il esquisse, d'après les prophéties bibliques et la tradition, ce que sera l'ère effrayante et sublime de l'Antéchrist, avec la conversion future des Israélites redevenus maîtres de la Judée.

***

L'Allée des Demoiselles, tel est le titre de la nouvelle série des *Lettres à ma Cousine*, que notre éminent confrère et ami, M. Gabriel Aubray (lisez Audiat) vient de publier chez Plon, (Prix : 3 fr. 50, 10, rue Garancière, Paris.)

M. Gabriel Aubray, n'est pas seulement, en effet, l'érudit historien qui a consacré son généreux talent d'écrivain à la glorification des Prêtres Martyrs de la Révolution. Doué des plus éminentes qualités de romancier et de psychologue, il nous a donné dans son *Allée des Demoiselles*, les principes les plus élevés et les plus nécessaires de haute éducation morale.

Ces belles et admirables pages sont précédées d'une exquise Préface, évocatrice du passé si recueilli et si délicieusement poétisé de notre vie nationale.

***

L'Eau lustrale, roman, par Claude Varèze. Un vol. in-18 jésus : 3 fr. 50.

C'est un aspect de la guerre qui n'avait pas encore été montré, non pas le plus direct, le plus éclatant, le plus horrible, mais peut-être le plus intimement pathétique. La guerre vue hors du tumulte

Digitized by Google

des batailles, dans les âmes, non de ceux qui sont partis, mais de ceux qui restent ; dans le cœur d'une mère, d'une épouse, d'une amante, dans la piété des fils tout à coup confondue avec l'amour de la Patrie.

D'autres livres issus de la guerre, peuvent avoir une puissance évocatrice supérieure ; aucun n'a plus de force dramatique et symbolique.

Nous sommes d'autant plus heureux d'en dire ici tout le bien qu'il mérite, que ce roman est l'œuvre d'une charmante femme de Lettres, fille d'un des plus érudits collaborateurs de cette Revue, et dont le talent s'est déjà maintes fois affirmé avec succès.

***

Les Morts mystérieuses : *Les Oubliettes Modernes*, par Albert Monniot.

C'est un livre singulièrement impressionnant, où revivent un moment, pour sombrer dans le drame, nombre de personnages contemporains victimes d'une exécution clandestine.

Dans l'intérêt de la vérité historique, comme d'une saine appréciation des événements contemporains, c'est un livre à lire et à répandre.

1 vol. de 216 pages, chez Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris. — Prix : 2 fr. 50.

Voici la table des matières : Les Oubliettes modernes ; Gougenot des Mousseaux ; Gambetta ; Barrême ; Richaud ; Jacques von Reinach ; Morts juives ; Morès ; le colonel Sandherr ; le commandant d'Attel ; Chaulin-Servinière ; Félix Faure ; Laurenceau ; Fédée ; Krantz ; Guénée ; Valério ; Steinheil ; Henry ; Lemercier-Picard ; Syveton ; Vigo, dit Almereyda ; Dolié ; Conclusion.

***

E. Salomon. — Etude sur les anciens ex-libris Courtin. — Les ex-libris et fers de reliure des Chanciergues-Ornano. — Paris, 1917, brochure in-8° de 16 pages. — H. Daragon, éditeur, 10, rue Fromentin, 2 fr. 25.

Nous signalons aux bibliophiles et aux archéologues, aux héraldistes et aux collectionneurs d'ex-libris cette intéressante étude due à la plume d'un archéologue du Forez, M. Emile Salomon, qui a déjà publié sur cette même province des travaux empreints de la plus grande érudition. Cette plaquette donne la série des marques de bibliothèques de l'une de ces vieilles familles d'autrefois si riches en

Digitized by Google

honneur, les Courtin encore représentés avec distinction par la branche de Neufbourg. On y trouve aussi une étude plus moderne sur des bibliophiles qui appartiennent à l'une des familles les plus considérables de la noblesse méridionale.

***

COMMENTAIRE THÉORIQUE ET PRATIQUE DE LA LOI SUR LA RÉSILIATION DES BAUX RURAUX PAR SUITE DE LA GUERRE. (Loi du 17 Août 1917), par M. Henri MEUNIER, avocat à la Cour d'appel de Paris, juge suppléant au IX^e^ arrondissement de Paris, un volume in-8° de 100 pages, prix 3 fr. En vente à la *Gazette du Palais*, 3 boulevard du Palais, Paris. (Envoi franco par la poste, contre mandat de 3 fr. 50.)

M. Henri Meunier, qui s'est, depuis la guerre, spécialisé dans les questions de loyer, et dont les nombreux jugements font jurisprudence en matière de moratorium de loyer, était tout qualifié pour commenter la loi sur la résiliation des baux ruraux par suite de la guerre. Aussi le commentaire qu'il vient de publier est-il appelé à rendre les plus grands services.

Clair et précis, il fera connaître à tous les propriétaires et fermiers, métayers et locataires en général, même de chasse et de pêche, les droits qui leur sont conférés par la nouvelle loi du 17 Août 1917.

***

GRAINS DE BON SENS... PERLES DE RIRE... GOUTTES DE VÉRITÉ.

Tel est le titre alléchant des deux nouvelles brochures de propagande, toutes d'actualité que vient de faire paraître notre vaillant et infatigable confrère, M. J. Santo.

En vente chez l'auteur, 131, rue de Vaugirard, Paris, XV. — Chaque série : 1 fr. 10, franco ; 4 fr. les cinq ; 7 fr. les dix et 12 fr. les vingt.

LE LECTEUR.

Digitized by Google

CHRONIQUE

A l'Académie Française. — *M. le vicomte de Reiset.* — Notre sympathique collègue de la Presse Monarchique départementale, M. le vicomte de Reiset se présente à l'Académie française au fauteuil du marquis de Ségur.

M. de Reiset se recommande aux suffrages de l'Académie par ses nombreux ouvrages historiques d'une valeur incontestable et incontestée. La période sur laquelle il s'est spécialisée comprend la fin du dix-huitième siècle et le commencement du dix-neuvième avec la Restauration tout entière. Il s'est donc ainsi constitué l'historien de la duchesse de Berry et des derniers Bourbons, et la *Revue du Bas-Poitou* aura le très grand honneur de publier dans un de ses prochains numéros quelques-unes des bonnes feuilles de la remarquable étude qu'il prépare sur le *Comte d'Artois.*

Il appartient à une très ancienne famille d'Alsace et est le petit-fils du lieutenant-général vicomte de Reiset, commandant des gardes du corps de Louis XVIII et dont le nom est inscrit sous l'arc de triomphe.

Tant par sa situation personnelle et son caractère d'écrivain de profession que par l'importance de son œuvre, il semble le successeur désigné du marquis de Ségur, auquel il était uni d'ailleurs par des liens de famille.

Mais ce qui mérite d'être signalé en un temps où l'on demande à tous un compte exact et sévère de ce qu'ils ont fait pour la Patrie, c'est la très belle conduite de M. le vicomte de Reiset, qui a obtenu quoique non mobilisé la croix de guerre avec deux citations à l'ordre du jour l'une civile, l'autre militaire. Distinction bien rarement accordée à un simple civil !

Pendant l'occupation allemande, en effet, au mois de Septembre 1914, M. de Reiset, resté courageusement dans sa propriété de

Digitized by Google

Vic-sur-Aisne, a pu, par la fermeté de son attitude, empêcher l'ennemi de brûler son village, et, par sa vigoureuse intervention, il a sauvé la vie à deux jeunes gens qui allaient être fusillés ! Enfin comme le relate sa citation militaire, c'est lui, qui, en allant au péril de sa vie, dévisser les boîtes à mines préparées par l'ennemi, a rendu impossible la destruction du dernier pont de l'Aisne et a permis aux troupes françaises de reprendre la rive droite de la rivière et d'en chasser les Allemands.

A la Société des Antiquaires de l'Ouest — A la séance publique annuelle qui s'est tenue à Poitiers, le 13 Janvier, en l'hôtel de la Société, M. H. Gaillard, président, a lu un très remarquable discours consacré à l'*Histoire de Poitiers durant la guerre de Cent ans,* au cours duquel il a évoqué le souvenir de notre illustre compatriote Jehan Rabasteau qui, on s'en souvient, y donna l'hospitalité à Jeanne d'Arc, en son logis de la Rose.

Signalons également le très intéressant rapport du secrétaire M. Emile Ginot sur les travaux de la Société.

A la Faculté de Droit de Poitiers. — Notre éminent compatriote, M. Surville, doyen de la Faculté de Droit de Poitiers, à laquelle nous rattachent tant de souvenirs, vient de prendre une retraite prématurée pour d'impérieuses raisons de famille.

Le *Courrier de la Vienne*, sous la signature de M. Pouliot, lui consacre cet éloge mérité dont nous sommes heureux de nous faire ici l'écho :

« Vendéen ayant acquis droit de cité chez nous par plus de trente années d'enseignement et par son alliance avec les familles Dubeugnon et Vincent-Molinière, M. Surville, après s'être spécialisé dans l'étude du droit international privé, s'était consacré au droit civil dans le commentaire duquel il n'avait pas tardé à se faire une place de choix. Comme Doyen, il avait trouvé la Faculté à un haut degré de prospérité et avait su l'y maintenir malgré la perturbation que le service universel de deux, puis de trois ans, avait apportée dans les études. Il y avait fondé un Institut pratique déjà hautement apprécié et dont la guerre n'aura fait, on doit l'espérer, que retarder l'essor. C'est que M. Surville avait ce cachet, devenu rare à notre époque d'érudition un peu entichée de germanisme, de ne pas dédaigner la pratique et de se souvenir que la plupart de ses élèves devaient être un jour des praticiens. Le caractère qu'il donnait ainsi à son enseignement n'enlevait d'ailleurs rien à sa profondeur, mais il lui permettait une action plus directe et plus vivace sur ses auditeurs. »

Digitized by Google

A l'Université des Annales à Paris, M. Jean Richepin a donné, le 6 Février 1918, une conférence sur les *Contes et Chansons du Poitou*, de la Saintonge et de l'Angoumois.

Notes d'Art. — Notre excellent ami Marcel Fleury, le distingué peintre-graveur, vient d'exécuter sur la demande de M. l'abbé Barbotin, doyen de Saint-Aignan, et avec son accoutumé talent, un magnifique diplôme pour les morts glorieux de la Charente-Inférieure tombés au champ d'honneur, que nous avons le plaisir de reproduire d'autre part.

Noces d'or littéraires. — La *Société Bibliographique*, que préside avec tant d'autorité M. Geoffroy de Grandmaison et à laquelle nous appartenons depuis plus d'un quart de siècle, a célébré ses Noces d'or.

Nous lui adressons, à cette occasion, nos hommages les meilleurs et lui souhaitons une vie encore longue et toujours prospère.

— Notre distingué compatriote, M. Charles *Leroux-Cesbron* auteur de nombreuses et très intéressantes notices sur Neuilly-sur-Seine, vient d'être élu vice-président de la Commission municipale historique et artistique de Neuilly.

Pèlerinage patriotique. — Suivant une heureuse coutume, l'*Association Fontenaisienne des Anciens Combattants de 1870* et celle des *Vétérans des Armées de Terre et de Mer*, accompagnées par les Conscrits de la classe 19, ont accompli, cette année encore, le traditionnel pèlerinage au monument élevé en mémoire des Morts Fontenaisiens de l'autre guerre. Au pied du monument, les Présidents de ces Associations et celui des Conscrits, notre jeune ami Octave Lussaud, fils du sympathique imprimeur de la *Revue*, ont prononcé des discours d'une très belle tenue littéraire et d'un ardent patriotisme.

Digitized by Google

ÉCHOS DE LA GUERRE

Les Morts Glorieux. — Le capitaine *Bertrand de Lagerie*, qui au début de la guerre fut comme sous-lieutenant au 137e, blessé à La Fère-Champenoise et qui, après avoir commandé plus tard une compagnie de mitrailleurs au 93e, avait été affecté à l'aviation comme observateur divisionnaire, a trouvé, le 27 Octobre 1917, une mort glorieuse dans un combat héroïque contre sept appareils allemands.

— M. *François de Charette de la Contrie*, lieutenant de cavalerie, passé sur sa demande au 66e d'infanterie, Chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre, a été tué le 18 Octobre 1916, à Morvel (Somme), à l'âge de 47 ans.

— Le sous-lieutenant *Gustave Michaud*, du 287e d'infanterie, dont la famille habite la Roche-sur-Yon, est glorieusement tombé au champ d'honneur, le 20 Août 1917, sous Verdun, à l'âge de 26 ans.

Le deuil de la famille du brave officier sera partagé par les nombreux amis qu'il comptait dans les sections d'Action Française de Vendée et de Loire-Inférieure.

— M. *Henri Mitard*, fils de M. Mitard, professeur au collège de Fontenay, aspirant au 57e régiment d'artillerie, est tombé au champ d'honneur, le 22 Décembre 1917, au cours d'un violent bombardement de la position occupée par sa batterie.

Licencié ès-lettres de philosophie et reçu boursier d'agrégation à 21 ans, cet héroïque jeune homme paraissait appelé au plus brillant avenir.

— *M. Paul Canteteau*, maire des Brouzils, disparu depuis le 27 Août 1914, à Chaumont Saint-Quentin, est porté comme mort sur les listes allemandes.

— Sœur *Saint-Bernardin de Sienne*, ursuline de Jésus, du couvent des Sables-d'Olonne converti en Hôpital militaire, est morte des suites de la fièvre typhoïde qu'elle avait contractée au chevet des soldats hospitalisés.

Les Braves. — L'*Officiel* nous apporte le texte de la belle citation qui accompagnait la promotion de M. le commandant de Kerautem, comme officier de la Légion d'honneur:

« Officier supérieur de haute valeur et de la plus belle bravoure. Blessé très grièvement, le 27 Septembre 1917, au moment où il quittait un secteur dans lequel il avait arraché à l'ennemi durant quinze jours de combats acharnés, quelques organisations de haute importance. Deux fois blessé antérieurement et deux fois cité à l'ordre. »

Digitized by Google

— Notre excellent confrère, M. *Daniel Lucas*, dont nous annonçions dans notre dernier numéro la promotion au grade de chef d'escadron, du 9e groupe du 114e d'artillerie lourde, a été l'objet d la nouvelle et très flatteuse citation suivante, à l'ordre de l'artillerie divisionnaire:

«Commandant de groupe plein d'entrain, a fait preuve de la plus grande habileté technique et des plus belles qualités militaires au cours des opérations d'Octobre 1917, et a grandement contribué par la précision de ses tirs à la réussite de l'attaque de la M...»

— Le capitaine *Guéninchault*, de Luçon, parti comme sergent au 137e lors de la mobilisation et qui commande actuellement la 9e compagnie du même régiment, a été cité à l'ordre de l'armée dans les magnifiques termes qui suivent :

« Officier d'une bravoure superbe, d'un bel esprit guerrier. A montré au cours de la campagne les plus belles qualités militaires, notamment en Champagne et à Verdun. A pris, comme commandant de compagnie, la part la plus brillante aux combats de l'Aisne. Une blessure, médaille militaire pour faits de guerre, cinq citations et croix de guerre.»

Ajoutons que le vaillant officier a été inscrit depuis le 29 Décembre 1917 au tableau spécial de la Légion d'honneur.

— M. *Jean de Lattre de Tassigny*, capitaine adjudant-major au 93e d'infanterie a été cité à l'ordre de l'armée dans les termes suivants :

« A l'attaque du .... adjudant-major d'un bataillon de première ligne, a donné les plus belles preuves de décision, de bravoure et d'énergie. Par son action personnelle et les dispositions qu'il a prises, a largement contribué à assurer la conquête par son bataillon d'un objectif important avec 700 prisonniers et un matériel important, et à repousser, le lendemain, de violentes contre-attaques de l'ennemi.»

— Le lieutenant comte *de la Rochethulon*, ancien député des Sables-d'Olonne, a été l'objet de la citation suivante :

« Ancien officier dégagé par son âge de toute obligation militaire, a repris volontairement du service et a demandé à venir sur le front. Après avoir servi dans un escadron aux tranchées, a été affecté à l'état-major de la 121e division, où il a constamment fait preuve comme officier de liaison de belles qualités d'intelligence, de courage et d'entrain, notamment pendant la poursuite sur l'Oise et au Chemin des Dames.»

— Notre excellent collaborateur et ami M. *Francis Eon*, récemment promu lieutenant au 84e territorial a été l'objet de la belle citation qui suit avec attribution de la Croix de guerre :

Le lieutenant-colonel commandant le 84e territorial cite à l'ordre du régiment :

M. Eon, lieutenant, 7e compagnie :

« A montré, comme sergent, devant T..., un courage ferme et intelligent,

Digitized by Google

en disposant sa section pour tirer sur la gare de cette ville occupée par l'ennemi. A pu, à travers mille difficultés, ramener les restants de sa compagnie, qui avait perdu dans le combat son capitaine, 3 chefs de section et 170 hommes. S'est distingué également aux combats de B.. et de B...-H..»

— M. le sous-lieutenant *Waitzennegger*, fils de notre excellent collaborateur et dont nous avons maintes fois célébré la belle vaillance a été fait Chevalier de la Légion d'honneur avec l'élogieuse citation que voici :

« Officier de grande valeur, d'une bravoure superbe et d'un sang-froid remarquable, a été grièvement blessé le 6 Décembre 1917, en maintenant le calme dans sa section et en encourageant les hommes par son exemple au cours d'un violent bombardement, (Amputation de l'avant-bras gauche, une blessure antérieure, deux citations).»

— Le fils de notre ami Raymond Eiré, le sous-lieutenant *Pierre Eiré*, vient d'être l'objet de la belle citation suivante :

Jeune officier brave et courageux, chargé avec sa section de neutraliser des batteries ennemies qui résistaient à la mitrailleuse et à la grenade dans un bois, les a judicieusement maneuvrées, coiffant lui-même certains nids de résistance et ramenant un grand nombre de prisonniers.

— M. le sous-lieutenant *Paul Léonard* a été cité à l'ordre de sa division comme un officier d'une audace remarquable, inspirant à ses hommes la plus entière confiance, et ayant exécuté deux reconnaissances de la plus haute importance, avec la plus précieuse habileté.

— Le 2 Décembre 1917, le Général commandant en chef a conféré la Médaille militaire à notre jeune et vaillant compatriote, *Louis-Samuel-Ernest Rampillon des Magnils*, adjudant de réserve au 2e régiment de chasseurs à cheval, pilote à l'escadrille S. P. A. 76, déjà trois fois cité et précédemment décoré de la Croix de guerre.

Voici les termes de sa citation :

« Pilote de chasse de premier ordre, d'une énergie et d'un allant au-dessus de tout éloge. Le 17 Août 1917, a, de sa propre initiative, attaqué et abattu un drachen ennemi. Le 25 Septembre 1917, a abattu un avion allemand. Le 13 Novembre 1917, au cours d'un combat aérien particulièrement dur, a été grièvement blessé ; a réussi néanmoins, les commandes de profondeur étant coupées, à atterrir normalement dans nos lignes. »

— La Médaille militaire a été conférée au sergent *Max Bégouen*, de la 2e compagnie du régiment d'infanterie coloniale du Maroc, avec les flatteurs motifs suivants :

« Très brave sous-officier qui a fait preuve d'énergie et de sang-froid. Très grièvement blessé le 12 Septembre 1915, à son poste de combat, a montré à tous le plus bel exemple de patriotisme par son attitude stoïque sous la douleur. Déjà porteur d'une citation (croix de guerre avec palme). »

Digitized by Google

Le sergent Max Bégouen est le fils de notre éminent collaborateur M. le Comte Bégouen.

— Nous sommes heureux de reproduire la belle citation obtenue par M. *Henri de Fontaines*, maréchal des logis au 3e dragons, détaché à l'Etat-major de la 21e division d'infanterie :

« Sous-officier estafette à l'E. M. de la 21e division d'infanterie, au front avec la 21e division depuis le début de la campagne. A effectué son service de liaison avec un beau calme et un grand courage dans les circonstances les plus périlleuses en Belgique, sur la Marne, en Artois, en Champagne, à Verdun et sur le Chemin des Dames.»

— Parmi les citations à l'ordre de l'armée publiées à l'*Officiel*, nous relevons celle qui consacre, de la plus élogieuse façon, l'admirable courage de *Gonzague d'Elbée*, l'un des fils de notre très cher ami le marquis d'Elbée :

« *D'Elbée* (*Gonzague*), soldat au 49e régiment d'infanterie ; admissible à Saint-Cyr à la déclaration de guerre, s'engage aussitôt et, sur sa demande renouvelée, obtient de partir sur le front le 2 Septembre 1914, s'y distingue par son mépris absolu du danger, une audace incomparable, un entrain irrésistible, son désir ardent de prendre part à toutes les missions les plus périlleuses. Le 15 Septembre 1914, à Craonne, dans un mouvement de superbe crânerie, entraîna ses camarades à l'assaut des lignes ennemies malgré une grêle de balles. »

— M. *Etienne Grobert*, soldat au 47e d'infanterie, a été l'objet de la brillante citation que voici :

« Engagé de la classe 1918. A établi la liaison sous des bombardements violents entre deux compagnies de première ligne. Envoyé, malade, au poste de secours, à peine remis, a demandé immédiatement à reprendre sa place.»

Le titulaire de cette citation est le fils du lieutenant-colonel Grobert, qui s'est distingué au front depuis le début de la guerre ; le petit-fils de M. Charles Baguenier Désormeaux, de Faye-l'Abbesse, ancien capitaine de Mobilisés, qui s'est lui-même vaillamment conduit en 1870, et le neveu du lieutenant de territoriale Pierre Baguenier Désormeaux, grièvement blessé en Septembre 1914 et fait Chevalier de la Légion d'honneur avec croix de guerre.

Promotions. — M. *de Guerry de Beauregard*, lieutenant au 251e d'artillerie, a été promu capitaine et maintenu à son corps.

— M. *Emmanuel Bideaux*, imprimeur à Luçon, a été promu lieutenant au 77e d'infanterie de réserve.

— M. *Pierre Colins*, dont nous avons dit la belle citation à l'ordre du jour vient d'être promu sous-lieutenant.

Digitized by Google

— M. *de la Débutrie* adjudant au service aéronautique est promu sous-lieutenant et maintenu.

— M. *de Veillechèze de la Mardière*, fils de notre ami, sergent au 325e, est nommé sous-lieutenant au même régiment.

Les héros de notre clergé. — M. l'abbé *Maxime Esnard*, vicaire de Saint-Michel-en-l'Herm, a été cité à l'ordre des formations sanitaires pour s'être particulièrement distingué en Octobre 1917.

— M. l'abbé *Pierre Augereau*, curé de Nalliers, a été très élogieusement cité pour le remarquable dévouement dont il a fait preuve en restant volontairement au service des blessés dans les situations les plus critiques.

— l'abbé *Georges Vrignaud*, de Soullans, vicaire à Saint-Hilaire-de-Loulay, a été cité à l'ordre de l'armée pour sa belle conduite devant Verdun.

Nouvelles Militaires. — Par décision du Général commandant en chef, la citation à l'ordre de l'armée de la ...e division d'infanterie (ordre no 492 du 22 Juin 1915) a été complétée comme suit, à la date du 27 Décembre 1917 :

« Est citée à l'ordre de la ...e armée, la ...e division d'infanterie, composée des 64e, 65e, 93e et 137e régiments d'infanterie, le 51e régiment d'artillerie de campagne et la compagnie 11/1 du 6e génie : « Le 7 Juin 1915, devant Toutvent, s'est portée à l'attaque avec un entrain superbe. Grâce à l'héroïsme des officiers et de la troupe, a dépassé avec un brio admirable et d'un seul élan deux lignes de tranchées, malgré un barrage terrible d'artillerie. »

— **La Fourragère au 93e.** — La décision du Général commandant en chef, du 27 Décembre 1917 porte en outre :

« Le 93e d'infanterie devenant de ce fait, titulaire de deux citations à l'ordre de l'armée, la fourragère aux couleurs du ruban de la croix de guerre lui est accordée par l'ordre 75 F, en date de ce jour.»

C'est avec fierté que nous enregistrons le document dont on vient de lire la teneur et que nous envoyons nos félicitations chaleureuses aux officiers, sous-officiers et soldats qui composent les unités de la ...e division.

— Le 19e régiment d'infanterie, que commande notre éminent compatriote M. le colonel Baron Taylor, vient également d'obtenir la fourragère pour sa belle et courageuse conduite.

— **Le 411e régiment d'infanterie,** qui compte bon nombre de

Digitized by Google

Vendéens et qui s'est signalé à plusieurs reprises en Champagne, et sous les murs de Verdun, a été cité à l'ordre de la 2e armée pour son héroïque conduite le 22 Août 1917, à la côte 344, où il a fait plus de 200 prisonniers, pris sept mitrailleuses et un important matériel.

— **A la bataille de la Malmaison.** — Le XIe corps, dont font partie nos régiments vendéens, a pris une part glorieuse à la bataille de la Malmaison, le 23 Octobre 1917 et les jours suivants.

A la Mémoire de Guynemer. — Le conseil municipal des Sables d'Olonne a décidé à l'unanimité de donner le nom de l'héroïque aviateur Guynemer à l'une des rues de la ville. C'est à l'ancienne rue du Thabor que ce nom glorieux vient d'être donné.

— **En l'honneur de Verdun.** — Sur la proposition de M. Surville le conseil municipal de la Roche-sur-Yon vient de donner à deux des rues de la ville, les glorieux noms de la *Victoire de la Marne* et de *Verdun*.

— A l'occasion de la prise de Jérusalem par les troupes alliées de l'Entente, rappelons, qu'à l'époque des Croisades, Guy de Lusignan issu d'une ancienne et noble maison de notre Poitou, fut roi de Jérusalem, et défendit héroïquement les Lieux-Saints contre le Sultan Saladin.

Au tableau d'honneur. — *Dans la Légion d'honneur.* — A été promu au grade de Commandeur: M. le général Magnan, ancien lieutenant-colonel du 137e d'infanterie.

Ont été promus au grade de Chevalier: MM. les capitaines Herbelin de Saint-Christophe du Ligneron; Mangou, officier d'artillerie; Poret, du 93e d'infanterie et Félix, du 84e territorial.

MM. les lieutenants Louvigny, du 137e; Victor Marais, du 93e; Gaston Cardinaux et Vilain, du 293e; Hervé de Lorgeril, du 88e d'artillerie; Laubert, du 84e territorial; Clovis Deschamps, de Fontenay-le-Comte, du 87e d'infanterie.

M. le médecin-major de 2e classe, Eugène Choyau, de Sainte-Hermine et M. l'Officier d'administration, Léon Neau, de Fontenay-le Comte.

Le soldat Constant Benéteau, 411e d'infanterie, de Chantonnay.

— M. le capitaine Baptiste Duranceau, du 137e a reçu la croix de la Couronne de Roumanie.

Citations. — Ont été élogieusement cités:

M. le lieutenant-colonel Tixier, ancien officier du 137e

Digitized by Google

MM. les commandants d'Assagnel de Lasbordes, du 293e ; Renaud, du 137e et Martin-Decaen.

MM. les capitaines Belaud, Charrier, du 93e ; Perrin, du 84e territorial ; Perreau de Launay, de l'Etat-major de la 16e Division ; Rouillon, du 3e génie, de la Roche-sur-Yon ; Guéninchault et Lafaix, du 137e.

MM. les lieutenants Trucy, Glénot, du 93e ; Moulin et Ch. Blanc, du 137e ; Marcel Bage, du 241e d'artillerie ; Yves de la Brosse, de Falleron.

MM. les médecins aides-majors de 1re classe André Roland, de Nalliers, et Graux.

MM. les sous-lieutenants Foucaud, Deligné, Brovard, Humeau, Guibert, Lemaire, Dutraud, du 137e ; Moinet, du 293e ; Jaunait, du 84e territorial ; Pierre Rousse, du 117e ; Pinet, du 6e génie, de Sigournais ; Buton, du 270e d'infanterie de la Roche-sur-Yon ; Blaizot, de Sainte-Hermine et Jean Gouraud, du 411e ; Paul Léonard, de Fontenay ; Sourisseau, du 87e d'infanterie ; Fr. Couteau, de Montaigu.

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

FIANÇAILLES

Nous sommes heureux d'annoncer les fiançailles de M. Jean COLLIÈRE, lieutenant au 94e d'infanterie, décoré de la Croix de guerre, avec Mademoiselle Denise de MONS.

MARIAGES

Le mariage de Mademoiselle Marie de WISMES, fille du baron de Wismes et de la baronne, née de la Roche-Saint-André, avec le comte Guy de GOUYON a été célébré en l'église de Doulon, (L. Inf.) le 18 Octobre 1917.

— Le mariage de M. Frédéric de BUOR de VILLENEUVE, chef de bataillon, Chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre, avec Madame Frédéric AMELIN à été célébré le 10 Novembre 1917 dans la plus stricte intimité.

— Le mariage du sous-lieutenant Yves de LORGERIL, du 1er Dragons, avec Mademoiselle Gabrielle MERLAND de CHAILLÉ, fille de M. Henry Merland de Chaillé, décédé et de Madame, née de Tinguy, a été béni par Mgr Garnier, évêque de Luçon, le 12 Décembre 1917.

— Le 16 Janvier 1918, a été célèbré en l'église cathédrale de Luçon, le mariage de M. le Vicomte Joseph de L'ESPINAY, lieutenant au 3e Hussards, avec Mademoiselle Marguerite de MAYNARD, fille de M. le baron de Maynard, ancien officier supérieur de cavalerie, officier de la Légion d'honneur.

— Le mariage de Mademoiselle Elisabeth ESGONNIÈRE du THIBEUF avec M. Jean TACHET des COMBES, capitaine au 5e régiment de Tirailleurs Algériens, décoré de la Croix de guerre, a été célébré

Digitized by Google

en raison de deuils de famille dans la plus stricte intimité, le 29 Janvier 1918, en l'église de Bournezeau (Vendée).

M. Tachet des Combes, qui depuis le début de la guerre a fait preuve du plus bel héroïsme servait depuis sa sortie de l'Ecole au 22e Chasseurs alpins, avec lequel il a fait la première partie de la campagne. Blessé trois fois, quatre fois cité à l'ordre de sa division et de son corps d'armée, il fut, après la mort glorieuse de ses trois frères, tombés au champ d'honneur, envoyé au Maroc où il commande actuellement un bataillon de son régiment.

— En l'église de Guéthary (Basses-Pyrénées) a été béni le mariage du sous-lieutenant CLAUDE D'ELBÉE, de la Légion Etrangère, décoré de la croix de guerre, fils de notre excellent ami le lieutenant-colonel marquis d'Elbée et de la marquise, née Hosquier, avec Mademoiselle LOUISE DE SÈZE, fille du général, vicomte de Sèze et de la vicomtesse née de Morenheim.

NAISSANCES

Madame HENRI BAZIRE, femme du capitaine Bazire, actuellement au front, vient de mettre au monde un fils qui a reçu au baptême le prénom de : BERNARD.

— Madame EMILE GABORY, femme de notre distingué collaborateur et ami M. Gabory, archiviste de la Loire-Inférieure, a mis heureusement au monde un fils qui a reçu le prénom de : JACQUES.

— La marquise de LÉZARDIÈRE, née de ROCHEQUAIRIE, est depuis quelques semaines mère d'un fils : AYMAR.

— La marquise DE LESPINAY, née DE SESMAISONS, vient de mettre heureusement au monde une fille.

— La comtesse DE TINGUY DU POUET a donné le jour a une fille : MONIQUE.

— Le comte et la comtesse JEAN D'ELBÉE font part de la naissance de leur fils : ELIE.

Digitized by Google

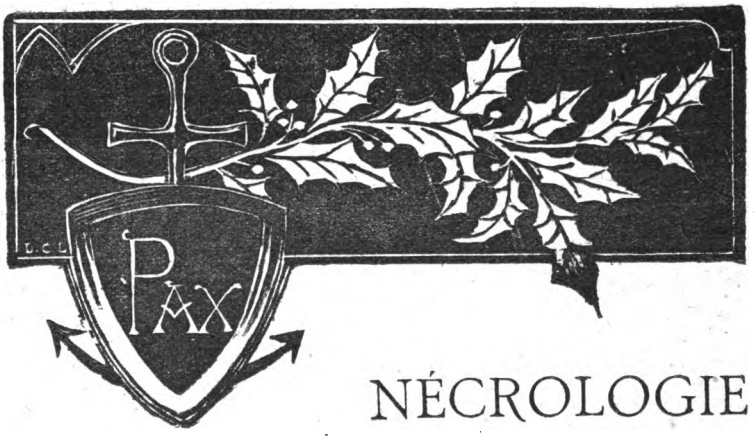

NÉCROLOGIE

M. Robert DUCHASTENIER, de Montaigu, médecin auxiliaire, mort pour la France à Salonique, le 27 Août 1917, à l'âge de 22 ans.

— M. René MIGNEN, décédé le 13 Septembre 1917, aux Essarts, en sa 77e année.

— M. l'abbé Jean-Baptiste BÉCOT, originaire de la Châtaigneraie, ancien curé de la Meilleraie et de Saint-Pierre-du-Chemin, décédé le 5 Octobre 1917, à Chauché où il s'était retiré en 1906.

— M. Henri de MAYNARD de la CLAYE, ancien maire de Corps, décédé à Paris le 8 Octobre 1917. Le défunt avait épousé Mademoiselle Marie-Thérèse du Teil.

Après une première cérémonie en l'église Saint François-Xavier, l'inhumation a eu lieu à Frosse, commune de Corps, dans le tombeau de famille.

— M. l'abbé Léon ROUSSEAU, Missionnaire Apostolique au Su-Tchuen occidental, né à Saint-Maurice-des-Noues, le 29 Décembre 1873 et récemment décédé dans sa Mission.

— M. Paul MÉTAYER, qui a habité longtemps Angers et Cholet, et fut un des lauréats de la course automobile Paris-Vienne, puis des premiers essais de canots automobiles à Monaco, est mort à Montmorency (S-et-O), le 19 Octobre 1917.

C'était le cousin germain de notre ami H. Baguenier Desormeaux et celui par alliance de M. Leroux-Cesbron, auxquels nous adressons nos bien sincères condoléances.

— M. Emmanuel HALGAN sénateur de la Vendée, président du

Digitized by Google

Conseil général de la Vendée, décédé le 22 Octobre 1917 à la Boissière de Vertou, à l'âge de 78 ans.

Ses obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Nicolas de Nantes, le 26 Octobre.

Au cimetière, MM. Le Roux, sénateur de la Vendée, de Lavrignais et de Baudry d'Asson, députés, Tardif préfet de la Vendée, e Boiscorbeau, conseiller d'arrondissement de Palluau ont fait en termes éloquemment émus l'éloge de l'illustre et regretté défunt.

— Madame la comtesse LE MAIGNAN DE LA VERRIE, décédée à Nantes le 23 Octobre 1917.

— M. le docteur CHOYAU, ancien chef de clinique de la Faculté de médecine de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Luçon, sa ville natale, à l'âge de 75 ans.

— M. l'abbé AUGUSTIN NOUZILLAC, vicaire auxiliaire à la Flocellière, décédé le 3 Novembre 1917, à l'âge de 65 ans.

— Madame GEORGES DE LA VILLEBOISNET, ancienne présidente des Dames de la Croix-Rouge, décédée le 7 Novembre 1917, à Nantes et inhumée le 10, à Légé.

— M. l'abbé PAUL-EMILE RAUTUREAU, curé de Sérigné, décédé le 11 Novembre 1917 après une longue maladie.

— M. ALEXANDRE JOLLY, veuf de Madame Ida Landois, ancien capitaine de chasseurs à pied, décédé à la Roche-sur-Yon, à l'âge de 71 ans, en Novembre 1917.

— M. MAURICE AUDÉ, maire de la Chaize-le-Vicomte, officier hors cadre, qui comme lieutenant au 7e hussards avait vaillamment fait la campagne de la Somme, décédé à la Chaize, le 19 Novembre 1917.

A ses obsèques, M. Péaud, sécrétaire général de la Préfecture, le major Lenoir et M. Cieutat, adjoint, ont en termes élogieux retracé la carrière administrative et militaire du regretté défunt.

— M. l'abbé BENJAMIN ALBERT, ancien curé de Mervent, qui depuis 1907 vivait retiré dans une délicieuse solitude, voisine de la grotte du P. de Montfort ; décédé le 12 Décembre 1917, à l'âge de 74 ans.

— Le R. P. HUGONET, de la congrégation de Chavagnes, décédé à la Roche-sur-Yon, le 15 Décembre 1917, après avoir été longtemps supérieur des maisons de Saumur et de Chavagnes.

— M. l'abbé LÉANDRE CHABIRAND, ancien vicaire de N. D. de Fontenay, ancien curé de la Verrie, est décédé le 20 Décembre 1917 à la Chapelle-Palluau où il s'était retiré.

Digitized by Google

On sait que l'abbé Chabirand fut, sa vie durant, un grand chasseur de serpents.

— Madame veuve DUPLEIX, veuve de l'ancien et si dévoué conseiller d'arrondissement de Beauvoir qui fut un vaillant Zouave pontifical, décédée fin Décembre et dont les obsèques eurent lieu le 25 du même mois à Beauvoir.

— M. le commandant DE LA TASTE, chef de bataillon en retraite décédé à Nice. Il était l'oncle de nos compatriotes le contre-amiral de la Taste et de M. Léon de la Taste, avocat à la Cour d'Appel de Paris.

Le défunt avait pris part aux campagnes d'Italie et de 1870 et avait été fait prisonnier au cours de cette dernière.

— Madame veuve JEANNE PELLERIN, née MARIE LIBAUDIÉRE, décédée à Nantes le 31 Décembre 1917.

— M. ERNEST ROBERT DU BOTNEAU décédé à Fontenay-le-Comte le 1er Janvier 1918, dans sa 85e année, et dont les obsèques ont été célébrées en l'église N. D. de cette ville, le 4 Janvier.

— M. LÉON GOURRAUD, conseiller d'arrondissement du canton de Rocheservière, ancien maire de Saint-Sulpice le Verdon, décédé au Logis de Saint-Sulpice, le 28 Décembre 1917 et dont les obsèques ont été célébrées le 1er Janvier 1918 en l'église de cette localité.

— Madame veuve LOUIS CHARBONNEAU, née Hélène Chaveneau, mère de notre collaborateur et ami, M. Charbonneau-Lassay, décédée à Loudun, le 1er Janvier 1918, dans sa 82e année.

— M. le comte DE GRIMOUARD, décédé au château de Brassioux, à l'âge de 73 ans, le 7 Janvier.

Ses obsèques ont été célébrées le 9, à Monthoiron (Vienne) et l'inhumation provisoire a eu lieu le même jour au cimetière de Chatellerault.

— Madame VICTOR DE LÉPINAY, née IRMA NAU, décédée au château de Sigournais, le 14 Janvier 1918, en sa 90e année.

Ses obsèques ont été célébrées le 17 Janvier, en l'église de Sigournais

— M. CHARLES DE LÉPINAY, décédé le 14 Janvier au château du Recredy en Saligny, et dont l'inhumation après la cérémonie religieuse

Digitized by Google

célébrée en l'église de Saligny, a eu lieu dans la chapelle de Boischevallier.

Maire de la commune de Saligny depuis près d'un demi-siècle, agriculteur distingué, président du comice agricole du Poiré, M. de Lépinay laisse un grand vide dans le pays qu'il habitait, et où l'on conservera fidèlement le souvenir du bien qu'il n'a cessé d'y faire.

— Le général de division en retraite MADELOR, grand officier de la Légion d'honneur, s'est éteint à Paris dans sa 85e année.

Pendant le siège de Paris c'est lui, on s'en souvient, qui commandait comme lieutenant-colonel, le 35e Mobiles de la Vendée.

— M. Guy de CHASTEIGNER, maire de Marillet, décédé le 19 Janvier 1918 à l'âge de 50 ans au château de Marillet.

Au cimetière, M. de Chantreau, maire de Faymoreau, a prononcé en des paroles pleines de cœur, l'éloge du défunt.

— Madame LARÈRE, femme du conseiller général des Côtes-du-Nord et tante de notre excellent ami Arthur Guéniot, décédée à Dinan, en Janvier 1918.

— M. l'abbé Armand SALLES, prêtre habitué à Luçon, décédé le 28 Janvier à l'âge de 83 ans.

— M. l'abbé BONNET, ancien curé de Saint-Aubin des Ormeaux, décédé le 30 Janvier 1918.

— M. le baron de VERRIÈRES, allié par sa mère à la famille de Boscal de Réals de Mornac, et par son mariage à la famille de Cramezel de Kerhué, décédé en janvier 1918 à Rennes.

— M. Paul WAGNER, époux de Madame Jane Millochin et neveu du directeur de cette *Revue*, décédé à Paris le 28 Janvier 1918, à l'âge de 48 ans.

Nos plus sincères condoléances aux familles que ces morts mettent en deuil.

Digitized by Google

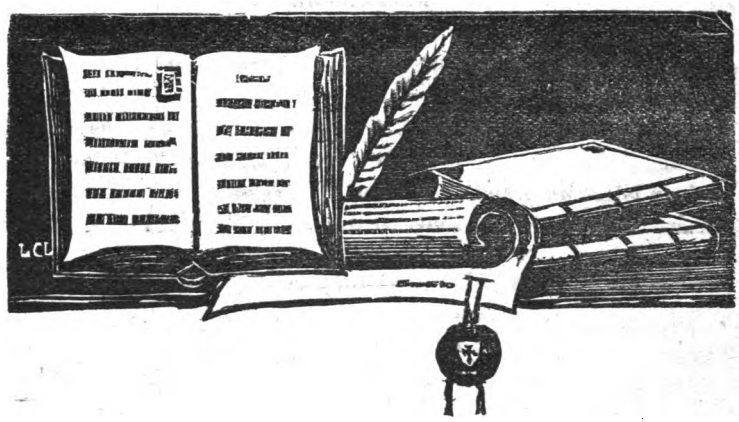

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE. — *A la Société Archéologique de Nantes*, (Séance du 2 Mars 1915), M. Raymond Pouvreau a présenté deux curieux fanions ayant appartenu au régiment de la Marine Royale, dit " Régiment d'Hector " et qui ont figuré à l'expédition de Quiberon.

Ces reliques de la Grande-Guerre Vendéenne ont pour nous un particulier intérêt, car on sait que le colonel comte d'Hector, vice-amiral, est originaire de Fontenay-le-Comte, où il naquit en 1722.

L'un de ces fanions est celui de la compagnie-colonelle ; il est blanc en l'honneur du Prince de Condé et porte les armes de France comme première enseigne du Corps, et aux angles des ancres. L'autre est un fanion de campement de compagnie du régiment de la Marine Royale ; il est bleu-vert et porte au centre, en lettres d'or, le nom d' " Enghien ".

M. Pouvreau a publié dans le *Bullelin de la Société Archéologique* une notice intéressante sur ces deux fanions dont il a donné en même temps de fort jolies reproductions.

— Ce même *Bulletin de la Société Archéologique de Nantes*, (ann. 1915) contient le *Journal inédit du Marquis Alexandre de La Roche-Saint-André* sur la campagne de 1815 à Rocheservière, communiqué par le baron de Wismes.

— Notre érudit collègue M. Rambaud, dont on sait les précieuses études sur la vie à Poitiers à travers le passé, a publié dans le *Bulle-*

Digitized by Google

tin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, (2e trim. 1917), une très intéressante notice sur *Madeleine Neveu, Dame des Roches*, dont le salon fréquenté par nos illustres compatriotes Rapin et Barnabé Brisson, fut, au temps d'Henri III, un des plus brillants foyers de culture intellectuelle en province.

Le " Salon des Dames des Roches " se trouvait dans un vieil hôtel actuellement occupé par le n° 11 de la rue Riffault, à Poitiers.

Archéologie. — Dans les *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, M. le docteur M. Baudouin a donné sous ce titre : *Les Cupules de la Table du Dolmen de La Court du Breuil, au Bernard (Vendée)*, une très minutieuse étude de toutes les cavités et dépressions qui couvrent la surface de cette pierre et qu'il considère comme des œuvres humaines intentionnelles.

Dans une autre brochure M. Baudouin a étudié sous ce titre : *Le néolithique inférieur et le campignien typique en Vendée*, (Extrait des *Bull. Soc. Préhist. Française ;* 1917 n° 5, 6, 7 et 9) une série de stations préhistoriques intéressantes des environs de la Bruffière, de Chantonnay, de Sainte-Cécile, Evrunes et Saint-Cyr-en-Talmondais et de quelques autres points de la Vendée. C'est une utile contribution à l'étude de cette époque de transition qui relie notre néolithique local à l'époque moins étudiée qui, l'a précédé.

— Sur la *Fouille, Restauration et Description de l'Allée couverte des Pierres-Folles des Cous et de ses Menhirs Indicateurs à Bazoges-en-Pareds (Vendée)*, MM. le docteur M. Baudouin et L. Rousseau viennent de publier de longues pages dans le *Bulletin de la Société Préhistorique française*. C'est l'étude minutieuse du dolmen qui touche aux deux ossuaires néolithiques fouillés il y a quelques années l'un par les auteurs précités, l'autre par MM. le comte Bégouen, le docteur Lœwenhard et R. Vallette.

— De notre érudit collaborateur M. L. Charbonneau-Lassay : *Le Sceau de Guillaume, seigneur de Vaon en Loudunois au XIIe siècle*. (Petit in 8° de 8 p. Blanchard, Loudun 1917.) Consacré à l'étude d'un intéressant sceau de bronze au nom et armes de Guillaume de Vaon, qui fut un des vassaux des seigneurs de Loudun à la maison desquels il était allié.

— Dans son *Rapport* pour l'année 1917, l'aimable et érudit archiviste de la Vendée donne la liste alphabétique des Représentants du Peuple en Mission dans la Vendée, dressé d'après les documents conservés aux archives de la Vendée dans la Série L.

Digitized by Google

Il y a là un fond précieux à consulter pour " les Vendéens qui aiment à étudier cette période si passionnante de l'histoire de notre petite patrie. "

— Le consciencieux et érudit travailleur qu'est notre collaborateur M. Vélasque est l'auteur de deux nouvelles et intéressantes notices qu'il a bien voulu nous adresser : une *Etude sur la situation économique et alimentaire de la Loire-Inférienre pendant la période révolutionnatre*, et une biographie du chef de brigade *Arnould Muscar* (1757-1807), farouche montagnard qui fit les campagnes de 1793 à 1796 en Vendée.

— Comme suite à la *Chronique paroissiale de Fontaines*, M. l'abbé Huet, d'après les notes et papiers à lui communiqués par le capitaine de Talode du Grail, l'un de leurs descendants, vient de publier sur les de Chapelle, derniers seigneurs de Fontaines, de très interessantes pages.

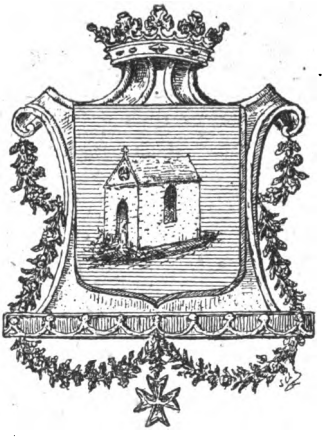

Ce texte était accompagné des armes de la Maison de Chapelle dessinées par notre collaborateur M. Charbonneau-Lassay, d'après un cachet du XVIII[e] siècle, et qu'une obligeante communication nous permet de reproduire ici.

— M. *Fernand Tardif*, préfet de la Vendée, vient de faire paraître une troisième édition de son très intéressant et très patriotique ouvrage ayant pour titre *Un Département pendant la Guerre*. C'est l'histoire au jour le jour de l'effort des Vendéens de l'Avant et de l'Arrière dans l'immense et tragique conflit que la France soutient

Digitized by Google

contre la nation de proie qui nous a attaqué. (In. 12 de 281 p. Librairie Guigné-Hurtaud, La Roche-sur-Yon. — Prix : 3 fr. 50.)

— M, Henri Puiroux continue, malgré les difficultés de la guerre, la publication par fascicules de son *Histoire de Vairé*, avec un intérêt des plus soutenus. Nous rappelons à cette occasion que le prix de la souscription est fixée à 3 fr. depuis le 1er Janvier 1917. (S'adresser à l'auteur, 3, Rue Ogée, à Nantes).

— Nous recevons de M. l'abbé Uzureau, Directeur de *L'Anjou Historique*, la XIXe série de ses très intéressants *Andegaviana* (Angers, Siraudeau 1917, 573 p.), tirage à part des articles publiés par lui dans la Revue qu'il dirige avec beaucoup d'érudition.

Le conseil général de Maine-et-Loire, qui très justement s'intéresse à cette évocation des souvenirs du passé a honoré cette publication d'une subvention de 700 francs.

— Du même auteur : Le *Serment de Liberté et d'Egalité en Maine-et-Loire*, (Extrait de l'*Anjou historique*, grand in 8o de 44 p. Angers-Siraudeau 1918).

A propos du serment de Liberté et d'Egalite (Extrait de la *Révolution française* de Septembre et Octobre 1917).

— De notre érudit collaborateur *M. E. Vinot*, conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Poitiers, une étude très intéressante parue dans « *La Bibliographie moderne* » (N° de Juillet-Octobre 1916-1917) ayant pour titre : *Les Statuts de l'Ordre de Saint-Michel, manuscrit du duc d'Orléans.*

— Dans la *Revue des Traditions Populaires* (Mai-Juin 1917) M. S. Trébucq a publié d'intéressantes lignes de folk-lore sous ce titre : *Contes de Vendée : Jean de l'Ours.*

— Notre distingué confrère, M. Gabriel Aubray (lisez Audiat) vient de publier, chez Beauchêne, et sous ce titre : « *Ecclesia purpurata* » (in 8° de 32 p. ; o fr. 60) une intéressante brochure consacrée aux martyrs du clergé français pendant la Révolution, notamment aux prêtres morts sur les pontons de la Charente et dans les noyades de Nantes.

— M. Jacques Meurgey nous a fait l'hommage de deux précieuses brochures très luxueusement éditées ; l'une ayant pour titre : *En marge de Huysmans. Les médailles de saint Benoit* (Extrait de la

Digitized by Google

nouvelle Revue Héraldique, Paris-Champion 1917, 5 fr.) et l'autre intitulée *Etude sur les armoiries de la ville de Tournus* (Extrait des Mém. de la Société des Amis des Arts et des Sciences de Tournus. Macon, Protat 1917).

Ces deux brochures sont accompagnées de nombreuses et très artistiques illustrations. Nous en reparlerons.

— La prise de Jérusalem par les troupes Alliées donnent un regain d'actualité à l'intéressant ouvrage de notre distingué compatriote M. l'abbé L. Charbonneau, curé des Brouzils : *Rome et Jérusalem.*

Littérature. — Dans le N° de Septembre-Octobre 1917, des *Essaims nouveaux* (Lyon, 2 rue du Plat) M. Régis de Pavin de Lafarges a consacré un éloge mérité à *Marjolaine* à l'œuvre exquise du charmant poète-héros que fut Jacques Baguenier Desormeaux « mort à l'ennemi avec le même idéal de grandeur, pur et désintéressé, qu'il avait si admirablement chanté. »

— L'*Intransigeant* nous apprend que notre collaborateur et ami Francis Eon, actuellement aux armées comme lieutenant au 84e territorial, vient de publier un choix de poésies de Clotilde de Surville, poésies attribuées par quelques savants à un gentilhomme lettré du XVIIIe siècle.

— Notre éminent collaborateur M. le Comte Bégouen a publié dans le *Bulletin du Comité Michelet* (n° d'octobre 1917) un curieux article sur la *Persistance des noms de famille et des Expressions d'origine française dans le Palatinat*, article inspiré par une étude sur ce sujet du docteur Kieper.

— Notre confrère *Jean Mauclère*, vient de publier un beau et très intéressant volume, *La Voie qui monte.* (in-8° de 120 pages avec illustrations de Grandaigle.)

— La *Revue Critique*, de M. Arthur Chuquet (n° 8 sept. 1917), consacre, sous la signature de Achedé, un très aimable article aux différentes notices que nous avons publiées ici sur nos compatriotes vendéens et angevins tombés pour la France, sous ce titre " *Héros et Martyrs de la grande Guerre* ". (p. 158-160).

— De M. Alphonse Mortier, le distingué directeur de la Revue *Les Essaims nouveaux*, de Lyon : *La nouvelle pitié des Eglises de France*, délicat et émouvant poëme, " *écrit pendant le combat* ", (Lyon, Biblioth. de la Revue *Les Essaims nouveaux*, 1917, in-12).

Digitized by Google

— La *Revue de l'Anjou* (nº de Septembre-Octobre 1917) a aimablement signalé l'intérêt des articles publiés dans notre Revue, par MM. H. Baguenier Desormeaux sur *S. E. Le Cardinal Luçon*; Charbonneau-Lassay sur *Les Emblèmes Bas-Poitevins du Sacré-Cœur*; et de l'abbé Uzureau sur *Les Vendéens à Saumur en 1793.*

— Du signataire de ces pages, (R. de Thiverçay) un article publié dans la *Vendée* (nº de Septembre 1917) sous ce titre *Comment j'ai vu Claire Ferchaud.*

R. DE THIVERÇAY.

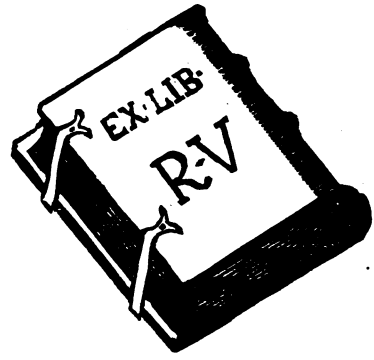

Le Directeur-Gérant : René VALLETTE.

FONTENAY-LE-COMTE. — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD

Digitized by Google

Digitized by Google

UN GRAND VENDÉEN DU TEMPS PRÉSENT

S. E. LE CARDINAL LUÇON

ARCHEVÊQUE DE REIMS

(*Suite*) [1]

Le même soir, l'approche de l'ennemi était annoncée à Reims. A la cathédrale, l'archiprêtre Landrieux, comme rempli de la vision d'un très prochain avenir, n'avait pas craint de parler des ruines qui allaient s'amonceler (2). Cependant les cardinaux français s'empressaient de regagner leurs siéges. Le Cardinal Luçon plus que tout autre, car il savait une grande partie de son diocèse envahie et Reims sous la menace imminente d'une occupation. Mais, arrivée à Paris, Son Eminence recevait aussitôt la défense du Gouvernement de rien tenter pour rentrer dans sa métropole. Il était tout au moins inutile, en effet, qu'un prince de l'Eglise allât, de bonne volonté, s'ajouter à la centaine d'ôtages que les barbares prenaient dans tous les rangs de la population, depuis le maire héroïque, le respectable docteur Langlet, jusqu'à de simples ouvriers et, parmi eux, l'auxiliaire

(1) Voir le 4e fascicule de 1917.

(2) Cl.-J. Rémy. *Loc. cit.*, I, p. 31.

Digitized by Google

du Cardinal, Mgr Neveux, évêque élu d'Arsinoé, MM. les abbés Camu, vicaire-général, Andrieux (1), Fournier, Debuquois, Maîtrehut (2). Il ne fallait pas encore, de gaieté de cœur, leur livrer un Cardinal français.

Le 3 Septembre, un Taube avait jeté sur Reims quelques bombes qui tombèrent dans des jardins du centre sans causer de dommages appréciables. Le soir, un intendant général saxon arrivait avec son escorte. Dans la matinée du 4, un premier bombardement qui dura trois quarts d'heure s'abattit sur la ville, y faisant déjà des victimes nombreuses (3) et y allumant plusieurs incendies (4). Aux premières explosions, l'Allemand et ses officiers, qui discutaient avec le maire, à l'Hôtel-de-Ville, crurent à une attaque des Français où, même, à un attentat commis par des habitants. Déjà ils avaient l'injure et la menace aux lèvres. Il fallut qu'un employé de la Mairie y apportât un éclat d'obus, qu'il venait de ramasser dans les environs immédiats de cet édifice, pour que les Boches, ayant palpé et vérifié le projectile, convinssent de leur erreur (5). Vers deux heures de l'après-midi, les troupes du Kaiser faisaient leur entrée dans la Cité du Sacre, chantant à plein gosier le *Wacht am Rhein*. C'était exactement le quarante-quatrième anniversaire de l'occupation de Reims par les Prussiens, en 1870. Le 12, au soir, tandis que les otages dont j'ai parlé plus haut franchis-

(1) Depuis, sur sa demande, aumônier au bataillon des fusillers marins. Cité plusieurs fois à l'ordre de l'Armée et fait chevalier de la Légion d'honneur au titre militaire.

(2) Cf. *Les Violations des lois de la guerre par l'Allemagne*, publication faite par les soins du Ministère des Affaires Etrangères, I, 73, — *Les Allemands destructeurs de cathédrales et de trésors du passé*, p. 12-14. — J. Matot. *Reims et la Marne, 1914-1915*, édition de 1916, p. 278.

(3) Tués : 35, parmi lesquels des femmes et des enfants; blessés : 20. Il y eut aussi des cas de folie. Des malades ne se relevèrent pas, à la suite des terribles emotions de cette nuit sanglante.

(4) Notamment l'importante librairie de M. Jules Matot, auquel nous sommes redevables du beau portrait du Cardinal illustrant cette Notice.

(5) C'était une batterie allemande de 150, installée à Mesnœux, qui bombardait Reims ce jour-là.

Digitized by Google

saient, sous une pluie battante, à la suite des ennemis en retraite, la grille d'octroi du faubourg de Cérès, une reconnaissance française, composée d'un officier et de quelques gradés et cavaliers du 6e régiment de Chasseurs à cheval, pénétrait dans la ville, du côté de la Maison-Blanche, suivie le lendemain par le gros de nos troupes (1).

Mais les abords de la ville n'étaient pas sûrs et, toujours, Mgr Luçon multipliait en vain les démarches pour obtenir le laissez-passer indispensable à son retour parmi son peuple (2). Dans la nuit du 19 au 20 Septembre, nous apprimes à Paris l'incendie de la cathédrale (3). Le dimanche 20, dans l'après-midi, un de nos compatriotes, cruellement éprouvé déjà par cette abominable guerre, repoussé par plusieurs bureaux de recrutement, parce que trop vieux pour faire un soldat et prendre la place de ceux des siens tombés au champ d'honneur, désemparé, ne sachant comment se rendre utile un peu mieux que dans un poste de rond-de-cuir, en quête d'un conseil, s'en allait frapper, rue de la Chaise, à la porte de la maison de santé d'un ami Angevin, que celui-ci, le distingué docteur Charles Bonnet, avait convertie en ambulance, dès le début. « Vous ne pouvez pas voir M. le Directeur, lui fut-il dit à l'entrée, il accompagne

(1) Sur l'occupation allemande à Reims, on lira, avec un poignant intérêt, les *Impressions d'un Témoin*, publiées sous ce titre dans *Reims et la Marne, 1914-1915*, par notre intrépide confrère Paul Dramas, auquel j'emprunte les quelques renseignements qui précèdent. Ce vaillant journaliste, ayant assumé la direction de *L'Eclaireur de l'Est*, depuis le début de la guerre, par suite du départ de son chef mobilisé, est demeuré, comme le cardinal Luçon et la Municipalité, dans la Cité martyre où il a continué d'assurer la publication quotidienne de son journal, jusqu'à l'évacuation définitive imposée par l'autorité militaire, à la fin de Mars 1918.

(2) Cf. *Revue Rémo-Ardennaise* du 25 Août 1915, p. 9. — J. Matot. *Reims et la Marne, 1914-1915*, p. 490.

(3) Son Eminence a rappelé les tragiques et lamentables péripéties de ce premier incendie dans son *Discours à l'occasion de l'anniversaire de l'incendie de la cathédrale de Reims, 19 Septembre 1915*, une page pathétique et d'une belle tenue oratoire où s'exhale l'affreuse souffrance de son cœur, publiée dans la *Revue Rémo-Ardennaise* du 25 septembre 1915, p. 19-24.

Digitized by Google

S. E. le cardinal Luçon qui visite nos blessés (1). — J'attendrai. Puisque Son Eminence est ici, je veux Lui présenter mes respects ».... Le cardinal passa. Au nom que lui prononçait son hôte, il voulut bien s'arrêter, recevoir l'hommage du malheureux père que tant de liens rattachent à Cholet et à Maulévrier, lui offrir de précieuses consolations et bénir ceux de ses enfants encore vivants. Et ce vieillard, courbé sous le poids des atroces nouvelles qu'il venait de recevoir des désastres de sa métropole, daigna se rappeler qu'avant son départ pour Rome, un militaire, parent de son interlocuteur, lui avait été recommandé, qui devait passer, en service, à Reims, et il exprima tous ses regrets de n'avoir pu voir ce jeune compatriote dont le sort l'inquiétait.

Je ne sais pas comment s'y prit le docteur Bonnet, mais je ne crois pas me tromper en avançant que c'est lui qui trouva le moyen de faire lever l'opposition gouvernementale. Il sut, en tous cas, faire rentrer le Cardinal à Reims. Ses voitures d'ambulance sillonnaient les lisières du champ de bataille afin de ramener de suite les grands blessés, que des soins diligents et suivis pouvaient sauver plus sûrement à Paris que dans les hôpitaux de l'arrière-front. Au soir du 21 Septembre, le Cardinal prit place avec lui dans l'une d'elles. Tout alla bien, ou à peu près, malgré les fatigues et les lenteurs du voyage, jusqu'à Villedomange, dans la banlieue sud-ouest de Reims, à moins de dix kilomètres. Il était alors minuit et demi. L'automobile fut arrêtée par un gendarme dont la consigne formelle était d'empêcher l'entrée dans la ville pendant la nuit. Le gendarme fut inflexible, et Son Eminence, si près des siens qu'Elle brûlait de rejoindre, dût, en désespoir de cause, se résigner à demeurer là. Au matin, Elle célébra la messe dans l'église du village, toute remplie d'habitants et de soldats, et prononça l'une

(1) Le Docteur Bonnet est né à Saint-Georges-sur-Loire (Maine et-Loire). Il est président-fondateur de la section parisienne de l'Association des Anciens Elèves de Mongazon et membre du conseil-directeur de cette Association, dont S. E. le cardinal Luçon est président d'honneur.

Digitized by Google

de ces émouvantes allocutions dont son cœur a le secret. Enfin, vers huit heures, la voiture put continuer sa route (1).

Quelques jours après, le Cardinal lui-même dépeignait, avec sa coutumière simplicité, l'état de son esprit et de son cœur en ces cruelles journées. « Je suis revenu de Rome à Reims pour pleurer sur des ruines, écrivait-il à S. Gr. Mgr Rumeau, évêque d'Angers : ruines de ma cathédrale incendiée, ruines de ma ville épiscopale bombardée, ruines de mon cher diocèse dévasté. — Depuis quelques semaines il en était de moi comme du saint-homme Job : chaque jour le courrier m'apportait la nouvelle d'une catastrophe pire que celle de la veille : Reims est envahi ; Reims est occupé, rançonné ; on y a pris cent otages parmi lesquels deux de mes vicaires généraux ; Reims est bombardé ; Reims est incendié ; la cathédrale est en flammes. — C'est seulement le 22 Septembre que j'ai pu rentrer à Reims après une nuit d'assez lugubre mémoire, passée en automobile au milieu de convois de voitures militaires et de mouvements de troupes qui cheminaient en silence et dans la nuit. — Et, en arrivant, le mardi, à 9 heures, quel spectacle ! Ma cathédrale incendiée, l'ancien Archevêché et le Palais des Sacres en ruines, des quartiers tout entiers réduits en cendres, des faubourgs ouvriers très populeux dévastés, trois de nos écoles libres et un pensionnat chrétien florissant anéantis, notre Petit-Séminaire criblé d'obus, autour de Reims de nombreux villages détruits. De même dans les Ardennes. Tout mon diocèse est dévasté ! — Ici, tous les jours, nous entendons siffler les bombes ; tous les jours elles font de nouvelles victimes, même dans la population civile. — C'est cependant pour moi une grande consolation de me sentir au milieu de mes chers diocésains si cruellement affligés ; car, si je ne puis les protéger contre les maux qui les accablent, du moins je partage leurs dangers et leurs souffrances, je m'associe à leurs douleurs et à leurs prières. — Aux heures plus calmes, je vais visiter les communautés religieuses, les hôpitaux, les cli-

(1) Cf. *Revue Rémo-Ardennaise* du 25 Août 1915, p. 9. — J. Matot. *Loc. cit.*, p. 490.

Digitized by Google

niques, les ambulances, et, en passant, je me mêle aux pauvres gens qui ont fui les quartiers exposés aux bombes pour se réfugier sur les trottoirs des quartiers moins exposés. — L'incendie de la cathédrale est un deuil universel, ressenti par les plus petits comme par les riches. C'est une insulte odieuse et lâche à nos gloires nationales les plus pures. Que Dieu nous aide à venger et à réparer les ruines incalculables amoncelées autour de nous ! » (1).

Comme toujours, oublieux de lui-même, Mgr Luçon a d'abord songé, au milieu de son indicible douleur, à ses amis, à ses anciens condisciples demeurés en Anjou et dont les rangs s'éclaircissent de plus en plus. Le digne et bon chanoine Grimault venait de mourir. J'ai dit déjà quelle affection les unissait, et Mgr Rumeau, qui connaissait ces liens noués, en 1853, sur les bancs du vieux collège de Cholet, et qui, soixante années durant, n'avaient fait que se resserrer davantage, Mgr Rumeau, dis-je, en lui adressant sa protestation émue contre l'abominable sacrilège dont Reims est la victime, avait tenu à lui faire part, personnellement, de la mort du vénéré doyen de son Chapitre, lui prodiguant les consolations dont son grand cœur a le secret. Dans sa réponse, l'Archevêque de Reims a tenu, avant de faire la moindre allusion à ses propres malheurs, à remercier son correspondant de sa délicate et pieuse bonté et à rendre hommage à la mémoire de l'ami perdu : « C'est avec une peine bien sensible, débute-t-il, que j'ai appris la mort de M. Grimault, mon ancien et très cher condisciple. Encore que les nouvelles qui me venaient d'Anjou me fissent pressentir depuis quelque temps sa fin prochaine, l'annonce du dénouement suprême n'en a pas moins produit sur moi une douloureuse impression. Esprit fin et délicat, écrivain distingué, conteur charmant, habile dans le

(1) Cardinal Luçon. *Lettre à S. Gr. Mgr. Rumeau, Evêque d'Angers*, Reims, 5 Octobre 1914, reproduite par la *Revue de l'Anjou* de Septembre-Octobre 1914, p. 245-246.

Digitized by Google

maniement des affaires (1), M. Grimault faisait honneur à notre cours et nous étions fiers de lui ». Ce n'est pas tout ; un autre ami de Son Eminence est décédé également, peu auparavant, en Anjou ; aussi Elle continue : « Il suit de près dans la tombe un autre de nos frères dans le sacerdoce, auquel j'étais uni d'une très intime amitié, M. l'abbé Abellard. Ainsi les vides se multiplient dans nos rangs, déjà bien éclaircis, et le nombre de ceux qui sont passés au *Memento* des morts l'emporte de beaucoup sur le nombre de ceux qui restent au *Memento* des vivants » (2).

Dès son retour à Reims, l'Archevêque se dépensa, comme il vient de le dire lui-même, en un long et douloureux pélerinage à travers les différents quartiers les plus éprouvés, aux hôpitaux, dans les églises et les chapelles, aux écoles, qui se tenaient souvent dans les caves à champagne. A sa vue, le visage des enfants s'illuminait. « Je lisais dans leurs yeux tant de courage et de résignation que je me sentais envahi par l'admiration pour les chers innocents qui, sous l'incessante menace de la mort, apprenaient leur grammaire française avec plus d'attention que jamais » (3). Les jours où une légère accalmie se fait sentir, il parcourt les paroisses de la banlieue et va plus loin, dans la partie non envahie de son diocèse, visitant ici un cantonnement de prêtres-soldats et aumôniers (4) ; là une ambulance de campagne ; là encore des religieuses ou un orphelinat (5). Dans ces courses, la population et les réfugiés l'en-

(1) M. Grimault avait été, pendant de longues années, secrétaire de l'Evêché d'Angers et avait eu, en cette qualité, à s'occuper de nombreuses affaires très délicates. En dehors de son réel talent d'écrivain, il était aussi un musicien et un compositeur de valeur et un musicographe apprécié. On lui doit, entre autres, une restitution remarquable des airs originaux d'un certain nombre de nos plus vieux noëls et cantiques locaux.

(2) Même *Lettre*, du 5 octobre 1914.

(3) Georges Drouilly. *Hommage à Reims, par S. E. le cardinal Luçon*, dans les *Lectures pour Tous* du 1er Janvier 1918, p. 471.

(4) Cf. *Revue Rémo-Ardennaise* du 25 Août 1915, p. 9. — J. Matot. *Loc. cit.*, p. 490.

(5) Cf. *Revue Rémo-Ardennaise* du 25 Septembre 1915, p. 25.

Digitized by Google

tourent, arrêtent ses pas. Il l'a raconté à l'un de nos confrères : « Ces malheureux me tendaient les bras, me disaient leurs peines. Les femmes sanglotaient et me baisaient les mains, qu'elles mouillaient de leurs larmes. Je consolais les uns et les autres, j'embrassais les enfants (1) ». Dès qu'il apprend qu'un quartier est « pilonné » par les bombes allemandes, il y court. Et il se proclame récompensé au centuple de son dévouement par la reconnaissance si simple et pourtant si expressive de ces humbles (2), qui le comprennent si bien, parce qu'il n'a pas cessé d'être l'homme de ses origines tout en devenant un des princes de l'Eglise. Parce que l'un des vicaires de Jésus sur la Terre, il n'a jamais cessé d'être *doux et humble de cœur*, à l'égal du Divin Maître.

Ces visites ne sont pas toujours allées sans danger. Le 24 septembre 1914, notamment, en sortant de chez lui, dans l'étroite rue du Cardinal-de-Lorraine, qui sépare sa demeure de l'ancien Archevêché et de la cathédrale, Mgr Luçon n'eut que le temps de se précipiter à terre, ainsi que son secrétaire, pour éviter les éclats d'un obus qui frappait la Basilique (3). Le 25, après une visite à Sainte-Geneviève où Elle met deux heures à parcourir 400m, tant Elle est entourée et pressée par la foule des réfugiés, Son Eminence apprend que le général Battesti vient d'être tué dans la tranchée devant la ville et que son corps a été transporté dans le voisinage. Aussitôt Elle tient à aller saluer la dépouille du glorieux soldat et prier auprès de celle-ci. Le lendemain, Elle présidait aux obsèques (4). Chaque jour, d'ailleurs, Elle n'a cessé de payer de sa personne sous une forme ou sous une autre. Toujours son cœur Lui a dicté les actes qui devaient aller davantage à celui de Son peuple. Elle a toujours l'ardeur du

(1) Georges Drouilly. *Loc. cit.*, p. 467-468.

(2) *Ibid.*, p. 471.

(3) Cf. *Revue Rémo-Ardennaise* du 25 Août 1915, p. 9. — J. Matot. *Loc. cit.*, p. 25.

(4) Cf. *Revue Rémo-Ardennaise* du 25 Août 1915, p. 9. — J. Matot. *Loc. cit.*, p. 490.

Digitized by Google

jeune curé de La Jubaudière, courant, malade, la nuit, sous la pluie et dans la boue, au chevet des mourants. Son âme de père et son ardeur d'apôtre et de patriote se sont dépensées sans compter et on ne saurait trouver une défaillance grave de santé (1) chez l'ancien petit malingre du collège de Cholet, l'ancien séminariste qui semblait candidat-né à la tuberculose et à la consomption.

J'ai parlé de la demeure du Cardinal pendant la guerre. Depuis la loi de séparation, le noble et illustre Palais archiépiscopal de Reims avait été désaffecté et transformé en musée, détruit, hélas ! également, par le bombardement et l'incendie (2). L'Archevêque avait reçu l'hospitalité dans un hôtel particulier voisin : grande maison ancienne, spacieuse, aimable et accueillante malgré la sévérité de ses lignes. Elle n'a, ou plutôt elle n'avait qu'un étage coiffé de greniers. Elle était composée d'un principal corps de bâtiment flanqué de deux courtes ailes qui venaient rejoindre le mur de la rue. Une cour, pavée au temps de sa construction, sous Louis XIV, séparait la porte d'entrée du perron d'accès. Derrière s'étend un beau jardin où il y avait de grands arbres, des parterres et une vaste pelouse verte (3). Quelqu'un, qui y fut reçu à la fin de 1917, rapporte qu'à ce moment il ne restait plus d'habitable que le rez-de-chaussée. Dix-huit obus étaient tombés sur les constructions et trois dans le jardin (4), brisant les plus beaux arbres. Le salon de réception s'ouvrait par trois grandes baies sur le jardin ; tout près était le cabinet de travail « où, entre un grand bureau d'acajou et la bibliothèque, le Cardinal avait fait dresser le simple vieux lit,

(1) A peine pouvons-nous constater, pendant plus de trois ans et demi, une courte absence, pour cause de santé, du Cardinal obligé de venir suivre un traitement à Paris. Parti de Reims le 18 Juillet 1916, il y était rentré avant le 15 Août et reprenait, dès le 20, ses tournées de confirmation dans son diocèse (Cf. *Revue Rémo-Ardennaise* du 25 septembre 1916, p. 232).

(2) Ce musée renfermait notamment des collections préhistoriques et ethnographiques d'une inestimable valeur et une bibliothèque très remarquable.

(3) Georges Drouilly. *Loc. cit.*, p. 466.

(4) *Ibid.*

Digitized by Google

d'acajou également, dans lequel il reposait. A côté, le petit salon réservé à Mgr Neveux et la chambre de celui-ci. Dans l'aile droite, la moins endommagée, logeaient les vicaires généraux ; dans l'aile gauche, qu'après les premiers bombardements on avait consolidée par un mur de soutènement, quatre religieuses travaillaient pour les pauvres (1). A côté d'elles, demeuraient le concierge et sa femme. Déjà, alors, le premier étage ne présentait plus « que des pièces vides, aux cloisons trouées, d'où les débris et les gravats ont été balayés ». Dans le cabinet du Cardinal, à portée de sa main, une petite table portait « un masque de protection contre les gaz asphyxiants ».

Le *communiqué* officiel du Grand Etat-Major français du 20 Septembre, avait dénoncé en termes concis le crime des barbares. « Les Allemands, disait-il, se sont acharnés sans raisons militaires à tirer sur la cathédrale de Reims (2) ». En même temps le Gouvernement protestait plus explicitement auprès de toutes les chancelleries étrangères, en invoquant les règlements de La Haye signés par l'Allemagne (3). Les Allemands

(1) Georges Drouilly. *Loc. cit*, p. 466.

(2) « Sans pouvoir invoquer même l'apparence d'une nécessité militaire, pour le seul plaisir de détruire, les troupes allemandes ont soumis la cathédrale de Reims à un bombardement systématique et furieux. A cette heure, la fameuse basilique n'est plus qu'un monceau de ruines. Le Gouvernement de la République a le devoir de dénoncer à l'indignation universelle cet acte révoltant de vandalisme, qui, en livrant aux flammes un sanctuaire de notre histoire, dérobe à l'humanité une parcelle incomparable de son patrimoine artistique » (*Les Allemands, destructeurs de cathédrales et de trésors du passé*, p. 18, n. 2).

(3) Les articles 25, 26 et 27 de la Convention de La Haye portent :

« Il est interdit d'attaquer ou de bombarder, par quelque moyen que ce soit, des villes, villages, habitations ou bâtiments qui ne sont pas défendus.

» Le commandant des troupes assaillantes, avant d'entreprendre le bombardement, et sauf le cas de vive force, devra faire tout ce qui dépend de lui pour en avertir les autorités.

» Dans les sièges et les bombardements, toutes les mesures doivent être prises pour épargner, autant que possible, les édifices consacrés aux cultes, aux arts, aux sciences et à la bienfaisance, les monuments historiques, les hôpitaux et les lieux de rassemblement de malades et de blessés, à la condition qu'ils ne soient pas employés en même temps à un but militaire.

» L'honneur et les droits de la famille, la vie des individus et la propriété privée, ainsi que les convictions religieuses et l'exercice des cultes doivent être respectés. »

Digitized by Google

comprirent qu'ils ne pouvaient rester muets devant une telle constatation. De Berlin, le 23 Septembre, une longue dépêche officielle transmise au monde entier affirmait que « la cathédrale devait être épargnée tant que l'ennemi (les Français) ne l'utiliserait pas à son profit ». Mais qu'on a « constaté qu'il y avait, sur la tour, un poste d'observation grâce auquel s'explique l'efficacité du tir de l'artillerie ennemie sur notre infanterie. Nous avons été obligés de supprimer ce poste au moyen de schrapnels... La responsabilité retombe sur l'ennemi (les Français) qui a tenté d'abuser du vénérable édifice en le protégeant au moyen du drapeau blanc ». Mais le même jour, le général Joffre, commandant en chef des armées françaises, répondait en déclarant officiellement, lui aussi « Le commandant militaire de Reims n'a fait placer, à aucun moment, un poste d'observation sur la cathédrale ». Et le général en retraite Dubois, témoin oculaire habitant Reims à ce moment, atteste : « contrairement à l'affirmation d'une note allemande, aucun poste militaire d'observation n'a été établi sur la tour Nord de la cathédrale et jamais, à aucun moment, la conduite de la population civile n'a motivé aucune représaille (1) ».

Dès son retour à Reims, le cardinal Luçon avait adressé au Saint-Père une protestation motivée. Je ne saurais dire ce qu'il advint de ce document, mais l'auteur n'est pas éloigné de penser que la précision avec laquelle sa demeure « fut bombardée à cette époque constituait une lâche réplique (2) » à sa démarche auprès du Père des fidèles.

Ce qui est certain, c'est que, du 7 octobre au 11 novembre 1914, onze obus atteignirent cette maison. Il en tomba « six dans la même semaine, tirés évidemment par le même canon. Il fallait être debout pour éteindre le feu et ce n'était pas chose facile,

(1) Général Dubois. *Trois semaines à Reims pendant l'occupation allemande et le bombardement*, dans *La Revue* d'Octobre-Novembre 1914, p. 588.

(2) Récit du Cardinal recueilli par M. Georges Drouilly. *Loc. cit.*, p. 469.

Digitized by Google

car les conduites d'eau étaient depuis longtemps coupées (1) ». Les archives de l'Archevêché furent, non sans peine, mises à l'abri par de courageux sauveteurs, dont Mgr Luçon lui-même ne fut pas le moins exposé.

Dès qu'Elle eut connaissance de la note mensongère du Gouvernement allemand que j'ai relatée tout à l'heure, Son Eminence chargea M. l'archiprêtre Landrieux, curé (2) et M. l'abbé Thiriot, maître de chapelle de la cathédrale (3), de dresser un rapport circonstancié du bombardement et de l'incendie du monument. Ces deux ecclésiastiques n'avaient pas quitté la basilique et ses abords. Au péril de leur vie, aidés d'un autre vicaire, M. Andrieux, dont j'ai déjà parlé, d'un médecin français, de plusieurs religieuses et de quelques brancardiers (4), le 19 Septembre, ils avaient sauvé les blessés ennemis en les retirant de la fournaise et en s'exposant, les premiers, aux fureurs d'une foule exaspérée et aux balles des gendarmes, stricts observateurs de leur consigne.

Ces Messieurs établirent expressément que « ni le samedi 19 Septembre, jour de l'incendie, ni les jours précédents, *rien ne justifiait le bombardement de la cathédrale* (5); elle n'avait jamais porté de mitrailleuse contre les avions, à plus forte raison d'artillerie lourde, ni abrité de troupes. Il n'y eut jamais dans son voisinage de stationnement d'hommes ou de

(1) Georges Drouilly. *Loc. cit.*, p. 469.

(2) Aujourd'hui Evêque de Dijon.

(3) Nommé, le 25 Janvier 1915, aumonier militaire au 17e Corps d'armée, cité à l'Ordre de l'Armée. A été tué, le 16 Mars suivant, d'une balle en plein front, dans la tranchée, à Perthes-les-Hurlus, à 40 mètres de l'ennemi, « alors qu'il se portait au secours de soldats ensevelis sous les débris d'une explosion de mine » (*Citation posthume*).

(4) Sur l'admirable dévouement de l'Archiprêtre Landrieux et de ses compagnons, dont plusieurs furent tués, parmi lesquels deux religieuses, cf. J. Matot. *Reims et la Marne, 1914-1915*, p. 334-336. — Cl.-J. Rémy. *Reims sous les obus*, I, p. 94. — J. Poirier. *Reims, 1er Août-31 Décembre 1914*, p. 212-213. — *Le Martyre de Reims*, I, p. 237-241. — Mgr Lacroix. *La Grande Pitié de Reims*, p. 14 15. — F. Funck-Brentano. *Reims*, dans le *Journal de l'Université des Annales*, 1915, p. 80.

(5) En italiques dans le texte officiel imprimé.

Digitized by Google

matériel de guerre ; elle ne servait pas de poste militaire d'observation (1) ». Quant au général commandant l'artillerie française, il a déclaré : « La batterie d'artillerie la plus rapprochée de la cathédrale se trouve à 1.200 mètres de ce monument... Les artilleurs allemands sont trop habiles pour exécuter un tir d'efficacité systématique sur la cathédrale, alors que l'objectif qu'ils prétendent avoir voulu battre se trouve à 1.200 mètres de ce monument (2) ».

On sait quelle indignation universelle a soulevé le bombardement de Reims. Les protestations affluèrent, unanimes. L'une des premières, sinon la première, qui parvint au panégyriste de Cathelineau, fut celle du vénérable doyen des cardinaux français, l'illustre Evêque de Montpellier, Mgr de Cabrières, panégyriste, lui aussi, de nos gloires vendéennes : Charette et La Rochejaquelein. Mes lecteurs ne me pardonneraient pas d'en retrancher un seul mot. La voici :

« Le 21 Septembre 1914.

» Très digne et Eminentissime Seigneur,

» Il suffirait de la communauté que la Providence a mise dans nos situations pour que je sois autorisé à vous exprimer la vive part que je prends à votre douleur, alors que nos ennemis se sont acharnés sans motif à détruire votre illustre et magnifique cathédrale.

» Mais notre récente rencontre à Rome, et l'intimité plus particulière qu'elle a établie entre nos pensées et nos sentiments, me pressent de vous dire combien je suis ému, et à quelle profondeur, des pertes immenses que la barbarie allemande vous fait subir. Il semblait que le soulèvement d'opinion causé par le brigandage de Louvain en imposerait à ces nouveaux vandales

(1) Le texte complet de cette Note très explicite figure, sous le n° 105, au recueil officiel publié par le Ministère des Affaires Etrangères français sous le titre : *Les Violations des lois de la Guerre par l'Allemagne*, I, p. 182-186.

(2) *Ibid.*, Document n° 106, p. 187.

Digitized by Google

et qu'ils sauraient respecter un monument que son ancienneté, sa beauté architecturale, ses grands souvenirs et son étroite union avec toutes les grandeurs de la Monarchie française signalent à la fois à la piété, à l'admiration et au respect de tous les hommes de foi, d'intelligence, de goût et de haute culture historique et archéologique.

» Il n'en a rien été, et, si les journaux disent vrai, votre cathédrale est en ruines et des pierres calcinées couvrent le baptistère où descendit Clovis.

» Vous avez, Eminentissime Seigneur, une âme trop élevée pour qu'un deuil matériel, si grand qu'il soit, vous accable et vous abatte !

» Qui sait si cet attentat, sans exemple, ne fera pas ressentir à vos diocésains, à tous ceux de vos vénérés suffragants, à tous les Français sans distinction, un élan de patriotique et généreuse indignation, qui rendra nos soldats plus hardis et plus vaillants, en même temps que plus chrétiens et plus fervents. L'incendie et la destruction de votre cathédrale, loin d'effacer aucune des pages de notre histoire, fera ressortir la glorieuse mémoire de tout notre passé religieux, militaire et artistique résumé par le nom de Reims.

» Agréez, Cher et Eminentissime Seigneur, mes très respectueux, très dévoués et très fraternels hommages en Notre-Seigneur. »

» Le Cardinal de Cabrières,

» Evêque de Montpellier (1) ».

J'ai déjà mentionné la lettre de Mgr l'évêque d'Angers. A tant de voix éloquentes, Monseigneur le Duc d'Orléans, héritier de tous les rois de France sacrés dans l'insigne basilique victime de la rage germanique, ne pouvait manquer de joindre sa protestation autorisée.

(1) Reproduite par l'*Action Française* du 29 Septembre 1914.

Digitized by Google

Il écrivit au cardinal Luçon :

« Eminence,

» L'éloignement d'un exil qui n'a jamais été aussi dur m'a interdit de vous exprimer, jusqu'à présent, mon indignation à la nouvelle du sacrilège et du désastre que la barbarie allemande vient d'infliger à la cathédrale de Reims.

» Autant que sur le chef-d'œuvre de la piété et de l'art de nos pères, la haine d'un ennemi lâche, envieux et sauvage s'est acharnée sur le monument essentiel de notre histoire la plus sacrée.

» En tirant sur le Sanctuaire de Reims, l'Allemagne a tiré sur le baptême de Clovis, sur l'étendard de Jeanne d'Arc, sur l'onction de Hugues Capet et de ses successeurs, sur les plus hautes figures de la Monarchie et de la France.

» Car tous ces souvenirs, épars aux cœurs de Français innombrables, étaient rassemblés sous vos belles voûtes, aujourd'hui écroulées !

» Cet immense deuil national, Eminence, il est particulièrement le mien. J'en ressens, dans toute son étendue, la douleur et l'injure, moi le Fils aîné de ceux que, pendant dix siècles, ont sacrés les Pontifes de Reims.

» Le sang qu'ils m'ont légué, on ne m'a pas permis de l'employer à écarter de mon pays cet outrage.

» Que ne puis-je le verser pour venger et punir !... Que ne puis-je, avec tous mes amis qui tombent héroïquement sur les champs de bataille, avec tous les Français si magnifiquement unis, aider à l'écrasement des barbares, afin que la France, œuvre de mes ancêtres, poursuive en paix ses glorieux destins.

» Croyez-moi toujours, Eminence,
» Votre affectionné,

» PHILIPPE (1).

» 2 Octobre 1914 ».

(1) *Action Française* du 27 Octobre 1914.

Digitized by Google

A cette belle et digne page d'un Prince français qui a cherché par tous les moyens à servir son pays, l'Archevêque de Reims, qui s'est toujours abstenu de toute manifestation politique, répondit par cette autre page non moins digne et belle :

ARCHEVÊCHÉ
DE
REIMS

« Reims, le 30 Octobre 1914.

» Monseigneur,

» C'est avec une profonde émotion que le Successeur de saint Rémi a lu la noble lettre qu'a daigné lui écrire l'héritier des Rois sacrés par ses prédécesseurs dans la Cathédrale de Reims. Les sentiments de douleur et d'indignation que Votre Altesse m'exprime, je les avais éprouvés de mon côté, Monseigneur, en contemplant le désastre de notre auguste Basilique et les statues de nos Rois jadis couronnés ici, qui assistèrent, témoins muets, du haut de leur galerie, à l'incendie du Sanctuaire vénérable où ils avaient reçu l'onction royale et la couronne.

» En même temps, en effet, qu'un attentat sacrilège contre la Maison de Dieu, qui devait rester en dehors de nos tristes luttes humaines, l'incendie de la Cathédrale de Reims est une insulte à nos souvenirs nationaux les plus sacrés.

» Cette Cathédrale où Clovis fut baptisé avec ses Francs, où Jeanne d'Arc tint à l'honneur l'étendard qu'elle avait porté si souvent à la peine, où tant de nos Rois sont venus faire hommage à Dieu de leur autorité, en recevant leur couronne des mains de son représentant spirituel, et en mettant leur épée à son service pour la défense de la Religion et du Droit, il s'est trouvé des hommes qui ont osé lancer sur elle leurs bombes incendiaires.

» A côté de la Cathédrale, s'élevaient deux autres monuments qui étaient, eux aussi, de vénérables témoins du passé illustre de notre ville et de la patrie : le Palais où résidaient les Rois de France, vos aïeux, Monseigneur, quand ils venaient à Reims

Digitized by Google

recevoir la couronne, et l'Archevêché, demeure traditionnelle des successeurs de saint Rémi, qui leur conféraient l'onction royale : ils sont devenus l'un et l'autre la proie des flammes.

» De la douleur inconsolable que je ressens du désastre de la Cathédrale, je ne puis séparer le chagrin profond que me cause la destruction complète de ces deux monuments, si intimement unis à notre sanctuaire national. Quelles que soient en effet les vicissitudes politiques d'un pays, il ne doit jamais renier ses ancêtres, et c'est pour les Français du vingtième siècle un devoir de justice de rendre hommage à ce qu'il y a eu de grand et de beau dans les siècles qui ont précédé le nôtre, et dont l'histoire est celle même de notre vie nationale.

» Du Palais des Rois et de la demeure des Archevêques, Monseigneur, la perte paraît irréparable. La Cathédrale, elle, se relèvera de ses ruines, j'en ai la ferme espérance. Les blessures qu'elle a reçues, et dont elle gardera les traces ineffaçables la rendront plus chère encore à nos cœurs de catholiques et de Français ; et, honorée de ces nobles cicatrices, elle restera à travers les siècles à venir le digne monument de notre Foi et de nos plus pures gloires nationales.

» Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage de mes sentiments les plus respectueux.

» Louis-Joseph, Cardinal LUÇON,
» Archevêque de Reims. (1) »

Mais l'épreuve qui frappait si dûrement, je devrais dire plus dûrement encore les français catholiques a été également ressentie par tous ; et il est consolant de relever, parmi les innombrables adresses parvenues au Cardinal, les protestations émouvantes des dignitaires des hauts clergés protestant et israélite.

Parmi les premiers, je relève la Faculté de théologie protestante de Montauban « héritière la plus directe des vieilles

(1) Reproduite par l'*Action Française* du 29 Novembre 1914.

Digitized by Google

académies huguenotes », proclame son doyen, M. Emile Doumergue (1). Avec elle le conseil de la Fédération des Eglises protestantes de France qui « Au nom du Protestantisme français tout entier, exprime sa profonde douleur de voir, après tant de siècles de christianisme, deux grands empires violer systématiquement les règles les mieux établies du droit des gens... Réprouve l'abus des phrases pieuses dont les empereurs d'Allemagne et d'Autriche donnent le scandaleux exemple depuis le commencement des hostilités... Et dénonce à la chrétienté tout entière le mal accompli par des pratiques qui déguisent, sous un vêtement de paroles évangéliques, la négation des prophètes de Jésus-Christ (2) »

Le président du conseil presbytéral de l'Eglise réformée évangélique de Reims, M. le pasteur Louis Gonin dont le temple avait, comme la cathédrale, subi les atteintes des bombes allemandes et qui avait failli lui-même demeurer écrasé avec les siens sous les ruines de son sanctuaire, écrivit de son côté au Cardinal :

« Monseigneur,

» Le conseil presbytéral de l'Eglise reformée évangélique de Reims, réuni pour la première fois depuis les désastres qui ont fondu sur notre cité, sur la proposition de son président, se fait l'interprète de la communauté protestante de Reims pour vous adresser l'expression de son indignation au sujet du bombardement de notre cathédrale. La cathédrale de Reims appartient, en effet, à la chrétienté tout entière. Plus d'un membre de notre Eglise a puisé à l'ombre de ses voûtes, pendant le silence et le recueillement, force et courage.

» Pendant que la cathédrale était la proie des flammes, brûlait et disparaissait notre temple, qui, tout modeste qu'il fût, était bien, lui aussi, une maison de prière. C'est donc dans une complète communion de souffrance que je me permets de vous

(1) E. Doumergue. *L'Allemagne religieuse*, p. 8.

(2) Vindex. *Loc. cit.*, p. 42-43.

Digitized by Google

adresser, Monseigneur, avec l'expression de notre sympathie chrétienne la plus vraie, l'hommage de mon respect.

» Louis GONIN,

» *Pasteur, Président du Conseil presbytéral de l'Eglise réformée évangélique de Reims.* (1) »

Très touché, Mgr. Luçon répondit :

« ..... La cathédrale était avant tout la maison de Dieu, la maison des âmes, la maison de la prière. Combien de générations y sont venues chercher, comme vous le dites, force et courage. A tous ces titres elle devait rester en dehors de nos luttes humaines, et c'est là première raison pour laquelle tous ceux qui croient en Dieu doivent regretter l'attentat sacrilège dont elle a été l'objet.

» Elle était, en même temps, le monument magnifique de nos souvenirs nationaux les plus sacrés, et c'est pourquoi les blessures qu'elle a reçues ont atteint au cœur tous les rémois et tous les français ; et il était touchant d'entendre nos concitoyens déplorer le désastre de la cathédrale, par dessus, même, celui de leur propre maison. »

(1) VINDEX. *Loc. cit.*, p. 43-44.

H. BAGUENIER DESORMEAUX.

(*A suivre*).

Digitized by Google

UNE FAMILLE ROCHELAISE

ET BAS-POITEVINE.

C'est un ancien journaliste, pendant quarante ans serviteur passionné des traditions nationales, qui, avant de rejoindre ses aïeux dans la terre où ils reposent (1), veut fixer l'histoire de sa famille, issue de cette vieille bourgeoisie Rochelaise dont l'empreinte a été ineffaçable.

La Rochelle est de toutes les villes de France celle qui a le plus longtemps conservé son individualité, le plus fidèlement transmis l'héritage de fierté, d'indépendance et d'héroïsme que lui léguèrent les siècles. Ses rues, ses monuments eux-mêmes, en évoquant les souvenirs d'autrefois, font revivre la longue histoire des Rochelais, leur passé de gloire et de douleur.

D'après la constitution qui régissait la Cité depuis 1199, le Corps de Ville était composé d'un maire électif, de vingt-quatre échevins et de soixante-quinze pairs. La commune n'était comptable qu'à elle-même des deniers publics. Le maire, aidé de ses

(1) Cette terre fût la nôtre. Mon bisaieul, Gilbert de Gourville, qui avait fait partie de l'émigration, possédait la Seigneurie de Gourville, sise au faubourg Saint-Eloi, près La Rochelle. Elle devint, pendant la Révolution, le Cimetière actuel, par suite de confiscation au profit de l'Etat.

Gilbert de Gourville, à son retour en France, avait coutume de dire : « On m'a volé ma terre, mais on ne m'empêchera pas d'y revenir ». Il y revint, car il y fut inhumé.

Digitized by Google

échevins, avait la police de la ville, jugeait toutes les affaires, même à mort, sauf le crime de lèse-majesté. Ce statut communal, unique en France, faisait de La Rochelle un petit état analogue aux républiques de Gênes, de Pise et de Venise; il lui assura la grandeur et fit aussi le malheur de cette fière cité. Une pareille organisation n'était pas, en effet, sans présenter de sérieux dangers, puisque le maire, véritable dictateur, se trouvait investi des prérogatives de l'autorité souveraine.

Très jalouse de ses droits et très ombrageuse, dès qu'elle les croyait menaçés, La Rochelle voulait, à l'abri de ses privilèges, traiter d'égal à égal avec les Rois qui tous, même les plus jaloux de leur pouvoir, avaient reconnu les franchises rochelaises. Des conflits inévitables s'élevèrent entre l'autorité royale et le pouvoir local. Les Rochelais entendaient rester maîtres chez eux; mais ils allèrent plus loin et prétendirent refuser aux gouverneurs de l'Aunis le droit d'entrer dans leurs murs. Ce n'était plus faire respecter l'autonomie communale, c'était verser dans l'anarchie. Et le temps était venu où un pouvoir unique devait guider la fortune de la France.

De plus, La Rochelle était l'un des principaux centres des intrigues politiques de la Réforme. Elle put, suivant les errements de l'époque, s'allier à ses coreligionnaires des autres pays, mais elle resta toujours française, même lorsqu'elle subissait au XIV^e^ siècle le joug étranger. Ne disait-elle pas alors, par la bouche de ses échevins : « *Nous obéirons des lèvres aux Anglais, mais nos cœurs ne s'en meuvront* ».

Louis XIII admettait l'élément religieux du protestantisme français, mais il voulait abattre le parti politique. Avec Richelieu, il jugea nécessaire, pour le bien de l'Etat et l'unité de la France, de soumettre La Rochelle.

Le siège soutenu par les Rochelais, avec un héroïsme qui n'a jamais été égalé, fut un indicible martyre. Pendant quatorze mois, sans une plainte, sans une tentative de révolte contre l'autorité implacable du maire Guiton, les Rochelais souffrirent la longue agonie de la faim. Décimés, si décimés qu'il ne sem-

Digitized by Google

blait plus rester de la ville que les pierres des maisons devenues le sépulcre de toute une population, vingt-trois mille habitants, sur vingt huit-mille, moururent de faim.

Inflexible pendant la lutte, Richelieu montra envers les vaincus une noble indulgence et réserva toutes ses sévérités pour la ville, considérée comme corps politique. Il accorda aux rebelles l'amnistie complète, mais il abolit la Mairie et révoqua tous les privilèges. La chute de La Rochelle, ville libre, entraînait la ruine de la Réforme armée et consacrait l'unité française. La monarchie ne pouvait tolérer un état dans l'Etat, et, comme l'écrit l'historien de Guiton : « Le Roi vaincu à La Rochelle, c'était la France indéfiniment agitée, peut-être le morcellement de la Patrie ».

Les Rochelais acceptèrent leur défaite comme définitive, et, si grande que fut leur douleur de voir leur rêve politique anéanti, ils ne songèrent plus qu'à assurer pacifiquement leur prospérité commerciale et maritime.

Cependant, en 1788, le vieil esprit local se réveilla, et c'est mon bisaïeul paternel, Alquier, alors maire de La Rochelle, assisté de mon bisaïeul maternel Gilbert de Gourville, premier échevin, qui se fit l'interprète des sentiments rochelais. Lorsque le Corps de Ville reçut de l'Intendant communication de la convocation des Etats-Généraux, Alquier, dans sa réponse, rappelant avec fierté dans quelles conditions l'Aunis s'était annexé à la Couronne, demanda une représentation spéciale pour la Ville. Il y avait dans ce vœu, dernière manifestation de la politique rochelaise, un souvenir du passé que la Révolution allait abolir. Les privilèges rochelais avaient dû disparaître au nom de l'unité française ; la centralisation révolutionnaire détruisit ce qui nous restait de libertés.

La Guignardière, près La Rochelle.

Digitized by Google

ALQUIER

Premier avocat du Roi au Présidial de La Rochelle. — Maire électif de La Rochelle. — Député aux États-Généraux, à la Constituante et à la Convention. — Membre du Conseil des Anciens. — Ministre plénipotentiaire en Bavière. — Ambassadeur à Madrid, à Naples, à Rome, en Suède et en Danemark. — Baron de l'Empire. — Commandeur de la Légion d'honneur.

La famille Alquier est originaire de la ville d'Angles, près Castres. Lors des guerres de religion, Daniel Alquier vint se réfugier dans le Bas-Poitou, auprès de ses coreligionnaires, et s'établit comme chirurgien à Châtillon-sur-Sèvre, en 1620. Il y épousa Jeanne Boutellier du Chatillet, et après la prise de La Rochelle, abjura le protestantisme. Il eut un fils sur lequel manquent les renseignements (1). L'un des fils de ce dernier devint prieur de La Flocellière. Son autre fils, seigneur de Lardonnière, avocat et sénéchal de La Flocellière, se maria avec Anne Bardeau, fille du receveur des domaines de Poitiers et eut plusieurs enfants, dont Jean-René Alquier, né en 1707, avocat et sénéchal de Talmont, qui épousa en premières noces Marie Seigneurie, et, en secondes noces, Thérèse Bonamy de Bellefontaine.

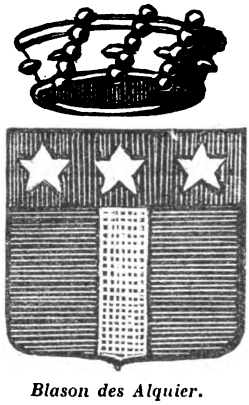

Blason des Alquier.

De son premier mariage, Jean-René eut une fille, Marie-Anne Alquier, qui s'unit à Charles-Auguste Bonamy de Bellefontaine, Conseiller du Roi, Maître des Eaux et Forêts à Fontenay-le-

(1) Dans le pavage de l'église du Vieux-Pouzauges, le directeur de la *Revue du Bas-Poitou* a relevé l'inscription funéraire suivante : CY GIST ALQVIER SINDIC PERPETUEL MORT LE 13 MAY 1715. C'est sans doute la tombe de ce dernier dont il s'agit.

Digitized by Google

Comte. De cette union naquit le général Bonamy de Bellefontaine (1).

De son second mariage, le sénéchal de Talmont eut un fils, Charles-Jean-Marie Alquier, ambassadeur, dont la fille, Emilie, épousa Jean-Baptiste Béraud, député de La Rochelle sous la Restauration, mon grand-père.

Charles-Jean-Marie Alquier naquit donc à Talmont (Vendée) le 15 Octobre 1752. A l'âge de six ans, il perdit son père. Sa mère se remaria quelques années plus tard avec Gerbier, seigneur d'Angliers et de Monchedune, dont le père avait été Président au siège et sénéchaussée de Niort, et l'oncle Maire de La Rochelle en 1695. Il fut envoyé à Poitiers chez un précepteur, et, après quelques écarts de jeunesse qui faillirent lui valoir une lettre de cachet, il alla à Paris chez les Pères de l'Oratoire, où il termina avec succès ses études. Ayant passé quelque temps dans cette Congrégation avec le projet d'y rester, ses idées changèrent bientôt et il embrassa la carrière du Barreau.

En 1778, il fut nommé Conseiller au Présidial de La Rochelle, puis Avocat du Roi, et successivement Procureur du Roi, Premier maire électif de La Rochelle (2) et Colonel de la Garde bourgeoise.

C'était un homme de beaucoup d'esprit, d'un physique fort attrayant, très séduisant, très affable et surtout très galant avec

(1) Dont la fille épousa son cousin, le fils ainé d'Alquier.

Il y eut entre les Alquier et les Bonamy, au XVIII^e siècle, un grand nombre de mariages qui produisaient les effets les plus bizarres. C'est ainsi que Charles-Auguste Bonamy de Bellefontaine était le frère de sa belle-mère.

Mon excellent ami René Vallette a publié, en 1913, dans la *Revue du Bas-Poitou*, une très intéressante étude sur le général Bonamy de Bellefontaine, « Un héros vendéen de La Moskowa », mort au château de La Flocellière, qu'il avait acheté pendant la Révolution.

Mais La Flocellière avait été habitée dès le XVII^e siècle par une Alquier, puis était passée entre les mains des Nancré et des Granges-Surgères, Vers 1670, Jacques de Morais, Marquis de La Flocellière, avait épousé Jeanne Alquier, sœur de Daniel, venue le rejoindre.

(2) La Mairie élective, supprimée par Richelieu, avait été rétablie en 1718.

Digitized by Google

les femmes. Parmi ses amis les plus intimes, on peut citer le général Laclos, l'auteur des *Liaisons dangereuses*, alors officier d'artillerie à La Rochelle, et les Duperré.

Il avait épousé, en 1781, Françoise-Emilie Gilbert de Gourville, dont le père était juge, Garde de la Monnaie de La Rochelle, et le frère Trésorier de France. Ce dernier émigra, tandis que son beau-frère Alquier faisait partie de la Convention. Tel était alors le désordre des familles !

En cette année 1781, Alquier lut à l'Académie de La Rochelle un mémoire sur la « sensibilité » — mot fort à la mode à l'époque — où j'ai retrouvé ce tableau que les forfaits de la République et les fureurs guerrières de l'Empire allaient précisément authentiquer :

« L'histoire des hommes n'est à peu de choses près que le récit des atrocités qu'ils ont commises. Ouvrez les fastes des nations, parcourez les annales du monde, vous y verrez les hommes tour à tour opprimés ou oppresseurs, s'abandonner aux fureurs de l'ambition ou devenir ses victimes, le désir insatiable de la domination dévastant la terre, des nations entières devenues la proie du vainqueur, périssant sous le glaive ou s'éteignant dans les fers. »

Ses discours aux séances de rentrée du Présidial sur les devoirs du Magistrat contiennent des considérations dont la vérité est de tous les temps.

En 1787, l'évêque de La Rochelle, Mgr de Crussol, avait publié un mandement attaquant l'édit du Roi qui accordait la liberté de conscience et des cultes aux protestants. Ce mandement, combattu par le Supérieur de l'Oratoire au nom de la charité chrétienne, fut incriminé par Alquier au nom de la loi. L'évêque fut appelé à Paris et son mandement supprimé par arrêt du Parlement.

En 1789, Alquier était trop haut placé dans l'estime de ses concitoyens pour ne pas attirer leurs suffrages; aussi fut-il élu

Digitized by Google

député du Tiers-Etat, et durant plusieurs jours on répéta ces vers improvisés en son honneur :

Quand des citoyens pour t'élire
Tu vis les suffrages flatteurs,
Alquier, tu peux alors te dire :
Autant de voix, autant de cœurs.

Lors de la réunion des trois ordres, il écrivit aux officiers municipaux de La Rochelle une lettre enthousiaste leur annonçant cet événement qui devait à ses yeux, « régénérer la France », et il ajoutait : « Le roi a recueilli les hommages les plus expressifs. Ces tributs flatteurs sont dus à sa justice et à sa bonté ».

La minorité de la noblesse avait jeté les yeux sur le comte de La-Tour-du-Pin pour en faire son chef, mais le vieux militaire, étant peu versé dans la science oratoire, s'adressa à Alquier pour composer ses discours et exprimer ses idées conciliantes. Alquier les développa de telle façon que le comte de La-Tour-du-Pin obtint tous les suffrages et fut nommé Ministre de la Guerre.

Alquier déploya aux Etats-Généraux toute l'activité de son esprit et son aptitude aux affaires. Il devint membre du Comité des rapports et en présenta un grand nombre, notamment sur les troubles de Douai, de Nimes, d'Arles, de l'île de Tabago, sur la constitution civile du clergé, etc. Il fut nommé secrétaire de l'Assemblée sous la présidence de Dandré, puis commissaire aux armées, avec le maréchal duc de Biron, dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Quand Louis XVI eut reçu des mains de Bailly la cocarde tricolore, on l'offrit à La Rochelle au duc de Maillé, gouverneur de la Province, et on la mit au portrait d'Alquier. Quelques jours après, les grenadiers bourgeois de La Rochelle donnèrent un banquet de 450 couverts aux grenadiers du régiment de la Sarre sur la Place Royale ; on y cria : Vive le Roi ! Vive la Nation ! Vive Alquier! et à la fin du repas, on porta la santé de M^me^ Alquier, que tous les convives avaient demandée. « La

Digitized by Google

digne épouse de notre député, disaient les *Annonces et Affiches* de la Généralité, a reçu ce jour-là l'hommage le plus mérité. Elle a vu avec transport combien le nom d'Alquier est cher aux Rochelais ».

Quand l'Assemblée Constituante, après avoir décrété qu'aucun de ses membres ne pourrait être réélu à la législature suivante, prit fin, Alquier rentra dans la Magistrature et devint Président du Tribunal criminel de Seine-et-Oise. Ce fut pendant la durée de cette nouvelle fonction qu'eut lieu à Versailles l'affreux massacre des prisonniers d'Orléans.

Laissons ici parler Madame Roland dans ses *Mémoires* :

La mort de ces infortunés entrait dans l'odieux système par lequel Danton prétendait frapper d'épouvante les ennemis de la Révolution. Déjà la ville se remplissait de figures sinistres. Instruit par la terreur publique des forfaits dont Versailles allait être le théatre, M. Alquier ne perdit pas un moment pour se rendre à Paris. A peine eut-il expliqué au ministre de la Justice le motif de son voyage que Danton, fronçant le sourcil lui répondit : « Ces hommes là sont bien coupables ». — « Cela peut être, mais il faut que la loi prononce » reprit Alquier. — « Je vous dis que ces hommes là sont coupables. » — « Il ne s'agit pas de cela, il n'y a pas un moment à perdre, que voulez-vous faire ? » — « Que vous importe ? » — « Mais les lois nous ordonnent de veiller à la sûreté des prisonniers ». — « Eh monsieur, s'écria Danton d'une voix terrible, ne voyez-vous pas que si j'avais quelque chose à répondre, cela serait fait depuis longtemps. Remplissez vos fonctions et ne vous mêlez pas de cette affaire ». A peine eut-il prononcé ces dernières paroles qu'il tourna le dos à M. Alquier et se retira. Dès le lendemain sur cinquante prisonniers, quarante-six n'existaient plus, Alquier, ne voulant pas avoir la douleur d'être témoin de cet affreux massacre qu'il avait voulu prévenir et qu'il ne pouvait empêcher, se rendit immédiatement à Saint-Germain. »

Il dut ce jour là, se rappeler son discours sur les atrocités humaines !

Alquier (1) voulait en particulier sauver le duc de Brissac,

(1) Alquier, Président du Tribunal de Versailles, se transporta deux fois chez Danton, Ministre de la Justice, pour le sommer, à ce titre, de pourvoir à la sûreté des prisons. La première fois, Danton éluda la question. La seconde, il s'irrita de tant d'insistance. Alquier se retira consterné ; il avait compris (LAMARTINE, 3e vol.).

Digitized by Google

l'amant de la comtesse du Barry, dont il était lui-même fort épris, et qu'il protégea longtemps contre ceux qui demandèrent et obtinrent sa mort sur l'échafaud.

Alquier ne revint pas à La Rochelle. Le département de Seine-et-Oise, où il était très populaire, l'élut comme député à la Convention. Un mois après, la ville de Lyon commençant à être agitée par les fureurs sanglantes de Chalier, Alquier y fut envoyé en qualité de Commissaire avec Boissy d'Anglas, et tous deux, par leur modération, réussirent à y rétablir le calme.

La Convention s'occupait alors du jugement de l'infortuné Louis XVI. Alquier, par suite de sa mission à Lyon, aurait pu se dispenser d'y prendre part; mais il crut, ainsi que Boissy d'Anglas, devoir revenir à Paris pour assister à la délibération qui devait fixer la destinée du Roi. « Il voulut, lit-on dans le *Panthéon biographique universel*, ne pas enlever au Roi un suffrage dont l'absence aurait pu lui être funeste, et son vote, quoique sévère, ne contribua en rien à la mort du Roi ». Il fut parmi ceux qui votèrent le sursis, vote destiné, dans leur pensée, à intimider les puissances étrangères et à empêcher autant que possible l'envahissement de la France. Il déclara même à la Convention qu'il n'entendait pas juger le Roi, qu'il agissait en législateur.

Si triste que fut encore ce vote, il dénotait un certain courage, en ces temps de lâcheté et de terreur, alors que la Convention, soumise aux fureurs des faubourgs, délibérait sous le couteau. « Sa mort ou la tienne! » criait la populace au passage de chaque député.

Lameth, dans ses *Mémoires*, raconte que, peu après le 21 janvier, il était allé chez Alquier et l'avait trouvé en compagnie d'un inconnu :

« Vous ne pourriez imaginer avec qui vous me trouvez, dit Alquier. Préparez-vous à la plus grande des surprises... Voici le bourreau !... Je pleurerai le roi jusqu'à mon dernier soupir. Pour ajouter à mes regrets, pour qu'ils s'augmentent chaque jour, j'ai voulu graver dans ma mémoire, placer sous mes yeux les derniers moments de ce prince

Digitized by Google

infortuné, et j'ai fait demander à Monsieur de se rendre chez moi. Je veux laisser... ». Sa voix s'éteignit et le bourreau fit son récit. Il parla les yeux baissés comme honteux d'avoir commis un tel crime.

En 1816, Alquier avait été atteint par la loi du 12 janvier comme signataire de l'acte additionnel aux constitutions de l'Empire, et conventionnel, quoique son vote eut été compté en faveur du Roi, d'après sa volonté et le procès-verbal même de la Convention. Deux ans après, il obtenait l'autorisation de rentrer en France. Le Ministre de la Police générale écrivit à ce sujet à Boissy d'Anglas cette lettre, qui fixe pour l'histoire le rôle de modération joué par Alquier pendant la Révolution :

« Paris, le 23 Janvier 1818.

» Monsieur le Comte,

» Je m'empresse de vous informer que Sa Majesté, prenant en considération la conduite de M. Alquier à Lyon en Décembre 1792 et les motifs qui déterminèrent son retour à Paris et motivèrent l'esprit de ses votes dont aucun ne contribua, en effet, à la consommation du régicide, a daigné lui accorder, par décision prise en son Conseil le mercredi 14 de ce mois, l'autorisation de rentrer en France. J'ai cru, Monsieur le Comte, devoir vous donner connaissance directe d'une décision provoquée d'abord par l'honorable témoignage que vous avez donné aux sentiments de M. Alquier, et par les démonstrations de l'intérêt que vous avez manifesté en sa faveur, en son absence et en son nom.

» Agréez, etc.

» De Cazes. »

Louis XVIII dit même en plein conseil : « *M. Alquier est un honnête homme ; il a rendu des services à des émigrés pendant ses ambassades ; je veux qu'il rentre* ». Ces paroles furent répétées à Alquier par MM. de Talleyrand, Boissy d'Anglas et Molé, alors membres du Conseil.

On comprendra que j'ai voulu, en dépit de l'ordre chronologique du récit, donner ici ce témoignage de la Restauration et du Roi.

En 1794, Alquier s'éleva vivement à la Convention contre les

Digitized by Google

horreurs commises en Vendée et accusa le général Turreau d'avoir donné des ordres d'une extrême violence.

Envoyé aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse avec deux de ses collègues, il se fit remarquer par sa fermeté et mit en mesure Pichegru, qui trouvait d'insurmontables obstacles à la conquête de la Hollande, à marcher en avant. Alquier transmit de La Haye les détails de la conquête par une lettre qui fut lue à la Convention au milieu d'un enthousiasme indescriptible et relue aux cris de « Vive la République ! ». Puis, avec ses collègues de mission, il organisa la nouvelle administration de la Hollande (1). Sa conduite y fut des plus mesurées ; il s'y attira l'estime générale, même celle des ministres étrangers résidant à La Haye. L'un d'eux écrivait, en parlant d'Alquier : « C'est un homme d'esprit né avec des sentiments honnêtes et un goût particulier pour les jouissances douces. Il était par conséquent déplacé à la Convention et ne s'y occupa que des moyens de se retirer sain et sauf de cet affreux chaos ; sans doute, il sacrifia trop à des sentiments de crainte, mais il empêcha le mal toutes les fois qu'il lui fut possible sans compromettre sa sûreté personnelle ».

Appelé après la session conventionnelle au Conseil des Anciens, il en devint secrétaire et fut chargé du rapport relatif à l'établissement du Conservatoire des Arts-et-Métiers.

La femme d'Alquier, Emilie Gilbert de Gourville, était restée à La Rochelle ; elle y habitait pendant la Terreur, et au péril de ses jours offrait aux prêtres, dans sa maison, un refuge et un asile assurés. Après le 9 Thermidor, le 4 Avril 1795, Mme Alquier déclara courageusement à la municipalité qu'usant de la loi du 3 Ventôse sur la liberté des cultes, elle ferait le lendemain célébrer la messe chez elle et que toutes les personnes qui s'y présenteraient seraient reçues. Il y avait dix-sept mois que la messe

(1) C'est lui qui envoya de La Haye à Paris, comme souvenir de la conquête, les deux premiers éléphants vivants que l'on ait vus au Jardin des Plantes.

Digitized by Google

n'avait été dite à La Rochelle, au moins ouvertement. Ce fut donc elle qui eut l'honneur de rétablir le culte dans cette cité (1).

Alquier, nommé par le Directoire Consul général à Tanger, refusa et fut nommé, en 1798, Ministre plénipotentiaire près de l'Electeur de Bavière. Il avait l'ordre de demander le retrait des troupes impériales qui occupaient la Bavière et de réclamer pour la France le payement de quatorze millions de contributions dus en vertu du traité d'armistice. Il donna au Directoire, dans une volumineuse correspondance, une foule de renseignements importants sur les positions et les forces des troupes ennemies, sur la politique des cabinets étrangers. Le Directoire eut l'ineptie de ne pas savoir en profiter ; il ne les communiquait même pas au général en chef, Jourdan, ainsi qu'en témoigne cette protestation véhémente d'Alquier, adressée au Ministre des Relations Extérieures :

« Je ne dois pas vous dissimuler, citoyen ministre, que j'ai été très péniblement affecté en apprenant par un officier d'état-major que le général en chef n'avait reçu aucun renseignement sur la force des Impériaux ni sur la position qu'ils occupent, de sorte qu'on ne sait même pas au moment d'agir qu'on a en tête une armée de cent dix mille hommes. Je vous avoue que j'ai eu besoin d'entendre cette douloureuse assertion avant d'y croire. Je n'imaginerai pas en effet, que les renseignements recueillis par moi depuis six mois avec des soins pénibles et transmis avec une exactitude portée jusqu'au scrupule puissent être ignorés de celui dont ils devraient déterminer les résolutions. C'est cependant un fait démontré par ma correspondance que sur cinquante-six lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire, quarante-six vous ont instruit de tous les mouvements de l'ennemi. »

Alquier avait reçu du Directoire, mieux inspiré en la circonstance, mission de former, au cœur de l'Allemagne, une fédération de tous les Princes germaniques afin de pouvoir s'opposer aux vues redoutables dont le foyer était à Vienne et à Berlin. Il devait demander à l'Electeur de Bavière d'être chef de la ligue et

(1) Le monument funéraire de cette vaillante femme se trouve à l'entrée du cimetière de La Rochelle.

Digitized by Google

arrêter, comme il jugerait convenable, les bases de cette confédération ; il était même autorisé à se rendre auprès de chaque Prince dont il déterminerait l'action. Talleyrand terminait ainsi sa dépêche :

« C'est une mission que le Directoire ne croit pas pouvoir confier à de meilleurs mains. La satisfaction qu'il a toujours eue de votre correspondance lui donne le juste espoir que vous obtiendrez des succès dans cette délicate entreprise. »

Mais Alquier ne put remplir cette mission. Les mouvements des troupes autrichiennes lui firent prévoir que les hostilités allaient reprendre et qu'il serait avant peu forcé de quitter Munich. Il ne tarda pas, en effet, à recevoir ses passeports. Le Prince Charles, s'inquiétant de voir un ministre français sur les derrières de son armée, exigea son départ immédiat. Alquier protesta auprès de l'Electeur contre la violence dont il était l'objet. — « Que voulez-vous que je fasse ? répondit le Prince, ils sont les maîtres ». Et un officier autrichien escorta l'ambassadeur jusqu'aux avant-postes de l'armée française.

Quelques jours après, les plénipotentiaires français étaient massacrés à Rastadt par des hussards autrichiens.

Après le 18 Brumaire il fut question d'appeler Alquier à la Préfecture de Police, mais Bonaparte, craignant sa faiblesse (1),

(1) On a trouvé dans les Archives impériales (extrait du portefeuille du Premier Consul) ce portrait d'Alquier, fait par Bonaparte lui-même qui le connaissait bien :

« Il est difficile d'avoir plus d'esprit, un tact plus fin, plus de tenue et d'amabilité. Il connaît beaucoup les hommes et les choses de la Révolution. Il connaît Paris, et quoiqu'on dise aujourd'hui, c'est lui qui faisait la police sous Cochon de Lapparent, dont il était l'intime ami et l'inséparable conseil. On lui reproche beaucoup de paresse : le travail lui fait peur ; mais il sait faire travailler. Sa conception facile et son coup d'œil juste le dispensent d'une occupation soutenue. Un rien lui fait peur, et dans le moment du danger, je doute qu'il garde toujours la tête. Il se fit une bonne et brillante réputation à la Constituante. Arrivé à la Convention, il en devina de bonne heure les exagérations et se condamna dès lors au plus absolu silence. Il s'est occupé du soin de conserver sa tête, et il y a réussi. Depuis Thermidor, envoyé en Hollande, il s'y est conduit avec dignité et circonspection, il s'y est fait aimer et estimer. A Munich, il donnait de bons renseignements au Directoire et ses avis furent négligés. Alquier est patriote, mais il se voile dans les salons, et quelquefois il semble y demander excuse de la part qu'il a prise à la Révolution dont il aime les vrais principes ».

Digitized by Google

lui préféra Dubois, dont l'énergie était connue. Alquier reçut en place l'ambassade d'Espagne.

A Madrid, où il arrive en Février 1800, Alquier fut reçu avec empressement par le Roi et la Reine. Il constata au bout de quelques jours que si les Français y étaient mal vus, c'était le manque absolu de formes et l'oubli de toutes les convenances qui nous avaient placés dans cette fâcheuse situation (1). Tout lui parut à refaire dans cette résidence, depuis la manière de représenter, jusqu'aux plus simples relations de société.

Il devint l'ami intime du premier ministre Urquijo et obtint de la Cour tout ce qui pouvait être accordé à la France. Son succès fut complet.

D'après l'ordre du Premier Consul, il avait ouvert une négociation sur la cession de la Louisiane à la France et allait heureusement la terminer quand Bonaparte, pensant que la présence d'un second agent, investi de pouvoirs particuliers, persuaderait mieux la Cour, envoya à Madrid le général Berthier, qui avait aussi pour mission d'imposer à l'Espagne des mesures militaires contre le Portugal, allié de l'Angleterre. Talleyrand écrivit à Alquier :

« Je marque au général que vous le seconderez de toutes vos forces. Il sentira tout le prix que votre zèle et votre patriotisme vous inspireront. Vous partagerez avec lui l'honneur du succès de la mission. Je crois devoir vous assurer que la confiance qu'on a en vous est entière. »

Grâce à l'habileté d'Alquier et à ses relations avec la Cour, la Louisiane fut cédée à la France ; mais quelques années plus tard Napoléon qui l'avait tant désirée commit la faute de vendre cette terre française pour soixante millions aux Etats-Unis.

Berthier rentra en France, et peu de jours après, Alquier était

(1) On lit dans l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, par Thiers : « Nous avions pour représentant à Madrid un ancien démagogue, Guillemardet, dépourvu de toute influence. On le remplaça par un Constituant, homme sage, spirituel, instruit, qui a figuré avec honneur dans la diplomatie, M. Alquier. Il porta à Madrid les paroles les plus caressantes pour le Roi et la Reine ».

Digitized by Google

lui-même remplacé par Lucien Bonaparte que le premier Consul voulait éloigner de Paris. Ce rappel le surprit d'abord, mais une lettre de Talleyrand lui fit voir que des considérations d'un ordre supérieur imposaient son départ :

« Vous ne verrez, mon cher Alquier, dans l'évènement qui vous rappelle à Paris, rien qui puisse vous indiquer aucun mécontentement de la part du gouvernement. Le premier consul est et a toujours été content de votre conduite dans la mission que vous remplissez. La nomination du citoyen Lucien Bonaparte tient à des considérations particulières. Le Département de l'intérieur n'est point donné encore, il ne le sera pas jusqu'à votre retour, et sans vouloir vous donner des espérances trop consolatrices, votre ami vous dira qu'il y a beaucoup de chances pour que vous soyez ministre de l'intérieur. Et puis si vous n'êtes pas cela, vous serez autre chose de convenable. Je vous répète, mon cher Alquier, que l'on est très content de vous, que vous le serez de ce qu'on fera pour vous et que vous recevrez la meilleure récompense de vos services, le moyen d'en rendre de nouveaux. Faites que Lucien Bonaparte soit reçu de la manière la plus distinguée.

» Adieu, salut et amitié

» TALLEYRAND »

De son côté, Lucien Bonaparte à peine arrivé à Madrid, écrivait à son frère :

« J'ai reçu de mon estimable prédécesseur tous les renseignements, fruits de ses longues et adroites observations, il me les a donnés avec une grâce complète, et je lui dois d'être 24 heures après mon arrivée au courant des affaires de France dans cette cour. Aussi le premier besoin que j'ai à satisfaire est-il de vous exprimer ma reconnaissance pour lui.

» LUCIEN BONAPARTE »

Alquier quitta Madrid comblé des bontés du Roi et de la Reine. Et le roi Charles IV écrivit à Bonaparte :

« Grand et bien cher ami,

» Le citoyen Alquier, ambassadeur de votre République auprès de ma personne a pris congé de moi, et comme pendant sa résidence en cette cour, il s'est rendu digne de toute mon estime, je ne puis

Digitized by Google

moins que vous le recommander comme étant un excellent serviteur de votre République.

» Votre bon ami

» CARLOS »

En rappelant Alquier, le Premier consul avait pris cet arrêté : « Le citoyen Alquier se rendra à Paris pour être employé à la négociation qui parait s'engager avec l'Angleterre. »

Alquier ne fut pas nommé ministre de l'intérieur, comme le lui avait fait pressentir Talleyrand ; ce fut M. de Champagny qui eut ce département. Il n'attacha pas non plus son nom aux négociations avec l'Angleterre, comme le lui faisait espérer l'arrêté consulaire. Cette puissance n'ayant nommé qu'un négociateur, la France dut également n'en nommer qu'un seul et ce fut de préférence sur son frère ainé Joseph Bonaparte que se porta le choix du Premier consul.

Bonaparte cherchait à mettre en évidence les membres de sa famille, et il estimait que son frère ayant signé à Lunéville la paix avec l'Autriche, devait la signer avec l'Angleterre, à Amiens.

Mais Alquier alla à Naples, puis à Rome, représenter la France.

Le caractère général de la politique de Napoléon fut la lutte à outrance contre l'Angleterre qui, seule, résistait. Ne pouvant envahir son territoire, il voulut la frapper dans son commerce, décréta le blocus continental et prétendit l'imposer à toute l'Europe. Dès qu'une puissance refusait, il lui déclarait la guerre.

Napoléon, dans son insatiable orgueil, avait conçu le plan d'être le maître de l'Europe, en faisant des Rois et des Princes autant de vassaux. Les Bourbons le gênaient, il les expulsa de tous leurs trônes, et les remplaça par des membres de sa famille. Joseph Bonaparte devint roi d'Espagne, Murat, roi de Naples, Elisa, grande duchesse de Toscane.

Pie VII refusant de se laisser asservir, Napoléon le persécuta, le dépouilla et en fit son captif.

Naturellement, cette politique d'oppression européenne, Alquier, comme ambassadeur, devait la soutenir ; il la soutint à Naples, et plus tard en Suède contre Bernadotte lui-même.

Digitized by Google

Mais à Rome, il voulut retenir Napoléon sur la voie des iniquités et des violences ; il osa recommander au gouvernemen impérial une politique de prudence et de modération, il prit même sur lui de ne pas remettre au Pape une note insultante dictée par l'Empereur, il dénonça la cupidité et les exactions de certains généraux dont les méfaits indignaient Pie VII, il signala à Paris la mauvaise administration du nouveau roi de Naples, et il fut brisé à son tour. Napoléon ne souffrait aucun conseil, encore moins tolérait-il la résistance. Et ce fut l'honneur de mon bisaïeul de subir la disgrâce du maître, au moment où le Pape était victime des brutalités impériales.

Ayant en mains les archives diplomatiques du Baron Alquier, ses dépêches chiffrées et confidentielles, la plupart inédites, je dirai dans la prochaine livraison de la *Revue du Bas-Poitou* quel fut son rôle, pendant son ambassade à Rome.

EDMOND BÉRAUD

(*A suivre*)

Digitized by Google

LES ORIGINES ET LA FAMILLE

DE

MARIE-LOUISE TRICHET

Première Supérieure des Filles de la Sagesse

Le 17 Juillet 1677, Julien Trichet, maître ès arts, fils de Jean Trichet, sergent royal à Fontenay-le-Comte, et d'Andrée Chaillé, achete une étude pratique de procureur au Présidial de Poitiers. Quelques années plus tard, l'édit du 12 avril 1691 le confirme dans la possession de cette charge.

Le 11 Juillet 1678, le père et la mére de Trichet l'autorisent à contracter mariage avec Françoise Lecoq, fille de Nicolas Lecoq, marchand teinturier, et de Jeanne Picquet. Ils s'engagent à lui verser une rente annuelle de 150 livres, amortissable quand bon leur semblera (1). Enfin, ils se rendent garants de toutes « les charges et dettes qu'il aurait pu contracter depuis son arrivée à Poitiers jusqu'au jour de la bénédiction nuptiale ».

Le 1er août suivant, le contrat est passé en présence de nombreux parents at amis (2). Les époux Lecoq assurent à leur fille une première somme de 1500 livres, puis une seconde de 300 livres destinée à l'achat d'un mobilier. Sur les 1500 livres promises, il sera versé 1000 livres le jour de la célébration du mariage. Cet argent sera employé à l'acquisition d'un immeuble

(1) Min. Barraud, notaire à Fontenay-le-Comte.

(2) Min. Marrot, notaire. — La réunion comprenait 27 personnes.

Digitized by Google

qui demeurera la propriété personnelle de la femme sans faire dans aucun cas, partie de la communauté. Elle et son mari seront logés et nourris gratuitement pendant une année dans sa famille.

En cas de décès de Trichet, sa veuve aura trois mois pour renoncer à la communauté. Elle conservera ses habits, bagues, joyaux et recevra des vêtements de deuil, selon sa condition, conformément aux usages du comté de Poitou.

Le mariage est célébré le lendemain 2 août dans l'église de Saint-Germain par le curé Pierre Picquet, oncle de la mariée (1). Ce sont encore deux autres de ses oncles, Jean Picquet, huissier, et Claude Picquet, marchand teinturier, qui lui servent de témoins.

Le 7 août suivant, Julien Trichet et sa femme reconnaissent avoir reçu de leurs parents la somme de 1000 livres. Le 6 Septembre de la même année, le nouveau marié, étant « au lit malade », teste en faveur de sa femme. Il lui donne tout ce qu'il possède et lui confie le soin de ses funérailles (2). Cette dernière prend ensuite les mêmes dispositions à l'égard de son mari.

Le 6 novembre 1679, le jeune ménage abandonne la maison de ses beaux-parents tout en constatant que ces derniers ont pleinement rempli tous leurs engagements. Il est probable que Trichet alla s'établir alors dans la paroisse Saint-Michel, qu'il avait habitée avant son mariage. Il dut y rester jusqu'en 1684, date à laquelle nous le trouvons dans celle de Saint-Etienne.

Les registres baptismaux de Saint-Michel ne débutant qu'à partir de 1686, il ne nous a pas été possible d'avoir des renseignements exacts sur les premiers enfants de Julien Trichet. Le R. P. Texier prétend qu'il en eut huit en tout, soit trois garçons et cinq filles (3). Nos recherches ne nous permettent pas

(1) Reg. par. Saint-Germain.

(2) Min. Marrot, notaire.

(3) R.-P. Texier. *Vie de la Mère Marie-Louise de Jésus.*

Digitized by Google

d'affirmer que ce nombre soit exact, car nous ne trouvons que les noms suivants :

1° *Jeanne*, marraine de son frère, en 1690. Morte jeune.

2° *Julien*, dont il sera parlé plus loin.

3° *Françoise-Elisabeth*, qui devint Fille de la Sagesse, sous le nom de Sœur Séraphine.

4° Le 7 Mai 1684 « *est baptisée Marie-Loyse, fille de Julien Trichet, procureur au Présidial, et de Françoise Lecoque* (1). *A esté parrain, messire Pierre Picquet, curé-recteur de Saint-Germain. Marraine, demoiselle Marie Courtinier* ».

5° *Thérèse*, baptisée le 1er Juillet 1685. Morte jeune.

6° *Julien-Alexis*, baptisé le 14 Novembre 1686. Il s'agit probablement de cet Alexis dont parle le R. P. Texier. Devenu prêtre, il mourut en 1712 victime de son dévouement au cours d'une épidémie qui sévissait sur les prisonniers Allemands, Anglais et Hollandais renfermés dans l'hôpital Saint-Roch. Le curé Bobinet, qui nous en parle, ne cite le décès de Trichet ni dans ses *Annales*, ni dans ses registres paroissiaux (2). Ceux des paroisses de Poitiers sont également muets à cet égard. Après sa mort, il aura été probablement enterré dans la chapelle de l'établissement, comme il était d'usage pour les anciens aumôniers de la peste, ce qui fait que leurs noms nous sont restés pour la plupart inconnus.

7° Le 6 mars 1690, *Claude*, mort le 4 Décembre 1691.

La profession de procureur est singulièrement aléatoire à Poitiers, vers la fin du XVIIe siècle. Ceux qui l'exercent à cette époque en arrivent à dépasser le nombre de 180. En parcourant les registres des audiences du Présidial, il est facile de constater que les affaires vont, pour la plus grande part, à quelques-uns d'entre eux (3). Les autres doivent se contenter de ce qui peut

(1) Reg. par. Saint-Etienne.

(2) Bibl. Poitiers. Ms. n° 347. — Bobinet (Pierre-Hyacinthe), fils de Pierre et de Marie Michaud (Min. Rullier, notaire, en 1679).

(3) Arch. Vienne. Reg. du Présid. (1678-1715).

Digitized by Google

en rester. Comme ce reste est extrêmement partagé, il en résulte que nombreux sont les praticiens qui arrivent à gagner difficilement leur vie. Ce fut le cas de Julien Trichet, dont le nom figure bien rarement à l'appel des causes.

Si, conformément à son contrat, le jeune ménage fit l'achat d'une maison dans la paroisse de Saint-Etienne ou ailleurs, il dut, sans aucun doute, la revendre, car il lui fallut se mettre en loyer dans celle de Saint-Savin.

François Lecoq étant mort, en 1695, un arrangement intervient, le 25 Décembre de cette même année, entre sa veuve et ses enfants. Le fils devient propriétaire d'un logis situé à droite en descendant « des Trois Rois au carrefour Milord » (1). La fille doit se contenter d'une rente annuelle de 47 livres 7 sols.

Le 6 mars 1710, Trichet passe le contrat de mariage de son fils Julien, receveur général de messire frère Gabriel Thibault de la Carte, commandeur des commanderies de Loudun et Lespeau, grand prieur d'Aquitaine, et de son neveu le marquis du Chilleau (2). Comme dot, il lui assure une rente viagère de 20 livres à partir du décès de sa belle-mère Jeanne Picquet.

La future mariée est Marie-Anne Desvignes, fille de feu Pierre Desvignes, sieur de la Placherie, et d'Anne Souchay (3). Elle apporte en dot une rente annuelle de 10 livres, plus un lit de bois de noyer complètement garni, 12 livres de vaisselle d'étain, ses habits nuptiaux et une somme de 100 livres en argent.

Le procureur Julien Trichet meurt le 19 mai 1715 (4). Il est enterré le lendemain dans l'église de Saint-Savin en présence de sa famille et de ses confrères.

(1) Min. Marrot, notaire (1695-1696).

(2) Julien Trichet, devenu receveur de l'abbaye de la Trinité, puis du Chapitre de Saint-Pierre, mourut en 1758 en laissant : 1° Julien-Silvain Bernard, Docteur en Théologie, Chanoine de Saint-Pierre, qui démissionna le 31 Décembre 1768 ; 2° Marie-Anne ; 3° Augustin, receveur de la Trinité et du Chapitre de Saint-Pierre, puis bourgeois de l'Hôtel-de-Ville en 1759 ; marié, en 1742, à Françoise Dupont (Min. Darbez, notaire).

(3) La Placherie, paroisse d'Andillé.

(4) Reg. par. Saint-Savin.

Digitized by Google

Le 21 juillet suivant, Marie-Louise étant à La Rochelle, charge le procureur Bruneau d'assister à l'inventaire des meubles laissés par son père, avec mission d'accepter ou de refuser sa succession.

Cet inventaire a lieu le 30 du même mois dans les deux chambres qu'habitait le défunt.

Le mobilier qu'il laisse est fort modeste. On y trouve du linge plus que « my usé ». Deux lits dont les garnitures sont très vieilles (1). Ses habits, sa perruque, son chapeau et ses souliers sont estimés en tout 15 livres. Les 40 livres de vaisselle d'étain qu'il possède sont appréciées 24 livres. Quant à sa cave, elle ne contient que neuf barriques vides et deux baillettes. Bref, le total de l'inventaire atteint la somme de 173 livres 15 sols.

Les dossiers trouvés dans l'étude ne sont qu'au nombre de deux. L'un appartient à une demoiselle Despeignes et l'autre à sa propre belle-mère, Jeanne Picquet, qui est en procès avec son frère, l'huissier Jean Picquet.

A la suite de cet inventaire, les héritiers n'hésitent point à faire l'abandon de la succession de leur père. Françoise Lecoq après l'avoir accepté, sous bénéfice d'inventaire, se résout à renoncer à la communauté qui existait entre elle et le défunt. Cependant, en qualité de créancière de la succession ainsi abandonnée, elle vend quelques jours plus tard la charge de procureur de son mari à un nommé Louis Girard, moyennant 300 livres (2). Sur cette somme, elle retient 212 livres qui lui sont dues.

Françoise Lecoq perd sa mère le 21 Octobre 1717. Après un premier partage fait avec ses enfants, le 5 Janvier 1702, cette dernière leur abandonnait, le 29 Janvier 1713, une vigne située au fief de Chaumont, paroisse de Buxerolles (3). A la suite de son décès, la veuve de Trichet hérite de 100 livres de rente sur

(1) Min. Duchastenier, notaire.

(2) *Ibid.*

(3) Min. Darbez, notaire.

Digitized by Google

une maison sise paroisse Saint-Etienne, à condition toutefois de verser à son frère Bernard les 470 livres qu'elle lui doit.

En 1717, l'administration de l'Hôpital général de Poitiers, « ayant égard aux sollicitations réitérées de damoiselle Françoise Trichet de la vouloir recevoir aud. hôpital pour y finir ses jours et rendre aux pauvres tous les soulagements et services dont elle sera jugée capable dans les emplois qu'il plaira au bureau luy destiner et avec l'approbation de sa mère », charge cette dernière d'aller la chercher à La Rochelle où elle habite avec sa sœur Marie-Louise.

Elle les ramène toutes les deux et le 16 Juin de la même année, les administrateurs reçoivent Françoise à l'hôpital pour y vivre et mourir sous l'obéissance et entière soumission aux volontés du Bureau et « des dames officières supérieures de la maison ». La nouvelle directrice sera logée et nourrie, tant saine que malade, aux frais de l'établissement, mais sa mère devra l'entretenir de linge, hardes et autres choses. Si cette dernière venait à mourir, c'est l'hôpital qui s'en chargerait.

Françoise Lecoq constitue en outre à sa fille une dot de 999 livres, qui lui sera remise aussitôt son décès. Cette somme est représentée par une rente foncière de 95 livres due sur la maison de Fournier, marchand boutonnier, paroisse Saint-Etienne. En cas d'amortissement, le bureau prendra le capital et lui fera une pension viagère de 49 livres 19 sols.

A la signature de cet acte assiste Marie-Louise Trichet. Elle se qualifie du titre de Dame officière et n'intervient que dans le but « d'assurer avec plus de sûreté l'exécution des clauses du contrat ». Elle commence par signer « Lo », puis se reprend pour mettre ensuite « Marie-Louise » (1). Cette rectification semble indiquer qu'il était d'usage de l'appeler simplement « Louise ».

La situation de la veuve de Julien Trichet ne nous paraît point être très brillante à cette époque. Le 4 Février 1720, elle passe un accord avec son fils Julien (2). Elle lui abandonne sa

(1) Min. Darbez, notaire.
(2) Min. Guillaume Decressac, notaire.

Digitized by Google

pièce de vigne d'une contenance de 8 boisselées au fief de Chaumont, car elle se déclare « hors d'estat de pouvoir la faire et fassonner de ses fassons ordinaires ». De plus, cette vigne a grand besoin d'être fumée et il serait également utile d'y faire quelques provins. De son côté, Julien Trichet promet de lui donner tous les ans une barrique « de premier demy vin » et 25 fagots de sarments à 8 javelles au fagot. De plus, 14 livres de pain « de sa fleur », c'est-à-dire de première qualité, par chaque semaine, soit 2 livres tous les jours.

Françoise Lecoq reconnaît devoir à son fils deux années d'arrérages de la rente annuelle de 20 livres constituant la dot qu'on devait lui verser au décès de Jeanne Picquet. Elle lui doit en outre diverses petites sommes dont le total se monte à 136 livres, payable quand bon lui semblera. En cas de maladie, au lieu de pain, on lui donnera de l'argent.

La situation plutôt difficile de sa mère est sans doute la cause pour laquelle Marie-Louise se décide, le 1er Février 1720, à faire son testament. « En premier lieu, dit-elle, je recommande mon âme à Dieu le Père, Créateur du Ciel et de la Terre, le suppliant par les mérites infinis, la mort et passion de son fils unique mon Sauveur, du Rédempteur Jésus, prières et intercession de la Très-Sainte Vierge Marie et tous les Saints et Saintes, mon âme étant séparée de mon corps, la voulloir recepvoir et collocquer en son sainct paradis au rang des âmes des Bienheureux » (1). Pour son enterrement, messes et prières, elle s'en rapporte à sa mère. « Afin de la faire subsister plus commodément, mesme en ayant besoin », elle lui abandonne tout ce qu'elle possède, mais seulement en usufruit.

Quelques mois plus tard, la veuve Trichet demande au bureau de l'Hôpital général de vouloir bien laisser partir sa fille Françoise-Elisabeth qui avait manifesté l'intention de se retirer (2). Cette autorisation lui est accordé avec remise de la somme de 45 livres dépensée pour la faire venir à Poitiers. Le

(1) *Ibid.*
(2) Min Guillaume Decressac, notaire.

Digitized by Google

contrat de donation des 999 livres est annulé. Les deux sœurs abandonnent alors définitivement leur ville natale pour retourner à la Rochelle.

Le 8 Avril 1725, Françoise Lecoq veuve Trichet agée de 65 ans est enterrée dans le cimetière de Saint-Hilaire de la Celle (1) Le lendemain, Julien Trichet renonce à la succession de sa mère, puis Marie-Louise et Françoise, le 23 du même mois (2). Aucun inventaire n'ayant été fait après décès, les meubles de la défunte sont abandonnés pendant un an dans la modeste chambre qu'elle occupait sur la cour, au rez-de-chaussée de la maison dite « de la Direction des pains », située au pan de la Celle. Anne de la Gorce veuve de Pierre Ancelin qui était la principale locataire de l'immeuble réclamant le payement des loyers de cette chambre, le Présidial désigne Jean Goguier en qualité de liquidateur de la succession vacante.

L'inventaire ayant eu lieu le 16 Juin 1726, on procède à la vente, le 25 Juin suivant. Le mobilier déjà en mauvais état à la mort de Françoise Lecoq, puis abandonné pendant plus d'une année, est vraiment celui d'une pauvresse. On y trouve une table de bois de « poulpe » ou peuplier, un lit en bois de chêne au complet avec une mauvaise couverture verte et un ciel de toile « de férasse » ou étoupe avec un traversin à moitié pourri. De plus, une petite table de noyer, un petit vaisselier en chêne « usé et pourri », une mauvaise béquille, un étui à lunettes, un Christ d'airin avec son pied cassé monté sur bois et enfin, cinq livres mal couverts et en mauvais état. Le tout, avec quelques autres objets et le linge presque tout pourri, atteint la somme de 32 livres 16 sols 2 deniers.

Ajoutons que si les deux filles de Julien Trichet renoncent définitivement à la succession de leur mère, il n'en est point de même de leur frère (3). Il intente au liquidateur judiciaire une

(1) Reg. par. Saint-Hilaire-de-la-Celle.

(2) Min. Cuisinier, notaire. — Min. Chevalier, notaire.

(3) Min. Jean Decressac, notaire. — Julien Trichet acheta, l'année suivante la maison de la veuve de La Gorce qui touchait à la sienne, au coin de la Celle et de la rue Saint-Pierre-le-Puellier.

Digitized by Google

action en redititon de compte. Le 3 août 1732, il obtient un règlement en vertu duquel il devient propriétaire des 95 livres de rente que la défunte possédait sur la maison de la paroisse de Saint-Etienne.

La profession de procureur fort encombrée à Poitiers, vers la fin du XVII[e] siècle, ne permit point à Trichet de gagner largement la vie de sa famille. Malgré cela, il eut pu par sa situation faire recevoir sa fille dans un des nombreux couvents de femmes qui existaient alors dans cette ville. Elle y aurait de la sorte mené une existence calme et tranquille exempte de soucis, jusqu'à la fin ses jours. A cette quiétude si attirante et si facile à obtenir Marie-Louise préféra se consacrer entièrement au service des pauvres.

Elle connaissait, sans aucun doute, par son grand-oncle le le curé de Saint-Germain, par ses grands parents de la rue des Trois rois, son oncle Bernard Lecoq de la rue de la Chaussée et ses nombreux parents de la paroisse de Montierneuf, l'Hôpital des pauvres renfermés. Elle n'était point non plus sans avoir quelques relations avec les charitables directrices de la maison qui toutes appartenaient au tiers ordre de Saint-François et se donnaient entre elles le nom de sœur.

C'est dans cet établissement qu'elle entre pour y devenir l'humble servante des pauvres et, pendant cinq ans, manger à leur table, faute de pouvoir payer une modeste pension de 65 livres par an (1). Bien plus, elle revêt quelques années plus tard, un costume gris, de la même couleur et peut-être, de la même étoffe que celle que l'on donnait aux indigents qui assistaient aux convois des gens riches. Tels sont les débuts d'une vie toute de dévouement que devait poursuivre pendant de longues années la sœur Marie-Louise de Jésus devenue la première supérieure des Filles de la Sagesse.

P. RAMBAUD

(1) P. RAMBAUD. *L'assistance publique à Poitiers jusqu'à l'an V* (*Mém. Soc. Ant. Ouest*, t. V, 3[e] série, p. 490).

Digitized by Google

Un Peintre Vendéen

ANDRÉ ASTOUL

Il est de tradition, à la « Revue du Bas-Poitou », de mettre en relief tout ce qui, à quelque titre que ce soit, fait honneur à notre petite patrie.

C'est à ce titre qu'elle a consacré, depuis le commencement de la guerre, de nombreuses pages à la mémoire de nos vaillants combattants, si dignes fils de leurs ancêtres.

C'est à ce titre également qu'elle voudra bien accueillir ces quelques notes sur un artiste, vendéen de naissance comme d'esprit et de cœur, frère de ces « poilus » qu'il a su si bien peindre et qui s'impose à l'attention des connaisseurs par son réel talent.

Fils d'un modeste mais habile décorateur de la Roche-sur-Yon, André Astoul montra, de bonne heure, les remarquables dispositions dont il était doué. Son père devina le futur artiste, dirigea de son mieux ses premiers essais et bientôt l'encouragea à entrer, sans hésitation, dans la voie où tout semblait l'attirer.

Travailleur acharné, passionné pour son art, le jeune Astoul pendant des années dessina sans relâche le soir dans les cours municipaux, le jour dans un atelier qu'il s'était aménagé.

Il s'exerça dans les genres les plus divers. Plâtres antiques, modèles vivants, natures mortes, paysages, anatomie, histoire de l'art, tout l'enseignement classique y passa ; bagage indispensable à tout artiste digne de ce nom.

Digitized by Google

A dix-huit ans seulement, il put compléter son éducation artistique par la contemplation des chefs-d'œuvre de la peinture, exposés dans nos musées nationaux. Les musées de Nantes, de Versailles, le Louvre, le Luxembourg, etc..., lui révélèrent des horizons nouveaux. Les Salons annuels eurent aussi ses visites ; il y apprit beaucoup dans la fréquentation de ses confrères, mais en sachant rester en dehors des intrigues d'école et conserver son indépendance et son originalité.

Marié à 23 ans, à une charmante femme, sa compatriote et son élève, qui comprenait ses goûts et son idéal, André Astoul campa hardiment sa tente dans sa ville natale, sans crainte des menaces du proverbe : « Nul n'est prophète dans son pays. »

Il n'eut pas à s'en repentir, si nous en jugeons par les nombreuses toiles qu'il exécuta depuis cette époque.

Certes, la critique trouva peut-être à reprendre à ces œuvres d'André Astoul. Ses premières années d'étude, si elles furent laborieuses et pénétrées d'une inlassable passion pour l'art, n'en restèrent pas moins longtemps un peu vides, au point de vue de sa complète formation. Elles sont évidemment la cause de ces incertitudes dans les touches, comme de ces lourdeurs de pâte que l'on trouva dans quelques-unes de ses peintures du début et qui nuisaient à la fraîcheur de l'œuvre. Mais ces légères imperfections disparaissent de plus en plus. Grâce à son amour du travail, à son grand désir de se perfectionner, à sa modestie qui lui fait comprendre la justesse de la critique, André Astoul apprend à mieux distribuer ses lumières, à éviter toujours certaines raideurs dans les ajustements, et à augmenter ainsi dans ses portraits cette grande intensité de vie, qui en fait le charme.

Les succès qu'obtinrent ses premiers portraits ne lui laissèrent pas le choix de s'adonner à d'autres genres de peinture, que sa science du dessin lui permettait facilement d'aborder. Ennemi de toute réclame, il fut assez longtemps ignoré du public ; mais, dans cet art délicat du portrait qui demande le plus l'étude et la comparaison, en même temps que la sincérité, André Astoul devait nécessairement attirer l'attention de ses compatriotes.

Digitized by Google

Les habitants de la Roche-sur-Yon, que les choses d'art intéressent, prirent vite l'habitude de visiter l'exposition permanente des œuvres du jeune peintre, à la galerie Gaston Ledoux.

Ce fut un événement dans la paisible cité, quand le portrait du « *Chanoine Deval* » y parut, à son tour. La majeure partie des paroissiens de Saint-Louis défilèrent devant l'image si vivante de leur sympathique archiprêtre.

Portraits à l'huile, au pastel, aux trois crayons, à la sanguine se sont succédés depuis, donnant tous cette impression de vérité qui fait honneur à l'artiste.

Mais aussi que de difficultés n'eut-il pas à surmonter dans la reproduction des traits de ces héros tués au champ d'honneur qu'il devait faire revivre par son pinceau, d'après des documents souvent bien incomplets. Ce travail ingrat, dans lequel il mettait tout son talent et tout son cœur, étendit sa réputation et fit connaître le chemin de son atelier.

Là seulement, on peut se rendre compte de la somme de travail qu'a déjà fourni cet artiste de trente ans. Que l'œil s'arrête, soit sur les croquis nombreux qui tapissent les murs, soit sur des études plus poussées qui font tableau, partout ressortent les grandes qualités maîtresses, la sûreté du dessin et la sincérité.

Parmi les portraits les plus remarqués d'André Astoul, on peut citer ceux de ses enfants, des demoiselles de L... et des miss H... à la sanguine ; à l'huile ou au pastel, celui du *Chanoine Deval*, dont nous venons de parler, ceux du *comte de Rorthays*, de *Mgr Catteau*, de *Mme de Saint-Michel*, du *R. P. Lemius*, de *M. Biton*, de *M. Audebert*, de *Romé Paillé*, du *Chanoine Freland*, etc., témoignant tous d'une grande vérité d'expression, de sentiment et de rendu.

Il faut aussi signaler les excellentes copies de tableaux de Maîtres qu'il eut l'occasion d'exécuter pour divers amateurs vendéens. Les portraits de Nattier et de sa femme qu'il copia, pour les descendants de cet illustre peintre, l'inspirèrent particulièrement ; on y retrouve tout le charme des originaux.

André Astoul eut aussi l'occasion d'aborder la peinture

Digitized by Google

L'Atelier de M. André ASTOUL
A La Roche-sur-Yon.

Digitized by Google

Digitized by Google

religieuse, à laquelle sa foi de vendéen le prédispose spécialement ; il y trouvera, nous n'en doutons pas, le succès qu'il mérite.

Aucune consécration officielle n'est encore venue apporter d'encouragement à ce modeste, trop absorbé dans la recherche de la perfection de son art pour trouver le temps de courir au devant des honneurs.

Exprimons en le regret, assuré néanmoins, que dans l'avenir, une large compensation sera donnée à ce peintre plein de promesses.

Puisse-t-il réaliser celles-ci et prendre place un jour parmi les plus beaux fleurons de la couronne artistique de la Vendée, à côté de ses illustres prédécesseurs.

C'est dans notre pensée plus qu'un espoir, c'est déjà une certitude.

R. DE GOUTTEPAGNON.

Digitized by Google

FLEURS

(Sur un rythme de P.-J. Toulet)

LE LIN

Tremblante dans le vent malin
  Dont la caresse traîne,
Je cueille pour ma souveraine
  La haute fleur du lin.

L'âme de sa nuance vive,
  Tu sauras la saisir,
O mon honneur, ô mon plaisir,
  Jeanne claire et pensive,

Accordant ce printemps français
  A la belle mémoire
D'un ciel en délicate moire
  Sur les eaux de Charzais.

LE TRÈFLE INCARNAT

Ce carré de trèfle incarnat
  Marque le paysage
D'un noble rouge ardent, mais sage
  Jusque dans son éclat.

Digitized by Google

Princesse active de mon rêve,
Reçois avec sa fleur
Cette promesse, ce bonheur
Qui devant moi s'élève,

Malgré qu'un fracas de canon
Déchire la journée
A présent toute abandonnée
Aux rythmes de ton nom.

LE BOUTON D'OR

La chair a ses limites. L'âme
Se jette plus avant.
Je donne à mon amour vivant
Cette nouvelle flamme :

Le bouton d'or au parapet
Étroit de la tranchée,
Petite veilleuse attachée
Cependant s'échappait . . .

Et frémissante, une pensée
Où ton image a lui,
Heureuse et vive comme lui,
Jeanne, s'est élancée.

Artois, 1915.

Digitized by Google

MÉMOIRE

(d'un 14 août)

Ce noble jour d'été, qui fut toute lumière,
Sans cesse luit et chante au fond de ma mémoire ;
Ses heures lentement sonnent, de la première
A celle qui brilla sur la campagne noire :

La fenêtre où la lampe avait mis sa pensée
S'ouvrait et recevait l'âme errante des plaines ;
Nous tenions en nos mains, comme des coupes pleines,
Tous les bonheurs saisis, la joie inépuisée . . .

Et lorsqu'autour de nous, jusqu'à la riche aurore,
Le jardin, la maison, la route, la fontaine
Furent perdus enfin dans cette ombre incertaine,
La nuit enveloppante était lumière encore.

Woëwre, 14 août 1916.

FRANCIS EON

Digitized by Google

GANELON ET RIPUS

NOTES D'ARCHÉOLOGIE

La collection de notre très distingué compatriote, M. le comte Raoul de Rochebrune vient de donner asile à une bien curieuse sculpture qui possède, du fait de la légende qui s'y rattache, un très grand intérêt.

C'est un corbelet d'époque romane en calcaire dur traité avec une grande hardiesse.

Il représente un aigle à deux têtes perché sur deux têtes humaines de décapités qu'il tient à pleines griffes, et dont il déchire les oreilles de ses deux becs. Les deux décapités portent de fortes moustaches et sont pourvus de longues barbes dont l'une, celle de droite, est frisée en volutes à l'instar de certaines barbes de sculptures orientales.

Le style du plumage de l'oiseau bicéphale ressemble beaucoup à celui d'un grand aigle-reliquaire, exécuté vers la même époque par ordre de Suger (1082 à 1152) pour l'abbaye de Saint-Denis (1), et nous retrouvons d'assez nombreux exemples d'imbrications semblables employées, soit aux plumages d'oiseaux, soit au système d'écailles de poissons ou de sirènes, dans cette école sculpturale du roman poitevin qui, par la Saintonge, étendit sa diffu-

(1) Cette superbe œuvre d'art est aujourd'hui au Musée du Louvre, galerie d'Apollon.

Digitized by Google

sion, aux XI[e] siècle et au XII[e], jusqu'aux frontières de la Guyenne.

Ce corbelet ainsi décoré provient de l'ancienne église de

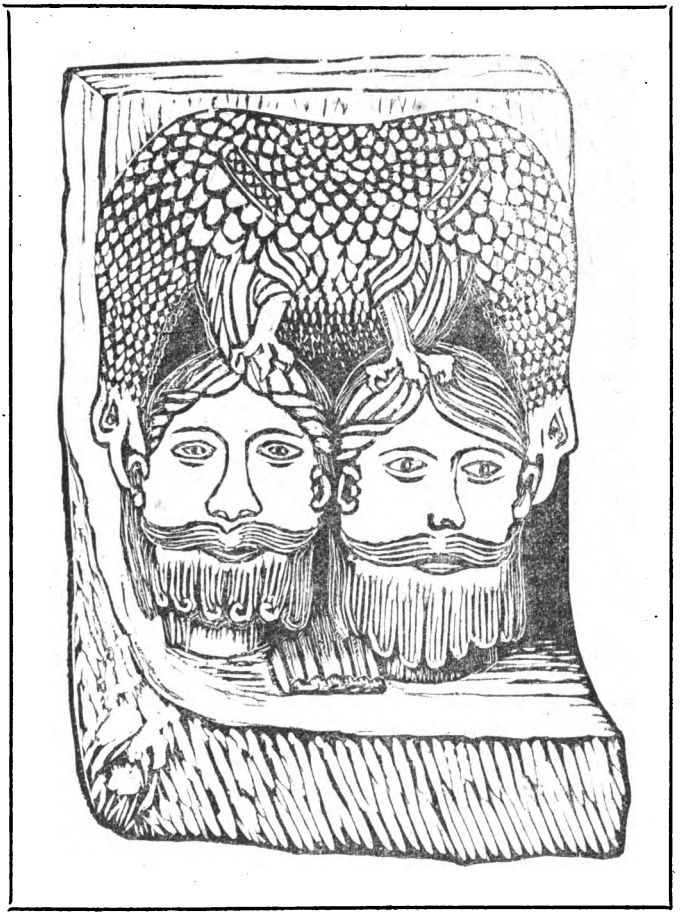

Saint-Loubès, petit bourg situé au nord-est de Bordeaux, et, dans la tradition de cette localité, il représenterait deux grands coupables, deux traitres à jamais maudits, auxquels cette même légende de Saint-Loubès donne les noms de Ganelon et de Ripus (1).

Ganelon est connu de tout le monde grâce à la *Chanson de*

(1) Renseignement du comte R. de Rochebrune.

Digitized by Google

Roland ; Ripus, qui ne figure pas dans ce poème, l'est infiniment moins.

La Chanson de Roland, notre seule véritable épopée nationale, est l'œuvre d'un poète normand qui l'écrivit dans le premier quart du XII[e] siècle, mais l'inspiration qui l'a dictée paraît entièrement émanée tout à la fois de la grande vogue qu'avaient à cette époque les pélerinages à Saint-Jacques de Compostelle et de l'admiration que suscitait alors la guerre acharnée, véritable croisade avant la lettre, que faisaient aux princes sarrazins du midi de l'Espagne les chevaliers chrétiens des royaumes de Galice, de Castille et de Léon.

Si elle eût, dès son apparition, un accueil si enthousiaste de part de la chevalerie française, c'est que sûrement elle résumait et magnifiait toute une gerbe de légendes héroïques plus anciennes, répandues partout en France par les pélerins de Saint-Jacques, qui, presque tous, traversaient les pays de Gascogne et de Guyenne où la renommée merveilleuse des héros de Roncevaux était particulièrement vivante.

Par un juste retour des choses, le culte de Saint-Jacques de Compostelle reçut très vite, par la diffusion de la *Chanson*, un regain de popularité. En cette opinion, je suis d'accord avec l'érudit poitevin M. Emile Ginot. « A cette époque, dit-il, la Chanson de Roland semblait offrir ses ailes à la diffusion du culte de Saint-Jacques, terrible aux Maures. N'était-elle pas le récit épique de la sanglante chevauchée des barons français à travers les armées sarrazines? Roncevaux ne figurait-il pas le calvaire de martyrs glorieux entre tous? Allant au devant des pélerins jacobites, le poète n'avait-il pas transporté jusqu'au cimetière de Blaye (1) la dépouille illustre des vaincus. Confondant dans un même culte les reliques des héros et celles des saints, n'avait-il pas déposé sur l'autel de Saint-Séverin de Bordeaux l'olifant de Roland ? . . . » (2).

(1) Non loin de Saint-Loubès.

(2) EMILE GINOT. *Les chemins de Saint-Jacques en Poitou*, in *Mém. Soc. Antiq. Ouest*, année 1911, tirage à part, p. 7. Poitiers, Roy, 1912.

Digitized by Google

Une autre légende n'abritait-elle pas le glaive de ce même héros dans le sanctuaire vénéré de Rocamadour?

Une telle admiration, disons le mot un tel culte (1) pour le héros de Roncevaux ne pouvait aller, dans ce même pays de Guyenne, sans malédictions, sans anathèmes véhéments pour les misérables félons qui avaient trahi Charlemagne et Roland! Voilà sans doute pourquoi les édificateurs de Saint-Loubès clouèrent au pilori de leur église le traitre Ganelon et son compère Ripus, son écuyer, je suppose . . .

La *Chanson de Roland*, pièce capitale de notre poésie primitive française et les légendes adventives qui s'y rattachent ont été, dans les dix années qui ont précédé la guerre actuelle notamment, un des thèmes favoris des études littéraires en France ; les grandes chaires de nos Universités en ont retenti et de splendides ouvrages lui ont été consacrés (2). C'est la raison surtout de l'intérêt particulier qui s'attache à la sculpture de Saint-Loubès (3), laquelle serait une « illustration » précieuse de ces érudits travaux et nous ne pouvons que féliciter notre ami, M. de Rochebrune, de l'avoir rendue un peu poitevine par l'hospitalité si digne qu'il lui offre.

(1) Et ce culte justifie le titre du beau travail de L. DE MUSSET : *Légende du « Bienheureux Roland », Prince Français*, in *Mém. Antiq. de Fr.*, I, p. 145 et suiv.

(2) Notamment par M. Bédier *Les Légendes épiques*, t. III et IV, et *Rev. des Deux-Mondes*, n° 15, janvier 1913.

(3) Et c'est pourquoi M. de Rochebrune s'est vu offrir par plusieurs collectionneurs et conservateurs de grands musées, pour qu'il consente à se dessaisir de cette pièce en leur faveur, des sommes relativement considérables, . . . jusqu'à 3 000 francs.

L. CHARBONNEAU-LASSAY.

Digitized by Google

LIVRES NOUVEAUX

Le Prix du Sang, *Drame de Guerre*, par Emile Marsac.

Notre excellent confrère et ami Émile Marsac joint à son grand talent de journaliste toutes les qualités d'un romancier et d'un dramaturge émouvant. Il en a déjà donné les preuves dans *Les Ecumeurs*, *Cent ans après*, *Les Fils de Dorlacq*, *L'Heure de Dieu*, *Pour le Roi*. Sa dernière œuvre, *Le Prix du Sang*, composée dans les rares instants de loisir que lui accordent les absorbantes occupations de sa vie militaire, témoignent une fois de plus de ses éminentes qualités littéraires et de la grande élévation de ses sentiments de fervent chrétien et d'ardent patriote. Nous en recommandons la lecture à tous ceux qui ont conservé au fond de leur cœur le culte de la France et la Foi des aïeux.

En vente à la librairie Baudry, La Roche-sur-Yon. Prix : 2 fr..

***

Jean Yole. — Sa Veuve, *Roman*. — Un volume in-16, Prix : 4 fr. 50. — Perrin et Cie, Editeurs, 35, quai des Grands-Augustins, Paris, VI^e^.

Le nouveau roman de Jean Yole est l'histoire d'une de ces innombrables veuves de la guerre dont le deuil obstiné cravatera les joies à venir.

Parmi toutes ces femmes, mobilisées pour la souffrance, l'héroïne Magdeleine de Tareilles occupe une place de choix par la mort glorieuse de son mari tombé en héros. Est-elle plus liée que les autres, doit-elle à son mort une fidélité plus rigoureuse parce que celui-ci, au lieu de succomber dans l'anonymat de la bataille, a eu une fin digne d'une épopée?

L'étude de cette question constitue le fond de l'ouvrage.

Magdeleine se débat au milieu de sa peine, de ses désenchantements, sollicitée par les appels de la vie qui la redemande, torturée par le souvenir exigeant du mort qui la réclame en maître. Peu à peu elle se libère de ses sentiments de moindre qualité, aspirée, pour ainsi dire, par la force attractive qu'exerce la grandeur du héros, puis, conquise définitivement, elle se décide dans la joie à demeurer une tombe vivante et bien gardée.

Cette belle et émouvante œuvre nouvelle de notre distingué collaborateur, qui se recommande à tous par sa haute tenue littéraire, présente pour nous d'autant plus d'intérêt que l'auteur en a situé l'action à Fontenay-le-Comte, où il se trouvait en qualité d'aide-major, quand il en a conçu l'idée.

R. V.

Digitized by Google

CHRONIQUE

M. Clemenceau et son pays natal. — La municipalité de Mouilleron-en-Pareds, où est né M. Clemenceau, lui ayant fait remettre par M. le député de Fontaines une adresse patriotique, a reçu du Président du Conseil la très belle réponse que voici :

Paris, le 14 avril 1918.

Monsieur le Maire,
Méssieurs les Conseillers municipaux,
Mes chers concitoyens,

Je suis plus profondément touché que je ne saurais dire de l'adresse si simple et si noble que je reçois de mon village natal, toujours vivant en moi.

C'est un encouragement, mes amis, un vrai, un chaud encouragement qui m'arrive des rochers de mon enfance dans la terrible crise de vie ou de mort qu'une sombre fatalité a déchaînée sur nous.

C'est ma terre, notre terre héroïque de Vendée qui appelle tous ses enfants au suprême combat pour la défense de la plus belle Patrie de l'humanité. Combien de nos fils ont répondu déjà sur des champs de bataille tels que l'histoire n'en connaissait pas encore! D'autres tourmentes les appellent. Ils sont prêts au devoir. — Et nous, les vieux, vous dans votre bocage vendéen, où vous êtes aux prises avec la rude terre de qui nous attendons la vie, et moi, aux derniers jours de ma carrière, emporté par les hasards de la destinée au poste redoutable dont je tâche de n'être pas indigne, voici que nous échangeons le noble salut des frères d'armes dans l'inflexible résolution qu'aucun sacrifice ne soit épargné pour que la France continue le bienfait de son histoire dans l'avenir comme dans le passé.

C'est là, mes chers amis, ce que je dégage des sentiments qui vous ont dicté votre message d'amitié. La belle victoire qui va venir, nous l'aurons faite ensemble. Merci de me l'avoir rappelé.

A vous de tout cœur,

CLEMENCEAU.

Digitized by Google

Une Mise au point Historique. — Sous ce titre M. René Vallette, directeur de la *Revue du Bas-Poitou*, a adressé au *Gaulois* la lettre que voici :

Monsieur et cher Directeur,

Une dernière mise au point historique en l'honneur de M. Clemenceau.

Si les différentes bourgades de Vendée ne se le disputent pas pour sa naissance, il en est deux du moins qui ont un droit égal à le revendiquer comme citoyen. On a beaucoup parlé de Mouilleron-en-Pareds, où l'illustre homme d'Etat est né accidentellement. Mais il est une autre localité vendéenne à l'histoire de laquelle il appartient davantage, celle de La Réorthe, où se trouve le château patrimonial de la famille Clemenceau et que possède actuellement l'un des frères de notre Premier.

Ce château est même une curieuse demeure du seizième siècle, entourée de douves profondes, aux murs crénelés, aux fenêtres encore armées de leurs grillons antiques, et sur la porte principale de laquelle se lisent ces deux inscriptions de la plus vivante actualité :

Ad altiora contendimus omnes.
Vivet ad extremum.

Comme si l'ouvrier qui les grava, il y a plus de trois siècles, dans la pierre dure de l'Aubraye, avait prévu les hautes destinées de celui qui tient aujourd'hui en France, avec une si mâle énergie et un si ardent patriotisme le pouvoir suprême.

Veuillez agréer, etc.

RENÉ VALLETTE.

La Vendée au Salon. — Notre excellent ami Arthur Guéniot a envoyé à l'Exposition du Petit-Palais, où les deux Salons étaient cette année groupés côte à côte, un magnifique portrait en bronze et marbre de sa mère, auquel la Commission avait réservé, comme il convenait, une place d'honneur.

Les Arts pendant la Guerre. — Sous ce titre, M. L. Dimier consacre un intéressant article (*Action Française*, 16 janvier 1918) à l'Exposition organisée au Pavillon de Marsan des peintures anciennes relevées sur les murs de nos églises.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler à ce propos celle du xv^e^ siècle qui est conservée dans l'église de La-Pommeraie-sur-Sèvre (Vendée).

Notes d'Art. — Notre collaborateur et ami, M. Jules Robuchon, dont nous avons eu maintes fois l'occasion de signaler ici les œuvres d'art, vient d'achever l'exécution du médaillon-portrait de notre illustre compatriote, M. Georges Clemenceau, auquel la Vendée s'honore justement d'avoir donné le jour.

Digitized by Google

Une vieille arme bas-Poitevine. — M. Oscar Moreau, de Fontenay-le-Comte, qui a le culte intelligent des choses du passé, a bien voulu nous communiquer le croquis d'une pertuisane, genre corsèque, qui a été trouvée, il y a quelques années, au lieu dit *Le Gué-Brault*, près Fontenay, et qu'il avait acquise à cette époque.

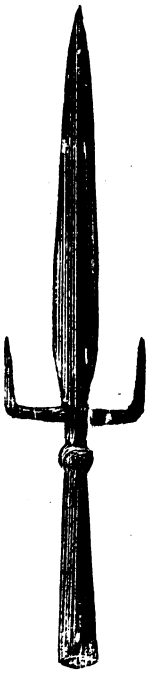

Cette arme intéressante, qui s'ajoute ainsi à la série de celles trouvées précédemment dans la rivière de *Vendée*, mesure au total 60 centimètres et se compose d'une lame à deux tranchants de 40 centimètres de longueur et de deux pointes latérales coudées de 10 centimètres d'écartement. Sur la gravure ci-contre, cette arme est réduite au sixième de ses dimensions réelles.

Il est vraisemblable que nous nous trouvons là en présence d'un témoin du siège de Fontenay, en 1587, par l'armée du roi de Navarre.

Il nous a paru bon de signaler ici, en même temps que la découverte de cette arme, l'heureux collectionneur qui la conserve.

Nos collectionneurs. — Notre compatriote, M. Roy, le distingué numismate rochelais, vient d'acquérir une jolie croix de mission, ancienne, ornée aux extrémités des bras des médaillons de Saint-Pierre, de Saint-Paul et du Saint-Esprit; et aussi une autre croix, également ancienne, ornée de filigranes et d'émaux.

A la Société des Antiquaires de l'Ouest (*Séance du 15 novembre 1917*), M. Boissonnade a donné lecture d'une Note de notre confrère le docteur Marcel Baudouin sur *S^t Columba et l'île d'Yeu, relations de l'Irlande et du Bas-Poitou au début du Moyen-Age*.

Le principal intérêt de cette étude réside dans le rapprochement fait par l'auteur entre un monument qu'il a découvert aux Tabernaudes de l'île d'Yeu (voir *Annuaire de la Soc. d'Emul. de la Vendée*, 1910) et la tour de Saint-Mandez, datant du VI^e siècle, qui se trouve dans l'île Modey (Finistère). L'une et l'autre de ces îles auraient été évangélisées par saint Columba. Pour M. Baudouin, ces

Digitized by Google

monuments seraient de vrais sanctuaires et non pas seulement des cellules, comme le pense Dom Leclercq (*Dict. d'Arch. chrétienne*, v° *Bretagne*).

M. Baudouin propose en outre diverses étymologies de noms de lieux vendéens, notamment de l'île d'Yeu et de l'Yon.

M. Boissonnade fait remarquer que saint Columba n'est jamais venu en Poitou. Il serait un peu moins affirmatif en ce qui concerne saint Colomban, le fondateur de Luxeuil, avec lequel on le confond quelquefois.

M. Boissonnade lit ensuite un travail personnel sur les îles du Bas-Poitou pendant les cinq premiers siècles du haut Moyen-âge dont l'histoire n'a été jusqu'ici l'objet d'aucune étude critique.

L'histoire de l'île d'Yeu, *Ogia insula*, commence seulement avec le VII^e^ siècle ; on la trouve mentionnée dans la vie de saint Amand, qui y séjourna de 583 à 586 et de 603 à 604. Noirmoutier, continent à l'époque romaine, ne s'en est détachée que vers la même époque ; elle apparaît sous le nom de Herr ou Herio dans la vie de saint Philibert ; Bouin, dont le nom a peu varié, n'apparaît qu'en 820 dans les Annales Einhardi. Les invasions normandes furent néfastes à ces îles et à leurs monastères, dont la splendeur s'éteignit vers le milieu du IX^e^ siècle. Des observations sont échangées entre l'auteur de cet important Mémoire et M. Garaud relativement aux diplômes d'immunités concédés par les monastères, immunités d'où devait découler bientôt l'abolition du servage, par suite des nécessités de repeuplement et d'exploitation des terres minées par les invasions. M. Boissonnade insiste sur ce fait intéressant que, dans l'abolition du servage, l'Aquitaine devança toutes les autres provinces.

A la Société Historique des Deux-Sèvres, M. Guillemet, de Fenioux, a fait une intéressante communication sur l'église romane de cette localité, et signalé notamment deux bustes sculptés « qui pourraient être ceux des bienfaiteurs de l'église ».

A cette même séance du 1^er^ mai, M. Farault a signalé une étude de M. Welch sur l'*Hydrologie souterraine du Poitou calcaire*, où sont notamment étudiées les sources de la plaine de Niort à Fontenay et à Luçon (Vendée).

Conférence. — Le R. P. Raymond, religieux dominicain, répondant à l'appel du Comité de l'Effort de la France et de ses Alliés, a fait en Vendée plusieurs conférences très applaudies sur « *La Hollande pendant la Guerre* ».

Digitized by Google

Vendéen d'origine, Docteur en Théologie, en Droit et en Philosophie, le R. P. Raymond professait à l'Université de Maëstricht depuis l'expulsion des religieux français. La guerre éclatant, il rentra en France. Il se battit comme un lion, devint lieutenant au 93e, gagna trois citations et la Croix de la Légion d'Honneur, après avoir été grièvement blessé et laissé pour mort sur le champ de bataille.

Évocation Vendéenne. — A l'entrée d'un hôpital américain de Lorraine, flamboie sous les rayons qui pénètrent par les fenêtres l'admirable mot d'ordre d'Henri de La Rochejaquelein :

Si j'avance, suivez-moi ;
Si je recule, tuez-moi ;
Si je meurs, vengez-moi.

C'est bien là, résumé en trois lignes saisissantes, tout le catéchisme du combattant de 1918.

Une décoration méritée. — Nous sommes très heureux d'apprendre que, par un bref de S. S. Benoît XV, notre excellent confrère, M. Victor Lespine, rédacteur en chef de l'*Express du Midi*, vient d'être nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand pour « ses belles œuvres accomplies en faveur de la Religion et de la Patrie ».

Nos plus sincères félicitations.

Un oubli réparé. — Les abonnés de la Revue trouveront intercalée dans le présent numéro la planche qui devait accompagner l'article publié dans le précédent fascicule sur le *Monastère de Grandmont* et qui avait été oubliée lors du brochage de ce fascicule.

Digitized by Google

ÉCHOS DE LA GUERRE

Les Morts glorieux. — Le capitaine *Charles du Garreau de la Méchenie*, capitaine au 207e d'artillerie, Chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre, est tombé au Champ d'honneur le 13 mai 1918.

— Le capitaine *Raoul Dallet*, de Fontenay-le-Comte, est mort glorieusement au cours de la grande offensive allemande du 21 mars 1918.

— Le docteur *André Morlet*, de Paris, aide-major de 1re classe, est décédé à l'hôpital de Luçon (Vendée) le 14 mars 1918.

— M. le lieutenant *Aulagnier*, de Fontenay-le-Comte, Chevalier de la Légion d'honneur, a succombé le 21 mai 1918 aux suites d'une maladie contractée au front.

— M. *Guillaume Rampillon des Magnils*, caporal pilote aviateur, frère des deux héroïques aviateurs dont nous avons déjà célébré la belle vaillance, a été glorieusement tué, le 2 juin 1918, en combat aérien.

— On annonce également la mort au Champ d'honneur du vicomte *Jean de la Rochebrochard*, brigadier au 31e dragons, décoré de la Croix de Guerre.

Dans la Légion d'Honneur. — M. le chef d'escadron *Luce de Trémont* est inscrit pour le grade d'officier au Tableau de la Légion d'honneur.

— M. le commandant *de Beaucorps*, beau-frère de notre ami de Belleville, de Niort, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

— Nous apprenons avec le plus vif plaisir que notre excellent ami, le marquis *de l'Estourbeillon*, député du Morbihan, capitaine au Service des Etapes, volontaire à 60 ans, a été fait chevalier de la Légion d'honneur.

— M. le capitaine adjudant-major *Paul Goëau* a été récemment promu au grade d'officier de la Légion d'honneur.

— M. *Pierre Merveilleux du Vignaux*, enseigne de vaisseau de 1re classe, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur et inscrit au tableau de la Médaille militaire : « Officier plein d'allant, ayant cent soixante-dix-sept heures de vol, a attaqué un grand sous-marin le 13 septembre 1917 ; le 17 novembre a tenu l'air pendant six heures

Digitized by Google

et fait plonger deux fois un sous-marin ennemi. En janvier 1918, a attaqué un grand sous-marin, lui causant des avaries graves qui peuvent avoir amené la perte de ce bâtiment ».

Ce courageux Français n'a que 22 ans. Il est le neveu de l'amiral et le petit-fils de l'ancien Premier Président de la Cour de Poitiers.

Les Braves. — M. le capitaine *Paul Gourraud*, commandant le 3e groupe du 51e d'artillerie, et dont l'admirable vaillance a été déjà célébrée plusieurs fois en cette Revue, a été cité à l'ordre de la division : « Commandant de batterie parfait. Le 23 février 1918 a commandé son groupe d'une façon remarquable aussi bien dans la préparation que dans l'exécution d'un coup de main dans les lignes ennemies, contribuant ainsi largement au succès de l'opération ».

— Le lieutenant *Maurice de Lauzon*, 103e batterie de 58 du 59e d'artillerie, a été l'objet de la belle citation suivante :

« Jeune officier ayant fait preuve en maintes circonstances des plus belles qualités militaires. Le 26 novembre 1917, a réussi par son énergie et son sang-froid à remplir complètement la mission qui lui avait été confiée, réglant ses pièces et exécutant son tir d'efficacité sous un bombardement ennemi d'une violence inouie. A permis ainsi à l'infanterie de pénétrer dans les lignes ennemies dont les défenses accessoires avaient été détruites (6e citation). »

— M. *Gustave Pilastre*, de Mouchamps, sous-lieutenant au 11e génie, a été l'objet des deux très belles citations que nous sommes heureux de reproduire ici.

La première, en date du 3 mars 1916, est ainsi conçue :

« Officier d'un dévouement et d'une énergie remarquables, sans cesse sur la brèche, sans souci du danger, a contribué sous des bombardements violents et meurtriers, à la préparation d'une attaque et à l'organisation de la position conquise. »

La seconde, datée de Verdun, le 9 juillet 1916, est signée du général commandant la 71e division et conçue dans les termes qui suivent :

« A fait preuve en toutes circonstances d'une activité et d'un dévouement au dessus de tout éloge. S'est particulièrement distingué dans l'organisation d'une position sous un bombardement intensif et y a été blessé. »

— M. le lieutenant *Jean Rousselot*, de Saint-André-d'Ornay, officier au 70e d'infanterie, vient d'être brillamment cité à l'ordre de l'armée dans les termes qui suivent :

« Chargé d'un coup de main, a conduit son détachement à travers bois jusqu'au point précis à attaquer, s'est rué avec ses hommes sur deux groupes d'Allemands qui lui barraient la route, ramenant 10 pri-

Digitized by Google

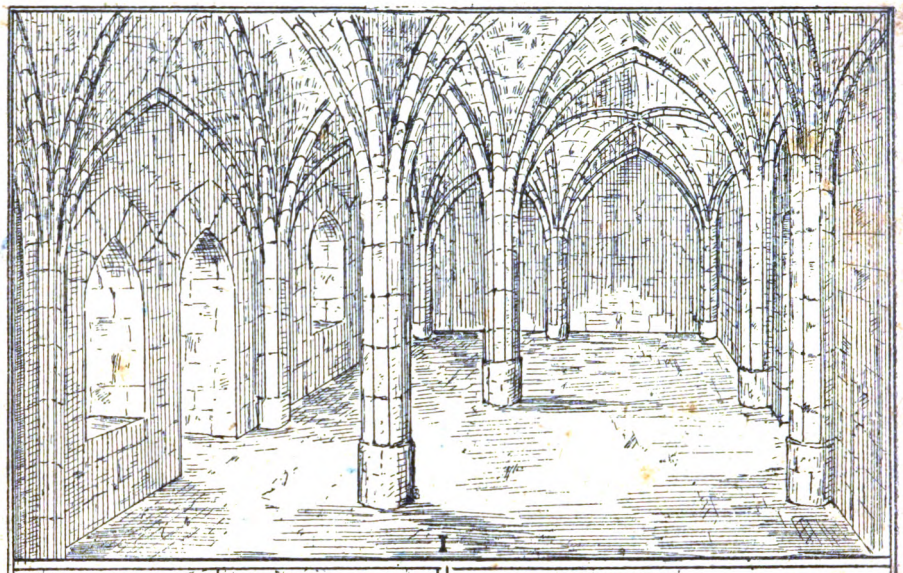

I

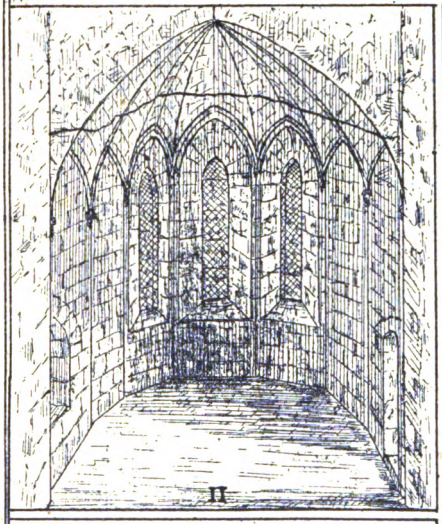

II

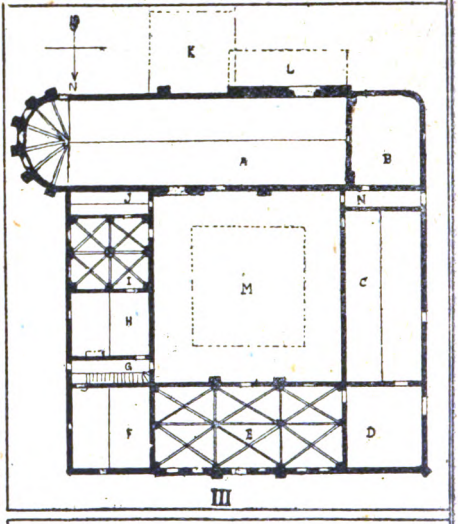

III

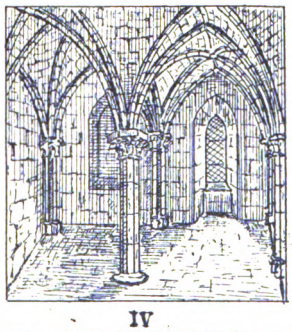

IV

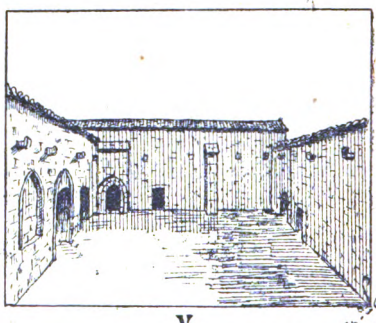

V

PRIEURÉ DE GRAMONT EN S^t PROUANT-VENDÉE -

Digitized by Google

Digitized by Google

sonniers, dont l'un fait de sa main, tuant deux Allemands qu'il ne pouvait ramener, s'emparant d'une mitrailleuse et revenant dans nos lignes avec autant d'ordre qu'à la manœuvre, transportant avec lui un caporal et cinq soldats blessés par les grenades allemandes ».

— M. *Augier de Moussac* (*Marie-Joseph-Antoine-Jacques*), lieutenant au 11e rég. de dragons, pilote à l'escadrille Spa. 49 :

« Pilote ardent et brave. A déjà livré de nombreux combats. Est allé, à 300 mètres, bombarder un dépôt de matériel chez l'ennemi. Quelques jours après a obligé, par une attaque impétueuse, un biplace allemand à atterrir dans nos lignes. »

— Notre excellent ami, M. le docteur *Lœwenhard*, de Mouilleron-en-Pareds, aide-major de 1re classe, actuellement affecté comme médecin-chef à un corps de troupes polonaises, a été l'objet d'une seconde et très élogieuse citation.

— M. le lieutenant *Jean de Lespinay* a été cité à l'ordre de l'armée dans ces termes très flatteurs :

« S'est acquitté, au cours des derniers combats, avec un courage tranquille et un dévouement infatigable, de nombreuses missions périlleuses. A, par deux fois, rallié des éléments épars, privés de chefs, et les a ramenés au feu, contribuant ainsi à retarder l'avance allemande. — Trois citations antérieures. »

— M. le lieutenant *Hubert Grassal*, pilote d'hydravion, déjà précédemment cité, vient d'obtenir une nouvelle citation à l'ordre du corps d'armée, ainsi conçue :

« Chef d'escadrille ; excellent pilote, commandant parfaitement son escadrille ; a effectué de très nombreuses reconnaissances et pris part à trois attaques au cours desquelles il a fait preuve des meilleures qualités d'audace et d'énergie. »

— Nous sommes heureux de reproduire le texte des très belles citations méritées par nos vaillants amis, MM. *Edouard* et *Yvan de la Débutrie* :

« *Edouard de la Débutrie*, lieutenant d'artillerie. Officier ayant toujours donné les plus beaux exemples de bravoure, d'initiative et de dévouement. Le 24 octobre 1917, a pris le commandement d'une batterie dont tous les officiers venaient d'être mis hors de combat et a défendu ses pièces toute une nuit à la mitrailleuse contre l'infanterie ennemie. Pendant la retraite, du 27 au 30 octobre, a réussi, les ponts du Tagliamento étant coupés, à sauver ses hommes et ses attelages entraînés au milieu d'un fleuve débordé. — Une blessure, quatre citations. »

« ... *Yvan de la Débutrie*, maréchal des logis aviateur. Pilote d'une audace extraordinaire et d'une bravoure admirable. A probablement abattu un avion ennemi le 25 août et en a abattu un le 10 septembre 1917. »

Digitized by Google

— M. *Gourraud*, de Saint-Denis-la-Chevasse, élève de l'Ecole des Beaux-Arts, à Paris, était sous-lieutenant de réserve au 2e génie lorsque la guerre éclata. Après la prise de Métérem, en Belgique, à la fin d'octobre 1917, il fut mis à l'ordre du jour de l'armée et décoré de la Légion d'honneur pour son admirable vaillance.

Voici en quels termes le *Journal officiel* du 5 février 1918 en relate la mention :

« *Gourraud* (*Frédéric-Félix*), lieutenant (réserve) à la 54e compagnie du 28e bataillon de génie ; officier donnant à tous l'exemple du devoir ; se dépense sans compter et obtient le maximum de ses subordonnés par son énergie, son allant, sa ténacité en toutes circonstances. Quelques heures avant l'attaque du 26 octobre 1917, a lancé avec son peloton sept passerelles sur un cours d'eau malgré le feu des mitrailleuses et les tirs de barrage ennemis. Avait, dès le 24, préparé soigneusement cette opération et recherché les endroits les plus favorables en allant lui-même en reconnaissance en avant des lignes dans une zone violemment bombardée. (Deux blessures, une citation.) »

Le lieutenant Gourraud est actuellement titulaire d'une citation à l'armée (palme en bronze), d'une citation au corps d'armée (étoile de vermeil), d'une citation à la division (étoile d'argent) et d'une citation au régiment (étoile de bronze).

L'étoile d'argent lui a été accordée dernièrement près de Montdidier avec l'élogieux motif qui suit :

« Excellent chef de section. A assuré la protection de la gauche d'un village, le 29 mars 1918. A retardé la marche de l'ennemi en lui infligeant des pertes et, bien qu'isolé, ne s'est replié que sous la poussée de l'ennemi. »

Cet admirable officier continue à se couvrir de gloire en guerroyant actuellement dans les Flandres.

— Le sous-lieutenant *Henri Gouraud*, de la Marionnière, près Montaigu, vient d'obtenir la belle citation suivante :

« Officier d'un courage et d'une bravoure au-dessus de tout éloge. Le 20 février 1918, s'est élancé avec sa section à l'assaut du bois des ..., malgré un violent tir de mitrailleuses. N'a pas hésité à traverser notre barrage pour aller seul attaquer à la grenade et s'en emparer, deux mitrailleuses ennemies qui arrêtaient notre progression. Arrivé sur l'objectif final, est allé, avec un groupe de volontaires, fouiller entièrement le bois des ..., en avant de la ligne de feu, a ramené douze prisonniers et rapporté des documents importants. »

— Le fils ainé de notre ami Raymond Biré, M. *Pierre Biré*, qui est sous-lieutenant au 1er bataillon de chasseurs à pied (il s'était engagé au 1er dragons et avait demandé à passer dans l'infanterie), a eu une belle citation à l'ordre de la division : Ordre général no 267.

« Biré, Pierre, sous-lieutenant au 1er bataillon de chasseurs ; jeune

Digitized by Google

officier brave et courageux. Chargé avec sa section de neutraliser des batteries ennemies qui résistaient à la mitrailleuse et à la grenade, les a judicieusement manœuvrées, coiffant lui-même certains nids de résistance et ramenant un grand nombre de prisonniers. »

Son jeune frère *Paul*, qui s'est engagé le jour de ses 17 ans, vient d'être nommé brigadier; il est agent de liaison vers le chemin des Dames, où il fait de même vaillamment son devoir.

— M. *Gabriel de Béjarry*, sous-lieutenant au 137e d'infanterie, a été cité à l'ordre du jour dans les termes flatteurs que voici :

« Dans la nuit du 27 au 28 juillet 1917, sous un bombardement par obus de gros calibre, s'est rendu sur les lieux où venaient d'être blessés plusieurs hommes de sa compagnie afin de veiller à leur mise en sécurité. N'a quitté les lieux que lorsque tous ont été rendus au poste de secours. »

— Déjà décoré, cité trois fois à l'ordre de l'armée, l'adjudant *Louis Rampillon des Magnils* vient de recevoir la médaille militaire avec l'admirable citation suivante :

« Pilote de chasse de premier ordre, d'une énergie et d'un allant au-dessus de tout éloge. Le 17 août 1917, de sa propre initiative, a attaqué et abattu en flammes un drachen ennemi. Le 25 septembre 1917 a abattu un avion allemand. Le 13 novembre 1917, au cours d'un combat aérien particulièrement dur, a été grièvement blessé, a réussi néanmoins, les commandes de profondeur étant coupées, à atterrir normalement dans nos lignes. »

— Son frère Henry vient d'être également cité à l'ordre de l'armée dans ces termes très flatteurs :

« Le sous-lieutenant *Henri Rampillon des Magnils*, du 77e régiment d'infanterie, pilote à l'escadrille de chasse Spa 76, déjà décoré de la croix de guerre, vient d'être cité à l'ordre de l'armée en ces termes :

« Excellent pilote de chasse, toujours volontaire pour les missions les plus périlleuses; a rendu les plus grands services en assurant la protection de reconnaissances d'armée à longue portée; a livré de nombreux combats, notamment le 5 janvier 1918, où il n'a pas hésité à attaquer, dans un groupe de 3 monoplaces, un avion qui est tombé en vrille et a été probablement abattu dans ses lignes. »

— Nous apprenons avec plaisir que le brigadier *Jacques de Carheil*, du 3e dragons, vient d'obtenir la croix de guerre et a été cité à l'ordre du régiment.

« A pris part, comme volontaire, à deux patrouilles successives poussées au delà des fils de fer ennemis et dont l'une a pénétré jusqu'à la deuxième ligne allemande. Y a montré de grandes qualités d'audace et de sang-froid. »

Digitized by Google

Hommage posthume. — Nous avons publié en notre précédent fascicule la belle citation à l'ordre de l'armée, décernée à notre compatriote, M. *Henri Mittard*, aspirant au 57e d'artillerie, tué à son poste de combat le 22 décembre 1917.

Nous apprenons qu'à la date du 17 janvier dernier, M. le colonel Poilloüe de Saint-Mars, commandant la 25e division, avait pris la décision suivante : « A partir du 19 janvier, à midi, l'observatoire « La Lauffée » sera appelé « Observatoire Mittard », en souvenir de l'aspirant Mittard, du 57e d'artillerie, mort au Champ d'honneur ».

Promotions. — M. *Delahet*, capitaine de frégate, gendre de Mme Thiériot, de Montaigu, vient d'être promu capitaine de vaisseau.

— Sont promus à titre définitif au grade de capitaine : MM. *Benéteau*, lieutenant au 137e d'infanterie, et *Rampillon*, capitaine au titre temporaire au 84e territorial.

— M. *Michel Clemenceau*, fils du Président du Conseil, lieutenant interprète à l'Etat-major du corps d'armée coloniale, décoré de la Croix de guerre et de la Légion d'honneur, vient d'être promu capitaine.

— M. *Yves Chaigneau*, fils du sympathique docteur Chaigneau, de Montournais, médecin de marine de 3e classe, vient d'être promu à la deuxième.

— M. *Jean Loyau* a été nommé sous-lieutenant aux services automobiles.

— M. *Paul Colins* vient d'être nommé aspirant au 251e d'infanterie, où son frère *Pierre* est déjà sous-lieutenant.

Ces deux vaillants jeunes gens sont les fils de notre ami M. Colins, le distingué conseiller général des Sables-d'Olonne.

Les Héros de notre clergé. — M. le lieutenant *Marcel Merlet*, séminariste du diocèse de Luçon, est tombé glorieusement au feu le Samedi-Saint, 30 mars 1918.

— M. l'abbé *Emile Albasini*, né à Saint-Hilaire-de-Poitiers, vicaire à Challans, est mort pour la France à l'hôpital de Lunéville, en février 1918.

Digitized by Google

— M. l'abbé *Louis Retailleau*, vicaire à Mouzeuil, mobilisé, est disparu à la date du 1er mars 1918.

— M. l'abbé *Auguste Lefebvre*, de Mareuil-sur-Lay, sous-lieutenant au 34e colonial, porté comme disparu à la suite d'une attaque du 16 mai 1917, est décédé le 20 mai au lazaret divisionnaire de Lapatiza, près Monastir, en Serbie.

— M. l'abbé *Lainard*, ancien aumônier du navire-école *Borda*, puis du *Duguay-Trouin*, qui vient de faire vingt fois de suite la traversée de Salonique à Toulon sur un navire-hôpital, vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur.

— M. l'abbé *Laurent*, en religion P. Martin, capucin, aumônier au 123e d'infanterie, a été fait chevalier de la Légion d'honneur. C'est M. Clemenceau qui, lui-même, a épinglé la croix des braves sur sa poitrine, et comme, avec M. le Président du Conseil, l'humour ne perd jamais ses droits, il a eu ce joli mot : « Mon Père, je n'ai point l'honneur d'être capucin, néanmoins ce que je vous apporte, je suis sûr que vous l'accepterez de ma main, car c'est une croix et c'est la France qui vous l'offre ».

Le P. Martin, qui a été jadis en résidence à Fontenay, a évangélisé nombre de paroisses vendéennes.

— M. l'abbé *André Ferré*, élève du Grand Séminaire de Luçon, caporal téléphoniste, précédemment cité en 1916 et 1917 pour son courage et son dévouement à toute épreuve, a été cité de nouveau en 1918 pour avoir « le 4 février, établi des communications téléphoniques dans un poste avancé et dans des conditions dangereuses ».

— M. l'abbé *Gabriel Gourin*, du Grand Séminaire de Luçon, a été cité pour la seconde fois à l'ordre de la brigade dans les termes élogieux qui suivent :

« Sous-officier d'un sang-froid remarquable. Le 20 février 1918, sous le feu des mitrailleuses ennemies, a assuré la liaison entre le chef de bataillon et son capitaine avec une précision remarquable et un parfait mépris du danger. »

— M. l'abbé *Poirier*, vicaire aux Lucs, brancardier divisionnaire, a été cité à l'ordre du Service de Santé de son corps d'armée comme « excellent brancardier, d'un dévouement à toute épreuve, toujours volontaire pour les missions les plus dangereuses, ayant courageusement assuré, le 8 avril 1918, l'évacuation des blessés sous le bombardement ennemi ».

Digitized by Google

—. M *Paul Verlet,* caporal mitrailleur, également élève du Petit séminaire, a été cité élogieusement pour « avoir donné le plus bel exemple de bravoure dans les combats de la Somme et de l'Aisne ».

— M. l'abbé *François Souchet,* vicaire de Saint-Louis de La Roche-sur-Yon avant la guerre, infirmier au 82e territorial d'infanterie, a été cité à l'ordre de la division pour « être allé, au cours du combat du 23 mars 1918, panser et relever un officier de cavalerie britannique sous le feu de l'ennemi. (Déjà cité à l'ordre du régiment.) »

— M. *Alexis Girard,* sous-lieutenant d'infanterie coloniale, élève du Petit Séminaire, a été cité à l'ordre du jour, comme « jeune officier possédant au plus haut point la notion du devoir, ayant fait preuve du plus grand courage comme commandant d'une section d'assaut, sous les plus violents feux de l'ennemi ».

— M. l'abbé *Capel,* élève du Grand Séminaire de Luçon, a été l'objet de la brillante citation qui suit :

« Capel Gabriel, canonnier-servant d'un grand courage et d'une belle énergie. Au cours de la préparation de l'attaque du 4 Mars et au cours de l'attaque elle-même, a donné, par son attitude, un bel exemple à ses camarades. »

Nos Régiments à l'honneur. — Nous avons appris avec une légitime fierté que la fourragère a été accordée aux 93e et 411e d'infanterie, deux régiments d'élite composés en grande partie de Vendéens.

•

— Au cours de la grande offensive de Mars-Avril 1918, le 84e territorial s'est trouvé engagé et s'est comporté avec sa vaillance habituelle. Un certain nombre de militaires de cette unité ont obtenu, dans cette action d'élogieuses citations, notamment le capitaine Le Bastard.

Nos Marins Vendéens. — Le Ministre de la Marine vient d'accorder un prix de 1.200 fr. et onze de 800 fr. à l'équipage du bateau de sauvetage de l'Ile-d'Yeu qui fit preuve du plus grand courage en se portant, par une violente tempête, au secours des rescapés du vapeur norvégien *Ymer,* torpillé par un sous-marin allemand, dans la baie de Biscaye.

Au Livre d'or des Infirmières. — Madame la baronne J. de Meyronnet de Saint-Marc, infirmière principale à l'H. C. 26, vient d'être l'objet de la très belle citation suivante :

Digitized by Google

« Pendant toute la durée des hostilités, et sous les bombardements les plus violents, n'a cessé de faire preuve d'un grand dévouement et d'une entière abnégation donnant ainsi un bel exemple de courage actif et désintéressé. (2e citation, croix de guerre avec palme). »

— La médaille d'honneur en argent des épidémies a été attribuée à Mademoiselle Madeleine Péaud, fille du distingué secrétaire général de la Préfecture de la Vendée, infirmière bénévole à l'hopital complémentaire nº 12.

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

MARIAGES

— En l'église de Saint-Jean-de-Luz, vient d'être béni le mariage du comte CHRISTIAN D'ELBÉE, lieutenant au 203e d'infanterie, décoré de la Croix de guerre, fils de notre excellent ami le lieutenant-colonel marquis d'Elbée et de la marquise, née Hoskier, avec Mademoiselle ELISABETH DE GARGAN, fille de M. Auguste de Gargan, décédé, et de Madame, née d'Irumberry de Salaberry.

Mgr le Duc d'Orléans s'était fait représenter par Maxime del Sarte.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux par le R. P. Dom Besse, de l'Ordre de Saint-Benoit.

— Le 16 Avril a été célébré dans l'église Saint-François-de-Sales à Paris, le mariage de Mademoiselle ROSELYNE DE VILLENEUVE-ESCLAPON, fille du marquis de Villeneuve et de la marquise, née princesse Bonaparte, décédée, avec le comte BRUNO DE MAIGRET, lieutenant-aviateur, décoré de la Croix de guerre avec palme.

La jeune mariée était assistée de S. A. R. le prince Georges de Grèce et du marquis de Baudry-d'Asson, député de la Vendée, ses cousins germains.

— Le 11 Mai, a été célébré en l'église Notre-Dame de Fontenay-le-Comte, en présence d'une nombreuse et sympathique assistance, le mariage de M. PAUL DEROSIER, employé au Crédit Lyonnais à la Rochelle avant la guerre, actuellement caporal au 2e colonial, avec Mademoiselle MADELEINE MARSAC, fille de notre excellent confrère et bien cher ami Emile Marsac, directeur du journal *La Vendée*, présentement mobilisé au 137e d'infanterie.

M. l'abbé Joussaume, le distingué archiprêtre de Notre-Dame, en donnant la bénédiction aux jeunes époux, a rendu un juste et éloquent hommage au père de la charmante mariée dont l'existence a été si entièrement consacrée à la défense des plus nobles causes.

Digitized by Google

— On vient de célébrer, à Chasse (Isère) le mariage de Mademoiselle GABRIELLE DELANGE fille du procureur général de Besançon, chevalier de la Légion d'honneur, et de Madame, née Couturier, avec M. le commandant ARGUEYROLLES, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre (huit citations) et qui a été récemment proposé comme officier de la Légion d'honneur pour avoir décimé, à Hangard-en-Santerre, à la tête de son seul bataillon, une division de la garde prussienne.

NAISSANCES

— La comtesse LIONEL WALLET, née de Guenyveau, a donné heureusement le jour à une fille, MARIE-THÉRÈSE.

— Madame PAUL DE FLEURIAU, femme du commandant, actuellement au front, a donné heureusement le jour à une fille qui a reçu le prénom de FRANÇOISE.

— Le sous-lieutenant POIRIER-COUTANSAIS et madame, née Babinet, font part de la naissance de leur fils, FRANÇOIS.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

M. le comte Jacques Raoul de GRIMOUARD, ancien sous-préfet, chevalier de l'Ordre de Saint-Sylvestre et de l'Eperon d'Or, décédé le 6 Janvier 1918, dans sa 73e année au château de Brassioux (Vienne).

M. Lucien CONSTANTIN, secrétaire général de la Préfecture du Nord, décédé à l'âge de 42 ans des suites de fatigues résultant de ses importantes fonctions, dans un département à moitié envahi par l'ennemi.

Il était fils de M. Constantin, du Côteau, et frère de M. Amédée Constantin, conseiller général de Saint Hilaire-des-Loges.

M. le chanoine Eugène RAFFIN, curé de la Gaubretière, décédé le 22 Février 1918, à l'âge de 74 ans.

M. l'abbé Raffin était un fin et délicat lettré, que nous eûmes l'honneur de compter parmi nos collaborateurs et qui resta jusqu'à sa dernière heure l'abonné fidèle de notre Revue.

Madame Marie-Louise GENNET, veuve de Monsieur Jules CHENUAU, décédée à Fontenay-le-Comte, le 2 Mars 1918, dans sa 71e année.

M. Charles LEGRAS de GRANDCOURT, père, décédé à Saint-Fulgent (Vendée) le 22 Mars 1918.

M. l'abbé Stanislas SEGUIN, curé de Périgny (diocèse de La Rochelle), est décédé dans sa famille à la Gaubretière, le 6 Mars 1918, des suites d'une maladie contractée à la guerre.

Digitized by Google

M. Charles THÈZE, directeur des *Tablettes des Deux Charentes*, un des doyens de la Presse de Province, qu'il honora par son talent d'écrivain, et le loyalisme de ses convictions, est décédé à Rochefort, dans sa 89e année. (mai 1918).

Le R. P. GALLAIS, supérieur des Missionnaires de Chavagnes, qui fut un des membres les plus distingués et les plus remarquables de cette congrégation, décédé en Avril 1918 à la Roche-sur-Yon, où il s'était retiré depuis plusieurs mois à la suite d'une douloureuse maladie.

Monsieur Xavier LABBÉ, de Luçon, décédé le 24 avril 1918, à Noyal-sur-Vilaine, (Ile-et-Vilaine).

Madame Anne-Marie de FOUCAULT, veuve de M. Charles MERVEILLEUX du VIGNAUX, ancien député de la Vienne, décédée à Poitiers, le 27 Avril, en sa 76e année.

Le R. P. Jules TROTIN, décédé à Mormaison, le 2 mai 1918, et dont la sépulture a eu lieu à Chavagnes-en-Paillers, le 6.
Il était ancien Supérieur Général des Missionnaires de Chavagnes, et depuis 1903, il était aumônier des religieuses de Mormaison.

Le R. P. Théodore GERBIER, de la congrégation de Chavagnes, de Montournais, décédé récemment à Sainte-Lucie (Antilles Anglaises).

Mademoiselle Marthe MERVEILLEUX du VIGNAUX, fille de l'Amiral, décédée à Saint-Sornin (Vendée), le 31 mai 1918, à l'âge de dix ans, des suites d'un terrible accident et dont les obsèques ont été célébrées, le 3 du même mois en l'église de Champ-Saint-Père (Vendée).

Le R. P. HURTAUD, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, décédé le 1er juin à Triaize, sa paroisse natale, dont il assurait le service religieux depuis la guerre.

Madame Veuve Jules FAYAU, décédée à Nantes en sa 70e année, le 9 juin 1918, et dont l'inhumation a eu lieu à Clisson, le 11, après une seconde cérémonie religieuse.

Nos plus respectueuses condoléances.

Digitized by Google

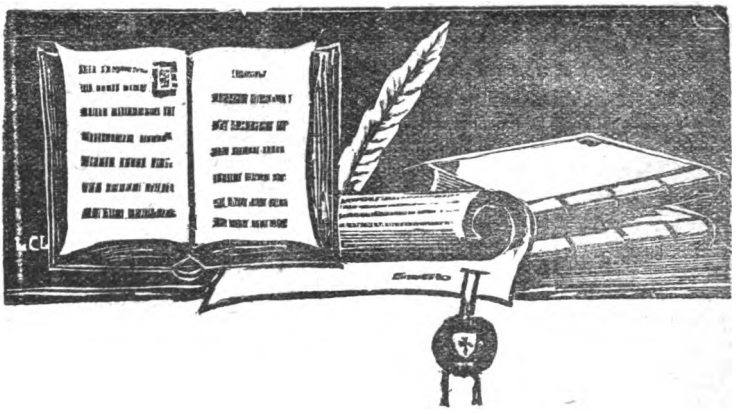

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE. — M. le vicomte *de Reiset*, dont nous avons annoncé précédemment la candidature à l'Académie française, a publié dans la *Revue des Etudes Historiques* (janvier-mars 1918, tiré à part 13 p. in-8°. Paris, Picard) sous le titre : *Heures d'angoisse*, l'émouvant récit du *Premier bombardement de Vic-sur-Aisne* (31 août 1914), pendant lequel il fit preuve d'un admirable courage et d'un dévouement héroïque qui faillit lui coûter la vie.

— Notre érudit collaborateur, M. P. Rambaud, poursuivant le cours de ses remarquables études sur le Passé du Poitou, va publier cette année, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, une *Histoire des Chirurgiens à Poitiers* et des Notes sur la rues de la ville au point de vue de la Police et de l'Hygiène.

— Notre excellent confrère, M. Edmond Béraud, se propose de publier chez Plon, après la guerre, les très intéressants *Souvenirs du baron Gudin, peintre de la Marine*, son beau-père.

— M. Henri Puiroux, qui travaille actuellement à l'histoire de la paroisse de Vairé, vient de publier à part (in-12, Nantes, Pigrée, 0 fr. 50) la *Légende des Reliques de Vairé*, un des plus charmants récits vendéens, venus du Moyen-Age jusqu'à nous, et qui fut jadis très joliment conté en cette Revue par notre collaborateur et ami M. H. Colins.

Comme suite à cette étude, M. Puiroux prépare une autre brochure sur les *Trouvailles faites à Vairé*.

Digitized by Google

— Nous avons reçu de notre excellent confrère M. Emile Salomon, auteur des *Châteaux historiques du Forez* et directeur de la *Nouvelle Revue Héraldique* de Lyon, le tirage à part d'un précieux article qu'il a consacré dans cette Revue aux *Anciens ex-libris des Courtin et des Chausiergues-Ornano* (Paris, Daragon, 1917. Gr. in-8° de 14 p. avec illustr.).

Archéologie. — Notre savant collègue et ami M. le marquis de Fayolle, a bien voulu nous faire don du très intéressant compte rendu qu'il a fait de l'*Excursion de la Société archéologique du Périgord*, qu'il préside avec tant d'autorité, et qui eût lieu en 1904 à Nontron et dans les localités environnantes (Périgueux, 1905, in-8° de 24 p. avec illustrations. — Extr. du *Bull. de la Société Histor. et Archéol. du Périgord*).

— Notre érudit collaborateur, M. Charbonneau-Lassay, a publié dans le dernier *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest* (3e et 4e trimestre 1917 ; tiré à part in-8° de 20 p., 1918) une très précieuse étude sur *saint Fort de Tourtenay*, où il établit qu'il n'y a nulle identification possible entre le saint Fort poitevin et celui dont l'authenticité a donné lieu récemment à Bordeaux à de vives polémiques.

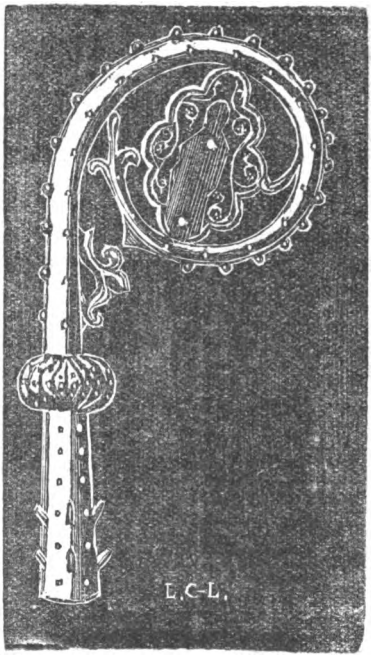

L'auteur signale en même temps tous les documents iconographiques qui existent encore dans le nord du Poitou et le midi de l'Anjou sur le culte de saint Fort dont le tombeau et la crosse (fin du XIIe siècle) se trouvent encore en l'église de Tourtenay, entre Thouars et Loudun.

— De M. le docteur *Marcel Baudouin, L'écuelle à cupulettes cardinales des Rochettes à l'Ile d'Yeu (Vendée)* (*Bullet. et Mém Soc. Anthrop. de Paris*, 6e sér. t. VI, N° 4.)

Digitized by Google

LITTÉRATURE — Notre ami Francis Eon nous demande une petite rectification. Il a bien en effet l'intention de publier, comme l'annonçait *L'Intransigeant*, un choix de lettres de Clotilde de Surville, mais il ne réalisera ce projet qu'après la guerre lorsqu'il aura quitté les armes pour reprendre la plume.

— Sous ce titre : *Feuillets de Guerre*, M. Maurice Pariset vient de publier chez M. Lussaud, imprimeur, 9, rue des Loges, Fontenay-le-Comte, une élégante brochure où, dans des vers impeccables, sont célébrés l'héroïsme et la valeur de nos soldats.

— Nous nous permettons de signaler aux nombreux amis que compte, en Vendée, M. Emile Baumann (qui, dans la « *Fosse aux Lions* », a décrit tant de paysages de chez nous), les pages qu'a consacrées au grand romancier catholique M. Alphonse Mortier, dans une brochure du plus haut intérêt : *La Liturgie dans le Roman* (2 fr. chez Beauchesne, 117, rue de Rennes, Paris). Le lecteur y trouvera aussi de précieuses indications sur « le mouvement religieux qui se dessine dans notre littérature », et dont, avec Emile Baumann, Paul Claudel, Louis Bertrand, Robert Vallery-Radot et Mauriac, sont les principaux chefs...

PAGES RELIGIEUSES. — Sous ce titre : *Pour le Drapeau du Sacré-Cœur, pour le salut de la France* ! M. Edouard Poulain, vient de réunir dans une très intéressante brochure de 108 pages (chez l'auteur, à Beauchêne, par Cerizay (Deux-Sèvres) ; 0 fr. 80) les articles qu'il a publiés dans la Revue parisienne *La Bonne Nouvelle*, où il mène, depuis l'an dernier, une pieuse et ardente campagne « pour le Drapeau du divin insigne du Sacré-Cœur »

« Voulez-vous hâter la victoire, dit l'auteur en terminant, éclairez vos amis, montrez-leur ces pages ».

— M. l'abbé Charles Bertret, curé de Saint-Pierre-du-Chemin (Vendée), vient de faire paraître chez M. Lussaud, imprimeur-éditeur à Fontenay-le-Comte, *Les mystères du cœur de Jésus et ses divines promesses*, avec préface de M. le chanoine Ménard (in 16, de 200 p. broché : 1 fr. 75 ; relié : 2 fr. 25.)

R. DE THIVERÇAY.

Le Directeur-Gérant : René VALLETTE.

FONTENAY-LE-COMTE. — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD

Digitized by Google

A LA VEILLE D'UNE RÉVOLUTION

La Représentation du " Mariage de Figaro "

M. le Vicomte de Reiset, auquel notre histoire nationale est déjà redevable de si belles et si éloquentes pages, va publier chez Hachette, un nouveau volume du plus haut intérêt sur *le Comte d'Artois*. Ce livre fait partie de la collection des *Figures du Passé*, dans laquelle MM. Denys Cochin, Barthou, Faguet, Battifol, Madelin et le duc de la Force ont déjà fait paraître des ouvrages justement remarqués.

M. le Vicomte de Reiset, avec une parfaite bonne grâce dont nous lui sommes particulièrement reconnaissants, a bien voulu accorder la primeur de ce chapitre à la *Revue du Bas-Poitou*.

N. D. L. D.

Peut-être en 1780, existait-il quelques esprits perspicaces se rendant compte que, malgré de trompeuses apparences, l'heure approchait où l'on verrait éclater brusquement l'orage révolutionnaire ; mais ces clairvoyants prophètes se taisaient, et se gardaient bien de manifester leurs craintes, car ceux qu'il aurait fallu avertir ne savaient ou ne voulaient rien voir ni rien entendre ! Comment croire en effet à une catastrophe plus ou moins prochaine alors que dans un ciel serein l'horizon se parait des couleurs les plus brillantes ! N'était-ce pas là ces

Digitized by Google

années enchanteresses dont Talleyrand devait dire plus tard que ceux qui ne les avaient pas vécues ignoreraient toujours la douceur de vivre ! « L'astre royal, comme un soleil couchant éclairait encore l'horizon de lueurs magnifiques, » a dit un historien contemporain en parlant de ces jours trop tôt disparus. La Révolution n'existait qu'à l'état latent, et, semblable à ces malades qui croient toujours leur santé parfaite, l'aristocratie n'avait jamais été parée de plus de charmes, de plus d'élégance et de plus d'entrain. Si parfois, quelque économiste prudent jetait un timide cri d'alarme pour dénoncer le fâcheux état des Finances ou pour signaler de regrettables abus, sa voix demeurait sans écho, et il ne trouvait nul appui dans un monde résolu à fermer l'oreille au danger, en refusant, même pour un instant, son attention aux choses sérieuses : Le temps arrangera tout, déclarait insoucieusement la majorité du monde de la Cour ! Il était d'autres classes sociales moins élevées et moins brillantes qui partageaient la même opinion, mais dans un sens bien différent, et les buts auxquels ils tendaient n'étaient hélas pas les mêmes !

Pour l'instant, une nouvelle comédie due à la plume mordante d'un certain Caron de Beaumarchais défrayait toutes les conversations. Qu'adviendrait-il de cette pièce, déjà célèbre avant d'avoir vu les feux de la rampe, et l'auteur réussirait-il à obtenir l'autorisation de la faire jouer sur un théâtre ? C'est ce qu'on discutait anxieusement à la Cour et à la ville et ce qui faisait l'objet des polémiques les plus passionnées. Monsieur de Beaumarchais avait des protecteurs nombreux et puissants parmi lesquels on comptait le comte d'Artois, mais il se heurtait aussi à des hostilités dont la clairvoyance ne pouvait être discutée. Le Roi, auquel on avait soumis le manuscrit avait été très net : « C'est détestable, s'était-il écrié, il faudrait » détruire la Bastille pour que la représentation d'une telle pièce » ne fût pas une inconséquence dangereuse ! Cet homme se » moque ouvertement de tout ce qu'il faut respecter dans un » Gouvernement ! »

Cette boutade, échappée au gros bon sens de Louis XVI, qui

Digitized by Google

ne sait guère envelopper sa brusque franchise sous un langage policé, se trouvera hélas singulièrement justifiée, et lorsque quelques années plus tard, la Bastille sera prise, c'est ce même Beaumarchais qui, comme président du district des Blancs-Manteaux, sera investi de la mission officielle de présider à sa démolition ! Mais cette verve mordante dont toute la pièce est empreinte, et où Louis XVI voit, à juste titre, un danger, n'est-ce pas là précisément ce qui fouette les nerfs d'une aristocratie blasée et ce qui vaut à l'auteur de si agissantes sympathies ! Car, en réalité, pour n'avoir pas été jouée, la pièce n'en est pas moins déjà connue de nombre de gens qui la commentent et c'est devenu une mode d'en donner lecture dans les réunions mondaines.

Lors de son séjour à Versailles, le Grand Duc Paul a assisté à une de ces lectures et il a déclaré la pièce « amusante ». N'a-t-on pas quelque droit de s'autoriser de l'appréciation d'un si haut personnage, futur souverain de toutes les Russies ? Et s'il y a apparence d'un geste de « fronde » ce sera un attrait de plus dont l'imprudente étourderie de Charles-Philippe s'engouera d'autant plus vivement !

Plus maître de lui en toutes circonstances, le Comte de Provence qui ne se presse jamais de parler, a gardé une diplomatique réserve, et dans le fameux « Journal de Monsieur », rédigé par l'Abbé Royou, recueil où sont passées soigneusement en revue toutes les nouveautés littéraires, on ne fait nulle part mention de l'ouvrage de Beaumarchais bien que la publication du Journal, sur les plaintes de l'Académie, n'ait été suspendue qu'à la fin de 1783. Quelque soin que sache mettre d'ordinaire le Prince à envelopper sa pensée, il a jugé plus prudent cette fois de garder le silence !

Cependant Louis XVI continue à s'opposer à ce que la piéce soit jouée devant le grand public, et force est de s'incliner devant la volonté royale. Mais pourquoi refuserait-on que sur le Théâtre des Menus-Plaisirs, devant une société triée, une représentation soit donnée ? Point n'est besoin d'une autorisation régulière, il suffira qu'on ferme les yeux ! C'est à cette méthode

Digitized by Google

simplifiée, que sans hésitation aucune, s'est rallié le Comte d'Artois. Avidement sollicitées les invitations s'arrachent, et Charles Philippe est déjà en route pour Paris lorsque, subitement tout le plan s'écroule : Le Duc de Villequier vient déclarer que le Roi interdit la répétition.

On ne se tient pas pour battu, on cherche et l'on trouve autre chose : Dans sa maison de Gennevilliers, le comte de Vaudreuil, l'ami tendrement aimé de la Duchesse de Polignac, a fait aménager une salle de théâtre. Une étroite intimité existe entre lui et le comte d'Artois, et tous deux s'assurent le concours de la Comédie française. On va donc organiser une représentation du mariage de Figaro sans que, cette fois, l'autorité puisse mettre des entraves, puisque tout se passera chez un particulier, offrant à ses amis le régal épicé d'une distraction de saveur nouvelle.

La combinaison aboutit, on joue la pièce devant trois cents spectateurs. Sans doute c'est une assistance bien restreinte, mais quel public que celui, au premier rang duquel, on voit figurer aux côtés du comte d'Artois, la compagne préférée de la Reine, la Duchesse de Polignac ! De cette présence de la favorite, ne peut-on augurer que sur la question du mariage de Figaro, le Roi et la Reine ne sont pas complètement d'accord ?

Est-ce pour cette raison toute conjugale, ou seulement par lassitude, que la faiblesse du monarque ne résiste pas à ces assauts continuellement répétés ? De guerre lasse, Louis XVI finit par céder. On lui a, il est vrai, assuré que l'auteur a pratiqué dans son texte de si larges coupures, que la pièce expurgée est devenu inoffensive ! Mais il n'a pas souci de s'en assurer ; à l'inverse de Monsieur de Provence qui se complait à ces délassements, les discussions littéraires ne sont point son fait, et c'est ainsi que sur la scène du théâtre actuel de l'Odéon où est installée alors, la Comédie Française, est donnée la première représentation du Mariage de Figaro. La pièce va aux nues et c'était à prévoir, l'assistance étant, par avance, décidée à tout applaudir : « Il est » facile de concevoir, écrivait à ce sujet La Harpe, les joies d'un

Digitized by Google

» public charmé de s'amuser aux dépens de l'autorité, qui » consent elle-même à être bafouée sur les planches ! » Et Sainte-Beuve, près d'un siècle plus tard, formulait cette obser- » vation judicieuse : « L'ancienne société n'aurait pas mérité à » ce degré de périr, si elle n'avait pas assisté ce soir là et cent » fois de suite, avec transports, à cette gaie, folle et indécemte » moquerie d'elle-même, et si elle n'avait pas pris une si magnifi- » que part à sa propre mystification. »

Avoir réussi à forcer la main au Roi c'était quelque chose sans doute, mais il est des raffinements dans la volupté du succés : il fallait associer au triomphe de cette sanglante satyre les plus hauts représentants de cette aristocratie qu'elle raillait. On en conçut le dessein, quelque étrange qu'il pût paraître, et on sut parvenir à le réaliser.

Depuis plusieurs années, on jouait, à de fréquents intervalles, sur le coquet théâtre du petit Trianon, des comédies, des opérettes ou des vaudevilles dont les rôles étaient tenus, disait-on, par des « amateurs » ; mais on gardait le plus grand secret sur le choix de la troupe recrutée exclusivement dans le monde de la Cour. Marie-Antoinette se plaisait à figurer dans ces divertissements qui avaient pour elle l'attrait d'une piquante nouveauté, bien que certains en marquassent leur complète désapprobation. S'il faut en croire la chronique, il s'éleva même, à ce sujet, quelques nuages passagers dans l'intimité de la Famille Royale. La Comtesse de Provence, plus froide et compassée que la Reine, n'avait ni le goût ni le désir de se prêter à de pareilles fantaisies, tacitement désapprouvées d'ailleurs par Monsieur qui lui avait enjoint, secrètement, de ne s'y point mêler. Marie-Antoinette s'offensa de son refus dans lequel elle voyait un blâme implicite, et une altercation en naquit : « Dès que » moi, Reine de France, je joue la comédie, il me semble que » vous pouvez faire de même, et vous livrer à un délassement auquel je prends part ? » Et Madame de répliquer, prompte à la riposte : « Si je ne suis pas reine, je suis du bois dont on les fait, » permettez-moi donc de ne pas suivre votre exemple : » La

Digitized by Google

reine est piquée au vif, elle répond avec hauteur qu'on ne saurait songer à mettre en parallèle la Maison de Savoie avec la Maison de Lorraine d'Autriche dont la préeminence est incontestable, et qui ne le cède pas même à l'antique Maison de Bourbon !

La discusion s'envenime et les choses vont se gâter lorsque le comte d'Artois intervient entre ses deux belles-sœurs avec un heureux à propos dont sa bonne humeur est coutumière : « Jus- » qu'ici ma petite sœur, dit-il en s'adressant à la Reine, j'eusse » craint de me mêler à la discussion que je croyais sérieuse, » mais pour le coup, cette fois, je vois bien que vous plaisantez ! »

L'incident n'a pas d'autre suite et rien ne vient plus interrompre la continuation des représentations auxquelles la comtesse d'Artois elle-même se décide à prendre part à son tour. C'est en vain que cette dernière a promis à sa sœur de Provence d'imiter son exemple ; la timide douceur de Marie-Thérèse de Savoie cède aux instances qui lui sont faites, et c'est elle-même qui vient, en souriant, avertir sa sœur ainée qu'elle manque à ses engagements. C'est tout le fameux salon de « la galerie de bois » du reste, qui compose cette troupe princière : Madame Elisabeth, la Duchesse de Polignac et sa belle-sœur la comtesse Diane, Mesdames de Polastron, de Châlons, d'Andlau et maintes autres ! Du côté des hommes, c'est Charles-Philippe, c'est le marquis de Vaudreuil, le comte d'Adhémar, le Duc de Coigny, les Comtes de Dillon, de Buzenval et de Polastron. On joue des œuvres aimables et légères, voire même tant soit peu naïves car la sensibilité est à la mode : Le Devin du village, le Roi et le fermier, la Gageure imprévue, ou encore Zémire et Azor. Les acteurs Dazincourt et Clairval dirigent les répétitions. On joua longtemps toutes portes fermées devant le Roi et quelques-uns seulement des Princes ou Princesses de la famille Royale, puis on admit les membres de leur Maison, et l'on finit par laisser les gardes du corps et les Suisses de service, assister aux représentations.

Un Caton, s'il s'en fut rencontré à la Cour, aurait pu déclarer

Digitized by Google

que ce n'était pas là « jeux de princes » mais ce n'était guère, après tout, qu'un futile et inoffensif enfantillage. Mais il n'en fut plus de même, lorsque la décision eut été prise de représenter le Mariage de Figaro sur la scène même de Trianon. La Reine devait tenir le rôle de Rosine, Vaudreuil devait remplir celui d'Almaviva, ceux de Bartholo et de Basile seraient tenus par le Duc de Guiche et le Chevalier de Crussol.

Quelle part le Comte d'Artois prit-il à cette décision c'est ce qu'il est bien difficile de déterminer exactement. Il est logique pourtant de penser qu'il n'y était pas hostile, puisque c'est le personnage de Figaro qu'il avait voulu interpréter. Bien qu'il se montra d'ordinaire, il faut bien l'avouer, acteur assez médiocre dans chacun de ses rôles, c'était toujours les plus importants qu'il ambitionnait de remplir. Cette prétention un peu enfantine, fut donc vraisemblablement la seule considération qui le guida en cette circonstance, sans que l'étourderie de son caractère lui montrat les dangers de pareille détermination. Ajoutons que sa tournure leste, sa jambe faite au tour, sa taille dégagée et charmante, sa vivacité, sa gaieté et sa gentillesse, incarnaient à ravir le fringant et immortel Barbier, et sans doute, Charles-Philippe ne résista pas au plaisir de remplir un rôle à succès. Quoiqu'il en soit, peut-on se défendre d'une surprise un peu confuse et n'éprouve-t-on pas le plus pénible étonnement lorsqu'on se remémore certains passages de ce rôle que le Prince a choisi lui-même ! C'est le comte d'Artois, le premier gentilhomme du royaume, le chef, au moins tacitement accepté par la noblesse française, qui, sur les planches d'un théâtre, vient crier à ce public si spécial : « Parce » que vous êtes un grand Seigneur, vous vous croyez un grand » génie ! Noblesse, fortune, un rang, des places, tout cela vous » rend si fier ? Qu'avez-vous fait pour tant de biens ? Vous vous » êtes donné la peine de naître et rien de plus ! »

Et cette autre riposte qui a l'aspect d'un présage : « Je me hâte de rire de tout, de peur d'être forcé d'en pleurer !..... »

Le moment de rire, en effet, était définitivement passé ; quatre jours avant la représentation de la pièce acrimonieuse de

Digitized by Google

Beaumarchais, sur le théâtre de la Reine, le Cardinal de Rohan avait été arrêté dans la grande galerie de Versailles ! Le procès du Collier allait commencer.

La comédie n'allait plus être à Trianon, elle faisait, cette fois, place à la tragédie, et dans ce drame, toujours acteur, le comte d'Artois aurait encore à jouer un rôle, mais c'était un rôle plus tragique et c'est avec moins de succès qu'il allait le remplir.

Vicomte DE REISET.

Digitized by Google

UN GRAND VENDÉEN DU TEMPS PRÉSENT

S. E. LE CARDINAL LUÇON

ARCHEVÊQUE DE REIMS

(*Suite*) [1]

» Que Dieu nous aide à la relever de ses ruines !

» Je compatis bien sincèrement, Monsieur le Pasteur, à la douleur que vous a causée l'incendie de votre temple.

» Dieu veuille mettre promptement un terme à nos communes épreuves et nous rende pour longtemps l'inestimable bienfait de la paix !... (2) ».

Le grand rabbin de France, de son côté, tint à honneur d'être parmi les premiers protestataires « au nom du rabbinat français », affirmant que la destruction de la Basilique de Reims « est un odieux blasphème contre Dieu, notre Père à tous, et dénote chez ses auteurs l'absence de tout sentiment religieux et humain (3) »

M. Emile Cahen, ancien grand rabbin de Reims, puis de Lille, voulut rappeler à Mgr Luçon les liens qui le rattachaient

(1) Voir le 2e fascicule de 1918.

(2) VINDEX, *Loc. cit.*, p. 40.

(3) *Ibid.*, p. 41.

Digitized by Google

à la ville martyre, après avoir parlé de ses relations avec le Cardinal Langénieux, il ajoutait « Si j 'ai été à l'honneur avec votre très regretté prédécesseur, je dois me trouver à la peine avec son éminent successeur... La ruine de la Cathédrale frappe mon cœur d'une douleur patriotique et inspire une vive émotion dans l'âme de l'ancien grand rabbin de Reims (1) ».

L'Académie Française (2), l'Institut de France, les Corps savants et les Universités du monde entier, les municipalités, élevèrent pareillement des protestations indignées.

Rien n'arrêta la rage sacrilège et les mensonges des germaniques. Quelques semaines plus tard, l'état de destruction du couronnement des tours de la cathédrale rendait complètement invraisemblable la place d'un poste d'observation installé à leur sommet. Il fallut bien inventer autre chose pour essayer de réfuter tant de protestations surgies de partout.

Dans le courant d'Octobre, les Teutons n'hésitèrent pas à affirmer que si les obus continuaient à atteindre le monument, c'était que les Français avaient établi, à proximité de celui-ci, deux batteries d'artillerie lourde ! Le sinistre Bethmann-Hollweg, l'homme au « chiffon de papier », délégua son Embassadeur auprès du Pape, pour notifié officiellement à la Curie Romaine une protestation « énergique » contre une pareille façon d'abuser « de tels bâtiments consacrés au culte », ajoutant : « tout dommage qui pourrait à l'avenir être apporté à la sainte Basilique retomberait sur les Français, et il serait d'une grande hypocrisie d'en rendre responsable les Allemands (3) ». Où sont vraiment les hypocrites ? ! ! Nous avons vu déjà ce qu'il fallait penser d'une affirmation aussi complètement mensongère. Le Vatican crut cependant devoir donner connaissance de celle-ci à l'Archevêque de Reims. Désireux qu'aucun doute ne pût subsister dans l'esprit du Souverain-Pontife ou de son entourage, Mgr. Luçon

(1) Vindex, *Loc. cit.*, p. 44.

(2) 22 Octobre 1914.

(3) Cité par les auteurs des *Allemands destructeurs de cathédrales et de trésors du passé*, p. 22.

Digitized by Google

chargea, cette fois encore, M. Landrieux de répondre en son nom. L'archiprêtre avait assisté à tous les évènements, mieux que quiconque il était qualifié pour prendre la parole dans un pareil débat. Il déclara solennellement :

« Les informateurs de M. de Bethmann-Hollweg ont été trompés à un tel point que l'on serait tenté de croire à une mystification, mais l'erreur est trop grosse de conséquences pour n'être pas relevée, étant donné surtout qu'on nous laisse entendre que la Cathédrale déjà dévastée pourrait encore avoir à pâtir. Au nom de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Reims, et témoin, moi-même, heure par heure de ce qui se passe dans mon église, j'oppose le démenti le plus formel à l'invraisemblable communiqué allemand : pas plus de poste d'observation sur les tours que de batteries sur le parvis, ni cantonnement, *ni stationnement quelconque de troupes, à aucun moment, à proximité de la Cathédrale. Toute la population en témoignerait* (1) ».

Ces affirmations si catégoriques ne pouvaient suffire à la lourde obstination allemande. Nos ennemis n'ont pas cessé, depuis, d'échafauder périodiquement mensonges sur mensonges à ce sujet. En 1915, ils ne craignirent pas d'instituer un conseil d'enquête chargé d'établir, avec témoignages à l'appui, qu'ils étaient absolument innocents de l'incendie et de la destruction et que la faute en incombait entièrement aux seuls Français. Un de leurs généraux déposa, *sous la foi du serment*, qu'un observateur ayant été signalé sur la tour Nord, un seul obus fut lancé, le 19 septembre 1914 à midi, quinze minutes sur ce malavisé qui disparut vers 5 heures du soir ; le même jour, on s'aperçut que la Basilique brûlait, ajoute ce témoin tout spécial, c'était que le feu s'était communiqué des maisons voisines; déclara-t-il encore : « Autant d'affirmations, autant d'erreurs, proclamait encore récemment Mgr Neveux, l'un des glorieux ôtages de Septembre, témoin oculaire des évènements. Il n'y

(1) Souligné dans l'original.

Digitized by Google

avait pas d'observateur, la Cathédrale reçut plusieurs obus, l'incendie s'alluma à trois heures et dura moins d'une heure, le feu le plus proche était à cent mètres et le vent du Sud-Ouest poussait les flammes en sens opposé ».

Devant le même tribunal, un capitaine d'artillerie dicta qu'une batterie française étant installée à droite et en arrière de la Cathédrale, il reçut l'ordre de la détruire et qu'un obus avait, par mégarde atteint la Basilique. « Or, ajoute encore Mgr Neveux, des cent mille habitants que comptait encore la ville de Reims, personne ne vit ni n'entendit la batterie française (1) ».

Le dimanche des Rameaux, 1er avril 1917, commença le bombardement le plus effroyable qu'eût encore subi la ville héroïque.

On aurait dit que l'Allemand luthérien choisissait ces jours sacrés entre tous pour tous les chrétiens, à quelque confession qu'ils appartinssent, pour anéantir définitivement la ville de Saint-Rémy. Plus de sept mille obus l'assaillirent le jour du Vendredi-Saint, et l'averse infernale continua le lendemain, le jour de Pâques et les jours suivants (2).

Tout saute, écrit un témoin oculaire, toutes les vitres tombent, les portes tremblent, la terre monte de partout. Il y a des trous énormes dans les rues, dans les promenades. Ces obus-là, on ne

(1) Mgr. Neveux. — *L'Héroïsme et le Martyre de Reims*, dans la *Revue Hebdomadaire* du 9 Mars 1918. p. 155. — Il semble bien que cette enquête aussi ridicule que mensongère a été surtout édifiée dans le but d'en imposer aux Neutres. Elle a, en effet, été publiée par le Ministre de la guerre allemand en une brochure qui fut répandue à profusion et qui est intitulée : *Kriegs- ministerium. Die Reschtessung der Kathédrale von Reims* (Berlin, Druck und verlag von Georg Reiner, 1915).

« Le jugement est grotesque comme les dépositions, continue l'Evêque d'Arsinoé. Il fut cependant répandu à profusion chez les neutres, et des journaux illustrés montrèrent les canons hissés au sommet des tours ».

On trouvera encore de plus amples détails sur cette enquête allemande dans un remarquable article de l'abbé Wetterlé, le vaillant prêtre alsacien, ancien député d'Alsace-Lorraine, intitulé : *Comment ils s'excusent*, et reproduit dans *Reims à Paris et la Marne*, du 15 janvier 1916.

(2) *Reims à Paris et la Marne*, 2 juin 1917, d'après le *Journal de Genève*. Sans avoir quitté Paris, nous savons désormais que c'est bien une volonté arrêté, chez les Germains, de nous faire des « Pâques sanglantes » comme l'affirmaient dernièrement leurs journaux. Nous en avons une double, preuve inexcusable, dans l'abominable massacre commis par eux dans deux de nos églises les plus vénérables, le 29 Mars 1918, Vendredi-Saint pareillement et le jeudi, 30 juin, Fête-Dieu.

Digitized by Google

les entend pas, ils sont tirés de trop loin ». Nous avons d'ailleurs le témoignage du Cardinal lui-même. Le 26 avril il écrivait à un curé de Paris ces lignes si grandes et si belles dans leur éloquente simplicité :

« Nous vivons, depuis le 1er avril, des jours tragiques : c'est vraiment la passion de Reims qui a commencé à se dérouler avec la semaine de la Passion de Notre-Seigneur. Voici nos éphémérides :

» *Dimanche des Rameaux, 1er avril.* — Bombardement toute la journée. Je suis forcé de descendre coucher au sous-sol. : 2.048 obus.

» *Lundi-Saint 2.* — Bombardement violent : six tués dans le civil.

» *Mardi-Saint 3.* — Bombardement intermittent dans la matinée, continu dans l'après-midi. De 10 heures à minuit, un obus démolit l'abside de la chapelle de Clairmarais, met en pièces la statue du Sacré-Cœur, écrase l'autel et ensevelit le saint ciboire et dix saintes hosties, sous un bloc d'un demi-mètre cube de pierre. Anéantissement de la maison des Sœurs de Saint-Vincent de Paul et de l'orphelinat qu'elles tenaient, rue de Bétheny ; dix gros obus sur cet immeuble.

» *Mercredi-Saint 4.* — Bombardement épouvantable de 3 h. 1/4, à 10 heures du soir.

» *Jeudi-Saint 5.* — Nuit agitée. A partir de 2 heures après-midi, bombardement. Un obus renverse le meneau d'une fenêtre, à Saint-Rémi et tombe au pied du tombeau du Saint ; bombes sur le quartier de la Porte de Paris.

» *Vendredi-Saint 6.* — Bombardement infernal à partir de 4 heures : 7.750 obus ! Mme Baudet, chrétienne admirable, sœur de M. le curé de Saint-Benoît, tuée à 8 heures du soir, dans une automobile, avec la femme et la fille du sacristain de Saint-Rémi, le chauffeur et un soldat. Cinq personnes tuées à Sainte-Geneviève, au sortir de leur cave.

» *Samedi-Saint 7.* — A 4 heures du soir, incendie du *Grand Séminaire* ! Pas d'eau pour éteindre le feu. Les pompiers

Digitized by Google

n'osent approcher, car les Allemands lancent quatre obus par minute sur l'immeuble, toute la soirée et toute la nuit ; d'ailleurs, deux de leurs hommes ont été tués hier, vendredi ; deux autres ont eu les jambes cassées.

« *Pâques.* — Pour tout office, une *messe basse* à 8 h. 1/2. Pas de vêpres, et heureusement, car à l'heure où on a coutûme de les chanter, commence un bombardement d'enfer. Le faubourg Cérès est incendié ou démoli, à droite et à gauche, sur plus d'un kilomètre de longueur. L'église Saint-André est ravagée : voûtes écroulées, murs éventrés. Notre *Petit Séminaire* reçoit tant d'obus qu'il reste inhabitable. L'église Saint-Benoît a son plafond effondré, ses murs crevés, son portique à moitié écroulé, son clocher ravagé.

» *Lundi 9.* — Bombardement violent, six tués, dix-sept blessés. 10.000 obus !

» *Mardi 10.* — Violent bombardement. Combats autour de Reims.

» *Jeudi 12.* — De 9 heures à 10 heures du soir, bombardement violent. Notre maison est arrosée de débris projetés par la violence du choc des obus qui tombent autour de nous. Dix obus autour de l'église Saint-Rémi. Un pan de mur de la salle des Rois (en ruines et incendiée) est renversé.

» *Vendredi 13.* — Bombardement violent autour de nous, de 11 heures à 2 h. 1/2.

» *Samedi 14.* — Violent bombardement de 9 heures à 11 h., autour de nous. Obus asphyxiants rue du Barbatu, rue du Cloître, ou M^lle^ Léparqueur en meurt ; quinze personnes meurent asphyxiées. Le chantre de Saint-Remi, sa femme et sa fille meurent aussi, empoisonnés et asphyxiés.

» *Dimanche 15.* — Nuit terrible, surpassant en horreur tout ce que nous avions vu. Toute la journée, tir de batteries, sur la ville, contre avions.

» *Lundi 16.* — De 3 heures à 4 h. 30.

» *Jeudi 19.* — De 11 heures à 11 h. 1/2 ; de midi à 1 heure ; de 3 heures à 5 heures.

Digitized by Google

» *Samedi 21.* — A 6 heures du soir.

» *Dimanche 22.* — A 2 h. 15.

» *Mardi 24.* — De 9 heures à 10 h. 15.

» Bombardement systématique de la cathédrale avec obus de gros calibre, dont beaucoup de 305, tirés à intervalles réguliers : le temps qu'il faut pour mettre un de ces gros engins à la place de celui qui vient d'être lancé. Tous étaient *manifestement* dirigés sur la Cathédrale ; un grand nombre l'ont atteinte ; les autres sont tombés soit au delà, soit en deçà, soit à droite, soit à gauche, dans les ruines de l'Archevêché. La Cathédrale est *assassinée !* L'abside, à l'extérieur, est massacrée ; trois arcs-boutants sont rompus ; de nombreux pinacles sont tronqués ou renversés ; les galeries à jour de l'abside ou des hautes murailles sont en grande partie jetées à terre. Les murs ont reçu des blessures qui mettent en péril leur solidité. Les tours ont été gravements atteintes. Enfin, les *voûtes sont effondrés en cinq endroits*, dans le transept Sud, dans le sanctuaire qui est en ruines, et devant la chaire. Les fonts baptismaux sont écrasés ; le maître-autel, enseveli sous les décombres de la voûte, ne paraît plus. Bien entendu, les fenêtres ont été vidées du peu de verrières qui demeuraient encore.

» Mardi, j'étais à mon bureau de travail. La maison sautait, la terre tremblait à chaque obus de 305 qui tombait environ chaque huit ou dix minutes. Sitôt que la chûte des débris et des éclats était finie, je courais voir, par le corridor, qui est tout près. Et je voyais un nuage de fumée épaisse et noire qui enveloppait toute la Cathédrale et la cachait quelques instants à mes regards. J'espérais que peu d'obus étaient tombés sur elle. Hélas ! Lorsque, à 1 heure, avec Mgr Neveux, j'entrai dans la Cathédrale, je fus navré. Le mal était bien plus grave que je ne le croyais. Je suis rentré désolé, déconcerté.

» Ce matin, je suis retourné avec l'architecte à la Cathédrale : quel spectacle navrant ! C'est l'image de la dévastation, la désolation de la désolation. L'angle du transept Sud et de l'abside est si fortement entamé, qu'un obus, dessus ou à côté,

Digitized by Google

le fera crouler et, avec lui, toutes les arcatures qui reposent sur le chapiteau de ce faisceau de colonnes, qui est un des quatre pilastres soutenant les voûtes qui abritent le maître-autel.

» J'ai offert, pour la seconde fois, à nos concierges de partir, à cause du danger ; ils ne l'ont pas voulu.

» Quand le calme se rétablit, du moins relativement, je vais visiter les divers quartiers de la ville : le faubourg Cérès, Saint-Remi, Sainte-Geneviève, Clairmarais. Je suis même entré aux ... (1) ou dames et messieurs m'ont fort bien accueilli et ont tous *demandé* des médailles. Hier, j'ai visité l'hôpital général.

» Le dimanche, pour tout office, *une messe basse* à 8 heures *propter metum Germanorum.*

» J'admire nos bonnes sœurs. Chaque bombardement crève nos fenêtres de papier. C'est lamentable de voir tous ces lambeaux flottant au vent hors des fenêtres béantes. Elles ont pendant quelques jours employé leur temps, du matin au soir, à recoller, à reclouer. Enfin, on s'est décidé à clouer du calicot qui tiendra peut-être un peu mieux. Mais la maison, sur notre cour d'entrée, offre un aspect triste ou comique, comme vous voudrez. Les pavés, tombés sur la toiture, l'ont crevée à plusieurs reprises. Les ouvriers montaient pour recouvrir. Le bombardement arrivait. Je tremblais pour leur vie. Ils venaient se réfugier dans notre cave ; mais ils couraient de terribles dangers, avant d'être descendus. Tout cela fait qu'on vit dans l'inquiétude les uns pour les autres, jour et nuit (2) ».

Les explications déjà fournies furent renouvelées en 1917, par les assassins sans que l'imagination tudesque y apporta beaucoup de changement. Berlin notifia aux Neutres : « Les français ont fait de Reims le centre de la bataille ; ils ont amené de nombreuses batteries dans les faubourgs, dans la ville, et presque sous la protection de la cathédrale ». A celà, Mgr Neveux répond encore : Reims se trouva, de fait, entre les points extrêmes

(1) Nom supprimé par la censure.

(2) *La Croix*, 2 mai 1917.

Digitized by Google

de l'offensive, Brimont, d'un côté, qui est à 10 kilomètres, Moronvillers, de l'autre, à 20 kilomètres ; mais ce ne fut pas un centre de bataille, pour l'excellente raison qu'on ne s'y battit point. Quand aux nombreuses batteries, on ne pouvait faire grief à l'armée française de nous en protéger, et les plus rapprochées étaient à 800 mètres ».

En outre, aux dires toujours des mêmes des Allemands, les Français avaient, encore une fois, établi sur les tours des postes d'observation et de radiotélégraphie. A quoi l'éminent prélat riposte : « Les antennes, les fils, le va-et-vient des observateurs, nous qui sommes sur place, n'avions rien remarqué. Il fallait en conclure que nous étions tous devenus aveugles ou que l'assertion était mensongère. Personne ne peut hésiter entre les deux termes de l'alternative (1) ».

Sans désemparer, le cardinal avait aussitôt, d'ailleurs, élevé lui-même sa protestation officielle :

« Douloureusement affecté des nouveaux coups portés à ma Cathédrale et à plusieurs églises de ma ville épiscopale, sous le prétexte d'utilisation militaire, je déclare savoir de source certaine et j'affirme que ni la Cathédrale, ni aucune des églises de Reims, ni leurs tours ou clochers, n'ont servi à des fins militaires.

» Reims, le 19 Avril 1917.

» L.-J. Cardinal Luçon,
» *Archevêque de Reims (2)* ».

Mais ce serait bien mal connaître la mentalité des gens d'Outre-Rhin, du Kaiser infâme et de son entourage, si l'on pouvait supposer que de semblables impostures ne se répèteraient pas encore.

Le 15 mars 1918 on lisait encore dans les communiqués *officiels* allemands : « Au cours d'une opération allemande au nord-est de Reims un poste optique français, plusieurs fois

(1) Mgr Neveux. *Loc. cit.* p. 154, 156.

(2) *Semaine Religieuse de Paris*, 28 Avril 1917, p. 521.

Digitized by Google

remarqué ces derniers temps sur la cathédrale de Reims, a fonctionné ».

Cette fois encore, dès qu'il eut connaissance de cette allégation entièrement fausse de tout points, et qui, s'il en était besoin, démontrerait à elle seule la pauvreté de l'imagination germanique, le Cardinal Luçon tint à répondre, lui-même, par cette déclaration formelle :

» Il n'y a point, et il n'y a jamais eu, postérieurement à l'entrée des Allemands à Reims, 4 Septembre 1914, de poste d'observation d'optique ou de radiotélégraphie, ni aucune installation à usage militaire sur la Cathédrale.

» Ce que l'on a pu prendre, ces derniers temps, pour un poste d'optique, ce sont quelques ouvriers employés à certains travaux conservatoires.

» Jusqu'au printemps de l'année dernière, aucune mesure de protection ou de conservation de la Cathédrale, de sa décoration extérieure ou de son ameublement fixe n'avait été prise, précisément pour ne pas donner prétexte à l'artillerie adverse de tirer sur l'édifice et pour ne pas exposer la vie des ouvriers.

» Mais les bombardements d'avril 1917 ayant causé les plus graves dommages aux voûtes et aux fenêtres du monument, le public et les visiteurs étrangers témoignèrent de l'étonnement de ce qu'aucune disposition n'eût été prise pour sauver de la ruine complète ce qui restait encore des vitraux et des tableaux de la Cathédrale.

» Pour donner satisfaction à l'opinion publique, les architectes se décidèrent à prendre quelques mesures de préservation, espérant que l'adversaire, qui pouvait facilement se rendre compte du but et de la nature des travaux, n'en prendrait pas ombrage, bien résolus à les arrêter si les faits venaient à démontrer qu'il n'était pas possible de les continuer, sans exposer l'édifice et les hommes aux coups de l'adversaire.

» C'est ainsi que depuis le mois de mai 1917, lentement, peu à peu, à cause du petit nombre d'ouvriers, l'architecte a fait descendre les lambeaux des vitraux artistiques du treizième et

Digitized by Google

du quatorzième siècle qui restaient encore aux fenêtres. Actuellement, les ouvriers sont occupés à protéger, par une maçonnerie en briques, une statue particulièrement remarquable, la statue d'Eve, placée au sommet du transept Nord. Ce ne peut-être que ces hommes que les Allemands ont aperçus ; ils ne cherchent point d'ailleurs à se cacher, afin, précisément, que l'on puisse bien, de l'autre côté des lignes, se rendre compte de la nature du travail qu'ils accomplissent.

» En même temps, à l'intérieur, on démonte l'horloge et les orgues qui s'endomageaient sous l'action de l'atmosphère et sous l'invasion de la poussière projetée par les obus ou soulevée par le vent.

» Ces explications ayant été communiquées au général qui commande à Reims, il en a reconnu la parfaite exactitude et l'Archevêque put, avec sa permission, renouveler ses déclarations des années précédentes, à savoir :

» 1° Qu'il n'y a ni sur la Cathédrale, ni sur aucune des églises de Reims aucun poste d'observation, d'optique ou de radiotélégraphie, aucune installation quelconque à usage militaire ;

» 2° Qu'il n'y a pas de canon à moins de 800 mètres du monument, ce dont il est témoin oculaire, habitant toujours près de la Cathédrale.

» L.-J. Cardinal Luçon,
» *Archevêque de Reims (1)* ».

Et le Gouvernement ajoutait aussitôt :

« Malgré les démentis formels du gouvernement français, les Allemands, dans leurs communiqués officiels des 11 et 15 mars derniers, ont de nouveau accusé les autorités militaires françaises d'utiliser les tours de la Cathédrale de Reims comme poste de signaux.

» Le Gouvernement français proteste une fois de plus contre cette accusation, dont les déclarations récentes de Mgr Luçon, archevêque de Reims, et du général commandant en chef les

(1) *Le Temps*, 15 mars 1918.

Digitized by Google

troupes françaises, ainsi que l'enquête faite sur place le 12 mars par deux parlementaires français, MM. Abel Ferry et Renaudel, ont montré l'entière fausseté.

» La Cathédrale de Reims n'a jamais été utilisée pour des besoins militaires, quels qu'ils fussent. Bien plus, dans le but d'enlever aux Allemands tout semblant de prétexte pour continuer la destruction de ce monument historique, aucune organisation militaire n'a été placée dans un rayon de plusieurs centaines de mètres.

» Dans ces conditions, le Gouvernement français dénonce une fois de plus au monde civilisé la campagne de mensonges que les Allemands n'hésitent pas à poursuivre pour justifier leurs actes de vandalisme (1) ».

Un Neutre, critique militaire éminent, le colonel suisse Feyler, voulut avoir le cœur net de ce qu'il pouvait y avoir de réalités au moins apparentes, dans ces affirmations réitérées des Allemands. En analysant son témoignage, et, aussi l'hommage qu'il rend au Cardinal Luçon, je craindrais d'en affaiblir l'expression. Mes lecteurs voudront bien m'excuser d'en reproduire textuellement la presque totalité, bien que, forcément, elle répète en certains points des choses déjà rapportées ici :

» 23 Mars 1918.

» J'arrive de Reims, où j'ai passé l'après-midi du 20 mars. J'y suis allé voir la Cathédrale, mais avec une arrière-pensée, celle de procéder à une enquête au sujet des récentes affirmations allemandes que, *de nouveau*, les Français avaient installé un poste d'observation sur l'édifice. Je n'avais communiqué mon intention à personne et ne m'étais pas muni des autorisations spéciales nécessaires. C'était incorrect, je le sais, et je m'en excuse auprès de qui de droit. Mais je tenais essentiellement à ce qu'aucun contradicteur éventuel ne pût infirmer le résultat de mes constatations en soupçonnant l'autorité militaire française d'avoir fait disparaître, avant mon arrivée, les traces de l'installation.

(1) *Le Temps*, 28 mars 1918.

Digitized by Google

» Avant de me rendre à la Cathédrale, j'ai sollicité de Son Eminence le Cardinal Luçon, Archevêque de Reims, qu'elle voulût bien m'accorder un entretien. L'habitation du Cardinal est proche voisine de la Cathédrale, dont elle n'est séparée que par une rangée de maisons. J'insiste sur ce détail, on verra pourquoi plus loin. J'ai été aussitôt introduit et, avec une extrême bienveillance, Son Eminence me fit l'exposé détaillé de tout ce qu'Elle savait relativement aux bombardements allemands, et de la correspondance qu'Elle avait entretenue à leur sujet avec le Vatican. Je ne puis que résumer :

» Au mois d'août 1914, les Français avaient mis sur la Cathédrale un poste de télégraphie sans fil. Il fut enlevé avant l'arrivée des Allemands, et de ce moment, aucun poste d'observation, — « je le jure en Dieu Monsieur le Colonel aucune installation militaire n'a existé sur la Cathédrale jusqu'à ce jour-ci où je vous parle. « Je le jure en Dieu », répète le Cardinal avec fermeté.

» Après la retraite allemande, le bombardement de l'édifice fut repris au mois d'octobre 1914. Le 16 avril 1915, il y eut trois bombardements pendant la journée, puis les 19, 21 et 22 avril. L'Archevêché fut alors détruit. Les Allemands justifièrent ces actes en disant que la Cathédrale avait *de nouveau* servi à un poste d'observation militaire. Je savais que cela n'était pas, et j'écrivis au Vatican afin qu'il intercédât en faveur de la Cathédrale.

» Comme, d'autre part, on aurait pu m'accuser de ne pas être en mesure de juger d'un objet militaire, je fis couvrir ma déclaration par celle que je demandai au général de division commandant le secteur. Il me la délivra par écrit.

» J'échangeai, à cette époque, deux lettres avec le Vatican ; ce dernier me fit savoir que l'empereur Guillaume promettait que la Cathédrale ne serait plus bombardée, pour autant que les Français ne l'affecteraient pas à des buts militaires. Malgré cette promesse, et quoique la condition fût remplie par les Français, la Cathédrale fut encore bombardée le 30 ou le 31 juillet.

» A partir de cette date, quelques obus arrivèrent de temps à

Digitized by Google

autres, mais il n'y eut plus de destruction systématique jusqu'en avril 1917.

» Ce mois-là vit la répétition des mêmes circonstances que deux ans auparavant. J'écrivis encore, aussitôt, au Vatican. Le Gouvernement français me demanda mon témoignage ; une note parut dans la presse qui le fit connaître.

» Les Allemands affirmèrent, comme ils l'ont fait plusieurs fois, que des canons avaient été placés près de la Cathédrale. C'est une erreur ; jamais il n'y a eu des canons près de la Cathédrale, ils en sont au contraire très éloignés.

» Quand le bombardement eut lieu, je n'ai pas cru le moins du monde qu'il me fût nécessaire de descendre à la cave. Je restais à travailler dans mon appartement. Je savais qu'aucun obus ne tomberait sur la maison et que le feu était étroitement concentré sur la Cathédrale.

» Aujourd'hui, de nouveau, les Allemands affirment qu'il y a un poste sur l'édifice, qu'on y fait des signaux lumineux, et ils menacent de bombarder derechef. Or, je vous le répète, il n'est pas vrai qu'il y ait aucun poste ; c'est une erreur. Remarquez que je ne dis pas que les Allemands mentent ; je dis seulement qu'ils commettent une erreur. Je m'efforce de juger toutes ces choses avec impartialité et en oubliant qu'il s'agit de mon pays et de ma pauvre Cathédrale. Je me demande donc d'où peut provenir l'erreur.

» Au haut de la muraille, extérieurement, à l'angle nord-est de l'abside et du transept, se trouve une statue très précieuse, la statue d'Eve caressant un petit oiseau. L'architecte qui s'efforce de sauver, de la Cathédrale, ce qui peut être encore sauvé, a résolu de murer cette statue, afin de l'abriter contre des éclats de projectile. Il a fallu percer le mur sous la statue, de l'intérieur à l'extérieur, et élever un petit échafaudage pour permettre de construire la protection. Est ce peut-être là ce que les Allemands ont pris pour un poste militaire ?

» Dans ce cas ils se sont trompés. Il n'y a pas de poste, M. le colonel, je le dis encore une fois. Il n'est pas vrai que la

Digitized by Google

Cathédrale serve à des buts militaires ; elle n'a plus servi à de tels buts, depuis l'enlèvement de l'antenne de télégraphie sans fil, à la fin d'août 1914 (1). »

« Après avoir remercié et pris congé de Son Eminence, je me suis rendu à la Cathédrale. Quelle ruine, hélas ! quel effondrement ! Le commandant d'état-major qui m'accompagne et que j'ai mis au courant de mes intentions, un peu avant d'arriver à Reims, fait venir le gardien :

» — Le colonel désirerait vérifier s'il y a un poste d'observation sur la Cathédrale. Peut-on monter dans les tours ?

» — Non, non, mon commandant, c'est strictement interdit. Personne n'est autorisé à monter. On ne veut donner aucun prétexte aux Allemands de bombarder l'église (2). »

Ayant obtenu du général commandant l'autorisation nécessaire pour visiter « tous les points de la Cathédrale tournés du côté des positions allemandes et d'où celles-ci pourraient être observées », le colonel Feyler entreprit son inspection.

» J'ai pu regarder attentivement, continue-t-il. Ai-je besoin de dire que j'ai constaté le spectacle de la plus effroyable dévastation, mais rien qui, de près ou de loin, ressemblât à un poste d'observation militaire, ni la moindre trace de quoi que ce soit

(1) C'est-à-dire plusieurs jours avant le premier bombardement du 4 septembre et *plus de trois semaines avant* le second, qui eût lieu le 19 septembre. (Voir ci-dessus.)

(2) A ce moment un ouvrier traverse la nef, c'est un de ceux qui ont été chargés du travail de la protection de la Statue d'Eve.

J'interroge l'ouvrier, dit encore le colonel, et celui-ci répond :

« On ne nous a pas obligés à faire le travail. Nous sommes soldats, mais ouvriers en maçonnerie de notre état ; et on nous a demandé, en nous expliquant la situation, si nous serions disposés à faire le travail. Nous avons répondu que oui ».

Et l'ouvrier d'ajouter : « On a construit un petit échafaudage et élevé en grande partie, un petit mur de protection. Mais l'architecte nous interrompit à cause d'un obus lancé avant-hier par les Allemands. Naturellement, il n'a pas voulu nous exposer davantage » (*Journal de Genève* 3 Avril 1918).

J'ajouterai que cet architecte, M. Sainsaulieu, n'a pas cessé de se dépenser, au péril de sa vie, pour protéger et sauver, de la Cathédrale, tout ce qui pouvait l'être. Le Gouvernement vient de reconnaître son dévouement incessant, en le faisant chevalier de la Légion d'honneur.

Digitized by Google

qui pût déceler qu'aucun poste de ce genre ait jamais existé? Pas un fil de téléphone, pas un débri de carte ou de registre, pas le moindre engin quelconque, pas même un passage ménagé n'importe où... Tout le long du bas-côté, sous les arcs-boutants, un amoncellement de pierres, de tuiles, de pièces de charpente à demi-brulées, de fragments de colonnettes. La voûte, vue des tours, est quelque chose d'horrible ; il faudrait le Victor-Hugo de Notre-Dame de Paris pour la décrire. Quand à l'ascension des tours, elle témoigne surtout de l'abandon dans lequel elles sont laissées, et ne peuvent pas ne pas être laissées, aussi longtemps qu'elles seront sous le feu du canon ».

Sans vouloir encore s'en tenir à ses propres observations actuelles, l'officier Suisse s'en fût interroger le général de Division commandant la place.

« Mon général, lui ai-je dit entre autres, pour autant que j'en puis juger par ce que j'ai vu de la ville et des environs, les endroits ne manquent pas, semble-t-il, où des postes d'observation avantageux peuvent être installés sans qu'il soit besoin de recourir aux ruines de l'édifice. Mais puis-je le dire sans risquer de commettre une indiscrétion militaire?. Vous ne commettrez aucune indiscrétion. Je pourrais établir soixante observatoires, et plus, si je voulais, et des plus avantageux.

» Mon enquête était terminée. Il ne me restait que d'en dresser le procès-verbal, comme on vient de le lire, avec toute la sécheresse inhérente à ce genre de littérature.

» Et si, maintenant, les Allemands bombardent encore la Cathédrale de Reims, la question sera pour moi tranchée. Tout ce que je pourrai faire, ce sera de tâcher, non sans un grand effort sur moi-même, à imiter la belle élévation d'âme de l'Archevêque de Reims, et de dire : peut-être ne sont-ils pas de mauvaise foi, mais assurément ils sont dans l'erreur (1) ».

De telles constatations dans la presse étrangère ne sont pas inutiles. Venant d'un technicien neutre aussi qualifié et

(1) Colonel F. Feyler. — *Une enquête à Reims* dans le *Journal de Genève*, du 3 Avril 1918.

Digitized by Google

universellement réputé que l'est le colonel Feyler, elles constituent, même pour les nations qui ne sont pas encore entrées dans la guerre, un avertissement et une démonstration de ce que sont les méthodes de la Kultur germanique.

Les fervents de celle-ci ne s'y sont pas trompés, d'ailleurs. Et avec leur mauvaise foi coutûmière, mais sans aucune habileté, ils ont tenu à persister dans « l'erreur » dont leur faisaient l'aumône, l'incommensurable charité chrétienne du Cardinal Luçon et l'ironie cuisante du soldat Suisse.

H. Baguenier Desormeaux.

(*A suivre*).

Digitized by Google

UNE FAMILLE ROCHELAISE

ET BAS-POITEVINE

(*Suite*) [1]

Le baron ALQUIER, ambassadeur.

Par arrêté consulaire du 2 Mars 1801, Alquier fut chargé d'aller traiter à Florence de la paix avec le roi de Naples, et d'exiger l'île d'Elbe. Quelqu'un rappelant, en 1822, au baron Alquier que c'était lui qui nous avait mis en possession de cette île : « Ah ! s'écria-t-il, je ne prévoyais pas alors qu'elle deviendrait un jour la prison de mon souverain ! »

Aussitôt le traité conclu, Alquier reçut sa nomination d'ambassadeur à Naples. Talleyrand la lui annonça en ces termes :

« Mon cher Alquier, je vous préviens avec plaisir que le Premier Consul vous charge de la légation à Naples. Cette nomination est d'abord pour vous une marque publique de satisfaction, et ensuite un témoignage envers le gouvernement de Naples des dispositions de bienveillance. Il est naturel de croire que le Ministre qui a opéré la pacification de son pays avec un état étranger y sera bien accueilli.

Adieu, mon cher Alquier, je vous embrasse comme je vous aime.

TALLEYRAND. »

Le monde venait d'être pacifié par le traité d'Amiens ; Alquier n'eut plus qu'à surveiller le gouvernement napolitain. Mais il

(1) Voir le 2e fascicule de 1918.

Digitized by Google

eut affaire au ministre Acton, dont les sympathies pour l'Angleterre étaient connues. C'est dire quelles difficultés rencontrait Alquier. Il est vrai que la Cour de Naples dont les rancunes étaient assez naturelles exposait chaque jour ses justes griefs. Les généraux français auxquels Alquier, par un article secret du traité, avait fait accorder des gratifications s'élevant à plusieurs centaines de mille francs, réclamaient sans cesse de nouvelles faveurs, et Alquier dut écrire à Murat, général en chef, pour protester contre leur cupidité :

« Il ne vous échappera pas, mon cher Murat, que si je me prêtais à être auprès de la Cour de Naples l'organe d'une foule de demandes de détail, comme il en arrive chaque jour du Nord et du Midi, étrangères aux stipulations du traité de paix, je déconsidérerais bientôt mon caractère public et ma personne, je ne serais plus qu'un commissaire chargé des réquisitions, et j'affirme qu'à aucun prix cette manière de servir ne pourrait me convenir. En deux mots, je me bornerai à faire exécuter strictement le traité, et ne ferai aucune demande nouvelle » (1).

(1) L'énergique protestation d'Alquier piqua au vif Murat qui répondit : « La répugnance que vous me témoignez, mon cher ambassadeur, à vous occuper des demandes que je pourrai vous prier de faire dans l'intérêt de l'armée, me fait regretter de vous avoir donné le désagrément de négocier avec la Cour de Naples. Je n'ai jamais entendu vous donner des ordres ni être en droit de vous en donner. Désormais j'aurai une correspondance directe avec M. Acton, et je ne craindrai pas de déconsidérer mon caractère ».

Ce différend, dans lequel l'ambassadeur eut le beau rôle, refroidit les relations intimes qui existaient entre Murat et Alquier. Tous les deux, au début de leur mission, s'écrivaient des billets légèrement grivois dans le genre de ceux-ci :

« Je me félicite du choix qu'on a fait en vous envoyant comme ambassadeur à Naples. Je connais, mon cher Alquier, votre fermeté et votre galanterie. *Les factieux et les maris doivent également trembler.*

MURAT. »

« Je désire vivement passer quelques jours avec vous à Florence. J'aimerai, mon ami, à y être témoin de vos succès galants et *à vous entendre parler de votre fidélité conjugale, sans y croire cependant le moins du monde. Faites vous toujours usage de votre excellente lunette?*

ALQUIER. »

« Il était temps, mon cher ami, que Madame Murat arrivat à Florence. *Votre fidélité aux abois allait vous échapper. Ne pourriez-vous pas m'envoyer la petite dame que je trouvais au bout de votre lunette?*

ALQUIER. »

Cette correspondance joyeuse a été publiée par le Prince Murat dans son livre sur le Roi Murat.

Digitized by Google

Le chevalier Acton dissimulait de moins en moins ses sympathies anglaises. Alquier s'en plaignit et exigea son remplacement. La Cour céda; mais ne pardonna pas à l'ambassadeur. De son côté, Alquier en lutte ouverte avec la Reine qui exerçait effectivement le pouvoir, envoyait à Paris les rapports les plus violents. Autant il avait mis d'aménité dans ses rapports avec la Cour d'Espagne, autant il se montrait intraitable vis-à-vis la cour de Naples.

Dans son *Histoire des Cabinets de l'Europe*, M. Lefèvre commente en ces termes la querelle personnelle qui s'était élevée entre la Reine et l'ambassadeur :

« La France était représentée à Naples par un des hommes qui ont marqué avec le plus d'éclat dans les négociations de l'époque. M. Alquier avait un esprit d'une finesse exquise et une pénétration qui allait souvent jusqu'à la subtilité. Sa conversation étincelante de verve abondait en traits piquants, et il exerçait une séduction irrésistible. Quinteux cependant, bizarre et coquet comme une femme il n'était pas reconnaissable, dès qu'on lui résistait. Il perdait alors tous ses avantages, il devenait pointilleux, acerbe et railleur impitoyable. La reine, avec laquelle il avait de la ressemblance par le tour piquant et les caprices de son esprit, n'avait pu échapper à l'attrait de ses entretiens. Longtemps, elle avait fait pour lui toutes les avances qu'une reine peut faire. Mais l'entrée de nos troupes dans le royaume, après la rupture du traité d'Amiens, troubla cet heureux accord et fit de la reine et de l'ambassadeur deux ennemis déclarés. M. Alquier avait eu la vanité de dompter la Reine. Quand il la vit lui échapper, donner toute sa confiance à l'ambassadeur anglais et à l'amiral Nelson, réserver pour lui seul, naguère l'objet de ses empressements, les dédains et les mots amers, il s'en irrita comme d'un échec personnel ; sa parole autrefois souple, gracieuse, séduisante devint sèche, incisive, arrogante. Au lieu de chercher à ramener la Reine il la traita comme une ennemie dont nous ne pouvions plus nous rendre maitres qu'en rivant ses chaines. »

Quelques mois plus tard, la Cour accueillait les flottes anglaises et russes, et Alquier prit sur lui de se retirer, dès le lendemain, à Rome avec toute sa légation. Il en prévint le Ministre qui le félicita d'avoir fait « ce qu'exigeaient les convenances les plus impérieuses ».

Digitized by Google

Ainsi se termina, en 1805, cette mission après quatre années de discordes et de luttes. Joseph Bonaparte reçut l'ordre d'envahir le royaume de Naples. Napoléon, qui venait de remporter l'éclatante victoire d'Austerlitz, annonça à l'Europe, dans une proclamation foudroyante, que « la dynastie de Naples avait cessé de régner » et nomma Joseph roi de Naples. Peu après, Joseph devenait roi d'Espagne — nouvelle violation du droit — et Murat prenait sa place à Naples.

J'arrive à la partie capitale de la vie diplomatique d'Alquier.

Son ambassade à Rome rappelle la lutte tragique engagée au début du siècle entre le pouvoir civil affranchi de toute entrave et le pouvoir spirituel dépouillé de tout appui matériel. Dès le lendemain du Concordat, des difficultés surgirent qui préparaient le conflit, les discussions prirent un tour menaçant, et ce fut une succession de dépêches blessantes. Dans son fol orgueil, Napoléon avait formé le projet d'être le chef religieux de ses peuples, il entendait que le Pape dépendit de l'Empire (1), et il ne lui pardonnait pas le refus d'incliner l'Eglise devant la puissance guerrière.

Alquier était doué de trop de tact et d'habileté pour ne pas apprécier l'impossibilité de briser la résistance du Souverain Pontife. « Sa modération s'accommodait mal des violences de l'Empereur » écrit le Comte de Mayol de Lupé, dans son beau livre sur *La captivité de Pie VII*, « il s'en était expliqué dans les dépêches qu'il adressait à son gouvernement, elles dénotaient une velléité d'indépendance, et son service ne lui commandait qu'une absolue docilité ».

Par décret du 10 Avril 1806, Napoléon venait de le nommer ambassadeur près du Saint-Siège en remplacement du Cardinal Fesch. L'Empereur écrivit au Pape pour le lui présenter :

« Nous avons fait choix de M. Alquier que nous nommons notre ambassadeur auprès de Votre Sainteté. Les preuves qu'il a cons-

(1) « Toute l'Italie sera soumise à ma loi. Votre Sainteté est, souveraine de Rome, mais *j'en suis l'Empereur*, et tous mes ennemis doivent être les siens ». (*Lettre de Napoléon a Pie VII*).

Digitized by Google

tamment données de ses talents et de son zèle dans les différentes missions dont nous l'avons déjà chargé nous répondent qu'il s'acquittera avec la même distinction du nouvel emploi auquel nous l'avons destiné. Nous ne doutons pas qu'il ne justifie notre confiance en cherchant par tous les moyens de rendre sa personne agréable à Votre Sainteté. Nous La supplions de l'accueillir avec bonté et d'ajouter une foi entière à tout ce qu'il traitera en Notre nom, et particulièrement, lorsqu'il assurera Votre Sainteté de Notre tendre amitié et de Notre respect filial pour le Saint-Siège.

» Votre dévôt fils

» NAPOLÉON ».

On va voir par les instructions de Talleyrand ce qu'était la « tendre amitié » de Napoléon. A peine arrivé à Rome, Alquier recevait cette note impérieuse du Ministre des relations extérieures :

« La position du Saint-Siège est changée depuis qu'il est devenu une enclave de la puissance française. La reconnaissance lui prescrit de l'attachement à Sa Majesté impériale. Il faut promptement l'éclairer sur les résultats des manœuvres de ceux qui conduisent tout à Rome, Sa Majesté vous en laisse le soin. Parlez au Saint-Père avec énergie des dangers où on l'entraine ».

Alquier lui répondit :

« J'ai eu l'honneur d'être présenté à Sa Sainteté par le Cardinal Fesch, il m'a été aisé de voir qu'il serait très difficile d'amener la Cour de Rome à consentir aux mesures que l'Empereur veut exiger d'elle. Nous étions à peine entré chez le Pape que Sa Sainteté s'exprimait ainsi : Je vous charge de dire à l'Empereur que, quoiqu'il me maltraite beaucoup, je lui suis toujours très attaché ainsi qu'à la Nation française. Répétez lui que je ne veux entrer dans aucune confédération, que je veux être indépendant parce que je suis Souverain, et que s'il me fait violence je protesterai à la face de l'Europe ».

Alquier avait l'ordre de demander la rupture avec l'Angleterre et la reconnaissance immédiate du nouveau roi de Naples. Le gouvernement papal lui fit connaitre qu'il repoussait la première condition et qu'il n'accorderait sa reconnaissance que si l'Empereur garantissait dans les termes les plus explicites la souveraineté temporelle, l'indépendance et la neutralité du Saint-Siège. Alquier se rendit alors près du Pape pour tâcher

Digitized by Google

de le convaincre. Tout l'art de sa parole fut inutile. Le Pape était décidé à tout braver, à tout souffrir plutôt que de se soumettre.

Voici le rapport d'Alquier à Talleyrand :

« Je sors de chez Sa Sainteté. Aux observations pressantes que je lui ai faites pour l'éclairer sur les résultats des déterminations qu'elle a prises, Sa Sainteté a répondu en ces termes : « J'ai fait jusqu'ici tout ce que l'Empereur a voulu, et il n'a pas cru devoir observer les promesses qu'il m'a faites. Si je cédais aujourd'hui je n'échapperais pas au danger dont je suis menacé. On veut que j'accède au système fédératif et que je consente à être compris dans l'enclave de l'Empire ; or, cette adhésion, je ne la donnerai jamais. Je vous préviens que si l'on veut s'emparer de Rome, je refuserai l'entrée du Château Saint-Ange. Je ne ferai aucune résistance, mais vos soldats pour y entrer seront obligés de briser la porte à coups de canon. L'Europe verra comment l'on me traite. J'aurai du moins agi conformément a mon honneur et à ma conscience ». Cette réponse m'a été faite du ton le plus ferme, avec un mélange de résignation religieuse, et d'une fierté profondément blessée. Je crois pouvoir affirmer que l'opiniâtreté du Pape est désormais invincible. Ce dont il faut toujours se garder avec la Cour de Rome, c'est de prendre dans les négociations des routes qui peuvent conduire à discuter les droits du Sanctuaire. Je n'hésite pas à croire que la Cour de Rome, dût-elle être anéantie, ne variera pas sur la détermination qu'elle a prise. Et j'oserai représenter qu'il est à désirer que S. M. l'Empereur et Roi veuille bien, dans le moment, ne prendre aucune mesure de rigueur. Il convient, je crois, de ne pas effrayer les esprits déjà vivement affectés et de laisser terminer l'affaire avec tranquillité ».

C'est ainsi qu'Alquier travaillait à une conciliation entre l'Empire et le Saint-Siège ; il regardait le rapprochement comme possible et aimait à se flatter d'y arriver. Vain espoir. Napoléon ne se lassait pas plus dans la succession bruyante de ses violences que le Pape dans la répétition de ses plaintes. D'un côté, emportement d'un esprit affranchi de toutes règles et de tout frein, débordement d'audace, grossièreté calculée ; de l'autre, mansuétude résignée, parfois élans de révolte. La victime résistait pas à pas et cédait pied à pied, défendant sa Souveraineté, c'est à dire la liberté de l'église et le droit public des nations.

Digitized by Google

Alquier écrivait encore à Talleyrand :

« J'attacherai beaucoup de prix à calmer nos divisions avec la Cour de Rome. C'est cette considération qui me détermine à tenter tout ce qui peut faciliter un arrangement et à ne jamais séparer de l'exécution ponctuelle des ordres de Votre Excellence les formes conciliantes dont il m'est permis de faire usage. »

Fidèle à cette ligne de conduite, il adressa cette lettre au Pape pour lui soumettre de nouveau les exigences de l'Empereur :

« Très Saint-Père, je remplis le plus honorable et le plus consolant de mes devoirs, en portant à Votre Sainteté les vœux que forme l'Empereur et Roi, mon auguste Souverain, pour que les difficultés qui se sont élevées entre Votre Sainteté et Sa Majesté soient enfin aplanies.....

Je suis expressement chargé d'assurer Votre Sainteté qu'elle conservera l'intégrité de ses Etats si elle veut adopter les mesures que la position de son territoire et la sûreté de l'Italie rendent indispensables. S. M. l'Empereur demande que toutes les portes de l'Etat pontifical soient fermées à l'Angleterre, toutes les fois que celle-ci sera en guerre avec la France.

Je prie Votre Sainteté de permettre que je dépose à ses pieds l'hommage de mon profond respect et que je lui demande sa bénédiction apostolique. »

Mais le Pape savait à quoi s'en tenir. L'intégrité de ses Etats avait déjà été violée, le jour où Napoléon donnait à Talleyrand et à Bernadotte les principautés de Bénévent et de Ponte Corvo qui faisaient partie de l'Etat Pontifical.

La réponse du Pape fut donc négative. Il écrivit à Alquier, de sa main, un *non possumus* absolu, et lui accorda une audience que l'ambassadeur rapportait au Ministre, en conjurant le gouvernement d'éviter toute violence :

« Ce que le Souverain Pontife m'a fait l'honneur de me dire a confirmé l'opinion où j'ai toujours été, qu'il était impossible d'obtenir une adhésion formelle aux stipulations exigées par S. M. l'Empereur et Roi. Le Pape laissera tout faire, mais il ne voudra consentir à rien. Vous êtes les plus forts, me disait-il, faites ce qui vous est utile. Vous serez quand vous le voudrez les maitres dans mes Etats. Je ne serai jamais assez peu sage pour vous résister. Mais n'exigez pas mon autorisation expresse. Sa Majesté peut, quand elle voudra, exécuter

Digitized by Google

ses menaces et m'enlever ce que je posséde. Je suis résigné à tout. Ces paroles furent dites avec beaucoup de calme et du ton d'une résignation qui, selon moi, est à jamais inaltérable.

» Sa Sainteté me parla également de la situation pénible dans laquelle elle se trouve, depuis que le général qui commande les troupes de Sa Majesté a donné des ordres pour que les revenus du Saint-Siège fussent versés entre ses mains. L'Empereur, me disait le Pape, m'oblige à nourrir ses troupes, et ses généraux s'emparent des caisses publiques. Comment est-il possible que je pourvoie à la subsistance de l'armée française ? J'avoue que je ne sais pas de réponse à cette objection, et je conjure Votre Excellence de vouloir bien solliciter Sa Majesté pour qu'elle donne à son général l'ordre de s'abstenir de cette vexation dont l'effet inévitable sera d'affamer Rome.

» Je ne crois pas, Monseigneur, m'écarter du respect profond que j'ai pour les ordres de l'Empereur, ni faire suspecter mon dévouement sans bornes à son service et à sa personne, en répétant que le moment actuel est peut-être le moins favorable qui fut jamais pour exécuter sur les Etats du Pape un projet dont je conçois fort bien l'étendue. »

C'était parler en homme d'ordre et de bon sens, écrit le chevalier Artaud dans son *Histoire de Pie VII*, et il ajoute : « Alquier ne cessait d'entretenir Talleyrand des affaires de Rome et de lui exprimer ses doléances, il écrivait avec une liberté assez extraordinaire. On ne peut méconnaitre que dans beaucoup de lettres M. Alquier parlait avec élévation et agissait avec courage ».

Des plaintes arrivaient de toutes parts sur la conduite des généraux français dans l'Etat pontifical. Le Pape fit prier Alquier de se rendre près de lui et l'informa que ces généraux pillaient les caisses publiques et commettaient les pires exactions. Alquier les réprouva et déclara que n'ayant aucun rapport avec l'armée, il ne pouvait sévir, mais signalerait les excès dont le Pape se plaignait justement. C'est alors qu'il écrivit au Prince Eugène, vice-roi d'Italie, une longue lettre de vingt deux pages dont j'extrais ce qui suit :

« Monseigneur, je suis forcé d'invoquer l'autorité de Votre Altesse Impériale contre l'officier qui commande dans l'état romain la division de la Méditerranée. Lorsque ce corps de troupes était aux ordres de

Digitized by Google

M. le Général Duchesne, j'eus, Monseigneur, l'honneur d'informer Votre Altesse Impériale de l'existence de quelques abus ; mais à cette époque, si la cupidité était grande et notoire, les fautes étaient voilées d'une sorte de pudeur. Si le chef de l'armée usait de son pouvoir pour s'assurer d'avantages peu légitimes, il ne permettait pas que les officiers qui lui étaient attachés commissent des exactions scandaleuses. On n'outrageait pas la décence publique et on n'insultait pas, dans Rome même, à l'autorité du Pape. J'ai eu la douleur et la honte de voir M. le Général Malet permettre dans le centre de la ville l'établissement d'une maison publique où l'on joue nuit et jour. Cette maison d'escroquerie soulève l'indignation du Pape. C'est à ce sujet que Sa Sainteté, qui me fit appeler il y a deux jours, me déclara qu'elle aimerait mieux sortir de sa capitale et se retirer à la campagne si elle se trouvait tellement dépouillée de son autorité qu'elle ne fut plus maitresse d'empêcher que cette infamie n'offensat ses yeux et ne mit le trouble dans Rome... Je connais trop bien, Monseigneur, la limite de mes pouvoirs pour l'outrepasser jamais. Je dois attendre de la juste sévérité de Votre Altesse Impériale la punition de ces scandales. »

Tous les auteurs qui se sont occupés du Général Malet ont ignoré les véritables motifs de sa disgrâce en 1807. Mallet fut mis à la réforme sur cette plainte d'Alquier, mais le Gouvernement fit le silence à ce sujet.

« Qu'est-ce que M. Alquier a écrit dernièrement sur Rome ? » demandait Napoléon à M. de Champagny, qui avait remplacé Talleyrand au Ministère des Relations Extérieures, et le Ministre put communiquer à l'Empereur cette lettre de l'ambassadeur :

« On ne peut avoir oublié ce que j'ai dit constamment de la résistance opiniâtre du Pape et de l'impossibilité où je me trouvais de la vaincre. On s'est étrangement trompé sur le caractère de ce souverain. La détermination prise est, à ses yeux, une inspiration divine, et sa conscience ainsi composée est une loi dont aucun motif humain ne le porterait à s'écarter. Le Pape a un caractère doux, mais très irritable, et susceptible de déployer une fermeté à toute épreuve. Il ne reviendra jamais sur les engagements qu'il a pris aux yeux de l'Europe. Il ne faut pas oublier qu'il est l'homme le plus inaccessible à tout intérêt humain. Il pense que les malheurs de l'Église, suivant son expression, doivent annoncer des temps meilleurs, et déjà il dit hautement : « Si l'Empereur nous renverse, son successeur nous

Digitized by Google

relèvera (1) ». Cet homme, descendu du rang où il est encore placé avec un grand éclat, on le verra entouré d'un intérêt plus vif et plus général. Je vous fais cette narration dans l'amertume de mon cœur. Quant à la capitale, elle est toujours paisible, mais je ne dois pas dissimuler qu'on est généralement frappé de consternation. J'attends de la justice de l'Empereur que Sa Majesté ne me reprochera pas de n'avoir fait que de vains efforts pour vaincre une résistance que j'ai toujours cru insurmontable (2). »

Le Saint-Père attendait calme, silencieux, résigné et inflexible l'issue de la grande lutte. Il fallait fléchir ou périr. Or Pie VII n'était pas de ces papes diplomates qui, par peur de la force, acceptent sans protestation les pires attentats.

Et la fureur de Napoléon augmentait chaque jour. De Dresde, il avait écrit au Prince Eugène une lettre insultante contre le Pape (3) et donné l'ordre à Alquier, qui en ignorait le contenu, de la communiquer au Saint-Père. Il avait aussi résolu de briser la majorité du Sacré-Collège et d'en modifier les éléments en introduisant vingt quatre nouveaux cardinaux sur les suffrages desquels il pourrait compter. Alquier devait obtenir du Pape son adhésion à ce coup d'état et exiger que les points en litige (reconnaissance du Roi de Naples, fermeture des ports à l'Angleterre) fussent réglés d'une façon définitive, à Paris, par un Légat.

(1) C'est ce qui est arrivé.

(2) On lit dans l'*Histoire des Quatre Concordats*, par Mgr de Pradt, ancien Archevêque de Malines : « Je retrouvais M. Alquier à Paris après une longue séparation, C'est un de ces hommes que les évènements ont le plus muri. Il se trouvait en disgrâce pour n'avoir pas surmonté la résistance du pape et pour avoir annoncé qu'elle ne serait jamais vaincue. C'était l'usage de Napoléon. M. Alquier ne m'a jamais parlé du Pape qu'avec la vénération la plus sentie. C'était un homme d'honneur et de raison. »

(3) Dans cette lettre, Napoléon disait qu'il n'entrerait plus en discussion avec « la prétraille romaine », qu'il « saurait faire ses affaires sans Pape ». Il allait jusqu'à insinuer que « mettre le poignard aux mains de ses peuples était le rêve du Saint-Siège », et il terminait ainsi : « Croit-il que ses excommunications feront tomber les armes des mains de mes soldats ? » Dieu permit que le fait de la chûte des armes des mains des soldats s'accomplit. Pendant la retraite de Russie, les armes tombaient des bras glacés qui les portaient.

Digitized by Google

Voici en quels termes Alquier rendit compte de sa mission au Prince Eugène :

« J'ai trouvé le Pape moins disposé que jamais à accéder aux demandes de l'Empereur. Sa Sainteté me proposa de me lire la lettre que Sa Majesté a adressée à Votre Altesse Impériale. Je m'en défendis avec respect en faisant observer que j'étais loin de vouloir en pénétrer le contenu. Sa Sainteté me répondit qu'elle voulait absolument me la lire. Il fallut donc écouter. Je fus témoin des différentes impressions qu'éprouva le Pape en lisant la lettre de S. M. l'Empereur. Je remarquai que les menaces qu'elle renfermait n'étaient pas ce qui affectait cet homme naturellement bon et qui cependant n'est pas dépourvu de courage, mais son émotion était visible et sa figure et sa voix s'altéraient profondément dans les passages où Sa Majesté paraît croire qu'il cherche à porter les peuples à la révolte, et un saisissement même le força à s'arrêter à l'endroit de la lettre qui l'accuse de vouloir armer contre Sa Majesté le bras d'un fanatique ou d'un assassin. Je ramenai l'entretien sur l'affaire principale dont il n'avait pas été facile de parler dans l'état d'accablement du Pape, et c'eut été tout perdre que de prendre alors le ton de la menace. Je fus donc très pressant, mais je ne parlai que de paix et de concorde. Mais je suis persuadé que Sa Sainteté ne souscrira jamais à ces transactions, et que, notamment, elle n'adhérera pas au pacte fédératif qui a été défini un ordre de choses qui constitue éventuellement le Chef de l'Église en état de guerre avec des puissances catholiques, et qui, dès lors, ne peut se concilier avec les devoirs du Père commun des fidèles. »

Rome ne pouvait ni ne devait céder, mais s'occupait de chercher quels gages de soumission, quels hommages éclatants on pourrait offrir à Napoléon pour le fléchir. C'est ainsi que dans une dépêche chiffrée du 30 avril 1807, Alquier écrivait :

« Un personnage très marquant (le cardinal Gonzalvi), qui jouit d'une grande influence et qui avait assurément l'ordre de me rechercher me disait, il y a peu de jours : s'il plaisait à l'Empereur de nous laisser vivre dans l'état où nous sommes et qu'il put lui convenir d'être reconnu et couronné Empereur d'Occident à Saint-Pierre, comptez que la chose la plus facile serait celle-là. Quelque grave que fut cette ouverture de la part d'un homme qui était certainement autorisé à me parler ainsi, je me suis borné à l'écouter. »

Après bien des négociations, le cardinal de Bayanne reçut du

Digitized by Google

Pape la mission de se rendre à Paris et de traiter les questions en suspens; mais l'Empereur voulait plus. Il fit écrire au cardinal Secrétaire d'État par Alquier que le général Lemarois avait l'ordre d'occuper les provinces d'Urbin et d'Ancône et de les réunir à l'Empire, si le Pape n'acceptait pas immédiatement la fermeture des ports. Il exigeait en outre la suppression des ordres monastiques en Italie, la dispense absolue pour les évêques de venir se faire consacrer à Rome, et la nomination de vingt quatre nouveaux cardinaux. Le Pape parut disposé à discuter le premier point, qu'il avait jusqu'alors toujours repoussé; pour les trois autres, son refus fut absolu. Il fit savoir à Alquier que ces clauses étaient incompatibles avec les obligations de sa conscience. Considérant avec raison que c'était là, en effet, une affaire religieuse dont la solution regardait le Pape, Alquier prit sur lui d'écrire au général Lemarois pour arrêter la marche de l'armée.

A peine cette lettre était-elle partie qu'une terrifiante nouvelle vint consterner Rome. L'armée était aux portes d'Ancône. Alquier envoya alors cette dépêche à M. de Champagny :

« Tout ce que je pourrais dire ne donnerait pas une idée de l'effet que cet évènement a produit à Rome dans toutes les classes. L'alarme est universelle. Un des premiers fonctionnaires de la Secrétairerie de l'État est venu ce matin chez moi me peindre la douleur du Saint Père et me témoigner combien il est profondément affligé de voir une partie de ses États envahis au moment où il paraissait disposé à accéder à certaines demandes de Sa Majesté. J'ai répondu qu'il m'était impossible de donner des explications sur une mesure sur laquelle le Ministre de Sa Majesté ne m'avait fait aucune communication. »

Ce n'était pas encore assez. Napoléon donna l'ordre au général Miollis d'entrer à Rome, et, dans une dépêche confidentielle et chiffrée, M. de Champagny dévoilait à Alquier, en ces termes cyniques, le véritable plan de l'Empereur :

« Trois ans de négociations n'ont pu amener aucun résultat; trois jours d'occupation militaire conduiront au but. L'Empereur veut être maître à Rome, autant que cela est nécessaire pour que Rome suive

Digitized by Google

son influence et que la politique de Rome devienne celle de la France, que leurs intérêts se confondent. Le Pape doit faire cause commune contre l'Angleterre. Dans le système qui s'établit en Europe, l'indépendance absolue du Pape n'est pas une chose admissible, et l'idée seule en est absurde. La Cour de Rome doit se soumettre sans bruit et sans résistance à la loi qui lui est imposée, sinon l'Empereur est déterminé à anéantir la souveraineté temporelle du Saint-Père. Voilà, Monsieur l'Ambassadeur, les circonstances qui ont rendu nécessaires les mesures prises par Sa Majesté. »

S'abandonnant à l'émotion que lui causait la douleur du Saint-Père, Alquier répondit à M. de Champagny :

« Je ne dois pas dissimuler que j'ai peut-être regretté de n'avoir reçu mes instructions que trois jours avant l'arrivée des troupes. Le Pape me fit aussitôt appeler, et, contre son usage, me reçut avec une extrême froideur; il me dit : « l'Univers chrétien saura que l'Empereur a fait fouler aux pieds Celui qui l'a sacré, Dieu fera le reste ». Je me crus assez fort des instructions que j'ai reçues pour prendre sur moi de faire espérer que, dans le cas où on accéderait aux demandes de la France, Sa Majesté consentirait à restituer la partie du domaine pontifical occupée par nous. Je conçois plus vivement que je ne pourrais le dire combien il serait affreux qu'on fut obligé d'employer la force. Il n'est rien que je ne fisse pour éviter ce malheur dont je puis mesurer l'étendue, et je croirai rendre à Sa Majesté un service important si je pouvais le prévenir, au péril même de ma vie. »

L'accueil très froid que le Pape avait fait à l'ambassadeur et les émouvantes paroles qu'il lui avait adressées avaient vivement affecté Alquier. Rentré à l'ambassade, il adressa au Saint Père la lettre confidentielle que voici. Dans son livre, *La Captivité de Pie VII*, le comte de Mayol de Lupé l'a publiée le premier. Elle témoigne des sentiments du baron Alquier :

« Très Saint-Père,

» J'éprouve le besoin d'exprimer à Votre Sainteté la douleur profonde que m'a causée l'accueil si extraordinaire que j'ai reçu d'elle, dans ma dernière audience. J'ai le droit de penser que je n'ai point mérité de perdre l'estime, les bontés et j'ose dire même la confiance dont Votre Sainteté m'a si souvent donné des preuves qui m'honorent et sont la récompense la plus chère de ma conduite toujours franche et ouverte. J'ai pu juger assez la sensibilité de votre cœur, Très-Saint-

Digitized by Google

Père, pour espérer que la froideur que Votre Sainteté m'a témoignée se dissipera bientôt et que je ne serai plus privé des marques précieuses de bienveillance dont vous m'avez comblé jusqu'à ce jour. Je supplie Votre Sainteté de recevoir avec bonté l'hommage de mon très profond respect.

» ALQUIER. »

A cette lettre, le Saint-Père fit répondre par le Cardinal Secrétaire d'État :

« Le Saint-Père a toujours séparé les personnes des choses. Si dans l'audience d'avant-hier il vous a parlé avec un peu de force et de chaleur, ce n'est point certainement qu'il ait rien diminué de sa confiance et de son estime pour vous, mais son âme était justement exaspérée par les menaces et la jactance des chefs militaires. Sa Sainteté vous assure de la continuation de son estime et de sa bienveillance particulières. »

Les évènements se précipitaient, et, comme l'écrit le comte de Mayol : « Le cynisme de la violence jouait un rôle dans les machinations de l'astuce impériale ». Alquier avait reçu l'ordre de communiquer au Pape une Note outrageante, lui reprochant de donner asile à des brigands napolitains « couverts de crimes », d'en être « le protecteur », et portait l'injure jusqu'à soupçonner la Cour de Rome d'être de connivence avec eux. Alquier garda cette Note. On lit à ce sujet dans l'*Histoire de Pie VII*, par le chevalier Artaud : « Alquier avait cru pouvoir prendre sur lui de ne pas remettre une Note en style de sophiste qu'on lui avait envoyée de Paris. Une injonction nouvelle lui prescrivit de remettre cette Note que l'Empereur avait dictée ; il obéit et se décida à communiquer cet injurieux message, mais il en adoucit les termes ».

Tel fut le dernier acte d'Alquier à Rome. Jusqu'à la fin, il voulut ménager la dignité du Souverain Pontife et résista autant qu'il put aux violences de l'Empereur, ne craignant pas d'attirer sur sa tête les foudres impériales.

Napoléon, qui ne pouvait souffrir aucune résistance, rappela son ambassadeur. Il est intéressant de noter les raisons de cette décision. On les trouve dans les sévères remontrances que le

Digitized by Google

ministre de Champagny adressa à Alquier le 15 février 1808. Elles sont tout à l'honneur du baron Alquier :

« L'Empereur est mécontent de votre lettre au Saint-Père. Vous avez semblé oublier votre caractère de son représentant pour y substituer vos relations personnelles avec Sa Sainteté. L'agent de l'Empereur ne doit parler qu'au nom de Sa Majesté. L'Empereur vous reproche d'avoir entretenu la résistance de la Cour de Rome par de faux ménagements. Il ne conçoit pas votre conduite et vous rappelle à Paris pour lui donner sur les motifs de votre attitude, qui a si souvent trompé ses intentions, les explications dont il a besoin. Le souvenir qu'il conserve de vos anciens services et la confiance qu'il a dans vos talents rendent même ces explications plus nécessaires. Vous recommanderez au général Miollis de s'emparer de toute la police. Une heure après avoir exécuté cet ordre, vous vous mettrez en route pour Paris et vous laisserez M. Lefebvre chargé d'affaires. »

En retirant son ambassadeur, Napoléon ne voulait pas seulement maintenir parmi ses agents des habitudes de dépendance et d'absolue docilité, il donnait un dernier avertissement à la Cour de Rome.

Et dès lors ce fut l'envahissement de Rome, l'arrestation des cardinaux, la violation du Quirinal, l'enlèvement du Pape, son exil à Savone et sa captivité à Fontainebleau — en attendant les terribles revanches de la Justice !

Aussitôt son arrivée à Paris, l'ambassadeur se rendit auprès de l'Empereur, qui lui dit en le voyant entrer dans son Cabinet : « Ah ! vous voilà, M. Alquier, vous êtes un dévôt, vous avez été là-bas gagner des indulgences ». — « Non, Sire, répondit le spirituel diplomate, je n'ai jamais eu besoin que de la vôtre ».

Ce trait désarma l'Empereur.

Je me suis fort etendu sur les affaires de Rome, mais pour juger l'homme et les faits, il fallait donner ces extraits de la correspondance diplomatique d'Alquier, qui jettent un jour nouveau sur la politique impériale. C'est une page d'Histoire complémentaire.

Le baron Alquier aimait et vénérait Pie VII. Il dit un jour à ses fils que de tous les souverains qu'il avait pu approcher, il

Digitized by Google

n'en connaissait que deux véritablement dignes du trône : Pie VII et Frédéric IV, de Danemark.

Napoléon ne tint pas longtemps rancune à Alquier et l'envoya à Stockolm avec mission d'imposer à la Suède, contre ses intérêts les plus évidents, une rupture avec l'Angleterre.

L'Empereur avait dit au ministre Suédois : « Des coups de canon aux Anglais ou la guerre avec la France : voilà mon dernier mot. » Alquier reçut l'ordre de présenter une Note dans ce sens et d'exiger une réponse dans les cinq jours. Ces menaces effrayèrent la Suède au point de lui faire déclarer la guerre à l'Angleterre, sans plus d'explications. Certains auteurs ont reproché à Alquier ses impérieuses paroles ; mais il ne pouvait que se montrer l'exécuteur rigoureux d'une politique qu'il ne lui était pas permis d'adoucir et dont il prévoyait le danger.

Les souffrances qui résultèrent de cet état de choses pour le commerce suédois et le refus de la Suède d'accepter une alliance ouverte avec la France, si elle ne recevait pas en échange la Norwège, amenèrent bientôt une vive mésintelligence entre Bernadotte et l'ambassadeur. Un jour, Bernadotte se plaignit, et Alquier lui répliqua : « Vous vous plaignez étrangement de la France. Si vous l'avez bien servie, il me semble qu'elle vous a bien récompensée. J'aurai à vous demander ce que vous avez fait pour elle depuis votre arrivée en Suède ». — « Ce sont là, Monsieur, des récriminations inutiles. Je ne ferai rien pour la France tant que je ne saurai pas ce qu'elle veut faire pour moi ».

C'était la rupture. Alquier reçut l'ordre de quitter Stockolm. Bernadotte écrivit alors à Napoléon : « Arrivé en Suède, j'ai trouvé une nation généralement attachée à la France, mais plus encore à sa liberté et à ses lois. Le Ministre de Votre Majesté a voulu heurter le sentiment national et son arrogance a tout gâté. En remplissant au gré de ses passions les intentions de Votre Majesté, le baron Alquier parlait en proconsul romain, sans se rappeler qu'il ne s'adressait pas à des esclaves ».

De tels reproches étaient injustes. Habitué à traiter avec les rois, Alquier s'était toujours montré plein de tact, parfait de

Digitized by Google

manières. Mais Napoléon voulait à tout prix dominer la Suède, comme les autres puissances, et Bernadotte tenait à l'indépendance de sa nouvelle patrie. Tous les torts venaient de Napoléon, car la Suède ne pouvait, sans se suicider, accepter le Blocus continental. Il n'est pas moins vrai que Bernadotte, Français, en se liant avec les ennemis de la France, commit un acte d'ingratitude que l'Histoire a sévèrement jugé.

A son départ de Stockolm, le baron Alquier reçut l'ordre de se rendre à Copenhague. Il fit avec le Danemark un traité d'alliance offensive et défensive et entraîna cette puissance dans la guerre avec la Suède.

L'envahissement de la France et l'abdication de Napoléon firent cesser la mission d'Alquier qui eut l'honneur et l'habileté de maintenir le gouvernement danois fidèle aux engagements qu'il avait pris envers la France.

Pendant les cent jours, Alquier se tint à l'écart, estimant que sa vie politique était terminée, mais il crut devoir signer l'acte additionnel aux Constitutions de l'Empire.

J'ai dit qu'il avait été exilé après la seconde Restauration. Il alla chercher asile en Belgique où il trouva le plus cordial accueil, en considération de la conduite honorable qu'il avait tenue en Hollande, en 1795. Avant de se fixer à Bruxelles, il avait cru devoir s'assurer l'assentissement du roi des Pays-Bas, qui lui fit écrire par le Ministre d'Etat :

« Les vingt ans qui se sont écoulés depuis votre mission en Hollande n'ont pas effacé de notre mémoire combien le pays a eu à se louer de vos procédés, et je connais assez mes compatriotes pour vous assurer que vous n'aurez pas été longtemps au milieu d'eux sans vous apercevoir de leur gratitude. Vous jouirez dans la retraite que vous choisissez d'une sécurité parfaite. »

Alquier vivait à Bruxelles en compagnie de Siéyès, de Cambacérès et du peintre David. C'est à cette époque que le célèbre artiste fit le portrait de l'ambassadeur.

Rentré en France, deux ans après, dans les conditions que

Digitized by Google

j'ai indiqués au début de cette étude (1), il s'établit à Paris où il s'occupa de l'éducation de son petit-fils aîné, mon père ; mais l'âge, les chagrins de l'exil avaient altéré sa santé, et il se trouvait atteint d'une cruelle maladie, la pierre. Il se fit opérer avec succès par le docteur Suberbielle. Et voulant, en cette circonstance, ne rapprocher de lui aucun membre de sa famille, il n'écrivit à sa femme qu'après l'opération :

« J'ai voulu vous épargner l'effroi que vous aurait fait éprouver cette confidence, et en supposant le cas où je reviendrai à la santé, je voulais réserver à moi seul le droit de vous informer de mon bonheur. C'est donc à vous, uniquement à vous, que j'en fais part aujourd'hui, parce qu'il convient que ce soit par votre bouche que nos enfants soient informés du danger qui a menacé le chef de la famille. J'ai donc de grandes grâces à rendre à Dieu et aux bonnes et tendres prières que vous lui avez adressées pour moi ».

En 1824, le baron Alquier perdit sa femme, qui n'avait cessé de vivre à La Rochelle. Lui-même succomba le 4 février 1826 à Paris, à l'âge de 74 ans. Il est enterré au Père-Lachaise. Sur sa tombe, située près de celle de Camille Jordan, sont inscrits les noms des capitales où il a acquis sa célébrité politique :

La Haye, *Munich*, *Madrid*, *Florence* *Naples*,
Rome, *Stockolm*, *Copenhague*.

Le baron Alquier, de son mariage avec Emilie Gilbert de Gourville laissa deux filles : Emilie, qui épousa Jean-Baptiste Béraud, député de la Rochelle ; Agathe, qui devint Madame de Sairigné et deux fils, Charles et Jules, tous deux officiers supérieurs qui firent les campagnes de Russie et d'Espagne.

Le premier se maria avec sa cousine Bonamy de Bellefontaine, fille du général, le second épousa Virginie de La Bretonnière, fille de l'inspecteur divisionnaire des Ponts et Chaussées.

Du mariage du baron Charles Alquier naquirent Arthur

(1) Voir le 2e fascicule de 1918.

Digitized by Google

Alquier, député de la Vendée sous le second Empire, l'amiral Alquier, commandant en chef l'escadre du Nord et deux filles, dont l'une mariée au marquis de Hillerin de Boitissandeau.

Jules Alquier laissa trois fils, Tony et Auguste Alquier qui servirent avec distinction dans la marine, Henri Alquier, et deux filles non mariées.

A mon cousin Maurice Alquier qui a bien voulu me confier les papiers diplomatiques de notre arrière grand-père, je dédie ces pages.

EDMOND BÉRAUD

(*La fin prochainement.*)

Digitized by Google

Sceaux Bas-Poitevins du Moyen-Age

J'ai dit en un précédent article, le rôle important et journalier des sceaux, dans la vie de nos pères du Moyen-âge et l'intérêt qu'il y a pour nos études historiques à sauver de l'oubli ceux que le hasard fait retrouver, à publier même à nouveau ceux qui ne l'ont été jadis que dans des publications devenues aujourd'hui introuvables ou trop rares.

J'en donne en cette présente note, une série où les trois classes de l'ancienne société française se trouvent représentées ; clergé, noblesse et peuple ; car les sceaux ainsi que les armoiries ou les emblèmes personnels qu'ils portaient, étaient alors, dans la vie courante, chose nécessaire ou utile à tous et non point des insignes de luxe ou de vanité adoptés seulement par quelques-uns.

SCEAUX ECCLÉSIASTIQUES

N° I. — **Sceau de Jean Ier, abbé de Sainte-Croix de Talmond.** — J'ai dessiné ce sceau sur une empreinte provenant de la collection Ch. Roy, de la Rochelle ; il représente le seigneur abbé lui-même, vêtu par dessus l'habit monastique d'une aube longue à large bande inférieure de dentelle treillissée, et de la chasuble médiévale, ample et souple, échancrée au col, dont les

Digitized by Google

revers retombants sont décorés de broderies. La main droite du prélat tient une crosse très simple et la gauche soutient contre sa poitrine, le livre des règles monastiques.

Autour du sceau, commençant près de la volute de la crosse se déroule l'inscription suivante :

S FRIS, IOH'IS ABBIS S'C'IS DE THALEMOND.

(Dans le mot *Thalemond* les lettres A L ainsi que N et D sont liées.)

L'abbaye de Sainte-Croix de Talmond, de l'ordre de Saint-Benoît, fut fondée en 1040, par Guillaume le Chauve, prince de Talmond (1) et, sans que nous connaissions les deux dates extrêmes de son abbatiat, nous savons que Jean Ier la gouvernait en l'an 1295. C'était alors le temps de la pleine prospérité de cet important monastère, ce fut aussi en France la belle époque pour l'art du sceau monastique et la très élégante simplicité de celui de l'abbé Jean de Talmond suffirait à donner une très haute idée de l'habileté des artistes graveurs, ses contemporains.

N° II. — **Sceau de la Cour du Bernard pour le Doyenné de Talmond.** — J'accompagne le sceau précédent de celui gravé au XIVe siècle pour la Cour du Bernard à l'époque où le Doyen de Talmond y tenait ses assises.

Il représente saint Martin, patron de la paroisse et du prieuré-cure du Bernard, qui l'un et l'autre relevaient de l'abbé de Talmond. Le saint, coiffé d'un chaperon et vêtu d'une robe longue est assis de côté sur son cheval et tend à un pauvre nu, agenouillé derrière sa monture, la moitié de son manteau. Derrière l'avant du cheval une tige stylisée se développe par deux enroulements superposés.

Autour du sceau l'inscription :

S' CVRIE DECANI THALLEMONDENCIS.

En tête de ces mots, la croix traditionnelle est remplacée par deux trèfles. La gravure de ce sceau, qui fut découvert au Bernard

(1) Cf. Aillery : *Pouillé du diocèse de Luçon*, p. 27.

Digitized by Google

et dont un dessin de M. L. Ballereau fut jadis publié par l'abbé Baudry (1) est d'une facture médiocre et son inscription peu nette.

N° III. — **Sceau conventuel de l'abbaye d'Orbestiers.** — D'après une empreinte de la collection Ch. Roy (XIV°-XV° s.) — Sous un dais à deux pinacles surmontés de croix et flanqués de clochetons, saint Jean-Baptiste, patron de l'abbaye, se tient debout vêtu d'une longue robe et décapité. Dans une arcature ogivale, placée en soubassement, le chef même de saint Jean est représenté de face. La partie inférieure du sceau est décorée d'un trèfle.

Autour, en caractères peu nets :

S' CONVENTVI DE ORBESTEIIO

L'abbaye bénédictine d'Orbestiers fut fondée en 1007, par Guillaume IV, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine.

N° IV. — **Sceau du chapelain de Beaulieu-sous-la-Roche.** — D'après une empreinte de la collection Roy. — La paroisse de Beaulieu-sous-la-Roche dépendait au moyen-âge de l'abbaye de Sainte-Croix de Talmond et elle était sous le patronage spirituel de Saint-Jean-Baptiste. Au XIII° siècle, durant lequel ce sceau fut gravé, il n'y avait à Beaulieu qu'une seule chapellenie que le Pouillé dressé par Gauthier de Bruges, évêque de Poitiers, dont le diocèse s'étendait alors jusqu'à la mer ; désigne ainsi : (2) « Capellania Roterii, valens XV lib. — Patronus Arveus Roterii valetus » (3).

Le sceau représente le plat d'Hérodiade dans lequel repose la tête de Saint-Jean. Au-dessus deux oiseaux doivent être regardés, je pense, comme une allusion au nom géographique « Beau-lieu » ; souvent en effet dans la symbolique médiévale les lieux de plaisance, de délices, sont symbolisés soit par des arbres en

(1) F. Baudry. *Ann. Soc. Emulation de la Vendée*, 1862. Tiré àpart, p. 19.

(2) Cf. Aillery *Pouillé de Luçon* p. 112

(3) La qualification de « valet », ou plus exactement « varlet » était alors un titre inférieur de noblesse assez fréquemment porté en Poitou.

Digitized by Google

fleurs, soit par des oiseaux qui chantent ou se becquètent, ce qui est le cas sur le sceau de Beaulieu.

Sur le pourtour on lit :

+ S' CAPELLANI ... BELLO LOCO

SCEAUX ARMORIÉS

N° V. — **Sceau de P. de Saint-Cyr.** — L'empreinte de ce petit sceau me vient de feu M. Gabriel de Fontaines qui l'attribuait à l'un des anciens seigneurs de Saint-Cyr-en-Talmondais. Il porte un écu chargé de trois fasces et entouré de ces mots :

+ S + P + DE SANCTO EIRINO,

ou plus probablement CIRICO : deux lettres étant douteuses sur l'empreinte déjà ancienne que j'ai sous les yeux, je ne donne donc cette inscription que sous réserve.

N° VI. — **Sceau de Raoul Petit.** — La matrice originale en bronze de ce joli sceau, trouvé à Bessay (Vendée), est passée de la collection Joly, de Luçon, dans celle de notre distingué ami, M. le comte Raoul de Rochebrune. L'écu est chargé de trois fasces et surchargé de trois cercles brochant sur le tout.

L'incription porte :

+ S : RAOV : PETIT :

N° VII. — **Sceau de Hunalin (?) de Liniers.** — La même collection R. de Rochebrune contient aussi le superbe sceau armorial du xv^e^ siècle que voici : deux lions maintiennent un écu couché que surmonte un grand heaume à lambrequin festonné, sommé d'une gerbe comme cimier ; l'écu porte une fasce chargée d'une étoile et une bordure chargée de huit besans

C'est le blason des Liniers du Poitou, auxquels nos héraldistes provinciaux Beauchet-Filleau, de la Porte, Goujet, Petiet, etc. reconnaissent tous comme armoiries : « d'argent à la fasce de gueules à la bordure de sable chargée de huit besans d'or ».

Digitized by Google

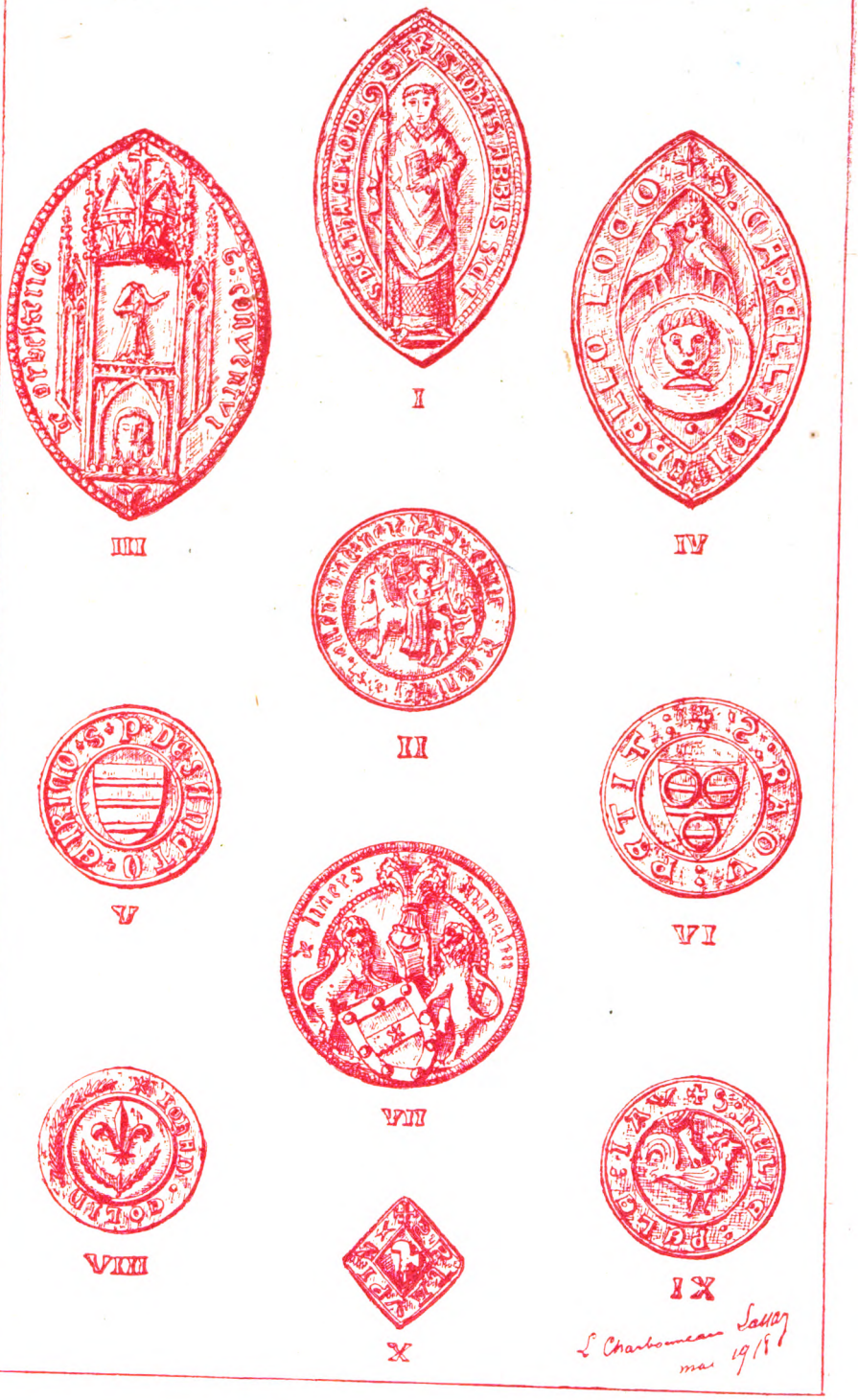

Digitized by Google

Digitized by Google

Sur le présent sceau, qui fut découvert aux environs de Nesmy (Vendée), l'étoile qui charge la fasce ne peut-être regardée que comme une brisure de cadet. Autour du sceau je crois lire :

HVNALIN (?) DE LINERS

Les de Liniers, connus en Poitou dès le XI^e^ siècle, furent créés comtes de Buenos-Ayres en 1809, et comte de Lealtad en 1819 (1).

SCEAUX POPULAIRES

N° VIII. — **Sceau de Jean Colin.** — Type de sceau à la fleur de lys, commun durant tout le moyen-âge, avec ou sans autres attributs. Ici Jean Colin, dont rien n'indique la profession ni la situation sociale, a disposé une double palme en pointe de sa fleur de lys, et une autre au bout de son nom :

IOHAN COLIN.

N° IX. — **Sceau de Hélie Pèle-Jau.** — Hélie Pèle-Jau voulut un jour se faire graver un sceau... et, sans prendre souci des sourires inévitablement provoqués par cette emblématique image de son nom pittoresque, fit ciseler dans le bronze une main plumant un coq, autrement dit en patois poitevin « pelant un jau ». Autour du tout il fit bravement écrire :

+ S : HELIE : PELE : IAV.

De provenance locale, ce sceau qui nous apporte un si curieux reflet de la bonne humour d'autrefois fait partie de la collection Raoul de Rochebrune comme les deux qui précèdent. Il appartint autrefois au collectionneur Joly, de Luçon.

N° X. — **Sceau de P. Taupin.** — P. Taupin fit graver, dans le petit losange de bronze de son sceau une serpe de bûcheron, soit qu'il ait été de son vivant marchand de bois de chauffage ou taillandier, car cet emblème a tout aussi bien pu convenir à

(1) Cf. Petiet, *Armorial poitevin*, p. 84.

Digitized by Google

l'artisan qui fabriquait les serpes qu'au travailleur qui les utilisait.

Autour cette inscription :

+ S. P. TAVPIN.

Ce petit cachet professionnel du xv[e] siècle, fait aussi partie de la collection R. de Rochebrune.

A ces sceaux je joins, ci-dessus, l'image d'un moule du Moyen-âge, en bois de buis, gravé en creux comme eux. Profondément fouillé il porte, entre les deux initiales E. C., un lion dressé sous une couronne à trois fleurons ; le dessin premier du noble animal devait être bon ; mais la raideur de la main qui le creusa dans le bois dur lui a rendu la tête méconnaissable.....

Bien qu'il produise de bonnes empreintes sur la cire, j'estime que ce moule n'a pas été fait pour cet usage, et je pense qu'il fut utilisé pour décorer de reliefs soit des cierges, ou même des gâteaux secs, soit plutôt pour sigiller la terre molle de carreaux de pavages avant leur cuisson, de la même façon que fut employé, au xvi[e] siècle, le sceau authentique de la seigneurie d'Appelvoisin à Saint-Paul-en-Gâtine et à la Jobetière de La Ronde (D. S, (1).

Provenant de Fontenay-le-Comte, cette pièce intéressante repose également dans les vitrines de M. de Rochebrune.

(1) L. Charbonneau-Lassay ; *Quelques souvenirs d'une grande famille : les Appelvoisins,* in *Revue du Bas-Poitou,* ann. 1917, 4[e] livraison.

L. CHARBONNEAU-LASSAY.

Digitized by Google

AU FOND DU CŒUR

Église de campagne

Le bruit des pas s'éteint dans la chapelle obscure.
Plus rien.... C'est un recueillement de nécropole.
Discrète, la veilleuse indique une auréole
Au saint d'une très vieille et naïve peinture.

La Vierge de bois clair en sa gauche parure
S'endort, et l'Enfant jette un regard bénévole
Aux bégonias touffus dont les rouges corolles
S'alignent devant lui, sur le tapis de bure.

Un brouillard dilué d'encens flotte en l'air tiède,
Le soir tombant subtilise les dessins raides
Et les *De Profundis* sur les tombeaux de pierre.

A son banc, près du maître-autel, une dévote,
Agenouillée, en deuil, à voix basse marmotte.
Rien que le cliquetis des grains de son rosaire . . .

Pressentiment

Dans mon cœur chante une chanson,
Mais je n'ose pas l'écouter,
Car elle est triste.

Dans mon âme court un frisson,
Je n'ose pas l'interpréter,
Mais il persiste.

Digitized by Google

Et c'est comme un pressentiment
Qui ne cesse de me poursuivre.
Il me semble qu'il faudra vivre
Ce que j'ai rêvé maintenant.

Mon rêve

Loin du bruit de la ville et du fouillis des rues,
J'ai découvert, vieillotte et grise, une maison.
Sur la haute colline au bord de l'horizon
Le soleil empourpré des matins la salue.

Discrète, et dérobant son toit sombre à la vue
Sous un rideau de lierre, épaisse frondaison,
Et sous les rosiers blancs en pleine floraison,
De mon cœur nostalgique elle est la bienvenue.

Là, je voudrais auprès de quelque brune enfant,
Tandis que tout bruit meurt en un ciel étouffant,
Rêver dans la clarté de la nuque entrevue.

Je voudrais, poursuivant mes songes fugitifs,
Épier la réponse au fond des yeux pensifs,
Tandis que mon doigt joue à la boucle ténue.

Montmartre.

Arcana mentis

Un rythme inconnu,
Doux comme une brise,
Comme un chant d'église
De bien loin venu...

Digitized by Google

Est-ce le printemps
Lointain qui s'annonce,
Ou comme à la ronce
Au dernier beau temps,
Une fleur encore
Que le soleil dore?

Est-ce l'avenir
Plein d'heures brûlantes,
Qui rêve et qui chante,
Ou la chanson lente
Des heures dolentes
Qui ne veut finir?

A mon Soleil

J'ai goûté le frisson de la nuit souveraine,
Quand tout sommeille encore aux lointaines maisons,
Qu'à peine un bandeau clair souligne l'horizon,
Rêve mystérieux des monts et de la plaine.

L'air matinal s'écoule en vagues fugitives,
Flot qui vient de l'éther, subtil et pénétrant;
La Terre, énigmatique en son calme apparent,
Rassemble pour le jour prochain ses forces vives.

Mais déjà l'aube éteint les célestes veilleuses
Et le coq a jeté son appel triomphal;
Les chanteurs de l'azur entonnent leur choral,
Par grands vols, s'échappant de la forêt brumeuse.

O mon Soleil, verse à longs flots par les ravins
Ta clarté bienfaisante et douce à notre Terre.
Puissé-je, saturant mon âme de lumière,
Me fondre lentement sous tes baisers divins!

Digitized by Google

Toi qui fais à midi mûrir la moisson blonde,
Soleil tout pénétré de lavande et de thym,
Je t'aime pourtant mieux régénérant le monde,
Astre victorieux et jeune du matin.

Les Bohémiens

L'âne, sentant le fouet, tire l'échine ronde
Le Bohémien, sa femme en guenille, une enfant,
Poussent l'humble maison qu'un chien borgne défend ;
La neige aux bas-côtés de la route est profonde.

Leurs doigts sont torturés par la bise qui gronde,
Mais, dans leur songe, ils voient le réveil triomphant
De l'été protecteur des courses vagabondes,
Et les repos si longs des midis étouffants.

Et ni l'eau, ni le froid mortel, ni le grand vent
N'arrêteront jamais le cortège émouvant.
Sur la route mauvaise ils marcheront quand même.

Ils vont, peuple de rêve à du bronze pareil,
Leurs grands yeux tout remplis d'espace et de soleil,
Chercheurs insatisfaits jusqu'au moment suprême.

RENÉ GROSSEIN.

Digitized by Google

VISION DE GLOIRE

Au petit-fils du général Darde, l'un des défenseurs de Verdun, à mon fils Christian.

Le Général Gouraud a décoré aujourd'hui cinquante drapeaux de son armée : ce fut une fête d'une émotion intense.

Dans le décor de la magnifique promenade du Jard, les délégations de chaque régiment sont massées derrière leur drapeau. La revue est fixée à 10 heures et le dixième coup vient à peine de sonner à l'église voisine, lorsque le Général parait. L'exactitude est aussi la politesse des grands chefs.

Vêtu de l'uniforme kaki qu'il affectionne, la poitrine barrée de ses multiples décorations, il passe très droit malgré sa boiterie, s'arrêtant devant chaque drapeau pour le saluer. Et ses yeux, ses admirables yeux brillent d'nne lueur particulière !

Il va décorer. Les troupes se resserrent. Tous les drapeaux l'entourent. Devant lui, ceux dont les régiments sont cités ; derrière lui, les autres. Vingt généraux sont à ses côtés, vingt généraux qui sont les vainqueurs d'hier, puis le groupe des infirmières, enfin la population civile.

A chaque citation qui consacre la gloire d'un régiment d'infanterie, d'un groupe d'artillerie, d'une compagnie du génie, d'une escadrille, à chaque citation les applaudissements crépitent..... Au-dessus des grands arbres, le soleil brille, un soleil de victoire, le même qui brilla le matin d'Austerlitz...

Le défilé. Dans un ordre parfait, les délégations de chaque corps d'armée précédées de leur musique, passent. Les drapeaux claquent au vent. Ils ont tous la croix de guerre. La population nomme les régiments, les applaudit.

J'ai l'honneur d'avoir été désigné pour porter le drapeau. J'ai à ma droite un sergent décoré de la Légion d'honneur, à ma gauche un soldat décoré de la Légion d'honneur et de la médaille militaire, derrière moi trois soldats, avec la médaille militaire. J'ai porté le

Digitized by Google

drapeau dans une autre circonstance mémorable. C'était il y a quatre ans, le jour du départ à la guerre. J'avais été pris d'une violente émotion, je croyais que jamais plus je ne serais ressaisi de cette émotion-là et voilà qu'aujourd'hui c'est encore la même chose. Est-ce parce que maintenant ce drapeau qui flotte ne représente pas seulement la Patrie, mais encore tous les héroïques soldats qui se sont sacrifiés pour Elle, tous les morts de la Marne, de l'Yser, de la Somme, de Verdun ? Les troupes sont passées. De chaque côté de l'avenue, elles forment la haie, présentant les armes.

Debout, dans son automobile, roulant très doucement, le général Gouraud salue ses drapeaux, ses soldats.....

Il faut l'avoir vu ce salut de Gouraud avec sa main gauche, ce salut impressionnant, si impressionnant que lorsqu'il quitte le terrain de la revue, la population de Châlons, la ville qu'il a sauvée, l'acclame aux cris répétés de « Vive Gouraud » tandis qu'au-dessus de lui, les avions volent à faible hauteur lui faisant une escorte magnifique...

Par les rues pavoisées pour la première fois depuis la guerre, les troupes s'en vont vers la salle où le général Gouraud offre un déjeuner de 2.300 couverts. C'est parmi la population un enthousiasme indescriptible. Les hommes restent découverts, les femmes envoient des fleurs et des baisers ; d'autres distribuent des bouteilles de vin et les applaudissements ne cessent que lorsque les derniers soldats sont passés... .

Le déjeuner. Les docks transformés en salle de banquet. Des fleurs, des drapeaux, de la musique, des chants, de la gaieté. Toutes les tables de poilus présidées par deux officiers ; au milieu, les généraux. C'est un coup d'œil magnifique. Le menu est excellent, les verres se vident rapidement, les conversations s'animent. Un chanteur entonne la « Madelon ». Le refrain est repris en chœur. On apporte les premières bouteilles de Champagne, et, tout d'un coup, le silence se fait. Le général s'est levé :

« Mes camarades, dit-il, je salue les vainqueurs que vous êtes, les héroïques soldats qui par leur courage, leur volonté, leur énergie ont infligé une grande défaite à l'ennemi et ont permis, en tenant en Champagne, au maréchal Foch de déclancher les contre-attaques qui ruinent à tout jamais les espérances boches. » Des applaudissements retentissent. Ils reprendront souvent au cours du discours et lorsque Gouraud lèvera sa coupe à la gloire de ses soldats, tous debout, l'acclameront frénétiquement.....

... Et j'en connais plus d'un qui eût la larme à l'œil, même parmi les plus vieux.....

Digitized by Google

Le général Hély d'Oissel se lève à son tour. Il vient d'apprendre la citation de Gouraud à l'ordre des armées.

La voici :

« Officier général de haute valeur morale qui vient d'ajouter une nouvelle page de gloire à une carrière déjà magnifiquement remplie.

Entraineur d'hommes de premier ordre, aimé du soldat parce qu'il l'aimait lui-même, a brisé l'attaque allemande du 15 juillet 1918, de Reims à l'Argonne, en communiquant à ses troupes la confiance et la flamme qui l'animent, en portant au suprême degré, chez tous les chefs servant sous ses ordres, l'esprit de discipline, de dévouement et d'ardent patriotisme dont il est une des plus brillantes incarnations. »

Général PÉTAIN

Un tonnerre d'applaudissements et pendant quelques instants, les cris de « Vive Gouraud » ne cessent de retentir.

Alors, il passe dans la salle, serre les mains des poilus et ce sont toujours des acclamations. Je pense que peu de généraux ont connu ce succès pendant cette guerre et il est probable que Gouraud vivait à ce moment-là les plus belles minutes de sa vie.....

Au soir, dans l'auto qui m'emporte, je pense à la journée que je viens de vivre, je pense à cette réception grandiose de la population chalonnaise, à ces acclamations, à ces fleurs, à ces baisers et je me dis : Que sera-ce donc quand l'heure de la victoire aura sonné, quand le maréchal Foch, suivi de ses troupes, passera sous l'Arc-de-triomphe, descendra l'avenue des Champs-Elysées. Que sera-ce donc ? Car ce jour-là, ce seront des milliers de personnes qui feront retentir leurs acclamations, ce seront des milliers de fleurs qui joncheront les rues...

Et là-haut, tous les grands ancêtres, les quarante Rois qui ont formé la France, entourés de leurs gentilhommes, le grand Empereur avec ses grenadiers, là-haut, tous éblouis de tant d'honneur et de tant de gloire, regarderont passer, avec fierté, leurs dignes descendants...

. . . . . .

Alors ceux de 70, tous ceux qui dorment dans les champs de bataille de l'Est se réveilleront quelques instants pour saluer et bénir leurs vengeurs.

14 Août 1918.

Lieutenant R. DARDE.

Digitized by Google

NOS MORTS

LE DOCTEUR ALEXANDRE AUDÉ

(1835-1918)

Le 22 août 1918, mourait à Fontenay, emporté en quelques heures par une congestion cérébrale, le docteur Alexandre Audé, qui allait terminer sa 83e année.

C'est une belle et énergique figure de médecin Vendéen qui disparaît, et qu'il nous parait utile de faire revivre en cette brève notice. Et la foule considérable qui suivit ses obsèques le dimanche 25 Août montra quels regrets sincères il laissait dans la population fontenaisienne.

Le docteur Alexandre Audé était né à Réaumur en octobre 1835 d'une vieille famille vendéenne. Comme le grand citoyen qui préside actuellement au gouvernement de la France, et avec lequel il présentait des liens éloignés de parenté, mais surtout une ressemblance marquée, il était issu de ce Bocage vendéen où les âmes sont aussi fortement trempées que les corps et il y puisa cette énergie de caractère et cette fermeté de volonté qu'il montra jusqu'à sa mort.

Il fit ses études classiques au collège de Fontenay, et aussitôt qu'il eût obtenu son diplôme de docteur, en 1859, il revint s'installer dans sa ville d'adoption, qu'il ne quitta plus, qu'il aima beaucoup et à laquelle il s'intéressa toute sa vie.

Il siégea plus de 40 ans au Conseil municipal, où il était toujours élu dans les premiers, et quand il eût cessé d'être chirurgien de l'hôpital, on le nomma, à juste titre, membre de la commission administrative de l'hospice, qu'il put faire profiter de sa grande expérience.

Il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1882, et sans des règlements spéciaux aux décorations des civils pendant la guerre, la rosette d'officier serait venue récemment récompenser son dévouement aux blessés des hôpitaux auxiliaires. Mais avant tout, il fut médecin dans l'âme et c'est sur sa carrière médicale qu'il nous parait utile d'insister.

Le docteur Audé avait fait de fortes études médico-chirurgicales à

Digitized by Google

Paris, où il avait été pendant deux ans l'externe du professeur Nélaton, le plus grand chirurgien de l'époque.

Dès son arrivée à Fontenay, il avait été remarqué et adopté par le docteur Babin, chirurgien de l'hôpital ; ce dernier étant fatigué, il le suppléa d'abord, puis le remplaça comme chirurgien titulaire. Il conserva ce poste jusqu'en 1908 ; il se retira alors volontairement, cédant sa place à l'auteur de ces lignes, mais il continuait à y venir souvent. Il restait à la disposition de tous chaque fois qu'on avait besoin de lui, soit pour aider à une opération, soit pour donner un conseil toujours écouté. Enfin il demeura le médecin des religieuses de l'hôpital qu'il avait toujours soignées, qu'il avait toujours appréciées et défendues dans des moments difficiles et qui avaient tenu à le garder jusqu'à sa mort. Au moment de la mobilisation, en août 1914, le chirurgien de l'hôpital étant parti aux armées, il avait repris son service à l'hôpital ; il y avait joint la charge de médecin-chef des deux hôpitaux militaires de la Croix-Rouge et de l'Union des Femmes de France. Et malgré son grand âge, il avait alors 79 ans, il a rempli ces multiples fonctions avec une activité et un dévouement exemplaires. Depuis le commencement de la guerre, il n'a pas pris un seul jour de repos !

Exactitude, régularité, dévouement, conscience, honnêteté professionnelle, telles furent ses principales qualités.

Tous les matins, en quelque saison que ce fût et par tous les temps, on le voyait monter à l'hôpital avec une régularité ponctuelle. Et tous les jours, malgré une clientèle très absorbante, il trouvait le moyen de rentrer déjeuner à l'ancienne heure de dix heures et demie, pour commencer dès onze heures et jusqu'à une heure, souvent deux, quelquefois trois heures, à donner des consultations aux nombreux malades qui venaient de tous les coins de la région, chercher auprès de lui une guérison ou au moins un soulagement. Puis il repartait faire ses tournées de visites soit à Fontenay, soit aux environs.

C'est peut-être à cette régularité de vie aussi précise, malgré les fatigues inhérentes à ses occupations aussi absorbantes qu'il dût de conserver jusqu'à un âge très avancé une aussi forte santé.

Cette régularité, il la montrait dans ses rendez-vous avec ses confrères ; avec une précision extraordinaire, il était toujours arrivé à l'heure fixée, le plus souvent même quelques minutes auparavant.

Médecin d'une honnêteté scrupuleuse, il détestait les hâbleurs, les charlatans... les bluffeurs. Chirurgien prudent, il ne comprenait pas, souvent avec juste raison, les témérités parfois un peu osées de beaucoup de modernes chirurgiens. Il restait clinicien avant d'être

Digitized by Google

opérateur, il recherchait uniquement dans une opération le bien du patient. Il ne voyait jamais dans un client une opération à faire.

Chirurgien d'une propreté minutieuse, il a pu, bien avant l'antiseptie, et grâce à cette propreté même, avoir de très beaux résultats opératoires. Il fit ainsi avec succès des milliers d'opérations urgentes (chirurgie des membres et des tumeurs extérieures). Et, avec ses qualités chirurgicales, s'il avait étudié sous l'ère antiseptique, il eut été capable d'aborder toutes les opérations abdominales. Il n'a même pas hésité, pendant la guerre, à 80 ans, à opérer pour la première fois et avec succès une appendicite à froid.

Et que de fois, dans sa longue carrière, n'a-t-il pas été obligé, comme il nous le racontait souvent, de faire dans des fermes isolées et lointaines du Marais ou du Bocage, seul et avec succès, des opérations de hernie étranglée !

C'est lui, qui le premier en 1859, employa à Fontenay sur les opérés de l'hôpital l'insensibilation par le chloroforme. Ayant appris à le donner dans le service de Nélaton, il offrit au docteur Babin, dès son arrivée, d'endormir ses malades. Celui-ci hésita au premier moment comme le font tous les médecins consciencieux en présence de nouveautés encore inconnues. Mais devant l'assurance du jeune docteur, il accepta ; il n'eut ensuite qu'à s'en louer et les opérés de l'hôpital connurent ainsi, grâce au docteur Audé, les bienfaits de l'anesthésie générale. Et par une coïncidence curieuse, la dernière fois qu'il alla à l'hôpital, le lundi 12 août 1918, c'est en anesthésiant trois opérés par le chloroforme qu'il y termina sa fructueuse carrière.

Médecin d'une haute valeur, il savait examiner avec une attention et un soin éclairés les malades qui se confiaient à lui. Et plusieurs fois à l'hôpital, dans des cas difficiles où des opinions différentes étaient émises, c'est son diagnostic que les suites de la maladie ou la découverte opératoire montrèrent être le véridique.

Médecin très dévoué, il s'attachait à ses malades et les soignait avec une conscience absolue ; aussi voyait-on de nombreuses familles lui être restées fidèles pendant 60 ans.

Confrère respecté et estimé de ses pairs, il fut en 1909, lors du 50e anniversaire de son installation à Fontenay, l'objet d'une manifestation de sympathie sincère et spontanée de la part des médecins de l'arrondissement.

Avec d'aussi éminentes qualités il n'est pas étonnant qu'il se soit fait de suite une clientèle très nombreuse et très étendue. Il n'y a pour ainsi dire pas de familles à Fontenay où il ne soit jamais entré. Il y a des milliers de maisons dans un rayon de 30 kilomètres, où il

Digitized by Google

a apporté dans sa longue carrière, soit comme médecin ordinaire, soit comme médecin consultant appelé par ses confrères, ses soins éclairés et intelligents.

Sous des dehors parfois rudes, sous une vivacité primordiale qu'excusait bien souvent la surcharge de ses occupations, il cachait un fond inaltérable de bonté et de dévouement. Les pauvres savaient la façon discrète dont il les a toujours soignés et secourus ; il fut constamment aidé dans cette tâche charitable par l'admirable femme, qui fut la compagne dévouée de toute sa vie, et dont la mort, il y a 18 mois, fut pour lui une perte irréparable dont il ne se consola jamais. Malgré son grand chagrin, il voulut se raidir contre la destinée, cherchant dans le travail quotidien et ininterrompu un oubli à sa douleur. Et on vit toujours dans les rues de Fontenay, ce grand et noble vieillard à l'ample et blanche chevelure dans une tenue impeccable, marchant droit sans canne et sans appui. On le considérait comme faisant partie de la vie fontenaisienne ; on ne s'imaginait pas qu'il pût disparaître. Mais son heure avait sonné ; depuis deux mois des douleurs articulaires multiples l'avaient considérablement affaibli. Il se raidit contre la souffrance, il lutta et travailla jusqu'au bout. La veille de sa mort, il sortit encore à pied pour visiter de vieux clients fidèles. Et le lendemain, quand la mort vint le toucher à son tour, il la reçut, conscient, ferme et stoïque, assis dans un fauteuil. Alors, après s'être incliné simplement et volontairement devant le représentant du Dieu de ses ancêtres et de sa jeunesse, entouré de tous les siens, il partit, lui qui ne s'était jamais reposé, goûter dans un monde meilleur le grand repos qu'il avait si justement mérité.

Docteur A. Guéry.

Digitized by Google

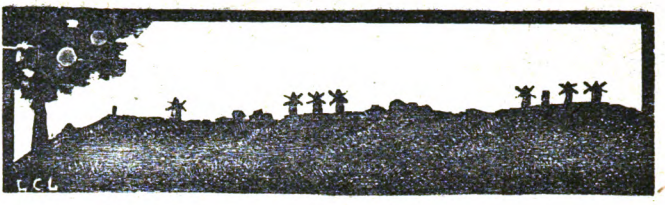

CHRONIQUE

Un portrait de M. Clemenceau. — A côté du joli médaillon de M. Clemenceau que vient d'exécuter notre ami M. Jules Robuchon,

le distingué statuaire poitevin, nous sommes heureux et fiers de reproduire le magnifique portrait que traçait ces jours-ci de notre illustre compatriote l'un des principaux journaux d'Amérique :

Digitized by Google

« *Dans son grand cœur, M. Clemenceau a juré que la France serait souveraine sur son propre sol, comme elle l'est par les triomphes de son intelligence, par l'amour et l'admiration du Monde.*

» *A 77 ans, cet homme est plein de ressources, froid, courageux, indomptable. Ses devoirs, comme chef du gouvernement, dans la période la plus critique de l'histoire de la France, ne constituent qu'une partie de son activité.*

» *Partout où les Français, les Anglais, les Américains, les Belges, les Italiens combattent pour la France, M. Clemenceau apparaît pour récompenser le courage, stimuler la résolution, relever l'énergie.*

» *Travaillant le jour, il voyage la nuit.*

» *Il est à Paris le soir, au front avant minuit, de retour à Paris le matin.*

» *Frais, vigoureux, infatigable.*

» *Aux mensonges teutons sur la décadence de la race française, la personnalité de M. Clemenceau est une réponse triomphante.* »

A l'Académie française. — Le lieutenant Joseph Aulneau, dont nous avons annoncé dernièrement la brillante citation, actuellement sur le front américain, vient d'obtenir à l'Académie française le prix Montyon. Il avait reçu l'an dernier, de l'Académie des sciences morales et politiques, le prix Drouyn de Luys pour son remarquable ouvrage sur « la Turquie et la Guerre ».

— Sur la fondation Montyon également la même Académie a accordé un prix de 500 francs à notre charmant maître et ami Charles Foley, pour son joli roman *Sylvette et son blessé.*

Le culte des Prêtres martyrs. — Une ordonnance de Mgr Eyssautier, évêque de la Rochelle et Saintes, érige, en date du 18 août, une Association de prières dans la chapelle commémorative des prêtres déportés au Port-des-Barques.

Le directeur diocésain de l'Association est M. l'abbé Bret, curé de Saint-Nazaire-sur-Charente et chapelain de la chapelle commémorative. C'est à ce prêtre grandement zélé que les adhésions à l'Association doivent être adressées.

Puisse le culte des prêtres déportés s'étendre dans la France entière, dont chaque diocèse se trouva représenté dans cette légion de hardis confesseurs de la Foi !

Notes d'Art. — Grâce à l'aimable communication du *Bulletin de Saint-Michel*, nous avons le grand plaisir d'offrir à nos lecteurs l'image fidèle de la magnifique *Mater Dei* que notre excellent ami M. Arthur Guéniot exécute en marbre de Carrare, pour l'église Saint-Michel de Paris.

Digitized by Google

Cette admirable œuvre d'art religieux témoigne une fois de plus du grand talent du sympathique statuaire Vendéen.

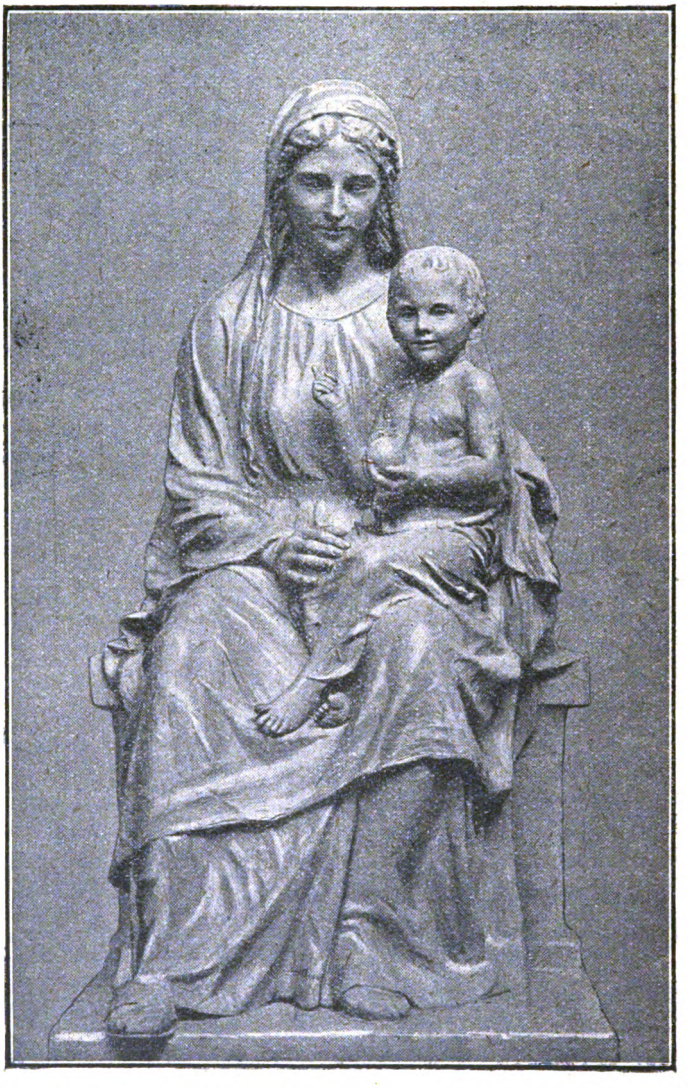

La *Mater Dei*, exécutée pour l'église de Saint-Michel, de Paris, par le statuaire Arthur GUÉNIOT.

— Comme nous l'avions annoncé, notre excellent ami, le bon artiste graveur Marcel Fleury, actuellement mobilisé à l'arsenal de

Digitized by Google

Rochefort, vient d'exécuter avec le délicat talent qui lui est coutumier, la maquette de la médaille commémorative de la Monnaie au port de Rochefort pendant la guerre de 1914.

Cette maquette représente au recto la Monnaie arrivant de Paris en réfugiée au port de Rochefort, où confiante en l'avenir et en sa sécurité, elle se dispose à y aménager ses ateliers.

Le verso représente un local de fortune, se dressant au côté des cales et chantiers de construction de la Marine, et dans lequel la Monnaie a repris son précieux labeur.

— Le peintre Charles Milcendeau, dont le pinceau a fait si sincèrement revivre le Marais vendéen et ses paysans, a fait à Nantes, chez M. Préaubert, une exposition de ses œuvres les plus intéressantes.

Notes d'Archéologie. — Notre compatriote M. Ch. Roy, en villégiature aux Sables-d'Olonne, a eu la bonne fortune d'y acquérir un ancien marteau en fer qu'il attribue au XVIII^e^ siècle, et qui porte à l'extrémité de sa masse, l'inscription suivante qui entoure une fleur de lys : *Ch. Depois D. Talmond.* Nous en donnons ci-contre l'image d'après un croquis de M. Roy.

— Le distingué collectionneur de Saint-Cyr-en-Talmondais, M. de Rochebrune, vient d'acquérir un remarquable poignard du XIII^e^ siècle dont l'élégante poignée est décorée de sept écussons. Cette pièce trouvée en Loire était sur le point de partir pour le Métropolitan Muséum de New-York quand notre heureux compatriote put en faire l'acquisition.

Jubilé sacerdotal. — Le 6 juin 1918, la paroisse de Challans a fêté le 50^e^ anniversaire de l'ordination sacerdotale de son dévoué doyen, M. le chanoine Freland.

A cette occasion les catholiques de Challans ont offert en cadeau au vénéré jubilaire son portrait, œuvre remarquable du charmant et habile peintre Yonnais, André Astoul, dont nous avons précédemment célébré l'admirable talent.

Pour nos morts glorieux. — M^me^ Henri Esgonnière du Thibeuf, a fait élever dans l'église de Bournezeau, un très beau monument à la

Digitized by Google

mémoire de son vaillant mari, le capitaine Henri Esgonnière du Thibeuf, tombé glorieusement en Champagne au cours des combats de 1915.

Ce monument, dû au magistral ciseau de M. Roze, l'éminent maître statuaire d'Amiens, compatriote de Mme Esgonnière, consiste en un magnifique bas-relief en marbre blanc de Carrare. S'inspirant de l'élogieuse phrase adressée au père du jeune héros, par le colonel Arnaudeau commandant le 293e : « Votre brave enfant est mort pour son Dieu et pour sa Patrie, haut les cœurs ! », l'artiste a représenté une Vierge admirablement drapée, soutenant un soldat expirant auquel elle montre de la main un drapeau surmonté d'une croix. M. Roze est l'auteur de la superbe Vierge de Brebières qu'on admirait au faîte du clocher de la basilique d'Albert et que les obus des barbares ont détruite avec tant d'autres merveilles de l'art français.

Dans une généreuse pensée, la famille Esgonnière du Thibeuf, a tenu à associer à l'hommage rendu à l'héroïque officier vendéen, l'hommage également dû à tous les enfants de la paroisse de Bournezeau qui sont morts pour la Patrie, en plaçant de chaque côté du bas-relief deux plaques de marbre où leurs noms seront gravés.

Nous souhaitons que ce noble geste trouve des imitateurs en chacune de nos paroisses de Vendée.

N. D. L. D. — L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la nouvelle série de *Héros et martyrs Vendéens de la grande guerre*, glorifiés par M. René Vallette, ainsi que les *Livres Nouveaux*, le *Carnet mondain*, la *Nécrologie* et la *Bibliographie*.

Digitized by Google

ÉCHOS DE LA GUERRE

Les Morts glorieux. — Le commandant *Lapeyre*, qui fut capitaine au 137e d'infanterie, et le premier officier blessé ramené à Fontenay, en août 1914, vient d'être tué sur le front.

— M. le capitaine *Edmond Magny*, fils du capitaine Magny, qui habitait autrefois la Court de Longèves, a été tué dans l'offensive allemande de mars-avril 1918.

— M. le capitaine *Genais*, du 1er régiment d'infanterie, décoré de la Légion d'honneur et de la Croix de guerre, est tombé au Champ d'honneur dans un des récents combats.

— Le lieutenant *Fernand Vitry*, commandant la 2e compagnie de mitrailleuses du 14e régiment d'infanterie, Croix de guerre, trois citations, proposé *in extremis* pour la Croix de la Légion d'honneur, est mort au Champ d'honneur en chrétien et en soldat le 6 juin 1918 à l'âge de 30 ans.

Sa conduite durant quatre années de guerre, ses dernières paroles au médecin qui le soigna : « Dites au colonel que je meurs content parce que mon sacrifice n'est pas inutile à mon pays, et à mon père dites que j'ai fait jusqu'à la fin mon devoir, Vive la France ! », les regrets qu'il a laissés à sa compagnie, son œuvre catholique d'avant-guerre, sa belle âme chevaleresque, tout en lui justifie la profonde admiration et l'unanimité des regrets dont sa mémoire reste entourée.

— Le lieutenant *Alexandre Rulleau*, du 359e d'infanterie, est tombé au Champ d'honneur le 8 mai 1918.

Voici les termes de la citation posthume adressée à sa famille, qui habite Luçon:

« Officier animé à un haut degré du sentiment du devoir et très brave. Est tombé glorieusement pour la France le 8 mai 1918 ».

— Le sous-lieutenant *Jacques Tixier*, fils du vaillant colonel Tixier, qui fut capitaine au 137e d'infanterie, officier mitrailleur au 16e d'infanterie, a été tué à l'attaque du 29 juillet 1918.

Entouré par l'ennemi lors d'une contre-attaque, il se servit de sa pièce jusqu'au bout — le cercle de cadavres boches autour de lui en témoigna — abattit l'ennemi qui lui faisait signe de se rendre et fut tué sur sa mitrailleuse.

— M. *Yves Coïlé*, sous-lieutenant au 35e d'infanterie, est tombé héroïquement à l'âge de 25 ans, le 20 mai 1918.

Digitized by Google

Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, trois citations, cinq blessures, le vaillant officier était fils de M. Coüé, receveur d'enregistrement à Vichy et neveu de notre excellent confrère et ami, M. Louis de la Chanonie.

La mémoire du glorieux défunt a été glorifiée par la belle citation que voici :

«Jeune officier de la plus haute valeur morale ; parti volontairement à l'assaut, le 20 mai 1918, alors qu'il était placé en réserve de commandement, a donné le plus bel exemple de sacrifice librement et noblement consenti ; est tombé dans une lutte corps à corps qu'il a soutenue jusqu'à la limite des forces humaines après avoir atteint l'objectif qui lui avait été assigné. Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, trois citations, cinq blessures ».

— M. *Yves de la Mardière*, du Givre, sous-lieutenant au 325e d'infanterie, glorieusement tombé le 5 avril à l'assaut de la Ferme-Fourchue, près Aubvillers (Oise).

Son corps, retrouvé plus tard, a été identifié et enterré à Paillart (Oise), à quelques kilomètres du lieu où il fut mortellement frappé.

— M. *Jean de Chasteigner*, aspirant au 8e tirailleurs algériens, a été tué dans les récents combats en entraînant victorieusement sa section à l'attaque d'un village.

Jean de Chasteigner, fils du marquis et de la marquise, née d'Espinay-Saint-Luc, n'était âgé que de 19 ans et faisait l'admiration de ses chefs aussi bien que de ses soldats.

— Le maréchal des logis *Maurice d'Elbée*, du 9e cuirassiers à pied, décoré de la Croix de guerre, deux fois blessé, deux citations, est tombé le 23 mars 1918, à l'âge de 28 ans.

M. Maurice d'Elbée était le neveu de notre bien cher ami le lieutenant-colonel marquis d'Elbée.

— M. *Maurice de Suyrot*, caporal au 152e régiment d'infanterie, a été mortellement frappé, le 20 juillet 1918, au combat d'Hautvesnes (Aisne). Il était fils de M. Gabriel de Suyrot, maire de Chambretaud, conseiller d'arrondissement de la Vendée, et de Mme de Suyrot, née de Lespinay.

M. Maurice de Suyrot était marié à Mlle Desclos de la Fonchais, fille du comte Desclos de la Fonchais et de la comtesse Desclos de la Fonchais, née de la Rue du Can.

— M. *Marcel Péaud*, engagé volontaire, brigadier d'artillerie, déjà cité à l'ordre et titulaire de la Croix de guerre, a été tué à son poste de combat d'un éclat d'obus.

Digitized by Google

M. Marcel Péaud était le plus jeune des fils du très distingué secrétaire général de la Préfecture de la Vendée; son frère aîné, André Péaud, docteur-médecin, est actuellement prisonnier en Allemagne.

Les Braves. — Dans la Légion d'honneur. — M. le lieutenant-colonel *Le Clerc* et M. le commandant *Nivelleau de la Brunière*, d'Angers, sont promus au grade d'officier de la Légion d'honneur.

— Le comte *de La Rochethulon*, officier d'état-major, ancien député des Sables-d'Olonne, vient d'être nommé sur le champ de bataille chevalier de la Légion d'honneur. Il avait déjà été le vaillant et heureux collaborateur du général Galliéni.

— Parmi les anciens officiers ayant repris du service au début de la guerre et qui viennent d'être nommés chevaliers de la Légion d'honneur, nous relevons le nom de notre ami M. *Raymond de Fontaines*, capitaine au dépôt de remonte de Saint-Jean-d'Angély.

— M. le capitaine *Wallet*, du 25e dragons, gendre du regretté comte de Guenyveau, vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur pour sa vaillance au feu, et notamment aux combats récents du Chemin-des-Dames.

Les belles citations. — M. *Merveilleux du Vignaux (Marie-Joseph-Etienne)*, lieutenant-colonel commandant le 309e régiment d'artillerie lourde, a été cité à l'ordre de l'armée dans les termes suivants :

« Officier d'une grande compétence technique. Grâce à son esprit d'organisation, à son inlassable activité et à son ardeur communicative, a fait du groupement d'artillerie lourde, qu'il commande depuis deux mois, un groupement modèle, qui, au cours de l'offensive de..., a intégralement rempli les missions à lui confiées malgré le bombardement violent de l'artillerie et a grandement contribué par son feu à l'arrêt de l'offensive. »

— Le lieutenant-colonel *du Guiny*, commandant le groupe des bataillons de marche d'infanterie légère d'Afrique, a été cité à l'ordre du corps d'armée dans ces termes particulièrement élogieux :

« Chef de corps de toute première valeur, a pris, la veille de la bataille, le commandement du groupe des bataillons d'Afrique. A de suite inspiré confiance à tous par sa bravoure bien connue. Avec un sens pratique très éclairé a conduit son groupe à l'assaut d'un village puissamment défendu par l'ennemi, et malgré un tir de mitrailleuses d'une violence inouie, a réussi à le faire progresser jusqu'aux lisières de la localité. »

C'est la cinquième citation méritée par notre vaillant compatriote. M. le lieutenant-colonel du Guiny est originaire d'Olonne.

Digitized by Google

— M. le chef de bataillon *Raymond de Rorthays*, commandant le 2e bataillon du 86e d'infanterie, a été cité à l'ordre de l'armée :

« Officier supérieur d'une conscience et d'un dévouement à toute épreuve. Après avoir maintenu pendant toute une journée les positions qui lui étaient confiées, a limité l'avance ennemie par des combats incessants de jour et de nuit, au cours desquels il a infligé à l'adversaire des pertes sérieuses et reçu deux blessures graves ».

Ce vaillant officier est maire de Beaulieu-sous-la-Roche et conseiller d'arrondissement de la Mothe-Achard.

— M. le capitaine *André Gauly*, fils de notre ami M. le commandant Gauly, vient d'être cité pour la troisième fois dans les élogieux termes que voici :

« Officier d'un dévouement sans bornes, d'un grand sang-froid, d'une parfaite lucidité d'esprit, à qui le régiment a dû beaucoup aux moments de crise et dans les situations les plus exposées ; pense à tout, hormis à lui ».

— Le capitaine *Moine*, de Fontenay, vient d'obtenir sa sixième citation pour l'extrême bravoure qu'il a montrée au combat du 18 avril 1918.

— Le lieutenant *J. Aulneau*, qui était précédemment à l'armée britannique comme officier interprète et de liaison, vient de passer, sur sa demande, après une longue convalescence, à l'armée américaine sur le front.

Il avait obtenu, l'an dernier la belle citation que voici :

« Parti sur sa demande aux armées, malgré son état de santé, a fait preuve de beaucoup de dévouement et du plus grand courage dans les diverses missions périlleuses qu'il a dû remplir sous le feu de l'ennemi, notamment le 31 juillet 1917 à Liévin et en août et septembre aux fosses bombardées de Béthune et de Nœux ».

En plus de la Croix de guerre française, il est titulaire de la Croix de guerre anglaise.

— Le marquis *de Lespinay*, lieutenant au 3e dragons détaché dans l'infanterie depuis le commencement de la guerre, vient d'obtenir sa cinquième citation à l'issue de l'attaque allemande de mai sur le Chemin-des-Dames :

« A accompli au cours de la journée du 27 mai 1918, avec son sang-froid et sa bravoure ordinaires, les diverses missions dont il était chargé. Après six heures d'un bombardement des plus violents et bien qu'incommodé par les gaz, a guidé avec crânerie le mouvement de son état-major à travers les tirs d'artillerie et de mitrailleuses ennemies, puis s'est encore offert pour une nouvelle mission qu'il a remplie sous le feu ».

— Le lieutenant *Jehan Rousselot* vient d'être cité à l'ordre de l'armée à la suite d'un brillant fait d'armes.

Digitized by Google

Chargé d'exécuter un coup de main dans les lignes allemandes, dans des conditions particulièrement délicates (il s'agissait de franchir une rivière, traverser un bois et après une rapide incursion sur un poste ennemi où l'on devait cueillir des prisonniers, revenir par le même chemin), le jeune officier a brillamment accompli sa mission, ramenant dix prisonniers, dont deux sous-officiers, et une mitrailleuse et tout son détachement, y compris ses blessés au nombre de six, en ordre parfait, « comme à la manœuvre », dit le rapport d'un de ses chefs.

Voici les termes de la citation :

« Officier qui a conduit un coup de main avec une vigueur remarquable, faisant un prisonnier de sa propre main et ramenant, malgré un vif engagement, ses blessés, 10 prisonniers et une mitrailleuse ennemie. »

Cette citation ajoute une palme à la Croix de guerre que le jeune officier avait déjà reçue devant Verdun.

Le lieutenant Jehan Rousselot est le fils du commandant Rousselot, dont la *Revue* a donné récemment la citation, et le petit-fils de M. Bugnot, maire de Saint-André-d'Ornay.

— Le lieutenant-aviateur *Pierre Lecocq*, cousin de notre excellent collaborateur et ami H. Baguenier Desormeaux, est héroïquement tombé au Champ d'honneur, le 23 mars 1918, au cours d'un combat aérien, aux environs de Soissons.

La mort glorieuse et le courage splendide de ce jeune héros ont été magnifiquement consacrés par cette suprême et posthume citation :

« *Lecoq Pierre*, lieutenant pilote à l'escadrille S. P. A. 62, détaché du 10e dragons.

» Officier pilote d'une volonté et d'un sang-froid admirables. Véritable exemple de courage et de dévouement. A accompli dans des conditions particulièrement dangereuses et difficiles de nombreuses reconnaissances à longue distance, rapportant chaque fois au commandement les renseignements les plus précieux. Chargé de protéger un appareil d'observation, a vaillamment succombé dans une lutte inégale contre quatre avions ennemis. (Trois citations) ».

— Notre ami, *Louis Esgonnière du Thibeuf*, qui, depuis l'envoi des troupes françaises en Italie, fait partie du corps expéditionnaire, a été l'objet de la très élogieuse citation suivante à l'ordre du corps d'armée avec attribution de la Croix de guerre, obtenue à la suite des journées si dures et si glorieuses pour nos soldats des 14, 15 et 16 juin 1918 :

« Esgonnière du Thibeuf, Louis, officier du service automobile : Remarquable chef de section sanitaire automobile, engagé volontaire pour la durée de la guerre et maintenu au front sur sa demande, anime tout son personnel du meilleur esprit de devoir et de dévouement, a parfai-

Digitized by Google

tement assuré les évacuations des blessés dans un secteur pénible et très périlleux, notamment au cours des derniers combats où il a organisé, visité et surveillé sous le bombardement le bon fonctionnement de ses postes avancés de voitures. »

Le roi d'Italie, passant en revue les troupes françaises qui avaient pris part à ces journées, a également conféré la Croix de guerre italienne à tous les militaires ayant mérité une citation à l'ordre.

Le frère de Louis Esgonnière du Thibeuf, René Esgonnière du Thibeuf, lieutenant au 101e régiment d'artillerie, qui n'a cessé, lui aussi, de faire vaillamment tout son devoir sur le front, vient d'obtenir la belle citation qui suit, à l'ordre de la division :

« Excellent officier d'artillerie ayant déjà fait ses preuves dans l'infanterie. Au cours des opérations du 18 au 29 juillet, s'est dépensé sans compter pour mener à bien des mises en batteries dangereuses, des manœuvres pénibles et des tirs très intenses. Chargé le 21 juillet de contrôler les tirs de sa batterie n'a pas craint de se porter aux endroits les plus exposés pour remplir la mission qui lui était confiée. »

— M. le docteur *Rambaud*, aide-major de 1re classe, vient de mériter une nouvelle citation ainsi conçue :

« S'est déjà fait remarquer par son dévouement et son courage sur la Somme, en 1916 et en mars 1918. Le 30 mai 1918, au cours d'un bombardement de plusieurs heures dirigé sur le parc de l'ambulance, a maintenu, grâce à son sang-froid, le calme parmi les conducteurs et a pris sous le feu les mesures les plus judicieuses pour protéger chevaux et matériel. »

— M. *François de Fontaines*, l'un des fils de notre regretté ami Jean de Fontaines, parti simple soldat au début de la guerre dans un régiment d'infanterie, cité plusieurs fois à l'ordre de l'armée pour sa superbe conduite, décoré de la Croix de guerre, de la Médaille militaire, a gagné sur le champ de bataille ses galons de sous-lieutenant avec une magnifique citation à l'ordre de l'armée dont nous sommes heureux de reproduire ici les termes flatteurs :

« A, le 6 avril 1918, sous les rafales des mitrailleuses, enlevé sa section à l'attaque d'un village tenu par l'ennemi, enflammant ses hommes par un exemple admirable de bravoure et d'esprit de sacrifice. »

Son frère *Aimery*, engagé volontaire, est également au front depuis longtemps et y fait de même vaillamment son devoir.

Leur cousin, *Jacques de la Couture*, maréchal des logis au 4e cuirassiers à pied, grièvement blessé à Saint-Quentin et abandonné aux mains des Allemands, le 23 mars 1918, n'a pas donné de ses nouvelles depuis cette époque.

Digitized by Google

— Le sous-lieutenant aviateur *Jacques Bégouen*, du ...ième régiment d'infanterie coloniale du Maroc, l'un des vaillants fils de notre distingué collaborateur, M. le comte Bégouen, vient d'être l'objet de la citation suivante :

« Entré dans l'aviation après s'être distingué dans l'infanterie coloniale. Excellent pilote, joignant la plus froide bravoure à une adresse remarquable. Au cours des dernières opérations, s'est distingué en accomplissant avec succès plusieurs bombardements du champ de bataille, malgré les attaques des avions et le tir intense de l'artillerie. Deux fois cité dans l'infanterie. Vingt bombardements, dont huit en sept jours. »

— Le sous-lieutenant *P. Rousse*, du 117e d'infanterie, a été l'objet de la belle citation suivante à l'ordre de l'armée :

« Volontaire pour un coup de main s'est élancé le premier à l'attaque, a ouvert lui-même une brèche dans les défenses ennemies en entrainant ses hommes. A incendié plusieurs abris, fait des prisonniers et ramené une mitrailleuse. 3e citation. Nommé lieutenant le 2 mai 1918. »

La compagnie du 117e à laquelle appartenait alors le lieutenant Rousse, a été elle-même citée tout entière à l'ordre de l'armée.

Ajoutons que le vaillant officier vient d'être nommé, à titre définitif, lieutenant au 117e.

— M. l'aspirant *de Rosambo* vient d'être brillamment cité en ces termes à l'ordre du corps d'armée :

« Venu dans l'infanterie sur sa demande, volontaire pour toutes les patrouilles et missions dangereuses. Au cours d'une attaque ennemie, commandant un groupe de surveillance bien en avant de notre ligne de résistance, a, malgré un bombardement mélé d'obus à gaz, maintenu par son exemple ses hommes à leur poste de combat et arrêté les vagues ennemies qui ont essayé a plusieurs reprises d'aborder nos lignes. Le même jour, chef de groupe de contre-attaque, a contribué par son audace et sa vaillance, à la capture de plus de 150 prisonniers et d'un important matériel. (2e citation.) »

M. l'aspirant de Rosambo est le fils du très distingué marquis de Rosambo, ancien député des Côtes-du-Nord, devenu notre compatriote en héritant du château de Mesnard-la-Barotière.

— Notre jeune compatriote, le maréchal des logis aviateur *Alfred Rousse*, vient de mériter la très belle citation suivante :

« Jeune pilote faisant preuve de la plus belle énergie et d'un complet mépris du danger. Protégeant une mission photographique, a soutenu, contre une forte patrouille allemande, un combat très dur, et est rentré dans nos lignes avec un appareil complètement mis hors d'usage par les balles ennemies. »

— Le sergent *Etienne de Béjarry*, le plus jeune fils du regretté sénateur, vient d'être cité à l'ordre du régiment :

« Sous-officier doué d'un haut moral, donnant à tous l'exemple du mépris

Digitized by Google

du danger. Le 11 mai 1918, à 15 h. 45, deux allemands s'étant infiltrés près d'un de nos G. C. avancé, s'est élancé à leur poursuite jusqu'à la première ligne ennemie, et n'a abandonné sa poursuite qu'étant assez gravement blessé. »

C'est la troisième citation obtenue par le sergent de Béjarry.

— M. *Paul Dérosier*, caporal fourrier au 69e bataillon de tirailleurs sénégalais, gendre de notre ami M. Emile Marsac, directeur du journal *La Vendée*, vient d'être l'objet de la très élogieuse citation qui suit :

« A contribué dans une large mesure à assurer la bonne marche de la compagnie au cours d'un combat en transmettant les ordres sous un violent bombardement. Modèle de bravoure et de sang-froid. »

— M. *Jean Gambier*, caporal fourrier au 137e d'infanterie, fils de Me Gambier, notaire à Fontenay, vient d'obtenir la brillante citation suivante, à l'ordre de la division :

« A fait preuve des plus belles qualités de courage et de dévouement en assurant la liaison pendant plusieurs jours au milieu de circonstances particulièrement difficiles. »

Promotions. — L'*Officiel* du 27 août publie la nomination de M. Léon des Ormeaux, commandant l'aviso « l'Oise », au grade de capitaine de corvette : « Officier énergique et brave à l'esprit hautement militaire. A su développer la valeur militaire de son bâtiment et a obtenu de son équipage un entraînement parfait au combat. A combattu et détruit un sous-marin ennemi ».

Cet officier, lieutenant de vaisseau avant la guerre, a gagné la Croix de guerre et la Légion d'honneur dans les tranchées de l'Yser, à Dixmude, où il commandait une compagnie de fusiliers marins en 1914-1915.

— M. le lieutenant *Jean Airaud*, de Fontenay-le-Comte, officier au 7e génie, vient d'être nommé capitaine à titre temporaire.

— M. *de Veillechèze de La Mardière*, fils de notre excellent ami Jean de la Mardière, vient d'être promu au grade d'enseigne de vaisseau.

— M. *Albert Marchegay*, engagé volontaire au 51e d'artillerie, et fils de l'ancien député de la Vendée, vient d'être promu sous-lieutenant.

— Le brigadier *Paul Biré*, du 2e chasseurs, engagé volontaire à 17 ans, vient d'être désigné pour suivre l'école de Rambouillet comme élève-aspirant.

Digitized by Google

Le brigadier Paul Biré est le frère de M. Pierre Biré, lieutenant au 1er bataillon de chasseurs, plusieurs fois cité, et le fils de notre excellent ami M. Raymond Biré.

Les Héros du Clergé Vendéen. — Le *R. P. Lemoine*, de l'ordre des Capucins, aumônier volontaire depuis le début de la guerre, a été tué au feu, le 3 juin 1918, par un éclat d'obus qui lui trancha l'artère carotide, alors qu'il aidait les brancardiers et distribuait les secours de son ministère aux soldats qui tombaient mortellement frappés autour de lui.

— M. l'abbé *Benjamin Durand*, élève du Grand Séminaire de Luçon, sous-lieutenant au 125e d'infanterie, est mort de ses blessures dans une ambulance du front, en juin 1918. Il avait été frappé d'un éclat d'obus en pleine poitrine en précédant à l'assaut la compagnie qu'il commandait.

— M. l'abbé *Camille Emérieau*, sous-lieutenant au 32e d'infanterie, est tombé glorieusement au Champ d'honneur le 23 juin 1918, atteint tout près des lignes ennemies par une grenade.

— M. *Jean Chabot*, séminariste de Luçon, aspirant au 137e d'infanterie, a été tué le 27 mai 1918. Quelques jours auparavant, il avait été cité à l'ordre de la division en ces termes :

« A fait preuve de courage et de sang-froid en conduisant plusieurs reconnaissances délicates et périlleuses qui ont fourni des renseignements utiles au commandement. »

— M. l'abbé *Tournemire*, le vaillant curé de Saint-Sauveur de l'Ile-d'Yeu, a été tué dans la nuit du 16 juin dernier à son poste de dévouement et de charité, à l'ambulance où il était infirmier, par une bombe d'avion ennemi.

— M. l'abbé *Daviaud*, vicaire à Bournezeau, infirmier militaire, secrétaire à l'hôpital auxiliaire no 17, de la Société Française de Secours aux blessés militaires, est décédé, le 11 août 1918, à la Roche-sur-Yon, victime de son devoir, ayant contracté au service des blessés le germe du terrible mal dont il est mort.

— M. l'abbé *Roger Gabard*, de Pouzauges, séminariste à Luçon, soldat au 90e d'infanterie, a été tué le 25 août 1918 .

— M. l'abbé *Prosper Richard*, en religion *Frère Fidèle*, de l'Ordre des Capucins, mort le 6 juin de ses blessures, vient d'être honoré de la citation posthume suivante :

« Soldat courageux et dévoué a été grièvement blessé à son poste de combat. » (Médaille militaire et croix de guerre.)

Digitized by Google

— M. l'abbé *Henri Biron*, de Froidfond, séminariste, tué le 31 mai à Blanzy, sous Soissons, la tête traversée par une balle. Son corps est resté dans les lignes ennemies près du poste de secours où il avait été transporté.

— Mme *de l'Estourbeillon*, religieuse de Saint-Vincent-de-Paul, sœur de notre ami, le marquis de l'Estourbeillon, député du Morbihan, vient de succomber, victime de son dévouement, des suites d'une affection contractée lors des derniers raids d'avions allemands.

— M. l'abbé *Joseph Grelet*, professeur au Petit Séminaire de Luçon, lieutenant au 125e d'infanterie, déjà titulaire de deux autres citations, de la Croix de guerre avec palmes et de la croix de Saint-Stanislas de Russie, a été de nouveau cité à l'ordre de la division dans les termes suivants :

« Grelet (Joseph-François-Eugène), officier de valeur, s'est distingué dans plusieurs combats auxquels a pris part le régiment. Le 7 mai 1918, a mené brillamment sa section à l'objectif qui lui était assigné et l'a maintenue sur la ligne fixée, malgré les pertes du bombardement. »

— M. *Alexis Girard*, séminariste, originaire de Bouin, actuellement sous-lieutenant au 21e colonial, est cité à l'ordre du corps d'armée :

« Girard Alexis, sous-lieutenant, 21e colonial. Jeune officier animé du plus profond sentiment du devoir, s'est distingué par sa bravoure et son habileté manœuvrière au cours des récents combats en plaçant judicieusement ses sections de mitrailleuses et en infligeant à plusieurs reprises de fortes pertes à l'ennemi, cela sous un feu des plus violents. »

— M. l'abbé *Eugène Artaud*, séminariste de Luçon, vient d'être cité de l'élogieuse façon qui suit :

« Artaud Eugène, sergent fourrier à la 1re compagnie du 12e bataillon de marche malgache, agent de liaison près du commandant du bataillon, a montré un grand courage en transmettant pendant six jours de combat les ordres sous le feu. »

— M. l'abbé *Gabriel Prouteau*, vicaire à Rocheservière, sergent au 80e d'infanterie, vient d'obtenir la citation à l'ordre de l'armée que voici :

« Le 8 juin 1918, après avoir pris part, avec son entrain habituel, à la progression exécutée par sa compagnie, le caporal Prouteau n'a pas hésité à se jeter résolument à travers les balles des mitrailleuses ennemies pour établir la liaison, après que deux coureurs envoyés avec la même mission avaient été tués. A, de plus, au cours de la nuit exécuté plusieurs missions de liaison et de ravitaillement, faisant toujours preuve du plus grand mépris du danger. »

M. l'abbé Prouteau a été décoré également de la Croix militaire anglaise.

Digitized by Google

— M. l'abbé *Léon Godillon*, vicaire à Saint-Florent-des-Bois, vient d'être ainsi élogieusement cité à l'ordre de l'armée :

« Le... 1918 à l'attaque du village de B. s'est porté en avant avec la 1re ligne. Se trouvant avec son groupe entouré d'un fort parti d'Allemands et voyant ses camarades hésiter, a, dans un geste sublime, sorti de sa poche le fanion tricolore qu'il a fixé au bout d'un fusil et a crié : « Pour celui-là, camarades, en avant ! » contribuant à la reprise du mouvement et provoquant ainsi la capture de nombreux prisonniers ».

— M. l'abbé *Ravaud*, vicaire à La Chaume, a été cité à l'ordre de la division dans les termes suivants :

« Excellent sous-officier, a su par son sang-froid et son énergie maintenir le bon moral de ses hommes. Au cours des combats du 27 mai au 3 juin 1918 à réussi à dégager son unité en contre-attaquant. »

— M. l'abbé *Gustave Fillaudeau*, vicaire à Saint-Laurent-sur-Sèvre, vient d'être cité ainsi à l'ordre de l'armée :

« Prêtre brancardier du plus grand courage et du plus beau dévouement ; grièvement blessé à deux reprises au P. S. de son bataillon, tandis qu'il prodiguait ses soins et ses consolations aux blessés. »

— M. l'abbé *Graslepois*, professeur à l'Institution Saint-Joseph, vient d'obtenir la citation suivante, à l'ordre du régiment (la seconde) :

« Graslepois Joseph, infirmier P. M. 3e bat. A contribué d'une façon intelligente aux évacuations. A soigné les blessés avec sang-froid et dévouement sous des bombardements violents. Aumônier auxiliaire, s'est prodigué auprès des blessés et des mourants pour leur apporter les secours de la religion, sans se soucier du danger. »

— M. l'abbé *Georges Vrignaud*, vicaire de Saint-Hilaire-de-Loulay, vient d'obtenir la citation suivante, sa troisième :

« Caporal brancardier modèle de bravoure et d'abnégation. S'est dépensé sans compter pendant les attaques du 23 juillet et les journées des 5 et 6 août 1918, sous un violent bombardement. »

— M. l'abbé *Célestin Rousseau*, vicaire aux Herbiers, vient d'être cité ainsi :

« Brancardier consciencieux et dévoué. A eu, au cours des combats du 18 au 25 juillet 1918, une belle attitude, allant relever de nombreux blessés dans des circonstances très périlleuses, sous de violents bombardements. A été blessé à son poste le 25 juillet 1918. »

— M. l'abbé *Victor Grollet*, du Petit Séminaire de Chavagnes-en-Paillers, a été cité à l'ordre de son bataillon :

« Brave chasseur. A fait preuve de belles qualités de courage et de sang-froid pendant une attaque et dans un combat de rues acharné le 10 juin 1918. »

Nouvelles militaires. — Nos régiments vendéens. — Les cinq divisions françaises engagées dans les combats des 11, 12 et 13 juin

Digitized by Google

ont, certes, admirablement rempli leur devoir, puisqu'elles ont cloué au sol l'avance allemande tentée par des forces trois fois supérieures; mais une part importante de succès est dû, on peut le dire aujourd'hui, aux paysans des Deux-Sèvres, de l'Indre-et-Loire, de Maine-et-Loire et de la Vendée, qui composent en majorité le recrutement de la division.

C'est aux Vendéens du 114e régiment d'infanterie qu'est due, notamment, la prise de Méry. Ce beau régiment a depuis obtenu la fourragère.

— Le général *Guillaumat*, récemment nommé gouverneur militaire de Paris, est le cousin de notre compatriote M. Fleury, le sympathique notaire de Nalliers, et a fait ses premières études au collège Richelieu, de Luçon.

— Le 14 juillet dernier, la Croix de guerre a été remise solennellement au drapeau du 51e d'artillerie, qui compte dans ses rangs de nombreux vendéens.

Nos blessés. — Le commandant *de Rorthays*, conseiller d'arrondissement de la Mothe-Achard, maire de Beaulieu-sous-la-Roche, a reçu deux balles, le 31 mai 1918. L'une a atteint la jambe droite, l'autre lui a fracturé le bras gauche.

— Le capitaine *Paul Gourraud*, du 51e d'artillerie, a été blessé et fait prisonnier lors de l'offensive du 27 mai.

— M. *Paul Léonard*, sous-lieutenant au 137e, est également prisonnier en Allemagne.

— M. *Georges Baudon*, de l'artillerie automobile, a été blessé à la tête par un éclat d'obus et atteint par les gaz.

R. DE THIVERÇAY.

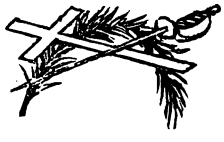

Le Directeur-Gérant : René VALLETTE.

FONTENAY-LE-COMTE. — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD

Digitized by Google

Digitized by Google

M. GEORGES CLEMENCEAU

(Silhouette de guerre)

Dessin de M. André ASTOUL

Gravure sur bois de M. L. CHARBONNEAU-LASSAY

Digitized by Google

" CLEMENCEAU "

En attendant que le marbre et le bronze en immortalisent les traits et en consacrent les glorieux mérites, notre éminent confrère, M. Georges Lecomte, président de la Société des Gens de Lettres, vient, en d'admirables pages, éditées chez Fasquelle (1), sous ce titre « *Clemenceau* », d'élever un magnifique monument littéraire au grand Français, à l'illustre Vendéen, auquel nous devons, pour une bonne part, le salut de la Patrie.

Après avoir évoqué ses soixante années de bataille pour la Liberté et son amour passionné de la France ; après avoir rappelé son action politique et justement exalté son œuvre littéraire, l'auteur nous fait un vivant et coloré portrait de « L'homme » de ce fils de la Vendée aux inoubliables héroïsmes, à laquelle M. Clemenceau a toujours gardé un fidèle souvenir, un véritable culte.

« .... Musclé, dit-il, vigoureux, alerte, ce Vendéen au large front abritant un noir regard, aigu et vif, à l'allure résolue, au geste énergique, est le descendant d'une forte race.

Son père, après une vie incessamment laborieuse, que pourtant les luttes politiques, les poursuites, la prison tourmentèrent, mourut, voici tout juste douze ans, quasi nonagénaire. Jusqu'au bout sa ferveur intellectuelle s'accompagna d'une activité physique remarquable.

(1) Paris, Fasquelle, 11, rue de Grenelle, 3 fr. 50.

Digitized by Google

Passionnément curieux des idées, attentif aux efforts et aux créations de la pensée moderne dans tous les domaines, ne se lassant pas du commerce avec les hauts esprits de toutes les époques il absorbait avec le même entrain pages d'hier et pages du moment.

Enfermé au milieu de ses livres, indifférent aux petitesses et aux laideurs de la vie, que sa philosophie de vieux sage ne voulait même pas voir, il lisait, méditait, discutait avec lui-même, les idées, les faits et les hommes.....

Nous avons encore présente à la mémoire l'inoubliable figure de ce vieux bourgeois de la Révolution, terriblement misanthrope et distant, se promenant solitaire et les mains derrière le dos autour de son Aubraye féodale et mélancolique, un jour qu'avec Jules Robuchon, l'auteur des *Paysages et Monuments du Poitou,* nous étions allés visiter cette curieuse demeure.

De cette demeure, toute empanachée de grands arbres, qui s'élève à Féole, près Sainte-Hermine, — là où va sans doute se dresser bientôt sa statue, — M. Georges Clemenceau nous a donné dans son roman des « *Plus Forts* » une véridique et pittoresque description.

Il n'a oublié qu'une chose, c'est d'y mentionner la prophétique inscription, gravée au-dessus de la porte principale, par le châtelain du XVI^e^ siècle, qui semblait avoir prévu les hautes destinées de son lointain successeur.

« .... Six enfants embellirent l'existence laborieuse, utile et digne du père de Clemenceau. Dans cette famille notre Premier n'arriva que second; il doit le respect à une sœur, de quelques années plus âgée que lui, dont la vieillesse n'a point obscurci les facultés. Et l'on connaît la vigueur morale et physique des autres enfants, dont l'activité s'exerce au milieu de nous.

Rien de plus traditionaliste que cette famille de « révolutionnaires! » Pendant plus de trois cents ans on y fut médecin de père en fils, et avec honneur, puisque l'un de nos Rois — ne pouvant certes pas prévoir le fameux bloc! — anoblit l'un des lointains aïeux. En plus de celles que pour le salut de la France il fait inlassablement forger, M. Clemenceau a des armes, qui ne semblent pas avoir fait grande impression sur son esprit,

Digitized by Google

non plus que sur celui de son père. Ce n'est donc pas pour les justifier qu'il devînt à son tour médecin.

Antique tradition qui s'arrête à lui. Son fils, M. Michel Clemenceau, pour l'instant capitaine d'infanterie coloniale, entré le premier dans Saint-Mihiel à la tête de sa compagnie, est ingénieur-chimiste. Mais la tradition, une seule fois interrompue en trois siècles ne peut-elle se renouer?

Dans ce village de Mouilleron-en-Pareds (Vendée), berceau de la famille maternelle où la mère de M. Clemenceau, fidèle à une autre tradition, vint le mettre au monde, notre futur ministre de la Défense Nationale passa joyeusement les moindres vacances de sa jeunesse.

Ecolier au Lycée de Nantes — où son père exerçait sa profession — plus tard étudiant à Paris, c'est dans cette région que, l'été, aux prises avec les jeunes gens de la campagne, les bousculant et bousculé par eux, ensuite faisant avec ardeur ses premières chasses, heureux de sa pleine liberté au milieu des champs et des bois, enivré d'air et de lumière, il prit ce goût de la nature qu'on sent dans toute son œuvre, l'habitude des hommes et l'art de leur parler familièrement, cordialement, avec dignité, cet amour de la terre et ce respect pour l'obstiné travail du paysan qui fut l'un des éléments de son patriotisme.

Cette vie champêtre, vécue sainement dans sa rude vérité quotidienne, le trempa au moral comme au physique, et lui ménagea de douces haltes à travers les bourrasques de son action politique.

Transportant le lecteur dans le cabinet de travail du Grand Ministre, M. Lecomte, nous donne un amusant et très fidèle croquis, de sa physionomie intime :

Voyez-le chez lui dans son modeste rez-de-chaussée de la rue Franklin, où il habite depuis vingt-cinq ans, au centre de sa table de travail en fer à cheval, propice à l'étalage des divers dossiers dont il s'occupe en un même moment, ou dans son Cabinet de Ministre, jadis à l'Intérieur, aujourd'hui à la Guerre.

Les soucis qui l'assaillent, le défilé des gens, les vagues de nouvelles qui déferlent du monde entier, l'apparition en coup

Digitized by Google

de vent de ses ministres, de généraux, de diplomates, le furtif surgissement de ses collaborateurs intimes, les combinaisons qu'il poursuit à travers tout, rien n'altère son calme et sa lucidité d'esprit.

Immobile, mais le regard droit sur ses interlocuteurs, le voilà tout d'un coup qui s'anime si la communication l'intéresse.

Alors, tout en écoutant, tout en répondant, le geste vif, tantôt il assujettit sur son puissant crâne, maintenant assez chauve, son inséparable casquette à oreilles, en douce laine pendant l'hiver, en soie fraîche durant l'été, casquette de chasseur, qui comme son petit chapeau mou, fait partie de sa physionomie légendaire; tantôt il l'enlève pour la remettre bientôt, tout en discutant, d'une tape légère.

Coiffure qui, portée de cette façon, ne donne pas, malgré sa bonhommie, à son propriétaire un air de vieil homme, je vous prie de le croire!

Coiffure qui, au cours de l'entretien, ne reste pas souvent au repos et que tous les premiers ministres et chefs militaires de l'Entente auront vu tanguer, s'abattre, se redresser sur ce visage expressif, dominateur, toujours en pleine action.

. . . . . .

Avec la passion de la justice et le culte de la liberté, c'est son amour de la patrie qui constitue le plus nettement l'unité de la vie d'homme politique et d'écrivain de M. Clemenceau.

.... Il nous reste à rechercher les sources profondes de ce patriotisme vigilant et ombrageux.

Comme élément fondamental, un amour ardent, tendre et toujours jeune du sol natal : Mouilleron-en-Pareds. La Vendée. Ses chemins creux. Ses marais. Ses arbres. Son ciel. C'est là qu'ont vécu dignement, laborieusement, les vieux dont il est le continuateur. Là, que flottent, immatériels, mais si vivants, ses souvenirs d'enfance et de famille. Là que, fougueux, turbulent, passionné, il a fait ses premières écoles de la vie. Là encore que sa sentimentalité s'éveilla dans la poésie et le lumineux mystère de la nature. Avec quel enchantement il

Digitized by Google

en a peu à peu découvert les grâces et les grandeurs! Avec quelle ivresse, alerte, vigoureux, débordant de vie, il en a pris possession.

« Ma joie, nous dit-il dans un de ses livres, était de courir, de boire le ciel, le vent, la pluie, le soleil, de m'enivrer des senteurs de l'herbe, de m'émerveiller du spectacle de la terre. »

.... L'amour de la patrie est fait de la tendresse si forte qu'inspire à chacun de nous toutes les petites patries. Et, dans son rude cœur de combattant, Clemenceau a toujours gardé, rafraîchi à l'eau pure des premiers souvenirs, ce brin d'herbe de la terre natale.

. . . . . .

Mais son patriotisme a d'autres sources profondes. Il s'ennoblit des plus hautes idées. Pour lui, la France n'est pas seulement la terre natale, le pays de la vie gaie et douce, des mœurs aimables, peuplé de souvenirs.

C'est aussi le berceau des pensées généreuses. De là en tout temps, partaient de grandes espérances qui enchantèrent l'humanité ou lui offrirent un soulagement.

L'idéalisme français a fait, parmi bien des ruines et des souffrances, de la lumière et de la liberté... le patriotisme d'un homme tel que Clemenceau est fait de sa foi en la bienfaisance de cet idéal.

Cet amour de la patrie, il va en multiplier les preuves au cours de l'effroyable guerre imposée à la France, par l'orgueil et l'ambition allemands. Chef du gouvernement et Ministre de la Défense Nationale, il va de toute son âme ardente coopérer à la grande lutte et contribuer au salut du pays.

.... Guêtré, engoncé dans son lourd manteau civil, le feutre mou cabossé et rabattu sur les joues, Clemenceau, tel un vieux chasseur très ingambe se promène au milieu des poilus.

Avec une énergie familière — dont personne ne songe à abuser, car il garde une haute dignité dans la plus affable bonne humeur — il leur parle. Et il sait s'en faire comprendre.

Digitized by Google

Qu'il mette la conversation sur la patrie et sur la victoire, aucun d'eux ne sera tenté de murmurer : « Bourreur de crânes ! » il a la manière. Les plus rebelles subissent l'emprise de cette volonté, de cette chaleur d'âme.... On sait qu'il n'a pas peur. Il est sans pose, cordial, primesautier et crâne. Il a l'âme du poilu, on l'adopte. Puis, il est Clemenceau ! On a beau n'avoir pas été toujours d'accord avec lui, sur des tas de choses et d'idées, on n'en est pas moins fier de guetter au créneau, sous les marmites pas loin de ce glorieux camarade à grosse moustache blanche qui, sentinelle intrépide vient monter la garde, au milieu des lignards et qui, indocile aux consignes des Etats-majors veut toujours aller plus loin afin de mieux voir....

Qui aurait dit, comme l'a écrit M. Frédéric Masson, à l'occasion de l'entrée à l'Académie de M. Clemenceau, que cet homme, qui se posait naguère en ennemi des chefs de l'armée, et qui confondait dans une même malédiction, le « sabre et le goupillon », se révélerait quelque jour comme le mainteneur inébranlable de la tradition française ?

« Il a cependant fait cela. Dans son cœur vendéen, la foi de la Patrie s'est réveillée et elle a tout dominé, tout embrasé. Par la parole et par les actes, M. Clemenceau a montré ce que vaut un français de ce pays d'Ouest, d'où nous sont venus les plus fermes, les plus hardis, les plus intrépides défenseurs de la Nation. »

Et lorsqu'après avoir conduit nos armées à la victoire et imposé la paix aux Barbares, le Grand ministre ira retrouver ses livres en son calme rez-de-chaussée de la rue Franklin, lorsque il aura échangé le chapeau cabossé et rabattu du front de bataille, pour la casquette à oreilles de son cabinet de travail, — souhaitons, avec M. Georges Lecomte — que M. Clemenceau, considérant qu'il a des devoirs envers la Patrie, veuille bien nous rendre le suprême service, non pas de nous laisser par écrit le testament de son expérience et de ses méditations, mais d'organiser au Gouvernement même le réveil laborieux de la France dans la paix qu'il nous aura conquise.

SAINT-GERMAIN.

Digitized by Google

HÉROS ET MARTYRS

LE LIEUTENANT AUVERT

A l'heure où les cloches de nos églises sonnent à toutes volées l'*Alleluia* de la victoire, ce n'est pas sans une douloureuse émotion, alliée à une légitime fierté, que je me vois obligé d'ajouter de nouveaux noms à la liste déjà si longue des morts glorieux, dont le chiffre atteste hautement la pérennité de l'héroïsme chez les fils de notre Vendée.

Digitized by Google

Bien que né sur les bords du Loir, le lieutenant Marcel-Charles Auvert, appartient, en effet, par sa mère, née Pilastre, à notre petite patrie; et cette origine aussi bien que son admirable bravoure et la sublimité de son sacrifice lui donnent le droit d'avoir son nom inscrit en lettres d'or dans cet armorial de nos gloires locales.

Doué d'une haute intelligence, il venait d'obtenir son diplôme de licencié-ès-lettres et se préparait au concours pour l'Ecole Normale Supérieure, quand il fut appelé à accomplir au 114e régiment d'infanterie à Saint-Maixent, ses deux années de service militaire.

Il les avait à peine achevées, que la guerre éclata.

Rappelé le 2e jour de la mobilisation, en Août 1914, il rejoignit avec le grade de sergent le 114e régiment d'infanterie à Saint-Maixent et se dirigea avec lui vers l'Est pour commencer la campagne de Lorraine, avec le IXe Corps que commandait alors le Général Dubois.

Le 18 Août, le 114e traverse la Seille à Brin. Le 24 du même mois tout le régiment est engagé très sérieusement. Le sergent Auvert commande une section et est chargé de prendre Erberviller.

« Le 24, écrit-il, nous avons livré un assaut sanglant. Nous » avons enlevé à l'arme blanche, contre trois régiments Bavarois » et deux batteries d'artillerie, le village d'Erberviller; nous » avons chargé comme des fous furieux pendant deux kilo- » mètres en terrain découvert sous le feu croisé de l'infanterie et » de l'artillerie ennemies et nous avons enlevé le village de haute » lutte. La compagnie a perdu 1/4 de son effectif, ma section a » été des plus atteintes. J'ai toujours été en avant sous la rafale et » je suis entré le premier dans le village. »

A peine arrivé il dut, avec deux soldats, escalader le clocher pour s'emparer d'une mitrailleuse qui décimait nos troupes. Ces héroïques faits d'armes sont relatés dans une citation à l'ordre du corps d'armée qui lui fut décernée quelques jours après, mais dont la notification ne lui parvint qu'au bout de plus d'un an.

Digitized by Google

Les combats se poursuivent acharnés. Le 5 Septembre, le IX[e] Corps est divisé en deux tronçons dont l'un est dirigé vers la Fère-Champenoise pour prendre part à la bataille de la Marne. Le 114[e] fait partie de ce dernier. Le 8 Septembre, le sergent Auvert est agent de liaison. En terrain découvert, seul, sous un feu d'enfer, il doit porter un pli à l'Etat-Major. Il remplit sa mission périlleuse — comme il l'aurait fait aux grandes manœuvres — avec le plus admirable sang-froid. Mais à vingt-cinq mètres du but, il est frappé de quatre balles qui pénètrent profondément dans les deux jambes; se traîne jusqu'au commandant qui est tué au moment même où il lui prend le pli des mains et gagne comme il peut Gourgançon, où de nombreux blessés sont accumulés.

Mais les Allemands approchent et en hâte, on prévient les blessés de se tirer d'affaire comme ils le pourront « par leurs propres moyens. » Le sergent Auvert, bien qu'ayant perdu beaucoup de sang, a l'énergie de ramper l'espace de 1.800 mètres sous la mitraille et de gagner ainsi une route où il rencontre le général Foch qui l'interroge, le fait charger sur une prolonge d'artillerie et diriger vers les ambulances. Tous les officiers, ou à peu près, entr'autres le capitaine et le commandant ont été tués. Le sergent Auvert est évacué et, faute de témoins, aucune récompense ne sera proposée pour sa magnifique conduite.

Bien que très incomplètement rétabli, le nerf sciatique ayant été atteint par ses précédentes blessures, il est affecté de nouveau sur sa demande, au 114[e] qu'il va rejoindre en Belgique. Le jour du départ est fixé au 1[er] Novembre 1914. Le 15 Novembre, il commande une section dans les tranchées de Zonnebeke; c'est une section de mitrailleuses. Puis il est chargé du commandement d'une batterie de crapouillots de tranchées. Par son ingéniosité il obtient de bons résultats : huit bombes sur dix au but. Les Boches sautent en l'air! Il est heureux! Mais le 4 février, il reçoit une balle dans la tête, qui nécessite la trépanation. Cité à l'ordre de l'armée, il est décoré de la Médaille militaire avec cette très belle mention :

Digitized by Google

« Chargé spécialement du maniement d'un mortier, a su, grâce à son ingéniosité et à son activité inlassable, tirer de cet engin le parti le plus efficace; a été grièvement blessé d'une balle à la tête, au moment où il observait les effets des projectiles qu'il lançait dans les tranchées ennemies. »

Le sergent Auvert se remet tant bien que mal de ses terribles blessures, et rejoint, en Juillet 1915, le dépôt de Parthenay, où il passe avec de nombreux camarades des examens en vue d'obtenir le grade d'officier. Reçu avec le n° 1 et le coefficient 19/20, il est nommé sous-lieutenant à titre temporaire, puis bientôt au choix à titre définitif et affecté au 2e bataillon du 149e d'infanterie, dit « régiment d'Epinal » et qui fait partie du XXIe Corps.

Doué d'un merveilleux courage et d'une admirable énergie, il est de nouveau au front, à partir du 10 Juillet, vers Gomiécourt et la Sucrerie de Souchez. C'est la vie de tranchée sous un bombardement violent et presque continuel avec attaques partielles. Il écrit le 24 Août 1915 : « Après bien des jours de bombardement effréné j'ai eu l'impression de vivre sous une voûte de fer et de feu qui à chaque instant aurait pu s'écrouler sur nos frêles abris.... » Le 30 Septembre 1915 :« Je ne sais vraiment pas » comment je vis encore au milieu de cet enfer dont tu ne peux » avoir une idée.... » — Le 5 Octobre : « J'emporte de la crise » terrible que nous venons de traverser des souvenirs inou- » bliables, les journées des 25, 26, 27, 28 et 29 Septembre sont à » jamais gravées dans nos mémoires.... Mes hommes ont fourni » des efforts surhumains... J'avais vu bien des champs de bataille, » mais jamais d'un aspect aussi terrifiant.... » En résumé c'est la bataille de l'Artois où le sous-lieutenant Auvert a commandé en première ligne une compagnie de mitrailleuses pendant toute l'action....

Novembre et Décembre se passent dans les tranchées. Il écrit le 3 Décembre 1915 : « Je me suis enlisé quatre fois dans » un mètre de boue argileuse et les hommes ont eu toutes les » peines du monde à me retirer. La relève a eu lieu à découvert, » jusqu'à 30 mètres des Boches qui nous ont aperçus... Aussitôt, » fusées éclairantes, fusillades, schrapnells de tous calibres....

Digitized by Google

» L'on saute dans la boue ; cris, râles, appels ; la nuit se passe » à retirer les hommes de la boue. Spectacle affreux.... »

Enfin le 149e va prendre un repos bien gagné jusqu'en Février 1916. Le 27, le régiment arrive à Verdun. Le 8 Mars, il fait une contre-attaque sur la ligne Fleury-Douaumont et le 9 il coopère à la prise du village de Vaux. Depuis son arrivée à Verdun, le sous-lieutenant Auvert, commande en chef une compagnie de mitrailleuses sous un bombardement incessant, et dans une grande bataille ininterrompue. Il écrit le 10 Mars : « Le général » me donne l'ordre d'aller mettre en batterie au Nord de la » redoute de l'Hôpital.... Je vais avec Perronet chez le général... » On en a tellement vu qu'on ne cherche même plus à éviter les » marmites. On marche devant soi et les marmites vous évitent. »

« Dîner chez le général Guillemot. Félicitations sans réserve » aux mitrailleurs. Retour à la batterie de l'Hôpital... L'infan- » terie n'est pas encore arrivée à la redoute... »

On ne peut lire sans émotion ces extraits de son carnet journalier de notes, qui sont autant de pages de gloire écrites en hâte sous la mitraille :

« 13 Mars. — Marmitage horrible. Je deviens fou. — Ordre » de départ. »

« 29 Mars. — Le Docteur Vichet décapité à table ; 87 victimes » pour une seule bombe ! ! »

« 1er Avril. — Nous devons reprendre Vaux dans la nuit. »

« 2 Avril. — Arrivée au ravin de la Mort ; horriblement » marmités à 2 heures. — 3 heures : Arrivée au bout de » l'Etang.... — 4 heures : Tout est prêt, nos troupes sont » massées.... — 4 h. 30 : L'attaque est déclanchée... (suit la » description d'une affreuse bataille). — 5 h. 15 : Un pan de mur » s'écroule sur ma pauvre tête. Je suis couvert de débris. Je » m'évanouis et ne reviens à moi que pour apprendre que les » Boches ont tourné le village et cerné les nôtres. — 6 h. 30 : Je » porte la nouvelle au général... J'arrive exténué.... »

Par suite de la forte commotion cérébrale, produite par

Digitized by Google

l'éboulement du mur sur sa tête, le sous-lieutenant Auvert est évacué à l'hôpital de Limoges, le 3 Avril 1916. Cet écroulement a été produit par un obus de 210. Le sous-lieutenant Auvert avait été littéralement enseveli et eût beaucoup à souffrir de douleurs internes. Il ne dût la vie qu'au dévouement de ses hommes, une douzaine qui lui restaient sur 90 au départ. Nommé lieutenant à titre temporaire en Avril 1916, on le retrouve le 4 Mai, en première ligne en Champagne.

15 Mai. — Attaque du secteur par les Boches.

Il écrit le 16 Mai : « Encore une attaque boche manquée ; cela » n'est pas comme à Verdun. Ici nous avons des tranchées, des » boyaux et du fil de fer, ils sont tombés sur un bec et il en sera » ainsi toutes les fois qu'il leur plaira. » Ce secteur est celui de Mesnil-les-Hurlus (4e Armée, général Gouraud, groupe Pétain).

Les mois de Mai, Juin, Juillet se passent dans les tranchées de 1re ligne. Le 10 Juillet 1916, il écrit : « Nuit très agitée. Nous » avons été nous promener chez Fritz et nous avons même » empiété légèrement sur ses domaines. Marmitage soigné, bien » entendu, mais j'ai eu l'extrême consolation de brûler 6.000 car- » touches.... »

Vers le mois de Mai 1916, le lieutenant Auvert avait été cité pour la seconde fois à l'ordre de l'Armée.

Après quelque repos durant les deux premiers tiers d'Août, la campagne de la Somme va commencer. Il écrit le 30 Août : « Dans » la fournaise en plein. » Le 5 Septembre : « Brillant assaut ; » succès complet, mais quel enfer! » Il en est ainsi jusqu'en Octobre. Les combats sont incessants et très durs. Les canons de tous calibres tonnent sans arrêt....

Le 25 Septembre 1916, le lieutenant Auvert est proposé par le régiment pour la Légion d'honneur, et malgré ses traits multipliés d'héroïsme, il est simplement cité pour la 3e fois à l'ordre de l'armée en ces termes :

« *Lieutenant Auvert, Charles-Marcel, du 149e régiment d'Infanterie, commandant de compagnie de mitrailleuses des plus actifs et des plus entreprenants. Constamment sur la brèche en 1re ligne pour faire la*

Digitized by Google

reconnaissance, sous les tirs de barrage les plus violents, des emplacements successifs à occuper par ses sections.

« A fait de sa compagnie une unité de premier ordre où chacun est animé de l'esprit de sacrifice le plus absolu. A fait preuve, en toutes circonstances des plus solides qualités de commandement, d'énergie et de sang-froid, notamment en Mars et en Avril 1916, où il a été blessé pour la 4e fois, et en dernier lieu pendant les attaques des 4, 5 et 6 Septembre 1916. »

Vers cette époque, le lieutenant Auvert est nommé lieutenant à titre définitif. L'année 1916 se termine à peu près dans les mêmes conditions de combats de tranchées, de boue, de misère et de dangers de tous les instants et de toutes sortes. Durant les 4 premiers mois de 1917, le 149e régiment d'Infanterie hiverne du côté de Belfort. Il reconstitue ses effectifs et se prépare pour de nouveaux combats. Le lieutenant Auvert est chargé des cours du service des mitrailleuses aux officiers et sous-officiers. Puis le mois de Mai arrivé, l'on gagne le Chemin des Dames. Le lieutenant Auvert commande sa compagnie de mitrailleuses et se retrouve en première ligne. Tranchées, bombardement, recommencent. Au mois d'Août, blessé grièvement par une ruade de cheval il est évacué à l'hôpital de Forges-les-Eaux, mais sans attendre sa guérison il rejoint bientôt son régiment. Tous les postes d'officiers y sont occupés, et il est envoyé à l'Etat-Major où il reçoit la délicate mission d'organiser la défense du secteur en mitrailleuses. Ce secteur est celui du Panthéon. Malheureusement ce service, bien que l'intéressant beaucoup, n'est pas celui qu'il pense que son devoir lui impose et il obtient, non sans beaucoup de peine, le commandement de la 5e Compagnie du 2e Bataillon. C'est à la tête de cette compagnie que faisant de nouveau magnifiquement son devoir, il est mortellement frappé à la bataille de la Malmaison, le 23 Octobre 1917.

Ce suprême acte d'héroïsme a été consacré par cette quatrième et dernière citation à l'ordre de l'armée :

« Commandant de compagnie d'un entrain et d'un courage remarquables; désigné avec sa compagnie pour le nettoyage des tranchées conquises à l'attaque du 23 Octobre 1917, l'a brillamment entraînée à l'assaut sous les rafales de tirs de mitrailleuses et est tombé glorieusement dans l'accomplissement de sa mission. »

Digitized by Google

D'un patriotisme ardent, brave parmi les plus braves, consciencieux parmi les plus esclaves de leur devoir, le lieutenant Auvert estimait que n'étant pas soldat de carrière, il avait été appelé à l'armée pour se battre, pour chasser l'ennemi et non pas pour remplir des missions secondaires. Il pensait que sa situation intellectuelle et sociale lui imposait l'obligation de donner l'exemple du devoir et cela sans limites.

Enfin il répondait à qui lui conseillait le repos parce qu'il avait fait beaucoup plus que son devoir : « Tant qu'un prussien souillera de sa présence le sol français, l'on n'a jamais fait son devoir. »

C'est bien pour récompenser de pareils héros que Napoléon Ier avait créé la Légion d'honneur. La France, pour laquelle il a si généreusement versé son sang, la doit à la mémoire du lieutenant Auvert.

Digitized by Google

LE SOUS-LIEUTENANT YVES DE LA MARDIÈRE

Le 22 Avril 1918, le Général Debeney citait à l'ordre de l'armée le sous-lieutenant de Veillechèze de la Mardière, Yves-Augustin-Hilaire, du 325e régiment d'infanterie, dans les termes suivants :

« *A conduit sa troupe à l'attaque avec une énergie et un entrain admirables ; est tombé glorieusement au cours du combat.* »

Peu de jours après, notre ami M. de La Mardière, à qui le décès de son fils avait été déjà officiellement annoncé, recevait avis que, de l'enquête faite au régiment, résultait un doute sur la mort de l'héroïque officier.

Les derniers témoins qui l'avaient vu, avant le repli des survivants de son bataillon devant la contre-attaque ennemie, affirmaient qu'il donnait encore signe de vie lorsqu'ils avaient dû l'abandonner, la position étant intenable, et lui-même ayant refusé formellement que ses hommes s'exposassent pour essayer de le ramener dans nos lignes.

Pendant trois mois les parents et les amis d'Yves de la Mar-

Digitized by Google

dière demeurèrent ainsi dans les angoisses d'une cruelle incertitude....

Aujourd'hui tout espoir de revoir ici-bas ce charmant jeune homme leur est définitivement enlevé ; mais ils ont du moins la consolation de savoir que son corps a été pieusement inhumé par les soins d'un prêtre ami.

C'est le 28 Juillet dernier, à la suite de notre victorieuse avance dans la Somme, que le jeune Père Maurice de Chalain, S. J., aumônier d'un de nos régiments de l'Ouest, décoré de la Médaille militaire et de la Croix de guerre, a retrouvé et pu identifier la glorieuse dépouille, sur le lieu même de son sacrifice, près de la ferme Fourchon, sur la route d'Aubvillers à Grivesnes où, le *5 Avril*, le 6e bataillon du 325e s'était couvert de gloire en se faisant décimer.

Yves de la Mardière, investi du commandement de la 22e compagnie, après la mise hors de combat du capitaine Roux et du lieutenant Huard, s'était porté en observation à 30 mètres en avant de ses hommes aplatis et cramponnés à des trous d'obus : « Il ne s'était jamais couché », dit un de ceux-ci !

Sa troupe avait déjà fait quatre bonds de cent mètres à l'assaut de la ferme Fourchon qui lui était assignée comme objectif.

Impossible de faire le cinquième, arrêtée qu'elle était par un feu nourri de mitraille.

Pressentant la contre-attaque qui s'infiltrait doucement par un bois sur la gauche, Yves, l'œil aux aguets, se tenait, le genou droit en terre, le coude appuyé sur le genou gauche relevé, le menton dans la main gauche, la droite serrant son revolver.

Il était 14 h. 30 : un obus de petit calibre tombe à un mètre de lui. Un éclat l'atteint à la gorge : il se relève et tombe sur le dos inondé de sang.

Le caporal Pelletier vient en rampant à son secours et commence un pansement : « Laissez-moi, dit Yves, ne vous inquiétez pas de moi et en avant ! »

C'était dans un champ de blé : une mitrailleuse ennemie, du

Digitized by Google

bois voisin, est braquée sur ce groupe de deux hommes faisant saillie sur le terrain et lui servant de point de mire.

Yves est atteint d'une balle qui lui fait sauter la rotule du genou gauche. Presqu'immédiatement, une autre balle lui fait une troisième blessure dans le dos. Il pousse un long soupir et s'évanouit.

Le caporal, blessé lui-même à la tête et jugeant son officier perdu, se retire vers le poste de secours.

Bientôt, devant la contre-attaque de la Garde prussienne, les nôtres se replient....

Yves de la Mardière a été retrouvé là, le 28 Juillet, étendu sur le dos....

La moisson avait mûri et les épis d'or recouvraient comme d'un linceul l'ancien ligueur et conférencier d'Action Française qui tant de fois, avec son bel et juvénile enthousiasme, avait chanté dans nos réunions le refrain des camelots :

« Demain sur nos tombeaux
Les blés seront plus beaux! »

Transporté le 29 Juillet à quelques kilomètres en arrière il repose maintenant sous une croix dans le cimetière de Paillart (Oise).

Dans le désir de rendre ici à notre vaillant compatriote un hommage tout à fait digne de sa mémoire, nous nous sommes adressés à deux de ses plus intimes amis, l'un et l'autre glorieux blessés de la campagne; le lieutenant Maurice Pagniez, décoré de la Croix de guerre, ancien camarade d'Yves, pendant leur année de philosophie, au Collège des Jésuites d'Antoing (Belgique), l'autre, le lieutenant Henri de Rauglaudre, chevalier de la Légion d'honneur et Croix de guerre, gendre de l'héroïque colonel Driant.

Le premier écrivait le 4 Juin :

« C'est à Antoing, en 1908, que je fis la connaissance d'Yves de la Mardière, et voici dans quelles conditions :

» C'était peu de temps après la rentrée d'Octobre, un jour de promenade je me trouvais devant lui et tout en admirant le paysage

Digitized by Google

d'automne, j'écoutais une discussion politique qu'Yves avait engagée avec son voisin. Royaliste, je l'étais par éducation, par atavisme, mais jamais je n'avais cherché plus loin une base à mes convictions politiques. Les idées si simples, si nettes que d'un ton posé, Yves mettait en lumière, me frappèrent. Il développait les idées du Maurras de l'Enquête, les idées de l'Action française.

» Instinctivement ma sympathie alla vers ce jeune homme dont la vigueur d'esprit et la clarté d'intelligence faisait contraste avec la pondération de la parole, jointe à une certaine rudesse d'aspect.

» Il était comme sa Vendée qui, à première vue, vous surprend par sa physionomie plutôt rude et triste, mais qui vous remplit ensuite d'admiration par la richesse de son sol et la diversité de ses productions.

» Souvent nous causâmes politique et à chaque fois mon ami sût se gagner un peu de mon affection, si bien que notre fraternelle union pourrait avoir pour symbole ces cœurs vendéens qu'une fleur de lys tient unis.

» Bientôt nous sentîmes le besoin de faire partager à nos camarades des doctrines qui nous étaient chères; un véritable petit groupe d'A. F. se fonda dont Yves fut à l'unanimité moins une voix, la sienne, acclamé président. Les Révérends Pères gardèrent à notre égard une neutralité plutôt bienveillante et notre petit groupement se monta à une vingtaine d'adhérents qui, véritables péripatéticiens, aimaient discuter tout en arpentant la cour dans sa longueur.

» C'était le moment où les camelots du Roi commençaient à faire parler d'eux et leurs exploits firent plus d'une fois l'objet de notre admiration enthousiaste. »

Esprit d'élite, très cultivé, et non moins épris d'étude que d'action généreuse, Yves de la Mardière avait commencé de bonne heure, on le voit, à se préparer aux conférences que, malgré sa grande jeunesse, on devait lui demander bientôt dans plusieurs villes de la région : Tours, Angoulême, Poitiers, Montmorillon, tantôt aux réunions de jeunesse catholique, tantôt à celles de l'Action Française.

Il nous souvient l'avoir entendu le 13 Juin 1913 à Fontenay-le-Comte, pour la fête annuelle des Jeunes filles Royalistes de la Vendée, faire un judicieux et remarquable parallèle entre « *le sentiment* » de Barrès et « *la doctrine* » de Maurras.

Digitized by Google

Le lieutenant de Rauglaudre écrit de son côté le 2 Août :

« Je ne saurais entreprendre une biographie d'Yves.... Je veux simplement faire revivre quelques souvenirs d'une amitié qui n'a connu d'autres nuages que de trop fréquentes séparations.

» On excusera ce récit, s'il est vivant, de ne pas être impersonnel.

« J'ai vu Yves à des époques très différentes, lorsqu'il était étudiant, soldat, officier. Nous avons vécu en frères d'armes pendant ses premiers mois de campagne, au moment où s'affirme le mieux un caractère.

» Nous nous sommes connus à Poitiers où il faisait ses études de droit. Il me recevait dans sa chambre de jeune homme, à l'ombre de la cathédrale Saint-Pierre, dont nous admirions, toutes proches, les grandes baies jumelées. Au physique et au moral, il était déjà, dans l'ensemble, tel que je l'ai connu dans la suite, la taille plutôt moyenne, la démarche lente et calme, les gestes mesurés. Ce qui frappait le plus en lui, c'était le regard doux et pénétrant de ses grands yeux qui luisaient sans cesse ; un sourire l'éclairait souvent, où alternaient l'ironie et la curiosité bienveillantes. De lui aussi on pouvait dire « qu'il fallait faire effort pour cesser de le regarder.

» Sa riche personnalité s'affirmait déjà, dans un parfait équilibre. Les fortes études juridiques qu'il entendait mener jusqu'à l'agrégation (1) ne le détournaient pas de travaux plus désintéressés. Il suivait avec soin le mouvement politique et religieux ; il cultivait avec amour la littérature.

» Un article sur « le cardinal Pie et l'action politique » qu'il fit paraître à la *Revue critique des Idées et des Livres* du 25 Novembre 1911 permet de juger de ses moyens. Nos conversations tournaient toujours autour des maîtres de la pensée et du style : Bonald, Barrès, Taine, Maurras.

» D'autres dons germaient en lui, tels que l'amour de la nature et de la poésie, qui devaient bientôt s'épanouir. J'admirais aussi son esprit de famille et son sens de la tradition. Sa curiosité le poussait d'instinct vers les choses anciennes, meubles, livres, monuments. Il était profondément attaché à sa province, dont il parlait avec une sorte de piété et en connaisseur. Je ne doute pas qu'il eût été appelé promptement à jouer un rôle dans cette région du Poitou et de la Vendée où ont vécu les siens.

(1). Deux fois lauréat de la Faculté de Poitiers au cours de sa licence, et ayant passé tous ses examens avec mention ou éloges, Yves avait les plus grandes chances de succès dans cette voie.

Digitized by Google

» Je l'ai vu à Paris vers cette époque ; il y était désorienté : la vie trépidante ne lui souriait nullement. Il était au contraire dans son vrai cadre au Givre, le vieux château de ses parents ; il en faisait les honneurs avec une délicatesse digne des anciens temps.

» La guerre ne le surprit pas beaucoup, en bon lecteur de l'*Action Française*, dûment prévenu des préparatifs de l'Allemagne. Mais elle changea complètement son existence. Il avait pris un sursis pour achever son doctorat ; sa thèse, seule, n'était pas terminée, lorsqu'il fut appelé le 11 Août 1914. A peine affecté au dépôt du 125e régiment d'infanterie à Poitiers, il fut impatient de partir pour le front. Il m'écrivait le 30 Août à l'hôpital de Pau où je venais d'être évacué (1) :

« Comme je vous enviais tous ces jours ! J'ai bien pensé à vous et à tous les camarades qui se battent là-bas. Que je voudrais y être !

« Et maintenant vous voilà en villégiature dans la bonne ville du roi Henri.... S'il vous arrive, quand vous serez en pleine convalescence de flâner aux terrasses, il vous souviendra que c'est là que Maurras sentit de quels éléments était faite la notion de l'ordre. Il lui apparut dans ce tableau magnifique que tout était soumission et hiérarchie ; la ligne majestueuse et lointaine des hautes montagnes y étant précédée de toute une gamme de coteaux et de mamelons qui s'étageaient à leur plan, pour former l'harmonie de l'ensemble.

... « J'ai interrompu cette lettre quelques instants pour tendre le bras vers les *Amitiés Françaises*. Il m'était revenu à l'esprit que Barrès y parlait des « sublimes terrasses de Pau. »

« Puis, ces lignes qui exprimaient de nouveau son impatience :

« Revenez-nous vite en convalescence. Vous n'êtes que trop sûr de me trouver ici. Je m'y vois passer toute la durée de la guerre. Cette semaine, en trois « sucées » (admirable expression de caserne), 1.500 hommes sont partis. Malgré 3 semaines de service, mon brevet, mes démarches ininterrompues dans tous les sens depuis l'adjudant jusqu'au commandant-major, je n'ai pas pu être un numéro-matricule, une poitrine dans ces 1.500 poitrines. Je reste avec les inaptes et les malingres à ne rien faire à longueur de journée dans la cour de la caserne. Je me vois déjà nommé caporal peu de temps après l'arrivée des bleus et faisant durant trois ou quatre mois des demi-tours à droite sur nos boulevards. J'en suis fou et c'est le cœur bourrelé que j'ai vu partir tous les autres. »

» Quelques jours après je revenais à Poitiers et nous obtenions

(1). Henri de Rauglaudre alors sergent au 125e de ligne venait d'avoir sa première blessure.

Digitized by Google

d'être envoyés ensemble au 325e, avec un renfort qui partit le 18 Septembre.

» Ce régiment se trouvait alors en Lorraine, entre Moselle et Seille. Il venait de prendre part aux combats qui avaient délivré le Grand Couronné. Depuis lors une zone neutre de plusieurs kilomètres séparait les belligérants et la guerre s'y réduisait à quelques escarmouches d'avant-postes.

» Nous fûmes versés tous deux à la 18e compagnie et j'eus même la joie de compter Yves dans ma section. Une existence libre et aventureuse commença pour nous, dont Yves était enchanté : elle lui rappelait ses chasses dans le Bocage et il croyait faire la guerre à la façon des chouans. Nous partions journellement en patrouille à travers les layons de la forêt de Facq et dans les villages environnants. Quand nous en avions le loisir, nous allions festoyer chez l'habitant.

» Un matin nous partîmes tous deux nous embusquer derrière un taillis ; et lorsque le brouillard se leva nous prîmes pour cible un groupe d'Allemands sur l'autre rive de la Seille ; mais quelques-uns des leurs, plus proches de nous, ripostèrent avec une volée de balles qui nous encadraient bel et bien. Il fallut déguerpir; ce qui fut fait avec succès, à la faveur d'un feu de salve de nos deux fusils.

» Yves avait reçu le baptême du feu avec la ferveur d'un catéchumène.

» Nous étions d'infatigables marcheurs. La beauté des paysages, sous le soleil et la brume d'automne, nous donnait des jambes. Yves admirait vivement la Lorraine, austère ou riante, ses plaines nues traversées de grandes routes droites piquées d'arbres, ses forêts aux lisières découpées et ses « villâches » d'une propreté toute relative, mais qui de loin étaient charmants à voir, étalés en éventail dans de sinueuses vallées ou perchés en nid d'aigle.

» La nuit venue, dans la forêt endormie, chaque escouade s'asseyait en rond autour d'un grand feu et, emmitouflés dans leurs peaux de mouton, les hommes se mettaient à causer longuement du pays. Yves prenait grande part à ces conversations, car le savoureux langage des gars de l'Ouest lui était familier, tout comme leurs moindres façons de penser.

» Au cantonnement nous nagions dans le confort et l'abondance. Nous lisions avec délices les bons auteurs, Racine, Rabelais, La Fontaine et autres classiques que nous réussissions à faire venir. Puis c'étaient les agapes du poilu au repos.

» Yves, ami de la joie, s'y révélait un autre homme. Il a toujours

Digitized by Google

été de ceux qui gagnent à être connus car, d'ordinaire, il était silencieux et réfléchi. Je l'appelais volontiers Yves le Taiseux, ou celui qui sait se taire à propos. Dans l'intimité, il déployait toutes les ressources de son esprit. C'était un fin gourmet et un causeur encore plus fin. Il savait à merveille l'art difficile de conter des gaudrioles et des histoires vraies.

» L'hiver vint, la guerre changea de caractère. Ce furent désormais des journées grisâtres et des nuits interminables sous la pluie et le bombardement. Yves avait été nommé caporal à la 19e et nous ne pouvions nous voir que de loin en loin.

» Le 13 Février il était en ligne lorsque les Allemands attaquèrent le Xon.

» Nommé fourrier au mois d'avril, d'abord à son grand déplaisir, il apprécia ensuite les avantages de ses nouvelles fonctions qui lui permirent pendant quelque temps d'avoir une chambre confortable à Pont-à-Mousson où il put s'entourer de livres et se donner quelques bonnes soirées de lecture.

» A ce moment son ardeur guerrière subit une crise. Lorsque ma compagnie allait au repos, à Pont-à-Mousson, il m'exposait ses idées sur la guerre. Avec une clairvoyance rare il la prévoyait longue et inexorable. Et il appelait de ses vœux le jour où il pourrait cultiver en toute sécurité les Belles-Lettres.

» Au fond de lui-même il était amoureux de calme et de paix. Les honneurs militaires le tentaient médiocrement. Il eut d'autant plus de mérite à accepter les responsabilités d'un chef. Nommé sergent le 14 Août 1915, il fut envoyé au peloton des élèves officiers. J'étais pendant ce temps nommé sous-lieutenant dans un régiment de Champagne et désormais nos relations se réduisirent à quelques lettres.... »

Nous interrompons ici l'intéressant récit de M. Henri de Rauglaudre pour suivre la campagne d'Yves de la Mardière.

Au début de l'offensive de Verdun le 325e y fit un séjour extrêmement dur, puis il revint en Lorraine qu'Yves appelait « sa patrie d'adoption ».

Nommé sous-lieutenant le 20 juillet 1916 au même régiment, il s'y fit encore plus apprécier de ses chefs et de ses camarades autant que de ses hommes.

Après un second séjour à Verdun et l'affaire du mont Cornillet où il était le 10 Juin 1917, il reçut la Croix de guerre avec la belle citation suivante :

Digitized by Google

« Remarquable officier, très consciencieux et très dévoué, s'est dépensé sans compter pendant le séjour du régiment à Verdun en Janvier 1917 et a donné à sa compagnie le 10 Juin, sous un violent bombardement, un bel exemple de courage et de sang-froid. »

Et la guerre continua monotone !

Yves souffrait de plus en plus de voir brisées dans ses rêves d'avenir intellectuel, toutes ses ambitions. Il souffrait mais ne le disait pas. Ses camarades du front jouissaient au contraire de son humeur toujours égale, de son inaltérable gaieté apparente.

Cependant ses seuls instants de bonheur étaient ses courtes permissions, si éloignées !

Avec quelle joie il venait alors se retremper dans les affections de la famille et de l'amitié !

Il prit la dernière à Poitiers du 15 au 24 mars 1918. C'est à cette époque que se déclancha la grande offensive allemande. Il en accueillit la nouvelle avec un enthousiasme égal à celui du début de la campagne, se réjouissant d'entrer enfin, pensait-il, dans la guerre de mouvement qui amènerait, il l'espérait, la solution victorieuse et la fin de nos maux.

Le dimanche des Rameaux il fit pieusement ses Pâques à la cathédrale avec les siens et leur dit adieu dans la nuit.

Le lendemain 25 Mars il consacra sa traversée de Paris à son ami de Rauglaudre.

« Nous pâssames ensemble l'après-midi, continue celui-ci, dans une bonne et longue conversation comme on n'en peut avoir qu'avec ses amis de jeunesse. Nous avions échangé des souvenirs, des projets, des impressions de lecture. Yves m'avait récité quelques beaux vers... Puis il nous avait emmenés au *Bœuf à la Mode*... Il faisait l'éloge de la Lorraine d'une façon qui touchait beaucoup ma femme. Le dîner fut joyeux et intime. Yves nous traita avec ce mélange de simplicité et de largesse dont il était coutumier.....

» Yves nous quitta à la station du métro.... Je me souviens qu'aussitôt nous nous sommes retournés pour le regarder une dernière fois. Et je le verrai toujours s'éloignant d'un pas ferme dans son manteau de gabardine qu'il venait de recevoir de Nancy... »

Ce fut son dernier jour heureux !

Le 27 Mars, il avait rejoint son régiment encore en Lorraine.

Digitized by Google

Le 29, sachant que sa mère et ses sœurs quittaient ce jour-là Poitiers pour la Vendée il leur écrivait :

« Nous choisissons nous aussi le Vendredi-Saint pour *aller à la campagne*. Je vous écris du chemin de fer... Le temps froid mais beau jusqu'à hier soir, a brusquement changé cette nuit, et maintenant il pleut en tempête. *Nous ne savons rien sur nos destinées sinon quelles seront vraisemblablement glorieuses*. Je vous tiendrai au courant le plus fidèlement possible, mais en ce moment le service postal doit être fort irrégulier.... »

Le jour de Pâques il écrivit à sa mère, à son père, à son ami de Rauglaudre.

« Tristes Pâques disait-il à la première : pas moyen d'avoir la messe... On n'entend pas le canon bien que nous soyons assez près. La vie est pleine d'imprévu. On ne sait pas où l'on sera l'heure suivante....; Le moral est excellent... »

Et à son ami :

« Comme il était à prévoir, je suis arrivé juste pour voir partir les miens là où on avait besoin de nous. C'est de là que je t'écris. Nous sommes presque à pied-d'œuvre et il est probable que nous ne tarderons pas à être engagés. Rien de ce que nous avons vu ne donne une idée de cette guerre qui nous ramène à 1914. Jusqu'ici c'est assez drôle. On vit heure par heure ; les ordres se succèdent et on n'a pas le temps de s'ennuyer. Nous ne savons absolument rien. Où se trouve le Boche ? que fait-il ? Tu en sais certainement beaucoup plus que nous par les communiqués qui ne nous parviennent plus. Et pourtant nous sommes tout près, je te dis, c'est inouï. Enfin qui vivra verra. »

Chaque jour ensuite, il écrit un mot à ses parents, cherchant surtout à les tranquiliser :

Le 1er : « Rien de nouveau... le temps s'améliore, nous ne sommes pas mal cantonnés mais constamment en état d'alerte. Jusqu'ici tout va bien.... »

Le 2 : « Maintenant tout commence à s'organiser. On nous tient au courant de ce qui se passe, les communiqués nous parviennent. Ce n'est plus le chaos des premiers jours. C'était comme le passage de la Mer Rouge : les Hébreux étaient partis et les autres pas encore arrivés.... »

Le 3 : « Nous ne faisons rien du matin au soir. C'est très distrayant.

Digitized by Google

Je crois même que cela peut durer longtemps comme cela. Ne vous en faites donc pas, même si la poste est irrégulière... »

4 Avril 1918 : « Tout va bien. Suis en bonne santé. Yves. »

C'est son dernier écrit !!!

« — Ce même jour, raconte son camarade, le sous-lieutenant Vareilles, nous fûmes détachés, Yves et moi, avec nos sections en soutien d'attaque d'un régiment qui contr'attaquait sur Mailly-Raicourt que l'ennemi avait occupé dans la matinée.

» Nous allâmes ainsi occuper un ravin au sud-est d'un village (Merville) et ce fut, une fois de plus, l'occasion pour Yves d'être remarquablement brave.

» Le barrage au 150 qui interdisait le ravin était nourri et je m'étonne encore de penser qu'il n'y eut qu'un ou deux blessés.

» Aussitôt arrivé, Yves voulut assurer la liaison lui-même avec les unités voisines et je l'entends encore déclarer après un éclatement d'obus qui l'avait renversé et un peu suffoqué : « Heureusement qu'il était six mètres trop court ! »

« Nous avons rejoint la compagnie à Louvenchy vers minuit et moins de deux heures après nous étions en route pour Grivesnes et l'attaque qui devait avoir lieu 12 heures après.... »

On sait le reste, vers 15 heures, Yves de la Mardière tombait mortellement frappé de trois blessures, à la tête de ses hommes.

« Votre fils est mort en héros, écrivait à notre ami M. de la Mardière, le capitaine Henri Bazire, le 5 Mai 1918, en lui envoyant le texte de la citation à l'ordre de l'armée, reproduite au commencement de cette notice.

» J'ai eu les échos tout proches de sa bravoure et de son admirable sacrifice au cours de cette journée qui fut décisive pour le sort du Pays. Le 4 et le 5 Avril ont marqué l'arrêt définitif de l'ennemi. Le 325e y a eu sa part glorieuse.

» Et sans doute aucune consolation humaine ne peut être apportée à votre douleur. Mais quelle sécurité pour le sort éternel de l'enfant que vous pleurez et à qui Dieu a dû ouvrir toutes grandes les portes de son Paradis ! »

A cet hommage si mérité, ajoutons l'admirable éloge qu'a fait également d'Yves de la Mardière, notre vaillant confrère Morand, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats, actuellement

Digitized by Google

capitaine d'artillerie, décoré de la Légion d'honneur et de la Croix de guerre :

« Les circonstances m'avaient permis d'apprécier, plus que quiconque, la très haute valeur de celui que vous pleurez. Au Palais, je fus son bâtonnier et en guerre son camarade ; et ici et là, j'ai profondément senti l'attrait de cette nature d'élite.

» Quelles promesses d'avenir tenaient dans ses premiers essais à la barre ! Elévation des pensées, logique des idées, facilité et élégance de la parole, tout ce qui peut à la fois charmer et convaincre.

» Ces qualités, il les devait transporter dans un tout autre domaine et ce furent elles qui me frappèrent encore, lors de notre première rencontre, en Octobre 1914, dans une bourgade lorraine. En l'apercevant, il me semblait retrouver le meilleur du pays lointain : Poitiers et la Vendée ! Aussi nos entretiens prirent-ils immédiatement un caractère d'intimité confiante que la seule communauté des sentiments n'eut point suffi à créer. Il m'était infiniment doux et réconfortant de me sentir le camarade et le compagnon de lutte de ce « jeune » à l'âme si haute dans sa conception du devoir et si ardente dans le don d'elle-même. C'était la jeunesse avec tout son charme en ce qu'il a de plus prenant.

» En présence de tels souvenirs, je me sens donc, cher Monsieur, incapable de vous apporter de vaines consolations. A semblable perte, il ne saurait être d'autre consolation que la pensée même de sacrifice qui animait cette victime de la plus noble des causes ! »

. . . . . .

Yves de la Mardière n'est plus !

Parti, le cœur battant, la flamme aux yeux, il a offert à la Patrie, comme une brassée de fleurs coupées avant l'heure, toutes les belles promesses de sa vie à peine commencée.

Il est parti. Mais sa pensée survit.

Avait-il pressenti sa fin tragique ?

Un carnet presqu'intact trouvé dans sa cantine nous livre sa suprême volonté, écrite au crayon, à une date indéterminée, manifestation éloquente et touchante de l'idéal pour lequel il a généreusement, quoique non sans regrets, sacrifié une vie qui pour lui s'ouvrait si belle et qui permettait de fonder en lui les plus hautes espérances :

« Si la destinée me trahit, n'importe où sera mon corps, je désire

Digitized by Google

qu'en le cimetière de ma ville, à côté du nom des miens, mon nom soit gravé.

« En ce dessein j'ai composé mon épitaphe :

« *En souvenir*
D'YVES DE LA MARDIÈRE
Ravi en sa jeunesse
Au doux monde
En expiation des erreurs
D'un long siècle.
Que son sang
Volontairement répandu
Fasse éclore
Dans une France plus belle
Des Lys blancs ! »

« Et la date »

Et c'est ainsi qu'après avoir énoncé de vive voix et par écrit les conditions héroïques de notre race, ce beau et valeureux jeune homme, dont le courage était fait d'une puissante vertu virginale, leur a donné la signature de son sang.

Que sa mémoire en soit à jamais glorifiée !

Digitized by Google

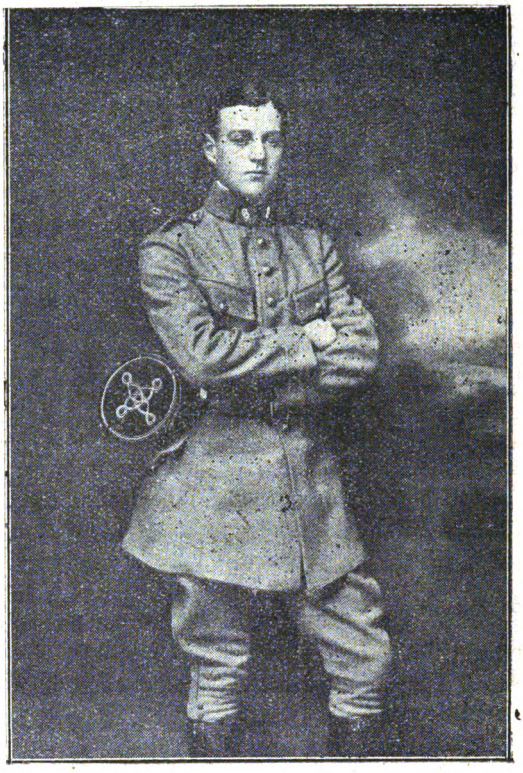

L'ASPIRANT JEAN DE CHASTEIGNER

Parmi les tristesses qui, en dépit du triomphe nous resteront au cœur, après cette guerre atroce, c'est une tristesse particulière que la mort de cet admirable enfant de 19 ans, porteur d'un des plus beaux noms de notre Bas-Poitou, et qui était — plus encore par ses sublimes qualités que par sa haute origine — si digne d'en perpétuer l'illustration, au sein de cette Vendée à laquelle il avait voué toute son âme de royaliste et de croyant.

Jean de Chasteigner paraissait, en effet, comme l'un des plus purs représentants de la vieille race française ; et à voir l'élégance de son corps et la franchise de ses yeux on devinait

Digitized by Google

sous la richesse de cette enveloppe, un cœur loyal et bon, une âme généreuse et fière.

Doué des sentiments les plus élevés, d'une nature chevaleresque et d'une foi profonde, ce jeune preux portait en lui tout un passé de gloire et il n'attendait que son heure pour prouver qu'il était bien le continuateur de ces glorieuses traditions ancestrales.

Cette heure ne devait pas tarder. Voici venir, en effet, le 1er Août 1914. Le tocsin annonce au pays tout entier la douloureuse nouvelle. La guerre longtemps attendue, longtemps redoutée, a subitement éclaté. A l'appel frémissant de la Patrie, des milliers de voix ont répondu, et depuis ce jour la jeune France est impatiente d'aller remplacer celle qui tombe sur les sillons ensanglantés. Comme l'a magnifiquement dit l'abbé Lebeuf, en faisant son religieux éloge, le 3 Septembre 1918, en l'église de Saint-Michel-le-Cloucq, Jean de Chasteigner a connu et vécu cette heure particulièrement émouvante. Elève du Collège des Jésuites de Marneff, il avait tracé dans une composition française, son rêve, son idéal : « *Commander devant l'ennemi et tomber jeune lieutenant sur le champ de bataille.* » Il avait donc entrevu la réalité, et vers elle il marcha avec fièvre et fierté. Sa course fut aussi rapide que brillante.

Après d'excellentes études à Jersey et à la Rue des Postes, il est affecté comme classe 18, au 131e d'infanterie à Orléans, le 18 Avril 1917 et entre à Saint-Cyr, le 6 Août, avec la Promotion Sainte-Odile. Avant de partir pour le Hâvre, où il est appelé à faire un stage comme mitrailleur, il va pieusement s'agenouiller au Sanctuaire de Montmartre et de Notre-Dame des Victoires, où il communie aux côtés de sa mère.

En quittant le Hâvre, il est affecté au 8e tirailleurs algériens et placé comme aspirant à la 14e compagnie, le 20 Avril 1918.

« Rêve inespéré pour nous, écrit-il aussitôt à sa mère ; nous » venons d'être tous affectés à la première division de France! » Notre tâche sera assez rude.... Mais à la grâce de Dieu. Il

Digitized by Google

» faudra d'abord faire son devoir et le reste arrivera comme il le » voudra. »

« Ce qui nous tient, dit-il encore à son père, c'est l'exemple » à donner ; aussi vous ne sauriez croire combien je suis heureux » d'être chef de section, pour monter en lignes ; car cela soutient » bien d'avoir des responsabilités. »

Cet exemple, il va le donner, en entrant au front, le 23 Avril par Mareuil, Ville-en-Tardenois, et Tracy-le-Val. C'est là, le 17 Mai, qu'il essuie le premier coup de feu. Il y répond par ces mots : Vive la France !

Quelque jours après, le 5 Juin, au moment d'une préparation de contre-attaque, qui nous a valu la reprise d'un ouvrage des plus importants, son capitaine le fait venir et lui dit : « Je vais » vous mettre à l'épreuve et vous juger. » Et le résultat du jugement est excellent. Jean de Chasteigner a été à cette première attaque le plus brave et le plus brillant de tous.

« Ne vous émotionnez pas écrit-il, le surlendemain à sa mère. » J'ai attaqué avec ma section. Je n'ai malheureusement pas eu » un rôle glorieux. Nous avons fait 50 à 60 prisonniers. Au bout » d'un quart d'heure, je n'avais plus un gradé à ma section et » mon commandant était tué. Avec mon argent, faites dire une » messe pour ceux de la famille qui sont déjà tombés. Car hier, » j'ai été vraiment protégé. Mais quels braves types que ces » tirailleurs et quel plaisir d'entrer dans une tranchée boche ! »

C'est là, dans cette tranchée boche, que son capitaine, tombé lui-même depuis, est venu serrer la main de Jean de Chasteigner, le félicitant de sa brillante conduite au feu, en lui promettant une citation à l'ordre de la division avec Croix de guerre.

Cette citation que ses parents ne connurent qu'après sa mort était conçue en ces termes :

DE CHASTEIGNER, Jean, Aspirant, n° M^le 19996

« *Jeune aspirant, plein de calme et de sang-froid, a énergiquement entraîné ses hommes dans une progression difficile en terrain découvert sous des feux de mitrailleuses très meurtriers lors de la contre-attaque du 5 Juin 1918.* »

Le L^t-Colonel C^t le 8^e Rég^t de Marche de Tirailleurs.

Digitized by Google

Après quelques jours de repos bien gagnés, en forêt de Laigue, les héroïques tirailleurs sont amenés en autos à Villers-Cotteret.

Nous sommes à la veille de la grande et fructueuse offensive du général Mangin. Jean de Chasteigner en sera et il en est tout fier.

« Nous partons pour une destination inconnue, écrit-il à sa mère, le 17 Juillet. Ce n'est pas sûr que nous, nous marchions. Surtout ne vous inquiétez pas. En tous cas, la seule chose que je vous demande, c'est de prier pour moi, afin que si nous avons à y aller, je fasse proprement mon devoir. »

Et voici avec quel splendide héroïsme, le jeune aspirant a fait son devoir.

Le 19 Juillet, à 9 heures du matin, il s'élançe le sourire aux lèvres, a dit son sergent, à l'attaque du village de Parcy-Tigny et tombe frappé en pleine poitrine d'une balle de mitrailleuse.

Dans un geste sublime de suprême énergie, il se relève, puis, fait quelques pas et retombe, mourant en pleine gloire et face à l'ennemi, comme il l'avait souhaité, pendant que la victoire plane et chante sur ses glorieuses dépouilles.

La beauté héroïque de ce sacrifice, a été consacré par la brillante citation posthume qui suit, et que le général Mangin a transformée depuis en citation à l'ordre de l'armée :

Ordre f°. n° 232.

Le général commandant le 30e C. A. cite à l'ordre du corps d'armée DE CHASTEIGNER (JEAN), aspirant au 8e régiment de marche des tirailleurs, 14e Cie.

« *A brillamment entraîné sa section à l'assaut des positions ennemies sur un terrain découvert soumis à un feu violent de mitrailleuses et d'artillerie ennemie, galvanisant ses hommes par son exemple admirable. Tombé mortellement frappé au cours de la progression.*

Au Q. G., le 21 Août 1918.

Signé : PÉNOT.

Digne héritier des hautes vertus des siens, il est le troisième du nom qui donne sa jeune et belle vie pour la France. Les Chasteigner se sont toujours trouvés là aux jours de péril national pour défendre le sol de la Patrie.

L'éloge du jeune héros vendéen ne serait pas complet si nous

Digitized by Google

ne déposions pas sur le tertre gazonné de la terre reconquise où il repose provisoirement, les témoignages d'admiration et de souvenirs émus de tous ceux qui l'ont connu.

Laissons tout d'abord la parole à ses anciens maîtres :

« ... Le courage de Jean, écrit l'un de ses professeurs de Marneff, la préparation de son âme, toujours plus haute et plus surnaturelle à mesure que grandissait la gravité des circonstances me donnaient trop de raisons de croire que Dieu ne vous laisserait pas votre enfant...

» C'est un de plus, parmi les meilleurs qui s'en va, que la très mystérieuse Providence supprime du rang des élites, chaque jour plus diminué. On ne songe pas sans effroi à ces héros tombés qui étaient le levain de la France de demain...

» Quant à regretter cette mort pour l'enfant lui-même, non! Il reçoit la part idéale : car nous savons dans quels sentiments, il a offert un sacrifice qu'il appelait de ses vœux....

Cœur loyal, sans aucun détour, cœur confiant, cœur profond! je l'aimais plus que bien d'autres et sentais en lui des qualités de chef, que j'eusse aimé voir servir après la guerre à la rénovation de la France... »

De Jersey, où Jean de Chasteigner avait fait sa philosophie la première année de la guerre, un autre professeur écrit :

« ... Comment vous dire l'affectueuse estime que j'avais pour cet admirable enfant? J'avais été frappé de sa grande foi et de l'élévation de ses pensées. Ses camarades aussi le tenaient en haute estime et malgré sa réserve il s'était fait de sérieux amis...

» L'avenir s'ouvrait brillant devant lui, et j'ai la conviction qu'il aurait fait honneur à ses traditions de famille et à ses principes religieux. Dieu l'a trouvé mûr pour le ciel et cueilli en pleine jeunesse. Vous pouvez être fier de votre cher enfant, et nous, nous remercions Dieu de nous avoir permis d'en faire un vaillant soldat et un parfait chrétien... »

Ses chefs, témoins de sa bravoure et de son endurance, ne lui ont pas rendu de moins éclatants hommages. Voici notamment en quels termes admirables s'exprime sur son compte le général de R... ami de sa famille :

Après l'attaque du 6 Juin :

« Certes, la conduite de Jean ne m'a pas surpris : bon sang ne peut mentir; et, avec mon expérience des hommes, j'avais flairé en lui le

Digitized by Google

cran dont il vient de faire preuve. C'est une belle nature, trop belle peut-être, parce que trop ardente et que c'est pour angoisser ceux qui l'aiment. Vous pouvez être fiers de lui. »

Du même, après le 19 Juillet :

« Jean était si vivant, si sympathique, si plein de toutes les belles qualités qui étaient l'honneur de notre vieille race française. J'avais frémi pour vous en apprenant son affectation à une division que l'on voit toujours aux endroits les plus périlleux. Noblesse oblige, son sentiment du devoir et de l'honneur poussé au paroxysme devaient l'inciter à surpasser en bravoure ses camarades et ses soldats.

» Il vous lègue une belle page de gloire, mais avec quelle douleur! »

A l'envi, camarades d'école, compagnons de lutte, ont tenu eux aussi à venir offrir, au cœur meurtri, et cependant fier dans sa douleur, des parents de Jean de Chasteigner, l'apaisant témoignage de leur affection fidèle :

« .... J'aimais et j'estimais en lui cette âme ardente, si enthousiaste, si éminemment française que vous lui aviez faite et dont vous pouviez être fier.... »

(Capitaine D'E...).

« .... Le Chouan, si jeune, si chic, qui tombe pour le salut de la France, c'est notre rançon à tous! Il en était digne!

« .... Jean est l'honneur de votre nom, il est l'honneur de la Vendée, il est surtout votre Honneur! Je vois sa place à côté de nos vénérés martyrs de la « Grande Guerre » et veuillez me permettre de l'envier. Prions le Dieu si bon qui nous éprouve tant, mais qui nous sauvera.... Votre fils ne sera pas oublié, les Boches sentiront s'appesantir sur eux le poids de la vengeance de ceux qui l'aimaient. C'est un devoir auquel nous ne faillirons pas....

(Lieutenant DE LA P...).

« .... Nous avons rêvé souvent au Collège de la carrière militaire de Saint-Cyr. Et brusquement nous avons été jetés dans la mêlée. J'espérais que lui, si jeune, si ardent, aurait été épargné et il a eu à peine le temps de connaître et de souffrir les terribles luttes, que déjà il tombait.... Je ne puis m'empêcher de regarder le Ciel et je songe que ce cœur si jeune, si ardent, a maintenant sa plus belle récompense.

» Quand on a devant soi des exemples héroïques comme celui de Jean, c'est pour ceux qui demeurent et qui se battent une souveraine

Digitized by Google

et grande consolation. Du sang de ces héros naîtra la France à jamais glorieuse et victorieuse.

» Je l'admire dans sa mort comme je l'aimais dans sa vie. »

(Lieutenant DE ST-M....)

« ... Quelle douloureuse perte! Pour tous ceux qui l'ont connu, quel bon camarade! Sa nature d'élite, son caractère si gai avaient attiré à lui le plus grand nombre de ses camarades et tous l'aimaient et l'appréciaient.

» Je prie pour lui, et je le prie, héros tombé à 19 ans! Il doit être, j'en suis sûr, un protecteur efficace pour tous ceux qu'il a connus et aimés.

» .... J'ai voulu vous dire que votre petit Jean laissera un souvenir ineffaçable dans l'esprit de tous ceux qui l'ont connu et à qui il avait fait tant de bien. »

(Sous-lieutenant B..., 133e I.)

« .... Ce qu'on ne peut dire de tout le monde, ce qui est vrai de lui, c'est qu'il n'a jamais fait que du bien à ses camarades par son exemple et ses conseils et c'est bien le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un jeune homme. Dès que je l'ai vu il m'a attiré par sa franchise et quand je l'ai mieux connu, j'ai pu apprécier ses qualités intimes, le sérieux de son esprit, sa très grande piété et sa foi profonde qui m'ont bien souvent édifié.... »

(Aspirant DE B....)

« .... Partout où nous nous sommes rencontrés, il charmait tout le monde par sa gaieté enjouée, sachant tout animer par sa vie et son entrain. Je suis sûr que ses camarades militaires ont dû garder de ce jeune homme au regard si franc un souvenir ému. La vie de Jean a été belle : excellent élève au collège, modèle pour ses camarades à tous les points de vue, il a été le type du vrai jeune homme français et chrétien qui n'a pas connu une seule forfaiture. »

(Maréchal des Logis DE LA B....)

« .... Ses lettres exprimaient toutes sa hâte de venir se battre pour la France. Il ne craignait pas la mort et aura fait fièrement le sacrifice de sa vie pour obtenir la Victoire....

» Toutes mes espérances viennent de tomber avec lui.... Nos idées religieuses et politiques étaient les mêmes, et lorsque nous nous retrouvions cet hiver nous éprouvions tant de joie à parler de nos projets lorsque nous serions réunis en Vendée.

.... Malgré l'épreuve j'ai confiance qu'il me prêtera main-forte de

Digitized by Google

là-haut et m'aidera par ses prières à faire du bien dans ce pays qu'il aimait tant et où il était tant aimé.... »

(Maréchal des Logis P. DE S.)

« .... Jean avait été pour moi comme un frère et soyez sûr que je le pleure en frère. Je ne puis que vous redire ce qu'on a déjà dû vous écrire, c'est que pour tous ses camarades il a été l'ami le plus fidèle et le plus sûr, estimé, aimé, pleuré de tous, et l'un des premiers tombés, hélas, de la Promotion Sainte-Odile. Sa fin, si cruelle pour vous, est pour lui glorieuse. Il aimait tant sa carrière, et je suis sûr que son cœur si noble, si élevé, avait envisagé cette mort comme un sacrifice généreusement consenti pour la Victoire de la France. »

(Sergent DE R....)

« ... Voici qu'il a donné sa vie, lui si bon, si gentil camarade, si véritable ami pour hâter notre victoire ! car c'est une aube glorieuse qui l'a vu tomber !... Tous les meilleurs et les plus chers s'en vont, peut-être parce que les plus aimés ! Le bon Dieu les rappelle et ce ne sont pas ceux qui partent qui sont à plaindre ; surtout lorsque comme au cher Jean, la porte du Ciel est ouverte. »

(M. DE R.)

« .... J'avais apprécié ce caractère plein de promesses et savais ce dont il était capable comme bravoure et comme conscience du devoir, aussi ne fus-je point étonné de sa brillante conduite à l'affaire du 5 Juin et j'avais prié Dieu de le garder à votre légitime fierté. »

(J. D'E.)

Ardent ami de l'*Action Française*, Jean de Chasteigner avait reconnu dans cette œuvre, comme tant de belles intelligences de « la génération sacrifiée », un moyen de vouer sa tête et son cœur à la Patrie, avant de lui donner tout son sang, et comme elles, il vivra éternellement, non seulement dans la reconnaissance de la France, mais aussi dans l'immortalité de son exemple et dans la majesté de son sacrifice.

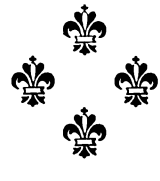

Digitized by Google

Le Caporal Pilote-Aviateur Guillaume RAMPILLON DES MAGNILS

On ne célébrera jamais assez l'incomparable héroïsme de nos aviateurs et les éminents services qu'ils ont rendus au Pays, au cours de la longue et effroyable guerre qui vient de prendre fin.

Aussi la famille Rampillon des Magnils peut-elle se montrer justement fière d'avoir fourni à cette admirable phalange des « Oiseaux de France » trois de ses plus courageux pilotes.

Guillaume Rampillon des Magnils n'appartenait pas, à dire vrai, à l'aviation au début de la guerre, ce qui ne l'empêcha pas de faire, dès la première heure, très vaillamment son devoir.

Affecté, en effet, au 2e chasseurs à cheval de Pontivy, pour y accomplir son service militaire, il avait obtenu, pour se rapprocher des siens, d'être versé au 11e train des équipages à Nantes.

C'est là que la guerre vint le surprendre. Il fit en qualité d'automobiliste sur le front, la retraite de Belgique, la bataille de la Marne, le siège de Verdun, et les campagnes de la Somme et de Champagne.

Doué d'un grand sang-froid et d'un courage souriant, il

Digitized by Google

s'acquitta partout de sa tâche, toujours pénible et souvent périlleuse, à la plus parfaite satisfaction de ses chefs qui le tenaient en très haute estime.

Mais les fonctions qu'il occupait, ne suffisaient point à sa belle et ardente nature, et depuis longtemps, il souhaitait d'aller prendre place dans l'aviation à côté de ses deux héroïques frères.

« Je suis vraiment trop jeune, disait-il fréquemment; ma place n'est pas là où je suis. Et dans une crise comme celle que nous traversons, chacun se doit tout entier à son pays. »

Pensée sublime, qu'il devait signer de son sang.

C'est alors qu'il écrit à ses parents, qui viennent d'approuver ses projets, cette jolie lettre qui le révèle bien tel qu'il est, dans la plénitude de ses belles qualités morales, s'offrant généreusement au sacrifice avec la quiétude d'âme la plus complète, avec la plus exquise bonne humeur :

« ... Je vous remercie de l'autorisation que vous voulez bien m'accorder et je vais immédiatement former une demande pour devenir pilote. Nous ferons une famille d'aviateurs. Les Rampillon avec leurs deux (*L*) sont forcés de voler. Dans l'aviation je serai du moins à ma place et si je succombe j'aurai accompli mon devoir et vous aurez le droit d'être fiers de votre fils. Mes frères étant exposés je veux partager leurs dangers. Voyez ma joie : Hier j'ai rencontré mon frère Henry. Nous avons passé une demi-journée ensemble et il m'a donné le baptême de l'air. Nous avons survolé Reims et Fismes à 1400 mètres. On croirait assister à une représentation cinématographique sur un bateau. L'appareil semble d'une solidité à toute épreuve. Je n'ai pas eu l'idée d'avoir peur et n'ai pas eu l'ombre de vertige. Je suis ravi de mon premier voyage dans les airs. Cela me donne confiance pour l'avenir... »

Après de nombreuses démarches, souvent entravées par ses chefs, qui tenaient à le conserver auprès d'eux, il parvient enfin à obtenir du Ministre de la Guerre son affectation au service de l'Aéronautique.

Passé le plus rapidement possible par les écoles de Dijon, d'Istres et de Pau, il en sort, avec cette note élogieuse : « Pilote

Digitized by Google

régulier, précis et fier; de l'allant, très militaire; avec un peu d'entraînement deviendra un pilote très remarquable. Pas mal de sang-froid, beaucoup de cran et de bonne volonté. »

Et de fait, nommé peu après pilote, on l'attribue à un Spad, dans l'escadrille de chasse où son frère Henry était déjà sous-lieutenant.

On devine la joie des deux frères, qu'unissait la plus tendre affection. Cette joie ne devait pas être de longue durée. Quelques jours après, la ruée allemande sur Paris se déclanche; le sous-lieutenant Henri Rampillon des Magnils, en permission, est rappelé hâtivement.

A son arrivée à l'escadrille, il apprend que son frère Guillaume, parti en patrouille le matin, n'est pas encore rentré. On le craint blessé et tombé dans les environs de Compiègne. Il s'y précipite et trouve le pauvre et charmant petit aviateur étendu sans vie sur un lit d'hôpital. Dans une lutte inégale contre six appareils allemands, il avait eu la tête fracassée par une balle.

La Croix de guerre, modeste récompense de son héroïque sacrifice, avait été épinglée sur sa poitrine.

Le général Humbert, commandant de la 3e armée, y ajoutait, le 19 Juin 1917, cette belle citation à l'ordre de l'armée :

« Le Caporal Rampillon des Magnils (Guillaume-Joseph-Armand), matricule 666, du 1er groupe d'Aviation (Escadrille Spa 112).

« *Pilote très énergique. Attaqué par six monoplans ennemis, a été grièvement blessé dans le combat et a succombé à ses blessures.* »

Profondément religieux, ardent patriote, cœur loyal et nature d'élite, Guillaume Rampillon des Magnils avait accompli sans faiblesse comme sans forfanterie son devoir. Car chez lui la modestie égalait la bravoure.

Il était bien de cette belle jeunesse dont la générosité est un des plus grands charmes, et qui affamée de sacrifice, courait au devant du danger le sourire aux lèvres, pour mourir en beauté.

Intime ami de Louis de Kervenoaël, il en avait toutes les

Digitized by Google

nobles qualités et comme lui, il est tombé en pleine gloire et en véritable martyr de la Patrie.

« C'est une grande perte pour vous, pour ses amis, écrivait à son frère le lieutenant Prost — son chef à l'escadrille 35. Je partage toute votre peine....

» J'avais pu apprécier toutes les belles qualités de bravoure et d'énergie, de calme souriant au danger. Je savais ses impatiences d'aller vous rejoindre pour partager vos dangers. Il y a quelques mois, j'avais espéré le revoir, alors qu'il était au Plessis. Quel enthousiasme dans ses lettres!

» Enfin, m'écrivait-il la dernière fois, je vais rejoindre mon frère, je pars dans son escadrille, je suis pleinement heureux!

» Il repose maintenant dans l'immortalité, ayant réalisé son rêve. Sa gloire est sans tache. Vivons dans son souvenir qui me sera toujours fidèle! »

Guillaume Rampillon des Magnils a été provisoirement inhumé à Compiègne — ce berceau du plus illustre des « as, » — en attendant qu'il puisse être ramené sous le ciel de la Vendée, à laquelle son immolation a apporté un précieux regain de gloire.

René Vallette.

Digitized by Google

UN GRAND VENDÉEN DU TEMPS PRÉSENT

S. E. LE CARDINAL LUÇON

ARCHEVÊQUE DE REIMS

(*Suite*) (1)

Ils mirent, d'ailleurs un certain temps à élaborer leur nouvelle imposture. Il y avait déjà deux mois passés que l'article du colonel Feyler les avait flagellés et pris en flagrant délit de mensonge, un mois que le Cardinal, contraint de quitter sa ville métropolitaine, avait adressé au Saint-Siège une nouvelle protestation contre ces offenses germaniques à la vérité (2), quand le gouvernement du Kaiser éprouva le besoin de rééditer, une fois de plus, les mêmes erreurs. Dans l'intention évidente de convaincre enfin les neutres, et, particulièrement les lecteurs du colonel helvétique, c'est aux journaux suisses de langue française que l'officieuse agence Wolff fit transmettre, par un commissionnaire à ses gages (3), un télégramme ainsi conçu :

(1) Voir le 3e fascicule de 1918.

(2) Protestation corroborée en même temps par une autre de l'ancien archiprêtre de Reims, Mgr Landrieux, évêque de Dijon.

(3) L'*Agence télégraphique suisse*, de Genève.

Digitized by Google

« Berlin, 28 mai,

» Les Français ont toujours opiniâtrement prétendu et voulu démontrer, après des témoignages d'éminents prélats, que jamais un poste militaire d'observation n'avait été placé sur la tour de la cathédrale de Reims. Nous sommes maintenant en mesure de donner le nom d'un officier français qui, d'après ses propres dires, fut, jusqu'à la fin d'avril, officier d'observation sur la tour de la cathédrale de Reims. Il s'agit de l'officier français d'artillerie Edouard-Albert de Bondelli, dans le civil, employé de banque au Crédit lyonnais.

» Après ce témoignage authentique, il sera désormais bien difficile à la T. S. F. française de maintenir la légende si opiniâtrement défendue » (1).

Disons bien vite que cette nouvelle supercherie fut, percée à jour, en moins de 48 heures, par l'un même des journaux qui en avaient été victimes.

La *Gazette de Lausanne*, qui se défiait, non sans raison, on va le voir, de cette nouvelle histoire, et qui avait reproduit le communiqué tudesque sous ce titre : *Un singulier télégramme*, publiait, dès le 31 Mai, un article intitulé : *La Véracité de l'agence Wolff*, où elle déclarait, entre autres choses :

« Nous apprenons que Albert-Edouard de Bondelli, directeur au Crédit lyonnais, est décédé en 1910. Il n'a jamais fait de service militaire. Il a laissé deux fils : l'aîné vient d'entrer, après avoir achevé ses études, dans l'armée française comme simple soldat et n'a jamais été encore sur le front. Le second n'est pas en âge de servir. Ce sont les seuls et derniers du nom.

» On voit ce qu'il reste du « témoignage authentique » invoqué par l'agence Wolff, dont le but manifeste est de tenter d'excuser d'avance, par un nouveau mensonge, la reprise du bombardement et l'achèvement de la destruction de la Cathédrale de Reims » (2).

Mais tous les démentis du monde n'y pourraient rien : l'orgueil boche se complait dans son ignominie. De même qu'ici et là, il

(1) *Le Temps* du 1er Juin 1918.

(2) *Ibid.*

Digitized by Google

assassine sans compter des femmes, des enfants, des vieillards, de même, à Reims et ailleurs, il a voulu assassiner la Beauté et la Foi. Nos villes, grandes ou petites et les cités belges ont été détruites partiellement ou en totalité sans aucune utilité militaire ; uniquement pour assouvir la haine et l'envie millénaires des Germains contre tout ce qui est catholique ou simplement français. Ils espéraient frapper ainsi, au cœur, notre nation si jalousée, tant détestée, et affirmer leur besoin de s'imposer au monde par la terreur et ce génie du mal que l'Allemand porte en soi. (1)

J'ai dû anticiper considérablement sur les événements, afin de mieux montrer la continuité impressionnante des affirmations catégoriques opposées à chaque mensonge allemand par Monseigneur Luçon. Depuis sa rentrée à Reims, fin Septembre 1914, on retrouve cet admirable Pontife se prodiguant sans cesse, avec un dévouement, un courage, un calme imperturbables, partout où il y a des misères à secourir, des deuils à adoucir, des encouragements ou un exemple à donner, des malheureux à visiter, des prières à répandre devant Dieu. (2)

On l'a rencontré, dit un témoin oculaire, (3) en chaque lieu de souffrance, ombre toujours planante, discrète, effacée ; de tel point mutilé à tel autre touché par la mort, de quartier en quartier, d'église en église, d'hôpital en hôpital, de rues pauvres en rues pauvres. (4) Il allait sans cesse de son pas alerte, quasi souriant,

(1) Cf. Mgr Baudrillart. *L'Ame de la France à Reims*, p. 7. — E. Lavisse et Ch. Andler. *Pratique et doctrine allemandes de la guerre*, p. 18 et passim. — G. Hanotaux. *Rapport à l'Académie Française sur les prix de vertu*, 25 Novembre 1915, dans la *Revue hebdomadaire* du 4 Décembre 1915, p. 133.

(2) Témoignage de M. J. Matot, de Reims. *Loc. cit.*, p. 493.

(3) Cl.-J. Rémi. *Loc. cit.* I, p. 116 et 117.

(4) « Un jour, vers Juin 1917, il faillit se faire tuer par un obus, en allant dans un faubourg très marmité, visiter lui-même une pauvresse dont le fils, soldat au front, lui avait écrit, sans le connaître autrement, pour avoir des nouvelles de sa mère qu'il croyait malade. » (Capitaine Cherrière, du Régiment des Sapeurs-Pompiers de Paris, détaché à Reims et directeur en 1915 et en 1917 des secours contre l'incendie de cette Place. *Notes inédites*, 12 Juin 1918).

Digitized by Google

semant tous genres d'aumônes d'une main prodigue, d'un cœur dilaté, d'un œil paternel invariablement serein. Hier les bombes, aujourd'hui Monseigneur; cela se commande presque. Dans son voisinage immédiat, il accourt sous les obus mêmes ; questionnant, plaignant, rassurant, entrant voir « ce qu'ils ont fait » — « On a eu une marmite, diront les sinistrés, mais on a eu aussi le Cardinal ». Et, lorsqu'il apparaît, les fronts les plus penchés se relèvent et un peu de joie ranime les cœurs, cette présence intrépide réconforte, raffermit... (1)

J'allais donc continuer mon récit en retraçant ce que j'ai pu recueillir jusqu'ici, de renseignements sur cette existence magnifique, insoucieuse du danger. J'allais raconter l'amour et le dévouement de ce fils de la Vendée Militaire pour les soldats, dont les sacs et les musettes encombraient constamment la cour et les salons de l'Archevêché, où ces braves venaient chercher, auprès de l'homme qui les comprend si bien, une parole de réconfort, une aide quelconque; allant à Lui partout où ils le rencontraient (2), Lui demandant de leur signer une image pour

(1) « Je pourrais donner les dates des jours où j'ai rencontré le Cardinal Luçon sous les obus, remplissant presque quotidiennement son ministère de consolateur de ses ouailles.... Le 30 Juillet 1917, lorsque les Allemands causèrent un incendie extrêmement violent au couvent de l'Enfant-Jésus, S. E. arriva aussitôt apporter ses consolations aux religieuses. Les obus explosifs et fusants tombaient dru sur le foyer et ses abords. S. E. était calme, marchait difficilement au milieu de nos tuyaux, de mon personnel, des meubles emportés à la hâte, et, en un mot, au travers de cette confusion dont on ne peut se faire une idée que si on l'a vue. Je l'aperçus, La saluai et m'excusai de ne pouvoir rester un moment avec Elle, car l'instant était fort critique. Le Cardinal me répondit que c'était à Lui de s'excuser de venir ainsi me distraire, me gêner au milieu de l'accomplissement de mon devoir professionnel si utile. J'insistai pour qu'Il voulût bien quitter les lieux du sinistre que les Boches rendaient fort dangereux. » (Capitaine CHERRIÈRE. *Ibid.*)

(2) « Monseigneur Luçon aime le soldat et celui-ci l'adore. Sa joie est grande, quand Il aborde un groupe de poilus et cause familièrement avec tous. Les soldats sont vite à leur aise avec lui!... Ne voulut-il pas me rendre la visite que je lui fis à mon arrivée dans la Place? Je le reçus avec son Auxiliaire, Mgr Neveux, dans mon modeste cantonnement, et

Digitized by Google

l'enfant, demeuré au foyer, qui va faire sa première communion (1); le 152e d'infanterie — le premier régiment français qui obtint la fourragère aux couleurs de la Médaille militaire — le nommant aumônier d'honneur du régiment, afin de pouvoir lui conférer ce glorieux insigne, ce qu'il avait de plus précieux, disaient les hommes (2). Je Le voulais montrer s'intéressant à tout ce qui fut la vie des défenseurs de Reims. J'allais dire, bien incomplètement hélas ! son zèle de pasteur jamais démenti et dont témoigne, outre ses faits et gestes, une immense quantité d'actes épiscopaux : directions, lettres, allocutions, discours. Je voulais rappeler comment le Gouvernement français s'est honoré lui-même en s'inclinant devant cet illustre Evêque, ce grand citoyen, et lui a conféré, le 17 Juin 1917, la croix de la Légion d'honneur, sur la demande expresse de M. Lenoir, député de Reims, président d'honneur de la Libre-Pensée rémoise, qui ne trouvait pas de meilleure et plus éclatante façon de proclamer à la face de tous, le patriotisme et l'abnégation sans bornes du prince de l'Eglise (3) dévoué à son troupeau, à

S. E. s'amusa longtemps à regarder mes Sapeurs qui, profitant d'un moment d'accalmie dans le bombardement, jouaient aux barres, comme de grands enfants, dans la cour de l'école où nous étions logés.... Le Cardinal est la bonté même; je n'ai jamais entendu une parole vive sortir de sa bouche contre n'importe qui. Son ton s'anime quand Il parle de son malheureux diocèse... de son clergé si admirable. » (Capitaine CHERRIÈRE, *Ibid*).

(1) « Le nombre des signatures que j'ai données est inimaginable.... Je ne sais pas de plus douce occupation que celle qui mettait un rayon de bonheur dans ces cœurs simples de héros. » (Paroles du CARDINAL LUÇON rapportées par M. P. Contamine de Latour, rédacteur au *Gaulois* et reproduites par *Le Nouvelliste de Bordeaux*, du 23 Juillet 1918).

(2) Cf. *La Croix*, 5 Novembre 1917. — *La Liberté*, 6 Novembre 1917. — *Le Temps*, 7 et 14 Novembre 1917. — *Excelsior*, 8 Novembre 1917.

(3) «... D'autres héros, depuis longtemps se sont signalés par leur courage civique... Vous permettrez au Président d'honneur de la Libre-Pensée Rémoise de demander qu'en même temps qu'à ces admirables citoyens le Gouvernement de la République accroche aussi la croix de la Légion d'honneur, sur la robe du Cardinal Luçon. — J'étais hier encore à Reims et, en même temps que, la rage au cœur, je voyais l'incendie dévaster nos plus beaux monuments, je pouvais constater que le prélat n'avait pas abandonné son poste. Il enregistre tous les jours les ravages nouveaux dont souffre notre grandiose Cathédrale... Inclinons-nous devant les

Digitized by Google

tout son troupeau, sans jamais s'inquiéter des tendances, ni des idées politiques, religieuses ou sociales de ce peuple auquel il s'est donné tout entier.

Je me serais efforcé aussi, de peindre l'affreuse douleur et l'admirable résignation du Pontife évacué, *d'autorité*, une première fois, de Reims, le 25 Mars 1918 par le commandement militaire, en même temps que les derniers habitants de sa métropole, et une seconde, le 16 Juillet suivant, d'Hautvillers, où il s'était réfugié. Cette douleur et cette résignation éclatent, l'une et l'autre dans ces deux lettres de l'illustre Vendéen : « Vous le savez, je ne suis plus à Reims! J'avais espéré tenir jusqu'au bout et demeurer, jusqu'à l'heure de la libération, non seulement le gardien, mais : « *Le témoin de ma Cathédrale*, » (1) comptant les blessures qui lui seraient infligées, dénonçant au monde civilisé l'infamie des coups qui lui seraient portés sous des prétextes faux. La Providence en a disposé autrement. Je suis maintenant un « réfugié ». Toutefois, si je suis hors de ma ville épiscopale, je suis encore dans mon diocèse; et, bien que Hautvillers (2) soit dans la zone de guerre, j'ai obtenu l'autorisation de m'y fixer avec Mgr d'Arsinoé, mon Auxiliaire (3) et mes Vicaires Généraux. D'ici, nous entendons encore, par moments, le canon des coups de main qui se livrent autour de

braves dont, trop faiblement, je viens de vous dire le mérite. La France peut et doit les honorer; je suis bien sûr que le pays tout entier s'associera à l'hommage que le Gouvernement ne peut manquer de leur rendre. Agréez... » (CAMILLE LENOIR, député de Reims. *Lettre* au Directeur de l'*Evénement* reproduite dans *Reims à Paris*, du 9 Mai 1917).

(1) Souligné et mis entre guillemets par le Cardinal.

(2) On sait que Son Eminence, se trouvant à Paris trop loin de son diocèse, accepta, au mois d'Avril 1918, l'hospitalité qui lui était généreusement offerte dans cette antique et célèbre abbaye royale de Saint-Pierre d'Hautvillers, par le comte Chandon de Briailles, digne fils et héritier du restaurateur du domaine de Saint-Nivard et des magnifiques constructions qu'y avait édifiés le Bénédictin dom Roger, tout à fait au début du XVI[e] siècle.

(3) Mgr Neveux, le dévoué secrétaire du Cardinal élevé à l'épiscopat par le Saint-Père, avec le titre d'Auxiliaire de l'Archevêque de Reims, sacré par Mgr Luçon, le 20 Juin 1915, dans l'église Notre-Dame d'Epernay, diocèse de Châlons, en raison du bombardement de la Cathédrale de Reims.

Digitized by Google

Reims... Quand nous pourrons rentrer chez nous, que restera-t-il de ma ville épiscopale, de ma Cathédrale, de notre maison, des maisons de mes chers diocésains de Reims!... Notre sort est, en effet, bien digne de compassion. Mais comment oserais-je m'en plaindre? Je ne fais que subir, et le dernier de tous, le sort qu'ont accepté avec résignation et que supportent avec courage depuis deux ans, trois ans, quatre ans bientôt, plus de deux cent mille de mes enfants spirituels. Et que sont nos souffrances en comparaison de celles qu'endurent nos trois cent mille frères Ardennais, sous la férule d'un ennemi sans cœur comme sans conscience? Nous offrons à Dieu tous ces sacrifices pour le salut de la Patrie. (1) »

Mais l'avance des armées allemandes menaçant Hautvillers força le Cardinal d'établir, à Châlons-sur-Marne, les bureaux de l'Archevêché, avec ses Vicaires Généraux. Lui-même, impavide, était resté avec l'un de ceux-ci (2) et Mgr Neveux, dans l'hospitalière demeure du comte Chandon de Briailles. Il leur fallut bientôt s'exiler encore. « L'offensive qu'on avait attendue le 7 Juillet, a écrit Son Eminence, s'est déclanchée, formidable, dans la nuit du 14 au 15.

» A minuit, je fus réveillé par un vacarme étrange, que je crus d'abord être le ronflement des 40 ou 50 automobiles ambulances rangées dans la cour de service de la maison, qui mettaient sous pressions leurs moteurs, toutes à la fois, pour monter dans la forêt de Reims. Ayant regardé à la fenêtre, je vis le ciel sillonné d'éclairs, comme par un grand orage. Je me levai, je descendis sur la terrasse. L'horizon était embrasé par la déflagration des explosifs des bouches à feu ; et on entendait un roulement ininterrompu, produit par les détonations de centaines et, peut-être de milliers de canons sur tout le front, depuis Château-Thierry jusqu'à Châlons, et au-delà. Des obus passaient en sifflant au-dessus de nos têtes, et s'en allaient tomber et

(1) Le Cardinal Luçon. *Lettre inédite* à l'un de nos compatriotes. Hautvillers, 29 Avril 1918.

(2 M. l'abbé Compant.

Digitized by Google

exploser avec fracas sur Epernay, ou sur Cumières, dans la vallée que domine Hautvillers. C'était l'offensive, et nous nous trouvions sur la lisière de la bataille.

» A minuit un quart, le général me fit avertir qu'une voiture était prête, pour m'emmener. Je demandai qu'on ne nous fît partir que quand la population serait évacuée, ce qui me fut accordé. Il y avait des instructions, ordonnant d'évacuer toute la population civile, avant que les routes ne fussent barrées par le tir de l'ennemi. Quand j'avais demandé à rester à Hautvillers, quitte à nous cacher dans les souterrains, pendant la bataille, en exposant les raisons de ce désir, on m'avait répondu que c'était impossible, et on avait fini en disant : « Le Cardinal de Reims, est un Drapeau ; on ne peut le laisser tomber aux mains de l'ennemi. » On ne pouvait pas dissimuler, sous une formule plus honorable et plus gracieuse, une décision qui me fût plus pénible.

» Nous passâmes la nuit à faire nos bagages, à brûler les papiers que nous ne pouvions pas emporter et que nous ne voulions pas laisser. Dans la matinée, on annonce l'ordre d'évacuation qui fut officiellement publié vers le milieu du jour...

» Tout le long de la route, jusqu'à Sézanne, nous contre-passâmes les pauvres habitants des villages du front. Saint-Emoge, Hautvillers, Cumières, Dizy, Magenta, qui s'enfuyaient à pied, couverts de sueur et de poussière, traînant ou poussant une voiturette, une brouette chargée du peu d'effets qu'ils pouvaient emporter, suivis de leurs petits enfants, passant à travers les troupes, les attelages de caissons, de canons, qui montaient en ligne. Quelle vision de détresse navrante, poignante ! et c'étaient mes pauvres diocésains qui se rendaient ainsi à Sézanne, à 35 ou 40 kilomètres de leurs villages.

» Pour nous, nous allâmes prendre le train à Romilly, où nous arrivâmes à 5 heures, et à 10 heures, nous étions à Paris...

» Depuis ce temps-là, j'ai toujours dans les yeux, la vision de mes pauvres diocésains fugitifs. Où sont-ils maintenant ? Pensez, Monseigneur, que je n'ai plus que 4 ou 5 paroisses qui

Digitized by Google

ne soient pas évacuées ! Trois cent mille de mes diocésains sont en pays occupé ; deux cent-cinquante mille sont dispersés à travers toute la France ! Ma Cathédrale, ma ville épiscopale, mon séminaire sont incendiés ! *O vos omnes qui transitis per viam, attendite et videte si est dolor sicut dolor meus !*

» Et maintenant, nous attendons les événements. Les succès des derniers jours nous rendent quelque espoir. S'ils permettaient que nous puissions rentrer dans le diocèse, j'y rentrerais à tire-d'aile, comme un pigeon voyageur à son nid... » (1).

En passant, j'aurais noté la petite intrigue louche et perfide qu'on tenta, un instant, de nouer autour du Cardinal, pendant son premier exil à Paris, fin Mars et commencement d'Avril 1918, pour en faire, malgré lui, un candidat à l'Académie Française. J'aurais rappelé comment, méprisant tant de bassesse, son Eminence avait, d'un geste, — j'allais écrire d'un mouvement d'épaule (2) — arrêté net ces vilaines manœuvres et assuré, du même coup, l'élection parfaitement justifiée de Mgr Baudrillart, prélat romain, recteur de l'Institut catholique de Paris, grand lettré, historien savant et subtil, orateur éloquent et, par dessus tout, l'un des meilleurs parmi les meilleurs ouvriers et pélerins de la propagande et de l'influence françaises à l'étranger, avant et depuis la guerre.

(1) Le Cardinal Luçon, *Lettre à S. Gr. Mgr Rumeau*, Evêque d'Angers. Paris, rue d'Ulm, 22 Juillet 1918. (*Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 17 Août 1918, p. 499-500).

(2) Monseigneur,

« La réflexion n'a fait que me confirmer dans mes premières impressions. Pour les raisons dont je vous ai fait part vendredi dernier, je ne poserai pas ma candidature à l'Académie Française.

» Je ne saurais d'ailleurs me résigner à ce que fût retardé pour vous, par mon fait, un honneur auquel je trouve que vous avez tant de titres, et je suis confus du désintéressement avec lequel vous vous êtes déclaré prêt à retirer votre candidature devant la mienne. Je fais, au contraire, les vœux les plus ardents pour que l'Académie, en vous ouvrant ses portes, récompense, en même temps que vos mérites littéraires, les immenses services que vous avez rendus pendant la guerre à la cause de la patrie.

» Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

» L.-J. Cardinal Luçon,
» *Archevêque de Reims* »

(*Lettre* à Mgr Baudrillart, reproduite par *Le Temps* et *La Croix*, du 27 Avril 1918).

Digitized by Google

Certes, Mgr Luçon eut été élu. Il a bien droit d'ailleurs à un fauteuil sous la coupole du Palais Mazarin, non seulement à cause de sa merveilleuse énergie et de ses admirables actions pendant l'horrible tragédie qui s'achève, mais aussi en raison de l'étendue de son savoir, de sa haute culture, de la variété et de la valeur de son œuvre orale ou écrite, qui est considérable. Sans parler de ses *Institutions pastorales* de Belley, bon nombre de ses Lettres, de ses Mandements, de ses Discours sont du plus pur métal, aussi bien dans la belle forme littéraire qu'il leur a donnée, que dans les sujets historiques, philosophiques ou purement religieux qu'il y traite. Le *Discours du Pin-en-Mauges;* le *XIV^e^ Centenaire du Baptême de Clovis et des Francs;* le *Discours sur la Restauration de la famille chrétienne;* la *Lettre pastorale sur l'Eglise au XIX^e^ siècle;* celle sur l'*Anniversaire de la bataille de Sedan;* le *Panégyrique du Bienheureux Vianey, curé d'Ars;* l'*Oraison funèbre du Cardinal Richard*, et mainte autre page de superbe envolée en portent le témoignage éclatant. Certes, nous autres, ses compatriotes et ses admirateurs, nous avons eu un moment de grande vanité pour notre petite patrie bien aimée, en songeant à la recrudescence de gloire qu'elle devrait encore à son illustre enfant. Celui-ci eût été, à l'Académie, le confrère éminent de M. René Bazin, comme lui petit-fils d'un brave soldat Vendéen (1). Notre désappointement, devant son refus, a été grand. Nous voulons croire que c'est seulement partie remise (2).

(1) Nicolas Bazin, de Maulévrier, capitaine de paroisse, 1793-1795.

(2) Déjà M. Bazin a été rejoint sous la coupole par un Vendéen — du Poitou, celui-ci — dont le bagage littéraire considérable pourrait à lui seul justifier l'élection, le « citoyen » Georges Clemenceau pour parler le langage du Parlement français; le Libérateur du territoire, à l'énergique et tenace volonté duquel nous Français et l'univers entier, sommes redevables de la débâcle allemande. Qui sait si dans un avenir que j'espère prochain, grâce à la continuation tant désirable de l'Union Sacrée, Mgr Luçon ne prendra pas séance parmi les Immortels, encadré de ces deux parrains : le catholique-royaliste militant Bazin et le radical libre-penseur impénitent Clemenceau. J'appelle ce jour-là de tous mes vœux.

Je n'ai pas besoin de rappeler ici que M. Georges-Eugène Clemenceau est né à Mouilleron-en-Pareds, le 28 Septembre 1841.

Au fait! pourquoi l'a-t-on surnommé le *Tigre?* S'il est violent et terrible

Digitized by Google

J'allais noter aussi la rentrée du Cardinal dans ce qui subsiste de Reims. Reims dégagée définitivement par Gouraud. Un beau nom répandu et aimé dans la Vendée, encore que j'ignore, jusqu'ici, si le glorieux mutilé des Dardanelles est nôtre par ses origines (1).

Mais voici que le canon tonne derechef, pour les réjouissances, cette fois! Et nous en sommes tellement émus, nous autres, un peu perdus, toujours, dans Paris la Grand'Ville, que nous nous demandons s'il ne s'agit pas encore d'un nouveau crime de quelque « grosse Bertha ». Il faut que le joyeux carillon des cloches — comme il est différent du lugubre tocsin qu'elles sonnaient, le 1er Août 1914! — Il faut que ce carillon s'en mêle et vienne nous confirmer la bonne nouvelle : ce n'est pas encore la paix définitive, mais c'est l'armistice et la retraite honteuse du Boche immonde. Au-dessus de ma tête, tandis que j'écris, *la Savoyarde*, le gros bourdon du Sacré-Cœur de Montmartre, marie sa voix plus grave à celle de ses sœurs moins solennelles. C'est la France libérée, l'Alsace et la Lorraine ramenées dans ses bras; la Belgique reconquise. Tout cela, grâce au dévouement sans bornes de nos soldats, de nos enfants, dont un si grand nombre, hélas! sont tombés pour jamais, sans avoir pu apercevoir cette Victoire née de leur sacrifice même! (2)

Et j'arrête ma plume. Aussi bien, ce que je pourrais écrire n'aurait été qu'épisodes et fragments. Les documents les plus

à souhait, s'il déchire aisément son adversaire il n'a rien d'un félin, ni au moral, ni au physique. Pourquoi pas le *Sanglier*, dont il a passablement l'allure et le caractère? Ses coups de boutoir sont proverbiaux et redoutés. Demandez-le aux Boches et même à quelques Français! D'ailleurs, il n'y a pas de tigres en Vendée. On y trouve au contraire, parfois, des sangliers; et je me suis laissé dire qu'ils y ont pris domicile en nombre respectable, depuis le commencement de la guerre. (Cette note a été ajoutée le 22 Novembre 1918).

(1) Le général Gouraud est né à Paris, en 1867.

(2) La fourragère aux couleurs de la Croix de guerre a été dernièrement décernée au 33e régiment d'artillerie, d'Angers. Le 77e régiment d'infanterie, de Cholet, a vu les couleurs de la sienne se changer en celles de la Médaille militaire. Les renseignements me manquent pour les régiments poitevins, qui ont, eux aussi, fait si complètement et glorieusement leur devoir.

Digitized by Google

importants manquent et manqueront un certain temps encore, qui permetteront de dresser, comme elle doit l'être, la grande figure du Cardinal Luçon, pendant ces quatre années de guerre. Dès qu'il m'aura été permis de les recueillir dans une enquête d'ensemble, si Dieu me prête vie, je reprendrai mon récit au point où je l'abandonne. Trop heureux de pouvoir célébrer, dans l'humilité de mes faibles moyens ce noble fils de la Vendée.

H. Baguenier Desormeaux.

Digitized by Google

A LA MÉMOIRE

De l'Aviateur Guillaume RAMPILLON DES MAGNILS

Tué à l'ennemi le 2 Juin 1918

AU-DESSUS DE LA FORÊT DE COMPIÈGNE

De clocher en clocher, tandis que la victoire
Vole, reconduisant l'ennemi jusqu'au Rhin,
Penchons-nous vers nos morts, exaltons leur mémoire,
Gravons leur nom sacré sur le marbre et l'airain.

Le sang qu'ils ont versé pour refaire la France,
Dans le sillon profond noblement a germé,
Nous récoltons enfin le blé de l'Espérance,
Et l'amour refleurit à notre cœur fermé.

Cher ami, nos martyrs te gardaient une place
Bien dûe à ton courage à ton humilité ;
Trop souvent ta vertu fut celle qui s'efface,
Ton trépas fut celui d'un brave incontesté.

Sans honte, tu pouvais demeurer à l'arrière,
Mais cette inaction pour toi c'était faillir,
Tu te montrais jaloux des lauriers de tes frères (1).
Et comme eux tu voulais au danger les cueillir.

Ta race te dictait ton devoir, la Vendée
Parle encor des aïeux qui périrent là-bas
A Mortagne, à Cholet, (2) victimes d'une idée,
Leurs mânes attentifs ne te renieront pas.

(1) L'adjudant aviateur Louis Rampillon des Magnils, 4 fois cité a été décoré de la médaille militaire après une grave blessure, Henry Rampillon des Magnils également aviateur, 2 fois cité, a gagné ses galons de sous-lieutenant sur le champ de bataille.

(2) Petit-fils d'une Béjarry, Guillaume Rampillon des Magnils est également le petit-fils de Madame Boutiller de Saint-André. On sait la part prise par cette famille aux guerres vendéennes ; 14 de ses membres payèrent de leur vie leur attachement a la cause royaliste.

Digitized by Google

Et lorsque dans l'azur du ciel clair tu t'élances,
Ton rêve est d'accomplir ta tâche dignement.
Tu ne calcules point les risques et les chances
Car s'il te faut mourir, tu mourras... simplement.

Oh ! sublime valeur ! la valeur qui s'ignore ! !
Les oiseaux noirs bientôt cernent ton avion.
Tu conserves ton calme et ton moteur sonore
Apprête à ces vautours mainte déception.

Jusqu'à l'heure où frappé d'une balle mortelle
Tu t'éteignis là-haut, abandonné, tout seul,
La forêt doucement arrêta la nacelle
Et les grands lauriers verts ont formé ton linceul.

Leurs rameaux étendus ont protégé tes restes,
Ils croîtront maintenant pour bercer ton repos,
Mais ton âme a gagné les régions célestes
De l'immortel séjour des immortels héros.

Gloire à toi noble enfant ! ta piété sincère
Nous présage l'accueil que te réserva Dieu,
C'est un baume puissant et le cœur de ta mère
Tout déchiré qu'il soit ne te dit pas adieu !

Gloire à toi noble enfant ! quand cessera l'orage,
Nous irons à genoux vénérer le tombeau
De ceux qui vaillamment sauvèrent du naufrage,
Notre foi, notre sol, notre pays si beau.

Je ne t'oublierai point ; de cette horrible guerre,
C'est le soldat tombé qui reste le vainqueur,
Et j'inscris fièrement sur mon humble annuaire :
Guillaume Rampillon des Magnils « à l'honneur ».

LOUIS BLANPAIN DE SAINT-MARS

15 Septembre 1918.

Digitized by Google

UNE FAMILLE ROCHELAISE

ET BAS-POITEVINE

(Suite) (1)

Les BÉRAUD au XVIe siècle et leur descendance

Dans son ouvrage sur l'*Humanisme français*, M. Delaruelle, le savant professeur de l'Université de Toulouse, écrit :

« Quand on étudie l'histoire de l'Humanisme français dans le premier tiers du XVIe siècle, le nom de Béraud (Beraldus) est l'un de ceux que l'on rencontre le plus souvent dans les textes de l'époque ; les poètes célèbrent son éloquence en termes enthousiastes, les témoignages concourent à montrer qu'il a tenu une place importante dans l'histoire littéraire de son temps. Les livres manquaient à la France autant que les maîtres ; Béraud travailla à lui en donner. On trouve chez lui une science abondante et solide. Béraud apparaît comme l'élève des humanistes étrangers, il est celui des Italiens par l'abondance fluide et l'élégance de son latin ; pour les idées il est le plus souvent un écho fidèle du grand Erasme. De la sorte, il a contribué à répandre des connaissances et des qualités qui trop longtemps avaient fait défaut aux Français. »

Tel fut Nicole Béraud, premier du nom.

D'après Benjamin Fillon, la famille de Nicole Béraud est

(1) Voir le 3e fascicule de 1918.

Digitized by Google

originaire de Sigournais en Bas-Poitou (1). Elle alla se fixer à Orléans au xv^e^ siècle et revint dans l'Ouest, à La Rochelle, au xvi^e^. Nicole Béraud naquit à Orléans en 1473. Une de ses tantes habitait cette ville au début du siècle, Madeleine Béraud qui fut la mère de Guillaume Chrétien, médecin ordinaire de François I^er^ et la grand'mère de Florent Chrétien, précepteur de Henri IV, et l'un des auteurs de la *Satire Ménippée*.

Nicole Béraud fit son droit à Orléans dont l'Université était très renommée et comptait environ 4.000 étudiants. Devenu « licencié en lois », il alla en Italie où il fréquenta les humanistes les plus connus. A son retour à Orléans, il enseigna les belles lettres et le droit romain.

Vers 1512, il habitait Paris, donnant à l'Université des leçons publiques qui établirent sa réputation et le mirent en relations avec les grands lettrés de l'époque. Trois d'entre eux, Etienne Poncher, évêque de Paris, plus tard archevêque de Sens, Jean d'Orléans, archevêque de Toulouse et de Loynes, conseiller au Parlement furent ses amis intimes et ses protecteurs. Béraud figure également parmi les savants appelés par le célèbre éditeur Josse Bade à faire des préfaces, à publier des éditions correctes des auteurs latins ou des traductions latines des auteurs grecs.

Dans ses œuvres personnelles, Béraud fit une guerre sans merci aux vieilles méthodes de l'enseignement scolastique et de la jurisprudence. Josse Bade lui écrivait en 1512 :

« Je n'ignore pas quelles espérances tu as fait naître. Tous ceux qui te connaissent bien se tiennent sûrs de voir bientôt le jour où la barbarie sera mise en fuite et où grâce à tes efforts, les saintes lois recouvreront enfin la place et l'honneur qui leur sont dûs. »

Les diatribes de Béraud, contre « le Marais de la Sorbonne »

(1). Jacques Béraud, auteur des *Eglogues poitevins* (*Les Eglogues et aultres œuvres de Jacques Béreau poicterin, à Poitiers, chez Bertrand Noscereau, imprimeur, 1565*), était le cousin issu de germain de Nicole. Cette branche resta poitevine. Il existe dans les archives départementales de la Vendée, au dossier concernant la famille Béraud ou Béreau du Bas-Poitou, une copie écrite de la main d'un de mes arrières grands oncles François Béraud, sénéchal de Laleu et juge-garde de La Monnaie de La Rochelle, de son contrat de mariage en date de 1723.

Digitized by Google

sont nombreuses et d'une extrême violence. Il écrit à Erasme :

« Je vois, excellent Erasme, se préparer l'événement que j'avais toujours appelé de mes vœux ardents : nos théologiens qui depuis trop longtemps sont voués à des *billevesées épineuses et sophistiques* vont abandonner enfin ces cabales de Scotistes, voire même de Thomistes. »

Ce dédain que lui inspirent les théologiens de son temps, il l'étend aux jurisconsultes, et dans une lettre à son ami Poncher évêque de Paris, il dénonce « *ces pompeuses rhapsodies* sur les lois publiées ou *plutôt baclées* par tant de juristes de ce siècle, ces recueils attestent *l'ignorance et la sottise* de leurs auteurs. » Il n'est pas plus tendre pour ceux des ordres religieux qui résistent à l'introduction du grec dans l'enseignement universitaire et les traite de « *gens très ignorants* ».

Son humeur satirique lui cause même quelques désagréments. « Le ton de ses écrits est si impertinent, dit M. Delaruelle, que la Faculté de théologie, en 1524, déclara que la lettre qu'il voulait publier en tête des œuvres de Saint-Jean Chrysostome ne serait pas imprimée. » Mais la Sorbonne a beau résister défendre les saines traditions, elle est vaincue d'avance par les tendances nouvelles que Béraud s'applique à propager.

Ses ouvrages cités par M. Delaruelle s'élèvent au nombre de trente-quatre, parmi lesquels *Discours sur le traité de Cambrai*, *Dialogue sur les secrets de l'improvisation*, *Discours sur l'ancienne et la nouvelle science du droit*, *Paraphrase des Economiques d'Aristote*, éditions de l'*Histoire naturelle de Pline*, des *Guerres civiles d'Appien*, de la *Vie des Douze Césars de Suétone*, etc.

Par ses écrits, autant que par son enseignement, il contribua puissamment à l'évolution des idées ; novateur résolu et souvent excessif, il fut l'un des plus actifs ouvriers de la Renaissance.

En 1506, Erasme qui se rendait en Italie passa par Orléans ; Béraud lui avait offert l'hospitalité. Tous les deux étaient restés en relations de correspondances, et Erasme prenait plaisir à

Digitized by Google

évoquer le souvenir des journées qu'il avait passé chez son hôte :

« Je crois encore entendre ce débit net et rapide, cette voix agréable et sonore, d'un timbre si caressant, ce langage à la fois facile et châtié. Je crois voir ce visage aimable et qui annonçait une rare courtoisie, exempte de toute morgue, ces manières cordiales, aimables et commodes. » (1).

Béraud avait, en effet, une facilité de parole et une faconde qui frappaient dès l'abord ses auditeurs, dit M. Delaruelle. Sa réputation d'éloquence lui valut l'honneur d'écrire le *Discours sur le traité de Cambrai*, et à cette occasion le titre d'orateur et d'historien du Roi lui fut attribué dans les documents royaux, il y gagna d'être inscrit sur la feuille des pensions.

En 1518, il fait partie avec l'évêque de Paris, Poncher, de l'ambassade à la tête de laquelle était l'amiral Bonnivet que François Ier avait envoyée à Londres auprès de Henri VIII. L'année suivante, il allait encore avec Poncher en ambassade à Montpellier pour conférer avec les représentants de Charles Quint.

Anne de Montmorency le choisit comme précepteur de ses fils, Gaspard de Coligny, le futur et célèbre amiral, et le cardinal Odet de Châtillon. Béraud vécut à cette époque avec ses élèves au Château de Châtillon-sur-Loing, allant souvent avec eux à la Cour. Leur éducation terminée, il resta au service du cardinal et l'accompagna à Rome, lors de l'élection du Pape Paul III. Il l'accompagnait partout, suivant la Cour d'étape en étape, à Marseille, à Lyon, à Toulouse, et s'en plaignait amèrement : « A présent je voudrais bien me reposer un peu, si seulement mon patron me le permettait, mais il ne sait pas rester en place et il est déjà impatient de retourner à la Cour (2).

Gaspard de Coligny n'avait pas oublié son précepteur. En 1534, il écrivait à son vieux professeur une lettre publiée dans

(1) *Erasmi Opera*. Lettre à de Loynes, Conseiller au Parlement.

(2) Bibliothèque de Berne.

Digitized by Google

la *Correspondance des Réformateurs*, le tenant au courant de la vie qu'il menait à la Cour. Cet écrit est sur un ton de respectueuse amitié qui révèle les rapports d'intimité que Béraud avait su établir entre lui et ses élèves. Et voilà où n'apparaît guère la morgue seigneuriale. Il y avait alors un contact de classes plus tard très éloignées l'une de l'autre. Et c'est en quoi l'ancien régime était infiniment plus démocratique que la société actuelle. La vie de Nicole Béraud indique le véritable état social des siècles passés et montre quel éclat eut l'enseignement jadis, quels lettrés vivaient au XVI[e] siècle, quel rôle ils jouaient auprès des grands. Chacun pouvait s'élever par le libre effort du travail ; et des professeurs, comme Béraud, vivaient librement avec une parfaite aisance aux côtés des Coligny et des Chatillon, n'étaient contrariés par aucune espèce de privilèges et brillaient au premier rang. La puissance du travail suppléait largement à la fortune patrimoniale et au prestige du nom.

Au milieu de cette existence agitée, Béraud se voyait contraint de négliger les études auxquelles il s'adonnait jadis avec tant d'enthousiasme. En revanche, maintenant que l'humanisme est victorieux, Béraud apparaît comme un de ceux qui ont préparé le triomphe, et la jeune génération le considère avec respect. On le voit par les témoignages que l'on possède sur son compte. Louis Leroy, professeur de Langue grecque au Collège de France écrit : « C'est un homme qui possède d'une façon admirable tout ce qui constitue la culture de l'esprit. » Un autre lettré célèbre ce « savant dans les deux langues. » Un troisième vante « sa piété, ses mœurs irréprochables et la sainteté de sa vie. »

Nicole Béraud a-t-il été un adepte de la Réforme? Certains l'ont pensé en raison de ses luttes contre ce qu'il appelait la « tyrannie scolastique ». Mais M. Delaruelle a trouvé dans les manuscrits de Berne une lettre qui indique l'état d'esprit de Béraud. Son histoire, écrit-il, est, à l'époque, celle de beaucoup de bons esprits qui d'abord furent favorables à une réforme toute pacifique, mais qui ensuite se reprirent quand ils eurent

Digitized by Google

compris où on voulait les mener et quelle rupture on préparait entre le passé et le présent. »

Béraud écrivait en latin, langue habituelle des lettrés de l'époque. Ses lettres autographes sont conservées à la bibliothèque de Berne. Un de ses livres faisaient partie en dernier lieu de la collection de Victorien Sardou. Plusieurs de ses ouvrages se trouvent dans les bibliothèques du British Museum à Londres, d'Oxford, de Copenhague, et à Paris aux bibliothèques Nationales et Mazarine.

Nicole Béraud mourut en 1555, à l'âge de 81 ans. Avant M. Delaruelle, le Comte Delaborde dans son *Gaspard de Coligny* et Copley Christie dans son *Etienne Dolet* avaient fait l'éloge de son œuvre. (1).

***

Nicole Béraud s'était marié en premières noces à Louise Chartin, fille de Chartin, procureur du roi en son grand conseil. De son second mariage avec Etiennette Le Painctré, il eût, à Paris, en 1517, un fils unique, François, dont les études littéraires donnèrent les plus grandes espérances.

François Béraud bénéficiait de la notoriété de son père et déjà attirait l'attention des lettrés, témoin cette épître du poète Salmon Macrin :

« A François Béraud, fils de Nicole.

» Irréprochable rejeton d'un père irréprochable dont le génie revit dans les travaux qu'inspire Apollon, François, ta nature d'élite nous donne les plus hauts espoirs, et ton nom est dans toutes les bouches... Salut vivante image de Béraud, le plus grand orateur de notre âge. »

(1). Je dois en grande partie la documentation des lignes précédentes au savant professeur de l'Université de Toulouse. Quant à celles qui vont suivre, c'est mon cousin M. Armand Béraud, Conservateur des Hypothèques à Tours qui m'en a fourni les éléments. Quatre ans de patientes recherches dans les dépôts publics de France et de l'étranger lui ont permis de reconstituer la vie du fils de Nicole Béraud et de retrouver ces matériaux de l'histoire qui gisaient ignorés dans les bibliothèques.

MM. Haag et Bordier, dans la *France protestante*, ont également parlé de François Béraud.

Digitized by Google

Ayant terminé ses études classiques au Collège de France, François commença son droit à l'Université d'Orléans et y devint l'ami intime de Théodore de Bèze. L'influence du célèbre réformateur fut probablement une des causes qui l'amenèrent au calvinisme.

L'étude du droit ne le détourna pas du culte des belles-lettres. On a de lui, à la Bibliothèque Nationale, plusieurs manuscrits, parmi lesquels la traduction latine d'une homélie de Saint-Jean Chrysostome avec dédicace au Cardinal de Chatillon « Mécène très lettré. » Et François fait suivre cette dédicace d'une poésie qui est une invocation religieuse d'une belle allure :

« O Père souverain, maître de tout ce qui existe sur la terre et dans le Ciel, Dieu unique et tout puissant sans qui les mortels ne font que le mal, sans qui l'on ne peut rien faire de bon, dirige mon œuvre que voici, depuis le principe, O Principe, jusqu'à la fin, ô Père suprême. »

Vers 1549, François Béraud épousa Aimée de La Sausaye; et on le retrouve en 1554, fugitif à Montbéliard, après avoir embrassé la Réforme. Il professa dans cette ville la langue grecque, puis à l'Académie de Lausanne où il retrouva Théodore de Bèze. En 1559, Calvin l'appela à l'Académie de Genève et lui confia la chaire de grec.

Rappelé par ses correligionnaires, il revient à Orléans et y entraîne par l'autorité de son enseignement une partie des élèves qui suivaient son cours de Genève. A la suite des massacres des Huguenots qui eurent lieu à Orléans, il s'enfuit à Montargis où Renée de France le prit sous sa protection, Mais le séjour de cette petite ville lui déplut et il cherchait à la quitter, quand son cousin Jean Mallot, ministre protestant et chapelain de Coligny lui écrivit :

« Vous avez reçu, mon cher Béraud, la lettre par laquelle une situation vous est offerte au port des Santons. Monseigneur l'amiral vous promet le meilleur accueil des Princes et des Rochelais. Vous ne pourrez donc, quelle que soit l'issue des événements, habiter un lieu plus sûr, ni mieux à l'abri des embûches, des impies et où

Digitized by Google

résident au surplus les chefs de nos églises. Vous ne trouverez ailleurs ni un ciel plus clément ni une condition plus avantageuse.

» Tous mes souhaits de santé, très aimable Béraud, pour vous et votre très chère femme, et gardez-moi votre affection.

» De Chatillon, 22 Avril 1571. »

La Reine de Navarre, Jeanne d'Albret, le Prince de Condé et l'Amiral de Coligny s'occupaient, en effet, de fonder au Collège de La Rochelle une chaire de grec et ils avaient recommandé, pour cette dernière, François Béraud au Consistoire chargé de choisir les titulaires.

François vint à La Rochelle en Août 1571 ainsi que le constate un document signé par Jeanne d'Albret, son fils Henri, le Prince de Condé et Coligny, où il est dit que « ceulx de la dite église réformée de La Rochelle ont naguère fait venir en icelle M. Pierre Lefèvre, professeur en la dite langue hébraïque et M. François Béraud, professeur en la dite langue grecque nommez et esleuz par le dit consistoire de la dite église.... »

L'année suivante, Théodore de Bèze écrivait à François Béraud :

« A François Béraud, homme très docte et frère très aimé.

« Je ne saurais trop féliciter les Rochelais de vous avoir enfin chez eux, mon cher Béraud, et je vous félicite également des très beaux résultats que vous avez su, au prix de tant d'efforts, obtenir dans votre enseignement. Je rends grâce à Dieu tout puissant de ce qu'il vous a conduit sain et sauf jusque dans ce port.... »

Béraud fut ensuite nommé principal du Collège et mourut vraisemblablement, en 1575, remplissant toujours cette fonction.

Edmond Béraud

(*La fin dans le prochain fascicule*)

Digitized by Google

A MÉLUSINE

Mélusine et Viviane sont sœurs. Et les mêmes grands murmures druidiques ont plané sur nos deux berceaux.

ANATOLE LE BRAZ *à l'auteur.*

— « Vous me promettez encore, Raimondin, sur tous les sacremens et seremens que ung homme catholique de bonne foy peut faire et doibt jurer, que jamais, tant que serai en vostre compaignie, le jour de Samedi vous ne metterez paine ne vous efforceréz en manière quelconques de me veoir... »

— Raimondin fist ung pertuys en l'uys, et vist Mélusine qui estait en la cuve jusques au nombril en signe de femme, et peignait ses cheveux, et du nombril en bas en signe de la queue d'une serpente grosse comme une quaque à harene.....

— Ainsi s'en ala Mélusine, samblant de serpent vollant par l'air, vers Lusignen, et l'oyait-on plus long d'une lieue aler par l'air, et c'estait grant douleur de la veoir.....

JEHAN d'ARRAS (*Mélusine*).

Mélusine ! souvent j'ai surpris ton image
Glissant insaisissable au fond moiré des eaux,
Alors qu'en proie au charme, ô sirène ! tu nages
De ta queue écailleuse à l'abri des roseaux.

J'ai bu tes pleurs tombés au miroir des fontaines,
Ouï ta douce plainte exhalée en secret,
Tremblé, quand la galerne arrache et tord les chênes,
De ta clameur hurlante à travers la forêt.

Digitized by Google

Au pays poitevin où dure ta légende,
Notre serpente-fée au malheur éternel,
Tu caches en des nids de genêts et de brande
La beauté de ton buste et tes yeux bleu-de-ciel.

L'éclat de ton regard azure les pervenches,
Sitôt que l'an requiert tes prestiges nouveaux ;
Le satin de ta peau fleurit l'épine blanche
Et le sang de ta lèvre empourpre les pavots.

Tes cheveux merveilleux dorent nos moissons mûres
De même qu'en automne ils blondissent nos bois,
Et, dans l'ombre nocturne et tiède des ramures,
Chaque oiseau qui gémit emprunte un peu ta voix.

C'est ta mélancolie éparse dans nos plaines
Qui, des bords de ta Vonne au long de ceux du Clain,
Fait, sous la blouse bleue et le fichu de laine,
Battre des cœurs dolents à la chimère enclins.

Des savants voient en toi la fille d'un vieux mythe ;
Jean d'Arras t'a narrée en un naïf roman ;
Que m'importait à moi qui cherchais à ta suite
Les sentiers du mirage et de l'enchantement !

Raimondin ton époux, qui trahit ton mystère
Et par là t'abandonne au maléfice affreux,
N'est-ce pas le Réel qui chasse de la terre
La Rêverie au vol effarouché de freux ?

Mélusine de songe ! à l'heure où la rosée
Tisse un réseau de perle à ton corps décevant,
Que de fois je t'ai crue auprès de moi posée !
Ce n'était qu'un frisson de feuilles sous le vent.

Cependant je sentais ton occulte présence,
Ame de mon pays m'absorbant tout entier
Dans l'admiration d'un horizon immense
Ou de quelques fragiles roses d'églantier !

Digitized by Google

Si je reste ébloui de tous tes sortilèges,
A te suivre longtemps mes pieds se sont lassés ;
Mais je ne serai pas le dévot sacrilège
Qui profane le dieu de son jeune passé.

La vie a modéré ma fougue enthousiaste ;
Je n'irai plus courir les féeriques chemins
Dans l'aurore étageant la gaze de son faste
Ni dans le soir lilas où fuse du carmin.

D'autres célèbreront tes magiques arcanes,
Férus de ta splendeur immuable, à leur tour
Ayant su deviner de quelle gorge émanent
Les cris désespérés de ton poignant amour.

Tu revenais en deuil, content nos bonnes femmes,
Sur Lusignan, lorsque y mouraient tes descendants...
Le Rêve à l'agonie expire dans mon âme :
Apparais sur la tour, Mélusine ! il est temps.

ALBERT HENNEQUIN.

Digitized by Google

Dague et Epée, dites "Stradiotes"

De la Collection du Comte R. de ROCHEBRUNE

Les deux très belles armes médiévales qui figurent dans ces pages sont tirées de l'inépuisable mine de merveilles d'art ancien qu'est la collection de M. le comte Raoul de Rochebrune. Elles sont des chefs-d'œuvre de maîtres armuriers extrêmement habiles, d'artistes de haut goût et ne purent être menées à la bataille, au temps où elles avaient encore tout leur éclat, que par des mains de grands seigneurs.

Toutes deux représentent, l'une à son début et l'autre en son déclin, une influence exercée sur l'art de l'armurerie d'Europe par les forges d'armes de Venise et d'Espagne, notamment par les ateliers de Cordoue, Tolède, Cuença, Séville, Catugel et Saragosse, qui attachèrent aux flancs des chevaliers chrétiens des glaives d'allure orientale, parfaits d'élégance et de robuste souplesse.

La première de ces deux armes est une superbe dague « perce-mailles » des dernières années du XIII^e^ siècle ou du début du XIV^e^, draguée en Loire à la pointe de l'île Gloriette, près Nantes, il y a quelques mois seulement (1918).

D'une dimension totale de 0 m. 58 elle porte une longue lame extrêmement effilée et d'une trempe incomparable sur laquelle les meilleures limes ne mordent point. Sa section forme un

Digitized by Google

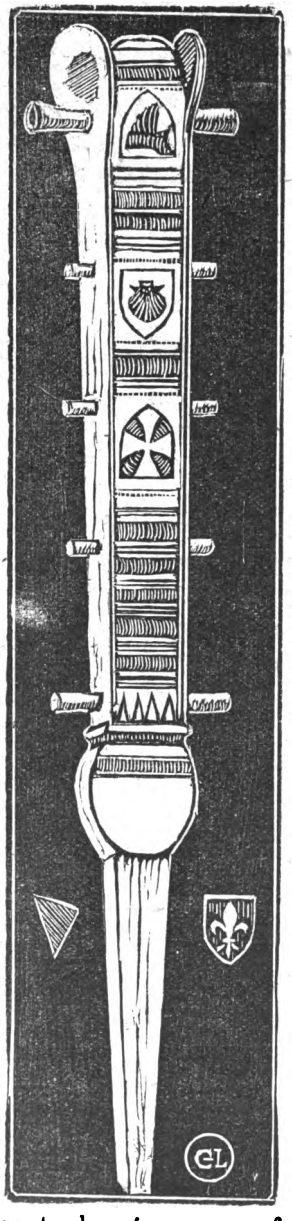

triangle irrégulier propre à désarticuler la trame de mailles des cottes d'armes et des hauberts les plus serrés.

La décoration de sa poignée est à la fois simple et très riche : Au sommet du pommeau un écusson couché à plat porte une fleur de lys ; trois autres écus, répétés sur le dessus et le dessous de la poignée, portent : le premier un demi-vol héraldique (c'est-à-dire une aile d'oiseau), le second une coquille, et le troisième une croix pattée. Il est infiniment probable que le blason du pommeau est celui du chevalier pour qui l'arme a été jadis forgée, et que les trois autres sont des écus d'alliances. Le premier, à simple vue, fait songer aux grandes familles de la région de l'Ouest qui portent dans leurs armoiries une fleur de lys simple : La Boninière de Beaumont par exemple, et surtout des Nouhes, maison puissante et de vieille race, qui fut au moyen-âge possessionnée et apparentée tout à la fois dans la Bretagne méridionale et dans le Bas-Poitou. Il y a là un problème héraldique et généalogique qui recevra peut-être un jour sa solution.

Ces écussons, gravés sur argent, sont plaqués sur un fond de cuivre doré que décorent des lignes de points et des bandes successives chargées de stries.

Digitized by Google

De chaque côté de la poignée, des rivets de cuivre qui la hérissent aujourd'hui retenaient autrefois une plaque d'ivoire; celui du pommeau était évidé dans sa longueur pour le passage d'un cordon de dragonne. La trajectoire du profil indiqué par les extrémités de ces rivets montre que chacune des plaques latérales d'ivoire portait un accroissement notable d'épaisseur à la base et surtout au sommet, près du pommeau, où elles débordaient de chaque côté comme deux « oreilles », et se prolongeaient plus haut que les plaques de cuivre martelé qui forment aujourd'hui, en l'absence de l'ivoire, les deux faces latérales de la poignée.

C'est par ces oreilles, par la protubérance inférieure de la poignée, par le nœud ovalaire qui unit cette dernière à la lame et par l'absence de garde, que cette arme s'apparente nettement aux dagues à oreilles hispano-mauresques, que forgeaient quelques ateliers d'Espagne et à celles dites « stradiotes » à cause de leur ressemblance avec l'arme favorite des mercenaires que, sous le nom de « Stradiots, » la république de Venise recruta durant tout le Moyen-âge sur les côtes d'Albanie.

Celle qui nous occupe ici est assurément un produit de l'industrie française, la forme des écussons suffirait à en témoigner (l'écu héraldique espagnol de même date se termine toujours par un ceintre et non par une ogive renversée).

Les grandes fabriques françaises d'armes à cette époque étaient surtout Paris, Bordeaux, Poitiers, Saint-Etienne, Chamblay (Oise), Dijon, Verdun et Vienne-en-Dauphiné. Naturellement par leur position géographique et par le va-et-vient des ouvriers et du produit des ateliers qui en était la conséquence, Bordeaux et Poitiers durent accueillir, avant les autres centres français, l'influence technique des grands maîtres armuriers d'Espagne. Durant tout le Moyen-âge, notamment au XIII^e^ siècle et au XIV^e^, les épées et dagues de Poitiers, spécialité des ouvriers de cette ville, furent particulièrement recherchées et elles armèrent indifféremment les chevaliers des deux partis qui, durant la guerre de Cent-Ans, se disputèrent les pays d'Ouest. Il

Digitized by Google

est donc fort possible que cette dague hispano-mauresque de forme, couverte d'écussons français, trouvée en Loire bretonne, soit un produit de l'industrie poitevine.

Les « dagues à oreilles », dites « stradiotes », de provenance française, sont des armes rares et recherchées ; on en connaît cependant un certain nombre et la collection R. de Rochebrune en possède deux autres ; mais celle qui nous occupe est la seule des grandes collections d'armes de France, qui soit ainsi ornée d'un riche décor héraldique qui la place hors de pair.

Infiniment plus rares encore que ces dagues sont les épées de même type, à double paires d'oreilles, puisque tous les inventaires de collections d'armes publiés jusqu'ici, n'en citent que deux, qui sont regardées comme de fabrication vénitienne.

La plus belle fut acquise par les deux célèbres amateurs d'armes précieuses Ressman et Carrand, et demeura au premier, dont la collection fait aujourd'hui l'orgueil du Musée du Bargello, à Florence. Ressman aurait un jour refusé de la céder au prix de 80.000 fr. (1). La poignée de cette arme magnifique, en acier rehaussé de fines et riches ciselures, est couverte d'une dorure qui depuis quatre siècles a gardé tout son éclat et qui en fait un véritable joyau (2).

Celle du comte Raoul de Rochebrune est, comme les deux autres de la fin du XV^e^ siècle. Elle fut tirée du lit de la Gironde, près Bordeaux, en Avril 1914, au cours des travaux de dragage, ce qui explique que son état de conservation ne soit pas absolument parfait.

Sa lame, large de quatre centimètres et demi au départ de la garde, mince, coupante et souple, est creusée en son milieu d'une gorge d'évidement, qui va en se rétrécissant comme elle. Sur le milieu de cette lame, des deux côtés, se trouvait une

(1) Baron de Cosson : *Les Arts*, ann. 1902.

(2) M. Maindron : *Les armes*, p. 214.

Digitized by Google

inscription en grandes lettres, que le séjour séculaire dans les graviers du fleuve, a rendu illisible.

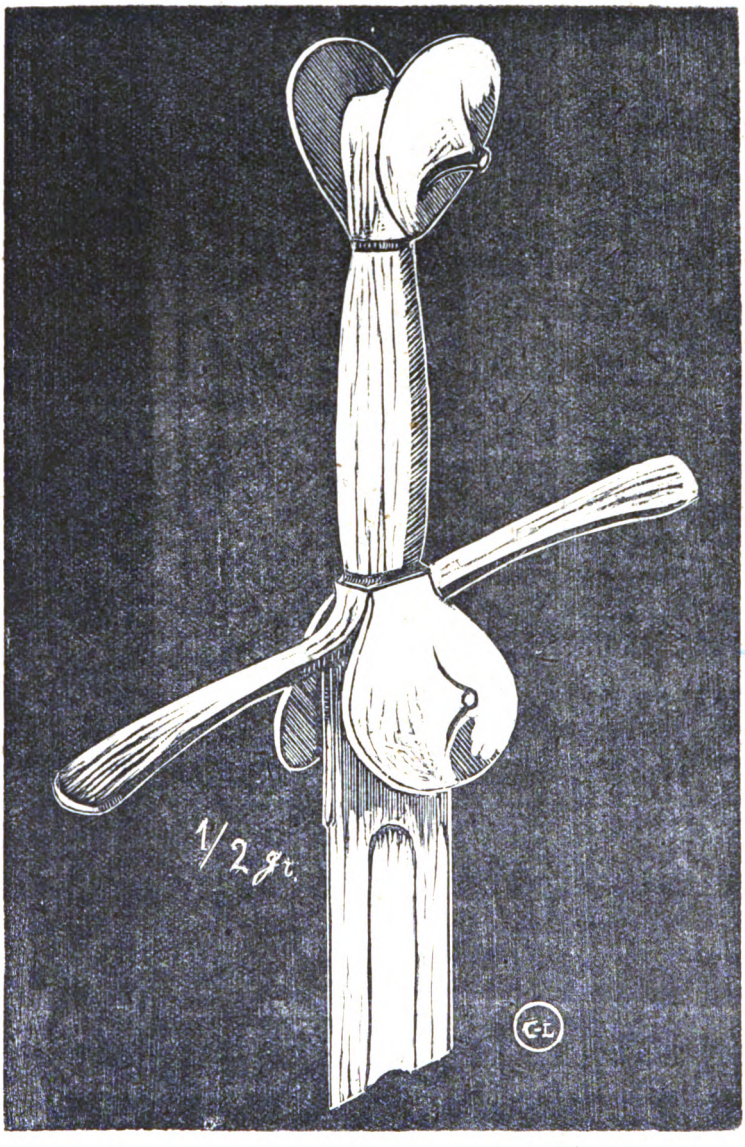

La fusée de la poignée, en ivoire aujourd'hui très blond, supporte un pommeau renflé et accompagné de deux oreilles

Digitized by Google

obliques de plus de 5 centimètres de diamètre, forgées dans le même bloc de métal que lui, et qui, vus de côté avec un peu de recul, semblent un papillon d'acier posé sur le sommet de la fusée. Ce sont elles qui donnent à l'arme son caractère à demi oriental; un ombillic très proéminent s'érige en leur milieu, et les font ressembler à de petits boucliers où se voient encore des traces de damasquinage en or.

Les quillons de la garde, légèrement cintrés, sont également pris entre deux oreilles rabaissées, semblables à celles du pommeau, et qui, par une vraie merveille d'habileté, ne font avec eux qu'une seule et même pièce d'acier forgé.

Cette arme, superbe de ligne et de grand style, épée de combat par excellence, mesure 1 m. 09 de longueur totale. Comme les deux autres qui sont de provenance italienne, on la croit de fabrication vénitienne... à moins que quelque prestigieux maître, venu d'Espagne, ne l'ait martelée dans les forges de cette ville de Bordeaux, près de laquelle, durant quatre cents ans, elle a dormi dans les sables du fleuve.

Et maintenant qu'elle est revenue à la lumière, dans le riche asile où elle se tient debout au milieu de toute une cour de sœurs éblouissantes, comment ne serait-on pas tenté, par l'emprise de son charme si puissamment évocateur, de frapper ses quillons, comme Michel-Ange le marbre de son Moïse et de lui crier aussi : « Mais parle donc!... » Non, l'Epée ne parlera pas. Nous ne connaîtrons sans doute jamais le nom du fier seigneur dont la main jadis empauma l'ivoire de sa poignée et qui la fit marcher à son côté comme une épouse glorieuse, pas plus que nous ne saurons jamais quels nobles sangs coulèrent alors sur l'acier de sa lame : le Passé reste jaloux de ses mystérieux secrets... et c'est pourquoi, sans doute, il nous apparait si souvent tout auréolé de poésie ; c'est aussi pourquoi, nous avons tant de joie quand nous pouvons lui en arracher quelques uns.

L. CHARBONNEAU-LASSAY.

Digitized by Google

PRIÈRE DU JOUR DES MORTS

L'ombre errante envahit l'église silencieuse.
Dans la nef obscurcie, large, mystérieuse,
Monte un parfum de chrysanthèmes.
Les vitraux tressaillants ont des tons de velours
Qui sèment au parvis des agonies de jours
Aux couleurs mourantes et blêmes.

Le tic-tac de l'horloge éternel se balance.
A l'entour des autels brûlent dans le silence
Des flammes pâlotes de cierges.
Les orgues ont cessé leurs tuttis acclamants ;
Et, troublant le silence, on entend par moments
Des voix qui prient tout haut la Vierge.

.... Elles prient pour les morts à l'heure où la nuit tombe,
En ce jour consacré à ceux qui dans la tombe
Dorment leur dernier sommeil.
Elles prient longuement pour ce qui fut leur vie,
Pour la chair de leur chair à leur amour ravie,
Pour une fleur, pour un soleil.

Et toutes prient surtout pour les morts de la guerre,
Pour ceux qui vaillamment ont défendu la terre
Qui par leur sang va refleurir;
Pour ceux qui, méprisant le danger, la souffrance,
S'en sont allés joyeux tout vibrants d'espérance
Et qui sont tombés sans faiblir !

.... Elles prient longuement en ce jour triste et sombre
Et leurs âmes en deuil s'en vont, furtives ombres,
Rejoindre ceux qui ne sont plus.

Digitized by Google

Et des larmes d'amour ont mouillé leurs prunelles,
Des larmes étouffées qu'ont éveillées en elles
Des souvenirs déjà confus.

. . . . . .

Ah ! Puissiez-vous ouïr, Sainte Vierge Marie,
Cette voix de la terre et qui pleure et qui prie
Pour obtenir votre secours !
Faites que l'orphelin et la veuve et la mère
Retrouvent au ciel ceux qu'ils ont aimé naguère,
Au ciel où l'on s'aime toujours !

2 Novembre 1918, Notre-Dame-de-Fontenay.

MARCEL BERTRAND.

Digitized by Google

NOS MORTS

M. RAOUL HERVINEAU

Après tant de sacrifices, tant de deuils imposés par la guerre à nos cœurs meurtris, la mort vient encore une fois de frapper parmi nous et de découronner notre cité fontenaisienne, en lui enlevant l'un de ses fils les meilleurs, notre vieil ami Raoul Hervineau.

Très gravement atteint depuis de longs mois, il avait, avec son énergie coutumière, lutté contre le mal qui l'envahissait, et on s'était tellement habitué à le voir surmonter les progrès de ce mal, que sa mort a causé une douloureuse surprise à ceux qui l'affectionnaient.

De ceux-là j'étais depuis plus d'un demi-siècle, et ce n'est pas sans une émotion profonde que j'ai été touché par la fatale nouvelle.

On ne saurait en effet, sans éprouver au cœur un déchirement intime, voir disparaître l'ami dont on a partagé depuis l'enfance, toutes les joies et les tristesses, tous les labeurs et toutes les luttes.

Lutter, c'est bien ce mot qui résume et caractérise le mieux l'existence d'Hervineau : lutter pour le triomphe du Bien, sans trêve ni défaillance, sous toutes les formes et sur tous les terrains.

Ne se laissant ni décourager par les échecs et les défections, ni griser par les succès, il était l'homme de l'offensive continue : et l'histoire religieuse et politique de ces quarante dernières années en Vendée, nous le montrera toujours le premier au combat et ne déposant jamais les armes.

Ayant merveilleusement compris l'important, le nécessaire rôle de la Presse dans la lutte des partis, Hervineau fut l'un des fondateurs et le plus fidèle soutien du journal qui défend dans notre arrondissement, avec un courage et un talent justement appréciés, nos croyances et nos traditions nationales.

Digitized by Google

Sa fermeté d'opinion s'alliait, du reste, à une bonté de cœur qui lui valait l'estime non seulement de ses compagnons de luttes mais encore de ses adversaires les plus déclarés.

Simple de manières et d'une bonne humeur proverbiale, il se prodiguait à tous et partout où il y avait une œuvre charitable à accomplir, un conseil à donner, une injustice à réparer ou une misère à soulager.

L'admirable énergie qu'il dépensait ainsi sans compter n'avait d'égale que son extrême modestie ; et quand par hasard il ne refusait pas un honneur, c'était dans l'unique but de donner un champ d'action plus vaste à sa passion du Bien.

C'est ce qui le décida à accepter, lors de sa fondation, la présidence de la Section Vendéenne d'Action Française, à laquelle il consacra jusqu'à son heure dernière, et avec une inlassable ferveur, tout ce qui lui restait de forces et de santé ; et j'ai toujours présente à la mémoire la lettre qu'il m'écrivait peu de jours avant sa mort, et où, malgré le mal qui le terrassait, il m'affirmait son irréductible volonté de combattre encore et jusqu'au bout.

Hervineau incarnait, en effet, parmi nous le dévouement à la cause de Dieu et du Roi ; et j'ajouterai que son nom était en Vendée un symbole et un drapeau.

Notre pays perd en lui un de ses plus nobles fils ; et il n'est pas notamment dans cette ville de Fontenay, dont il fut l'élu et le bienfaiteur, un seul cœur qui ne ressentira la douleur de cette perte.

Ardent patriote, il s'en est allé avant d'avoir pu pleinement goûter la joie d'une victoire à laquelle a vaillamment collaboré l'un des siens ; et avant aussi d'avoir pu saluer le triomphe des principes qui, selon nous, sont seuls capables d'assurer l'avenir de la France.

La mort toutefois ne l'aura pas pris tout entier, et l'impérissable souvenir du bien qu'il a fait dans cette cité et ce département, dans les domaines les plus variés de la religion, de la politique et de la charité, survivra parmi nous.

Catholique, Français, Royaliste, Hervineau a été le fier et infatigable soldat des plus saintes causes ; et ce sera pour ceux qu'il laisse dans les larmes et dont nous partageons toute la douleur, la plus précieuse des consolations, de penser qu'il a déjà reçu au Ciel les sublimes récompenses que Dieu réserve à ceux qui, comme lui, ont fait ici-bas leur devoir, tout leur devoir.

Digitized by Google

M. ALAIN DE GOUÉ

Presque en même temps, je recevais du front une autre nouvelle, qui ne me causait pas une moins grande affliction. Mon très cher ami Alain de Goué, l'érudit collaborateur de cette Revue, le royaliste fidèle, le fervent catholique, dont j'appréciais si hautement toutes les belles qualités d'intelligence et de cœur, avait été mortellement frappé face à l'ennemi, le 8 Octobre 1918, dans le ravin d'Orfeuil, d'où il m'adressait la veille, un affectueux souvenir.

Je rendrai dans le prochain numéro de la Revue, tous les hommages dus à sa glorieuse mémoire ; mais je tiens dès à présent à offrir à Madame de Goué, sa mère et à Madame Alain de Goué, sa veuve l'expression bien vivement émue de ma profonde et respectueuse sympathie dans leur immense douleur.

René Vallette.

Digitized by Google

Le peintre-graveur Auguste LEPÈRE.

(Cliché de l'*Illustration*)

Digitized by Google

CHRONIQUE

Hommages de la Vendée à M. Clemenceau. — La Vendée se dispose à ériger une statue à M. Georges Clemenceau. Un comité vient de se former dans ce but, et suivant le désir du Président du Conseil, cette statue sera élevée à Sainte-Hermine, non loin du château patrimonial de la famille Clemenceau.

On sait, en effet, que la Réorthe où se trouve ce château, dispute à Mouilleron-en-Pareds l'honneur de compter le grand Ministre de la Défense Nationale, parmi ses plus illustres « enfants ».

La *Revue du Bas-Poitou* s'associe de tout cœur à l'œuvre de reconnaissance patriotique que prépare la Vendée et se met volontiers à la disposition du comité d'organisation.

Mouilleron, du reste, aura aussi son monument — plus modeste : le médaillon en plâtre exécuté par notre ami Jules Robuchon, et une plaque commémorative en marbre sur la maison natale de M. Clemenceau.

Signalons également le beau geste de Madame Paul Le Roux, femme de notre distingué sénateur et ami, laquelle, dès la signature de l'armistice, a envoyé au nom des femmes de Vendée, une superbe gerbe de fleurs à notre éminent compatriote.

En souvenir du docteur Audé. — Dans sa séance du 27 Novembre, le Conseil Municipal de Fontenay-le-Comte a décidé que la partie de la rue Blossac comprise entre la place du Mouton et la rue de la République, s'appellera désormais rue Audé, au souvenir du regretté docteur Audé, qui a consacré pendant plus d'un demi-siècle, tout son généreux dévouement et sa science professionnelle au service de la population fontenaisienne.

Digitized by Google

Le peintre-graveur Auguste Lepère, dont le talent a fixé sur le cuivre et le bois, de nombreux paysages et physionomies locales du pays de Monts, en Vendée, et qui, jusqu'en ces dernières années avait conservé sur la côte de Saint-Jean-de-Monts, une demeure et un atelier, vient de succomber à Domne (Dordogne).

Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié le précieux article que lui consacra naguère ici, notre collaborateur et ami, M. L. de la Chanonie.

Dans le *Figaro* du 2 Décembre 1918, M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie Française, a publié un élogieux article sur ce grand artiste qui fut son ami, et que « les dunes roses de sa chère Vendée et les sapinières vert-bleues de Saint-Jean-de-Monts, avaient pris dans leurs sortilèges ».

M. Lepère nous a laissé sur la Vendée, un trop précieux poème d'art, pour que nous n'ayons pas le devoir de nous incliner respectueusement devant la tombe qui vient de se fermer si inopinément sur lui.

Notes d'Art. — L'œuvre admirable de notre excellent compatriote, le statuaire *Arthur Guéniot*, vient de s'enrichir du très beau buste en marbre qu'il a exécuté, de M. Marsille, ancien président du tribunal de commerce de Lorient, ancien zouave pontifical.

A l'Académie des sciences. — Notre savant collaborateur M. le comte Bégouen a fait, en Septembre dernier, à l'Académie des Sciences, une communication du plus haut intérêt sur les personnages et les animaux représentés sur les parois de la caverne préhistorique des Trois-Frères, qu'aidé de ses trois fils il a eu l'heureuse chance de découvrir récemment dans l'Ariège.

Nos Collaborateurs. — Nous apprenons avec le plus vif plaisir que notre excellent collaborateur et ami M. le docteur Gaston vient, dans la dernière session du Palinod de Lyre, d'être proclamé « Mainteneur ».

— Nous n'avons pas été moins satisfaits de trouver parmi les récents lauréats de la Société des Gens de Lettres, les noms de nos collaborateurs et amis, MM. Louis Sonolet et Jean Mauclère.

Nos compatriotes. — Nous sommes heureux d'apprendre que M. Maurice Linyer de Lachevallerée, a été reçu brillamment à l'Ecole Polytechnique.

Il est le frère de notre jeune collaborateur, M. Joseph Linyer de la Chevallerée, dont nous avons publié les « Essais Poétiques » et qui est tombé glorieusement pour la France, en Août 1918.

Digitized by Google

— M. le comte de Tinguy du Pouët, le sympathique maître des Requêtes au Conseil d'Etat, vient d'être appelé en mission au cabinet du Sous-Secrétaire d'Etat des Travaux publics et Transports.

L'Association de la Presse Monarchique et Catholique des départements a tenu sa trente-sixième assemblée générale annuelle à Paris, chez Véfour, sous la présidence de M. Louis de la Chanonie.

Après discussion de diverses questions d'ordre professionnel, et approbation d'un rapport très complet et très littéraire de M. Henri Arsac, l'assemblée a décidé de réserver, comme précédemment, toutes ses disponibilités financières pour les emprunts de guerre, et elle a procédé à l'élection de son bureau.

Ont été réélus syndics : MM. Edmond Béraud, A. de Boistertre, vicomte de France, baron Ernouf-Bignon, H. Gibert, comte de Godlevski, L. Lamapet, Louis Vierge.

L'Association de la Presse Monarchique compte actuellement 8 de ses membres tués à l'ennemi, 13 décorés de la Légion d'Honneur, 1 titulaire de la Médaille militaire, 15 titulaires de la Croix de guerre, et un chevalier de Saint-Grégoire le-Grand.

Conférence. — Notre excellent ami M. Emile Marsac, directeur de *La Vendée*, a fait le 29 Septembre, au Patronage Saint-Louis de la Roche-sur-Yon, une conférence très applaudie, sur le « *Poème de nos ans.* »

Prix de Vertu. — Parmi les Prix de Vertu que vient de décerner l'Académie Française, nous relevons celui de 500 francs, accordé à Berthe Arnaud, de la Mothe-Achard (Vendée).

Digitized by Google

ÉCHOS DE LA GUERRE

Nos morts glorieux. — M. Le capitaine *Théodore Sacré*, de Fontenay-le-Comte, est tombé glorieusement à 33 ans, le 26 Septembre dernier, en montant à l'attaque faite par l'armée Gouraud à laquelle il appartenait. Il avait été cité plusieurs fois et était admis au tableau d'avancement pour le grade de chef de bataillon.

— M. *Félix Allèret*, ingénieur des arts et manufactures, capitaine au 45e d'artillerie, décoré de la Croix de la guerre, a été frappé à son poste, le 1er Août 1918.

— L'héroïque conduite de M. *Olivier de la Poëze*, lieutenant au 11e cuirassiers, détaché au 27e dragons, mortellement frappé devant l'ennemi, a été consacrée pour l'attribution de la croix de la Légion d'honneur accompagnée de la très belle citation suivante à l'ordre de l'armée :

« Commandant une section d'auto-mitrailleuses et d'auto-canons, a conduit les 15 et 16 Octobre avec un brio remarquable, une reconnaissance offensive. A traversé à deux reprises la ligne ennemie et ramené des prisonniers. Grièvement blessé en portant secours, sa mission terminée, à des cavaliers blessés de son peloton de soutien. »

— Le marquis *Jean de Lespinay*, lieutenant au 3e dragons, détaché à l'état-major d'une division d'infanterie, a été tué le 4 Novembre 1918 par un éclat d'obus en faisant vaillamment son devoir.

Le marquis de Lespinay qui n'avait cessé depuis le début des hostilités de faire preuve de la plus admirable bravoure était décoré de la croix de guerre et titulaire de six brillantes citations.

Il a été inhumé le 6 Novembre dans un village du front.

— Le sous-lieutenant *Paul Reverdy*, du 129e régiment d'infanterie, décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre, quatre citations, est tombé au champ d'honneur à la tête de sa compagnie, le 3 Septembre 1918, à l'âge de 22 ans.

— Le sous-lieutenant *Philippe des Courtis de la Groye*, du 41e d'artillerie, décoré de la Croix de guerre est tombé glorieusement à l'ennemi le 25 Août dernier. Il s'était engagé à 17 ans.

Il était le fils du chef d'escadron des Courtis de la Groye, du 6e dragons et de la Marquise née d'Assailly.

— M. *Guy de Lavrignais*, sous-lieutenant d'artillerie, fils du sympathique et dévoué député, a succombé à une crise foudroyante

Digitized by Google

de la maladie contractée au front, à la suite de ses dures campagnes en Champagne et à Verdun.

Engagé dès le début de la guerre, M. Guy de Lavrignais avait su obtenir, par son courage et son ardeur entrainante, une brillante citation avec la Croix de guerre.

— M. le sous-lieutenant *Evariste Jean Gaucher*, du 95e d'infanterie beau-frère de notre parent et ami M. Sosthène Richard, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, a été tué à l'ennemi le 25 Octobre 1918.

Décoré de la médaille militaire, chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la croix de guerre avec cinq palmes et deux étoiles et de la médaille d'argent de la Valeur italienne que lui avait remise le général Cadorna, l'héroïque officier avait accumulé toutes les distinctions qui peuvent sanctionner humainement le courage.

— M. le sous-lieutenant *Paul Guillerot*, du 137e d'infanterie, est tombé au champ d'honneur, le 30 Septembre 1918, à Souain où il a été inhumé

— M. le médecin de marine Robert Simonneau, fils de notre ami M. le docteur Simonneau, de Maillezais, a succombé le 13 Septembre 1918, à la grippe infectieuse qu'il avait contractée en soignant à Brest des militaires, atteints de cette épidémie.

— M. *Jean de Chasteigner*, aspirant au 8e régiment de marche de tirailleurs, dont nous publions d'autre part l'éloge, est tombé glorieusement sur le champ de bataille le 19 Juillet 1918.

— M. *André Eon*, sous-officier d'état-major, frère de notre excellent collaborateur et ami le lieutenant Francis Eon, est décédé à Troyes le 27 Octobre 1918, d'une maladie contractée dans son service.

Comme son vaillant frère Gabriel Eon, tué à l'ennemi en 1915, il est tombé pour la France. Appartenant à l'auxiliaire, il était commis-greffier près d'un conseil de guerre du front et avait mérité à ce titre la belle citation qui suit à l'ordre de sa division :

Sous-officier zélé et courageux, toujours empressé à se rendre aux lignes pour les enquêtes judiciaires. A montré une froide bravoure le 4 Juin 1918, aux tranchées en exerçant scrupuleusement ses fonctions de greffier pendant un violent tir de destruction de l'artillerie ennemie et l'attaque allemande qui a suivi. »

— M. *Joseph Lynier de Lachevallerée*, brigadier d'artillerie d'assaut, a été tué à l'ennemi à l'âge de 20 ans en Août 1918.

Digitized by Google

— Le fils de notre excellent confrère et ami, M. Grimand, secrétaire général du *Télégramme des Provinces de l'Ouest*, qui se destinait au sacerdoce, a été tué, le 29 Septembre 1918 d'un éclat d'obus, au cours de l'attaque menée par l'armée Gouraud.

Légion d'honneur. — M. le lieutenant-Colonel *Merveilleux du Vignaux*, commandant le 309e d'artillerie, est inscrit pour officier au tableau de la Légion d'honneur.

— Le capitaine *Henri Bazire*, qui avait déjà été trois fois cité à l'ordre du jour, vient d'être promu chevalier de la Légion d'honneur.

Les belles citations. — M. le capitaine *François du Temps*, du 17e chasseurs alpins, vient de mériter la brillante citation suivante qui est sa septième :

« Officier d'une grande valeur, au jugement prompt et sûr. A fait preuve le 27 Juin 1918, d'un calme d'un sang- froid et d'une bravoure admirables, d'un esprit de décision rapide, d'une résolution et d'une tenacité remarquables. L'ennemi ayant réussi à reprendre pied dans les positions qui lui avaient été enlevées quelques heures avant, l'en a chassé par une brillante et vigoureuse contre-attaque, qu'il a lui-même conduite »

C'est à la suite de cette journée que le 17e bataillon alpin a obtenu la fourragère.

— Le lieutenant *René Esgonnière du Thibeuf*, a été cité à l'ordre de la division en ces termes élogieux :

« Excellent officier d'artillerie ayant déjà fait ses preuves dans l'infanterie. Au cours des opérations du 18 au 29 Juillet, s'est dépensé sans compter pour mener à bien des mises en batterie dangereuses, des manœuvres pénibles et des tirs très intenses. Chargé le 21 Juillet de contrôler le tir de sa batterie, n'a pas craint de se poster aux endroits les plus exposés pour remplir la mission qui lui était confiée ».

— Notre ami, M. *Fernand Hervineau*, lieutenant au 174e d'infanterie, a obtenu cette quatrième citation, qui rend un hommage mérité aussi bien à la noblesse de son caractère qu'à sa bravoure.

« Officier de renseignements du régiment, toujours sur la brèche, poussant jusqu'aux éléments les plus avancés pour obtenir plus vite les renseignements dont le commandement peut avoir besoin. Au cours des durs combats du 25 Septembre au 3 Octobre 1918, n'a cessé de se prodiguer, donnant à tous l'exemple du dévouement le plus absolu. A suivi de très près la progression des unités d'attaque, sous les feux les plus violents, sans souci du danger, n'ayant d'autre pensée que celle de communiquer aux chefs, tout ce qu'il pouvait savoir sur l'ennemi. A été un des plus actifs artisans du succès ».

— M. le sous-lieutenant *Octave Marchegay*, du 136e d'artillerie, fils de M. Louis Marchegay, ancien député de la 1re circonscription de la

Digitized by Google

Roche-sur-Yon, a été cité à l'ordre de la division, dans les termes flatteurs que voici :

« Du 4 au 18 Septembre, s'est dépensé sans compter. Surmontant toutes les fatigues et donnant constamment l'exemple, a permis à sa batterie de remplir les dures missions qui lui incombaient.

« Le 18 Septembre, est allé reconnaître et a occupé toute la journée un observatoire très avancé, accessible seulement la nuit. Malgré le feu des mitrailleuses et le bombardement ennemi, a pu donner des indications précieuses.

« Jeune officier très brave et très dévoué. »

— Le sous-lieutenant de cavalerie, *Charles Valentin*, de Nantes, vient d'être honoré de la citation suivante :

« Au combat du 30 Mars 1918, tenant avec sa section une position devenue très en flèche par suite du repli d'unités d'infanterie voisines, y a maintenu ses hommes jusqu'à ce qu'il ait reçu l'ordre de repli. A exécuté ce mouvement avec le plus grand ordre, sous un feu violent. »

Ce brillant officier est le fils du docteur Charles Valentin, de Nantes, le cousin du lieutenant de territoriale Pierre Baguenier Desormeaux, chevalier de la Légion d'Honneur et Croix de guerre; du médecin aide-major Guy Baguenier Desormeaux, Croix de guerre; du capitaine Henri Baguenier Desormeaux, blessé à Louvres, le 15 Septembre 1914, à la tête de la compagnie d'infanterie qu'il commandait alors comme lieutenant et affecté depuis ses blessures aux services automobiles de l'Armée; du caporal Jacques Baguenier Desormeaux, du 23e d'Infanterie coloniale, mort pour la France, le 22 Août 1914, au combat de Neufchâteau (Belgique).

— M. le sous-lieutenant *de la Poëze*, fils de l'excellent conseiller d'arrondissement du canton de Saint-Fulgent, a été cité à l'ordre de la division :

« Le 4 Novembre 1917, après avoir déclanché le tir de son canon de 37, est venu se mettre à la disposition du commandement, et, malgré un violent bombardement, est allé porter des ordres aux différents échelons. »

— M. *Henry Poirier-Coutansais* sous-lieutenant au 206e d'infanterie vient d'obtenir cette seconde et brillante citation :

Officier d'une bravoure remarquable, au cours d'une reconnaissance de nuit a montré le plus bel exemple d'énergie en entrainant sa troupe sous un feu violent de mitrailleuses. A bousculé un poste ennemi qu'il a mis en déroute et a fait des prisonniers. »

— Notre distingué collaborateur M. l'aide-major de 1re classe *L. Robert*, en littérature *Jean Yole*, auteur du récent et beau roman *Sa Veuve*, et à qui l'Académie française vient de décerner le prix Davaine, a été l'objet d'une nouvelle et brillante citation. Cette citation a paru à l'ordre de l'artillerie du corps d'armée :

Digitized by Google

« Chef du service médical du groupe, d'une haute valeur morale et d'un dévouement absolu au devoir professionnel. Le 7 Août 1918, s'est porté spontanément, sous un violent bombardement, au secours de fantassins blessés. Le 8 Août a été blessé à son poste de secours. »

— M. *Paul Colins*, fils de notre ami M. Henri Colins, le distingué maire et conseiller général, aspirant au me d'artillerie, a été l'objet d'une très belle citation à l'ordre de la division. A l'offensive en Champagne de l'armée Gouraud, il se trouvait dans une tranchée avancée comme agent de liaison. Au cours d'une contre-attaque ennemie, il réussit, en une lutte corps à corps, à refouler les assaillants à coups de grenades et de revolver.

Par décision ministérielle du 20 Octobre, M. Paul Colins a été nommé sous-lieutenant. Son frère Pierre est déjà titulaire du même grade au même régiment.

— A la suite d'une nouvelle et brillante citation, M. *Louis Rampillon des Magnils*, pilote aviateur décoré de la Médaille militaire et de la croix de guerre, a été promu sous-lieutenant.

— M. *Paul Dérosier*, sergent-fourrier au 69e tirailleurs sénégalais, gendre de notre excellent ami, M. Emile Marsac, directeur du journal *La Vendée*, déjà cité le 23 Juillet, vient d'obtenir cette deuxième citation :

« Agent de liaison auprès du commandant de compagnie, s'est fait remarquer par son mépris du danger en assurant la liaison de sa compagnie. Brave et courageux. »

— M. *René Cesbron*, du 411e de ligne, réformé à la suite de graves blessures de guerre, titulaire de deux citations avec Croix de guerre, vient d'être décoré de la Médaille militaire.

M. René Cesbron est le fils du sympathique notaire de la Flocellière.

Déjà blessé une première fois en 1916, à Tahure, il avait pu néanmoins continuer à se battre vaillamment, et quelque temps après il obtenait à la côte du Poivre, comme agent de liaison une élogieuse citation. Sa dernière citation lui a été accordée pour s'être volontairement offert, comme téléphoniste, afin d'établir des communications de première ligne sur un terrain battu par les deux artilleries.

— M. M. *Pierre* et *Henri Chappot de la Chanonie*, tous les deux agents de liaison au 325e d'infanterie, grièvement blessés, ont été l'objet de deux très élogieuses citations. Ils sont les neveux de notre excellent collaborateur et ami, M. L. de la Chanonie.

Les Héros du Clergé Vendéen. — M. l'abbé *Julius Ruellan*,

Digitized by Google

capitaine au 93e d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de cinq citations a été tué à l'ennemi, le 12 Octobre 1918.

Ils étaient dix frères Ruellan sur le front ; six ont donné leur vie pour la France.

— L'abbé *Gaspard Sarrazin*, des Sables-d'Olonne, missionnaire diocésain, lieutenant au 18e chasseurs à pied, est tombé au champ d'honneur, en Octobre 1918.

— M. l'abbé *Faucheron*, ancien professeur d'allemand à l'Institution Richelieu, mobilisé depuis le début de la guerre et attaché depuis comme interprète au camp du Puybelliard, est décédé le 17 Septembre, à l'hôpital de Fontenay-le-Comte.

— M. l'abbé *Poulin*, vicaire à Saint-Hilaire-des-Loges, est tombé glorieusement le 4 Octobre 1918, aux environs de Somme-Py.

— M. l'abbé *Paul Merlet*, caporal mitrailleur au 224e d'infanterie, a été tué le 8 Septembre 1918.

Quelques semaines avant de tomber glorieusement, il avait été honoré de la citation suivante :

« Caporal chef de pièce, d'un courage et d'un sang-froid exemplaires, a pris position sur un terrain découvert, sous un violent bombardement et de feux de mitrailleuses, fit ouvrir le feu sur un îlot de combattants qu'il a forcés de se rendre. »

— M. *Adrien Payraudeau*, de l'Herbergement, élève du Petit Séminaire de Chavagnes, du 56e d'artillerie, a été tué, le 20 Août 1918, lors de l'attaque qui portait nos troupes de Tracy-le-Val aux bords de l'Ailette et de l'Oise.

— M. L'abbé *Gabard*, de Pouzauges, séminariste du diocèse de Luçon, est tombé au champ d'honneur, en Août 1918.

— M. l'abbé *Jean-Baptiste Vincendeau*, du Boupère, aumônier de l'hôpital de Fontenay, infirmier militaire, décédé à l'hôpital d'Haroué (Meurthe-et-Moselle), victime de son dévouement, le 2 Octobre 1918.

— En adressant la croix de guerre de l'abbé *Tournemire*, de l'Ile-d'Yeu, le médecin-chef de l'ambulance 6/16, y a ajouté le texte de la citation méritée par le regretté infirmier :

« Infirmier qui a toujours fait preuve de courage et de dévouement. Tué dans la nuit du 16 Juin 1918, lors du bombardement par avions de l'H. C. A. 47, en accomplissant son devoir. »

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

FIANÇAILLES

— Nous sommes heureux d'annoncer les fiançailles de M. PIERRE CHAIGNEAU, fils du docteur Jules Chaigneau, de Montournais et de Madame née Thiériot, avec MISS WILNIFRED NYLES.

MARIAGES

— Le 13 Août, en l'église de Chantonnay (Vendée), a été célébré dans l'intimité le mariage de Mademoiselle DENYSE DE LESPINAY, fille du marquis de Lespinay, député de la Vendée, décédé, et de la marquise de Lespinay, douairière, née Benoist d'Azy, avec le comte DE LAMBILLY, sous-lieutenant au 25e dragons, détaché au 118e d'infanterie, décoré de la croix de guerre, trois blessures, fils du marquis de Lambilly, ancien chef d'escadron, et de la marquise, née Rovinel.

La bénédiction nuptiale a été donnée par Mgr Garnier, évêque de Luçon, assisté de Mgr Billebault, vicaire-général de Nevers.

— Le 9 Septembre 1918, a été béni en l'église de Saint-Michel de Sauzet (Lot), le mariage de M. ROGER WAITZENEGGER, fils de notre excellent collaborateur, sous-lieutenant au 66e d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, avec Mademoiselle JANE LACOMBE.

— Le 11 Septembre 1918, a été célébré en l'église de Saint-Hilaire-de-Talmond (Vendée), le mariage de notre distingué collaborateur et ami le docteur GASTON, avec Mademoiselle JEANNE BRIANCEAU.

— Le mariage de M. HENRI DE FONTAINES, Maréchal des Logis au 500e régiment d'artillerie d'assaut, décoré de la croix de guerre, fils de notre ami M. René de Fontaines, et de Madame, née de Moussac, avec Mademoiselle CATHERINE DÉAN DE SAINT-MARTIN,

Digitized by Google

a été célébré le 2 Octobre 1918, à Chateaugontier, dans la plus stricte intimité en raison de la récente mort glorieuse du frère du marié.

— Le 24 Octobre 1918, a été béni en l'église Saint-Pierre-de-Chaillot à Paris, le mariage de M. FRANÇOIS DE VEILLECHÈZE DE LA MARDIÈRE, docteur en droit, sous-lieutenant au 325e d'infanterie, décoré de la croix de guerre, avec Mademoiselle MADELEINE SORET DE BOISBRUNET.

— Le même jour, a été célébré en la basilique Sainte-Clotilde, le mariage de Mademoiselle JACQUELINE DE LESPINAY avec le prince de CROY-SOLRE.

La bénédiction nuptiale a été donnée par Son Eminence le cardinal archevêque de Paris.

Les témoins du marié étaient : S. A. R. le prince Sixte de Bourbon, empêché par les opérations militaires, représenté par le baron Jaubert, capitaine à l'Etat-major de l'armée et le prince Réginald de Croy son frère. La jeune mariée avait pour témoins : S. A. R. la duchesse de Vendôme retenue à Cannes, représentée par le baron de Gaiffier d'Hestroy, ministre de Belgique à Paris, et le marquis de Lespinay, lieutenant à la 22e division, son frère, glorieusement tombé depuis au champ d'honneur.

NAISSANCES

— Madame ANDRÉ ASTOUL, femme de notre excellent ami l'habile peintre Yonnais, a heureusement mis au monde un fils qui a reçu au baptême les prénoms d'EDOUARD-MARIE-LUCIEN, en souvenir de son héroïque et saint oncle, l'abbé Edouard Guillard, tombé au champ d'honneur.

— Madame la comtesse JOSEPH DE TINGUY a heureusement donné le jour à une fille qui a reçu au baptême le nom de MARIE-THÉRÈSE.

— Le docteur et Madame MAURICE PINEAU nous ont fait part de la naissance de leur fille : MARGUERITE-MARIE.

— Madame TACHET DES COMBES, née Esgonnière du Thibeuf, a heureusement mis au monde une fille qui a reçu au baptême le prénom d'ELISABETH.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

M. Adrien LEGRAND, avocat, père de notre distingué collaborateur, M. Paul Legrand, lieutenant au 264e d'Infanterie, décédé à Nantes, le 12 Juin 1918, dans sa 68e année.

— Mademoiselle Marthe BEAUSSANT, fille de M. et Mme G. Beaussant, décédée à la Sébrandière de Vix, à l'âge de 19 ans, et dont les obsèques ont été célébrées, le 13 Juin à la Rochelle.

— M. Jean de FONTAINES, fils de notre toujours regretté ami M. Gabriel de Fontaines, décédé le 14 Juin 1918, à Nantes, à la suite d'une douloureuse opération. Il était âgé de 55 ans.

Ses obsèques religieuses et son inhumation ont eu lieu à Niort.

— Madame Marie-Marguerite-Jeanne AUDOUIN-DUBREUIL, épouse de notre bien cher ami M. Louis Clais, notaire à Fontenay-le-Comte, décédée à Saint-Roman-lès-Melle, le 14 Juillet 1918, et dont les obsèques ont eu lieu en l'église de cette paroisse le 18 Juillet.

— Madame DURET, décédée à Saint-Germain-de-Marencennes (Charente-Inférieure), le 13 Août 1918, en sa 90e année.

C'était la mère de M. Edmond Duret, notre regretté collaborateur et ami.

— Madame veuve BEAUCHET-FILLEAU, née Rosalie du DEFFANT, décédée dans sa 100e année, à Chef-Boutonne (Deux-Sèvres), le 13 Octobre 1918.

La vénérée défunte était la mère de notre excellent confrère et ami M. Paul Beauchet-Filleau, auteur du *Dictionnaire des Familles du Poitou*.

Digitized by Google

— M. Théophile de TINGUY de la GIROULIÈRE, ancien Conseiller général, Maire de la Copechagnière, décédé au château de la Viollière, en sa 78e année, le 16 Octobre 1918.

— Mademoiselle Yvonne de la POËZE, sœur de l'héroïque lieutenant dont nous avons dit plus haut la mort glorieuse, a été deux jours après cette mort, emportée le 18 Octobre, par une épidémie de grippe, à Lourdes, où s'était réfugiée pendant le bombardement de Paris, la Communauté des Religieuses Auxiliatrices du Purgatoire à laquelle elle appartenait.

— Madame René RICARD, mère de Madame la comtesse Jean de Tinguy du Pouët, décédée le 26 Octobre 1918, à Paris.

— M. Raoul HERVINEAU, époux de Madame Juliette Rautureau, décédé à Fontenay-le-Comte, le 2 Novembre 1918, à l'âge de 65 ans.

— Madame Louisa PILASTRE, veuve de M. Ernest Moller, décédée au château de Chassenon, le 2 Novembre 1918, en sa 85e année.

La cérémonie funèbre a été célébrée le Jeudi 7 Novembre, au château de Chassenon.

— Madame veuve Alfred-Gaston AUDÉ, née Marie-Flavie-Delphine GAUTRET, décédée à la Roche-sur-Yon, en sa 72e année, le 7 Novembre 1918.

Nous adressons aux familles que ces morts mettent en deuil, nos plus sincères condoléances.

Digitized by Google

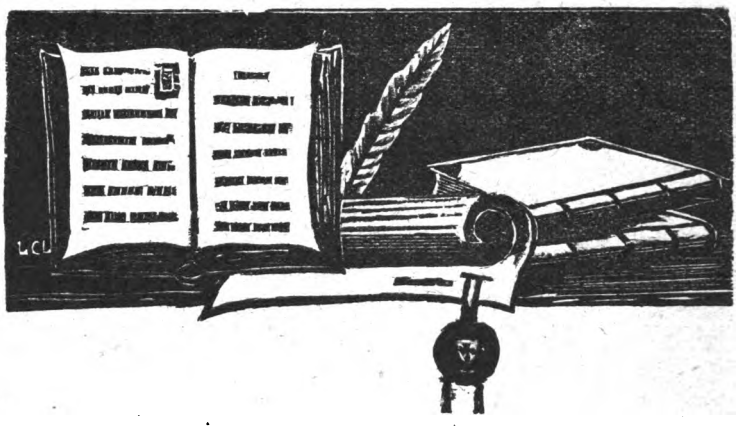

BIBLIOGRAPHIE

Le Sang de Vendée. — Sous ce titre évocateur des plus glorieux sacrifices consentis par les héros Vendéens pour le salut de la Patrie, au cours de l'effroyable guerre qui vient de s'achever, notre distingué et sympathique confrère M. Jean Mauclère, de la Société des Gens de Lettres, a réuni dans une élégante brochure, les notices toutes palpitantes de larmes et de sang, de douleur et de gloire qu'il avait magnifiquement consacrées dans l'*Etoile de la Vendée* à cinquante de nos jeunes et admirables compatriotes tombés au champ d'honneur.

Ces pages, de la plus émouvante actualité et qui ont mérité à l'auteur les plus flatteurs éloges, sont en vente, au prix de 3 fr. 25, aux bureaux de l'*Etoile*, aux Sables d'Olonne.

Nos beaux régiments. — Sous ce titre, M. Gustave Babin a retracé brièvement dans l'*Illustration* du 13 Juillet 1918, la glorieuse épopée du 152e régiment d'infanterie, que son hymne de guerre proclame avec une légitime fierté « le premier régiment de France ». Ces belles et patriotiques pages sont précédées de la photographie en couleur du drapeau et des fanions du régiment, teints du sang de combien de héros, parmi lesquels notre jeune et vaillant ami François Baudry.

— A lire dans l'excellente Revue *Les Essaims nouveaux*, de notre très distingué confrère M. Alphonse Mortier, de Bolène, (Vaucluse), sous ce titre, *Médaillons Vendéens*, un superbe article, consacré à Philippe d'Elbée, le glorieux héros que nous avons

Digitized by Google

célébré ici-même. Cette belle et touchante page est signée du pseudonyme « Saint-Léonard, » sous lequel se dissimule un écrivain charmant dont les lecteurs de cette Revue ont eu maintes fois l'occasion d'admirer le délicat et généreux talent.

— Pour paraître prochainement à l'imprimerie Lussaud, rue des Loges, Fontenay-le-Comte : *Auguste Delahaye, Apôtre et Soldat,* par M. l'abbé Bertret, curé de Saint-Pierre-du-Chemin. (Prix de souscription : 1 fr. 25).

R. DE THIVERÇAY.

La *REVUE DU BAS-POITOU*
adresse ses meilleurs vœux de Nouvel An à tous ses dévoués Collaborateurs et fidèles Abonnés

31 Décembre 1918.

Digitized by Google

REVUE DU BAS-POITOU

ANNÉE 1918

TABLE DES MATIÈRES

I

TEXTE

I. — *Un grand Vendéen du temps présent.* — S. E. le Cardinal Luçon, Archevêque de Reims (suite), par M. H. Baguenier Desormeaux 1

II. — *Un Monastère oublié.* — Le Prieuré de Chassay-Grandmont, au diocèse de Luçon, par MM. René Vallette et L. Charbonneau-Lassay 18

III. — *In Memoriam*, poésie dédiée à Guynemer, par Mme L. de Kergüy 28

IV. — *Un Vendéen, Ouvrier et Poète.* — Pierre Dupont, de Rocheservière, mort au Champ d'honneur 1893-1916, par M. l'abbé Henri Grelier 31

V. — *Alors, ils le reconnurent.* — Conte de Pâques pour le temps de la guerre, par M. Georges Tattevin 42

VI. — *Rimes printanières.* — *Un Parc*, par M. M. Bertrand. 44

VII. — *Nos Morts.* — M. Ernest Robert du Botneau. — M. le Comte Raoul de Grimoüard, par M. René Vallette. 46

VIII. — *Livres Nouveaux*, par Le Lecteur 48

IX. — *Chronique*, par R. de Thiverçay 52

X. — *Echos de la Guerre*, id. 55

XI. — *Carnet Mondain*, id. 62

XII. — *Nécrologie*, id. 64

XIII. — *Bibliographie*, id. 68

XIV. — *Un grand Vendéen du temps présent.* — S. E. le Cardinal Luçon, Archevêque de Reims (suite), par M. H. Baguenier Desormeaux 75

Digitized by Google

XV. — *Une Famille Rochelaise et Bas-Poitevine*, par M. Edmond BÉRAUD 94

XVI. — *Les origines et la famille de Marie-Louise Trichet, Première supérieure des Filles de la Sagesse*, par M. P. RAMBAUD 111

XVII. — *Un Peintre vendéen. — André Astoul*, par M. R. DE GOUTTEPAGNON 120

XVIII. — *Poésies*, par M. Francis EON 124

XIX. — *Ganelon et Ripus.* — Notes d'Archéologie, par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY 127

XX. — *Livres Nouveaux*, par R. V 131

XXI. — *Chronique*, par R. DE THIVERÇAY 132

XXII. — *Echos de la Guerre*, id. 137

XXIII. — *Carnet mondain*, id. 146

XXIV. — *Nécrologie*, id. 148

XXV. — *Bibliographie*, id. 150

XXVI. — *A la veille d'une Révolution.* — La représentation du " Mariage de Figaro ", par M. le vicomte DE REISET 153

XXVII. — *Un grand Vendéen du temps présent.* — S. E. le Cardinal Luçon, Archevêque de Reims (suite), par M. H. BAGUENIER DESORMEAUX 163

XXVIII. — *Une Famille Rochelaise et Bas-Poitevine*, (suite) par M. EDMOND BÉRAUD 178

XXIX. — *Sceaux Bas-Poitevins du Moyen-Age*, par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY 197

XXX. — *Au Fond du Cœur.* — Poésies, par M. RENÉ GROSSEIN 203

XXXI. — *Vision de Gloire*, par M. le lieutenant R. DARDE .. 207

XXXII. — *Nos Morts.* — Le docteur Alexandre Audé, par M. le docteur A. GUÉRY 210

XXXIII. — *Chronique*, par R. de THIVERÇAY 214

XXXIV. — *Echos de la Guerre*, id. 219

Les Morts glorieux — Les belles Citations — Promotions — Les Héros du Clergé Vendéen — Nos régiments à l'honneur.

Digitized by Google

XXXV. — *Clemenceau*, (de M. Georges Lecomte), par SAINT-GERMAIN 233

XXXVI. — *Héros et Martyrs de la Grande Guerre.* — Le lieutenant Auvert ; le sous-lieutenant Yves de la Mardière; l'aspirant Jean de Chasteigner; le caporal pilote-aviateur Guillaume Rampillon des Magnils, par M. René VALLETTE... 239

XXXVII. — *Un grand Vendéen du temps présent.* — S. E. le Cardinal Luçon (suite et fin), par M. H. BAGUENIER DESORMEAUX 272

XXXVIII. — *A la Mémoire de Guillaume Rampillon des Magnils.* — Poésie, par M. Louis BLANPAIN DE SAINT-MARS 284

XXXIX. — *Une Famille Rochelaise et Bas-Poitevine* (suite), par M. E. BÉRAUD 286

XL. — *A Mélusine.* — Poésie, par M. Albert HENNEQUIN. 294

XLI. — Archéologie. — *Dague et Epée dites " Stradiotes "* de la Collection R. de Rochebrune, par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY 297

XLII. — *Prière du Jour des Morts.* — Stances de M. Marcel BERTRAND 303

XLIII. — *Nos Morts.* — MM. Raoul Hervineau et Alain de Goué, par M. René VALLETTE 305

XLIV. — *Chronique*, par R. DE THIVERÇAY 309

XLV. — *Echos de la guerre*, id. 312

XLVI. — *Carnet mondain*, id. 318

XLVII. — *Nécrologie*, id. 320

XLVIII. — *Bibliographie*, id. 322

Digitized by Google

II

GRAVURES

I. — Portrait de *S. E. le Cardinal Luçon, Archevêque de Reims* (hors texte)

II. — Documents archéologiques relatifs au Prieuré de Grandmont, *clichés sur bois*, gravés par M. L. Charbonneau-Lassay..... 18, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 27

III. — *Fac-Simile réduit d'un Diplôme aux Morts de la Grande Guerre*, gravé par M. Marcel Fleury.... 28

IV. — *L'Atelier de M. André Astoul* (hors texte)

V. — *Le Blason des Alquier*..... 97

VI. — *Ganelon et Ripus*, bois gravé, par M. L. Charbonneau-Lassay..... 128

VII. — *Pertuisane*, trouvée au Gué-Braud (Vendée), bois gravé, par M. L. Charbonneau-Lassay..... 134

VIII. — *Crosse de saint Fort*, bois gravé, par M. L. Charbonneau-Lassay..... 151

IX. — *Sceaux Bas-Poitevins* (hors texte), par M. L. Charbonneau-Lassay.

X. — *Portrait de M. Clemenceau*, par M. J. Robuchon. 214

XI. — *Mater Dei*, de M. Arthur Guéniot..... 216

XII. — *Marteau du* XVIII^e^ *siècle*, bois gravé, par M. L. Charbonneau-Lassay..... 217

XIII. — *Silhouette de Guerre de M. Clemenceau*, par MM. André Astoul et L. Charbonneau-Lassay. 232

XIV. — *Portraits de MM. Auvert, Yves de la Mardière, Jean de Chasteigner et Guillaume Rampillon des Magnils*..... 239, 247, 260, 268

XV. — *Dague et Epée*, bois gravés de M. L. Charbonneau-Lassay..... 298, 301

XVI. — *Portrait du peintre-graveur Auguste Lepère* (Cliché de l'*Illustration*)..... 308

Le Directeur-Gérant : René VALLETTE

FONTENAY-LE-COMTE. — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PERIODICAL

Digitized by Google

PERIODICAL

Digitized by Google

Digitized by Google